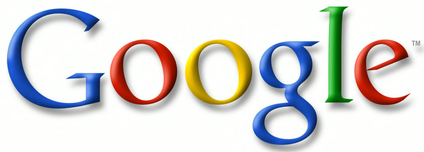
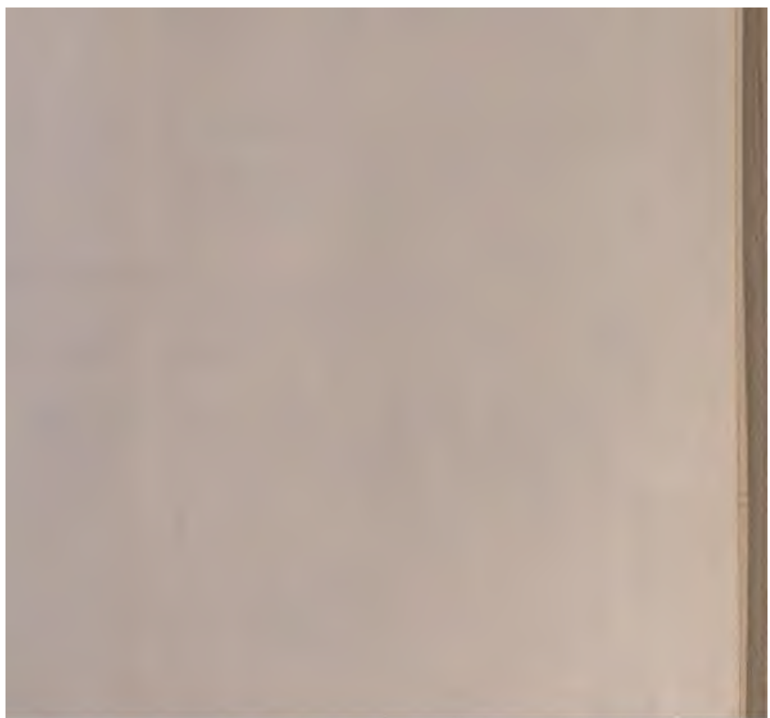








HISTOIRE
MILITAIRE
DE LA SUISSE,
ET
CELLE DES SUISSES
DANS LES DIFFÉRENS SERVICES DE L'EUROPE.

COMPOSÉE ET REDIGÉE SUR DES OUVRAGES ET PIECES AUTHENTIQUES.

Par M. MAY, DE ROMAINMOTIER.

Helvetii bellica Gens, olim armis virisque mox memoria nominis clara. TACIT. *Hist. lib. I. cap. lxvij.*

TOME I.



A LAUSANNE,
Chez J. P. HEUBACH ET COMP.

M. DCC. LXXXVIII.

HISTOIRE MILITAIRE
DE LA SUISSE,

DEPUIS

L'ANNÉE 468 DE LA FONDATION

DE ROME,

OU

285 ANS AVANT L'ERE DE JESUS-CHRIST,

JUSQU'À LA CONCLUSION

DE LA PAIX PERPÉTUELLE

AVEC

LA COURONNE DE FRANCE

EN 1516.

TOME I.



PRÉFACE.

Les militaires les plus diſtingués de notre nation, auxquels l'auteur dédia la précédente édition de cet ouvrage, ayant daigné l'accueillir avec une bonté qui ſurpaſſa de beaucoup celle qu'il avait oſé eſpérer de leur indulgence, l'approbation marquée dont ces illuſtres compatriotes honorerent ce faible eſſai, encouragea l'auteur à perfectionner & à étendre ſes recherches ſur l'hiſtoire militaire des Suiſſes, à rectifier les erreurs qui s'étaient gliſſées dans cette premiere édition, & à en rédiger une nouvelle, en l'enrichiſſant de toutes les augmentations dont cet ouvrage eſt ſuſceptible, entr'autres d'une hiſtoire militaire & en partie diplomatique de la Suiſſe. Ce qui l'engagea encore à revoir ſon ouvrage, c'eſt que malgré tous ſes ſoins pour ſe procurer des mémoires & des pieces juſtificatives ſur ces matieres, il n'en reçut la plus grande partie qu'après la publication

des notices, dans lesquelles ces éclaircissemens devaient être insérés; ce qui le réduisit pour lors à un simple essai sur l'histoire militaire des Suisses ; titre qu'il avait d'abord choisi, comme le plus analogue à cette production, & qu'il ne changea que par complaisance pour ses éditeurs.

L'arrivée tardive de ces matériaux mit l'auteur dans le cas de commettre une injustice apparente, en passant sur beaucoup d'anecdotes concernant des officiers généraux, propres à constater leur réputation distinguée, ou à donner un nouveau lustre à leur mémoire. Les plaintes qu'il reçut à ce sujet l'ont d'autant plus affecté, qu'elles renfermaient un reproche tacite, de s'être écarté de cette impartialité scrupuleuse, annoncée de sa part, comme le premier mérite de son travail. Les *errata* se lisent rarement, & les supplémens ont pour l'ordinaire le même sort; la lecture des uns & des autres étant trop pénible, vu qu'il faut les confronter sans-cesse avec le corps de l'ouvrage. Pour donner à ces

militaires diſtingués, ou à leur mémoire, une ſatisfaction convenable, le moyen le plus ſûr était une nouvelle édition.

Un autre motif, qui acheva de décider l'auteur à cette entrepriſe, malgré toutes les difficultés qui s'offrirent pour lors à l'exécution de ce deſſein, dont il ne pouvait ſe diſſimuler l'importance, & qu'il ne parvint à ſurmonter qu'au moyen de recherches immenſes; ce fut l'impoſſibilité de remplir l'engagement qu'il avait pris envers ſes compatriotes, dans la préface de l'édition précédente, au ſujet d'un code militaire des Suiſſes dans les différens ſervices de l'Europe: Il ne trouva point, & par des raiſons faciles à concevoir, les facilités qu'on lui avait fait eſpérer, pour ſe procurer les pieces néceſſaires à cette compilation, dans les archives des puiſſances alliées du corps Helvétique: en ſecond lieu, il fallait de toute néceſſité faire un choix parmi cet amas de mémoires & d'éclairciſſemens, parvenus de toutes parts à l'auteur, dès que la premiere édition com-

mença à ſe répandre dans le public : & de plus, en faiſant un triage de ces matériaux, l'auteur aurait immanquablement été expoſé à de nouveaux reproches, des perſonnes qui eurent la complaiſance de les lui fournir.

Une nouvelle édition remédie à cet inconvénient ; en laiſſant à l'auteur toute liberté de faire de ces matériaux, un uſage convenable au plan de cet ouvrage, après en avoir retranché les minuties, & ce qui n'eſt pas aſſez conſtaté ; & en lui fourniſſant de plus l'avantage d'y fondre des augmentations trop conſidérables pour un ſupplément. Si parmi les poſſeſſeurs de l'édition précédente, il s'en trouvait d'aſſez injuſtes pour réclamer contre celle-ci, malgré ſeize années d'intervalle de l'une à l'autre, l'auteur ſe flatte de les avoir convaincus par cet expoſé, de la néceſſité indiſpenſable où il s'eſt trouvé de prendre ce parti. Dès-lors l'auteur n'a épargné ni ſoins ni recherches, pour offrir au public une hiſtoire militaire de la Suiſſe & des Suiſſes,

aussi complette, aussi perfectionnée que ses faibles talens & ses lumieres pouvaient le lui permettre ; un ouvrage exempt des défauts de l'édition précédente, qui en remplissant l'attente de tout lecteur judicieux, pourra l'instruire à fond sur cette partie de notre histoire ; un ouvrage enfin d'autant plus intéressant pour les militaires de notre nation, & pour tous les amateurs de l'histoire de la patrie, qu'ils y trouveront réunis & en quelque sorte sous leur main, des matieres traitées jusqu'à-présent très-superficiellement, & dispersées dans plus de cent volumes. Seize années, consacrées à ce travail & aux recherches qui en résulterent nécessairement, ont mis l'auteur en état d'assurer, sans aucune exagération, que cette édition sera à la précédente, ce qu'un ouvrage est à son prospectus.

Cette histoire sera composée de huit volumes in-octavo, dont les quatre premiers renfermeront l'histoire militaire & en partie diplomatique de la Suisse, & les quatre derniers contiendront l'histoire militaire des

Suiſſes dans les différens ſervices de l'Europe.

Le premier volume, en commençant l'hiſtoire des Helvétiens, dès les tems de l'antiquité un peu connue, & un ſiecle avant ceux de Céſar, formera un tableau très-détaillé des mœurs & du gouvernement civil & militaire de ce peuple, de ſes druides, de ſes bardes, de ſa nobleſſe militaire & de ſa maniere de combattre; de ſes aſſociations militaires; de ſes diverſes expéditions, conjointément avec les Cimbres, contre les Romains; des conquêtes de ces deux peuples réunis dans les Gaules & en Italie, juſqu'à leur défaite par Marius & Catulus. Il renfermera un état & répartition de l'Helvétie, immédiatement avant l'émigration de toutes ſes tribus dans les Gaules; l'expoſé de cette invaſion Helvétienne, repouſſée par Céſar; l'état des Helvétiens, à la ſuite de cette tentative ſi funeſte pour eux; & enfin une répartition topographique de l'Helvétie, ſous les régnes d'Auguſte & de Tibére. On y peindra,

aussi bien qu'il sera possible, les mœurs, les richesses & l'industrie de ce peuple à cette derniere époque, & on le mettra en paralléle avec ce qu'ils étaient un siecle auparavant. Ces objets renfermés dans la premiere partie de ce volume, formeront une époque d'autant plus intéressante, que nos historiens n'ont pas daigné s'y arrêter; tandis que puisant nos relations dans Polybe & les fragmens de Possidonius recueillis par Strabon, dans les commentaires de César, dans Plutarque, Orose, Florus & dans Valére Maxime; & en cherchant à rectifier leurs récits, ou à les éclaircir par des probabilités, lorsqu'ils étaient obscurs, ou en contradiction les uns avec les autres; nous sommes parvenus à suivre les Helvétiens pas à pas dans leurs opérations militaires, dans leur conduite & dans leurs négociations, depuis leur alliance avec les Cimbres, jusqu'à ce que, vaincus par César, ils furent obligés de rentrer dans leur pays dévasté, & de rebâtir leurs habitations détruites. Depuis cette derniere époque,

l'hiſtoire des Helvétiens, fondue dans celle de l'empire Romain, & depuis ſa décadence dans les annales des peuples barbares, qui dans les trois, quatre & cinquieme ſiecles ſortirent du Nord, & envahirent tour-à-tour les diverſes régions de l'Europe méridionale; n'offrant que peu d'événemens remarquables, qui concernent particuliérement les Helvétiens, jusqu'au milieu du treizieme ſiecle, que l'amour de la liberté fit renaître chez ce peuple la valeur indomptable de ſes ancêtres; l'auteur n'a décrit l'hiſtoire militaire de la Suiſſe durant ces douze ſiecles, que ſur le pied d'un abrégé chronologique, en entrant néanmoins dans le détail de certaines révolutions de l'Helvétie.

Le régne de l'empereur Rodolphe d'Habſbourg formant époque dans les annales de notre patrie, nous y reprendrons l'hiſtoire détaillée de nos ancêtres dans toutes leurs expéditions, dans les alliances, dans les meſures qu'ils prirent, afin de ſe ſouſtraire aux projets d'aſſujettiſſement du duc Albert d'Au-

triche, de même qu'au joug tyrannique de ce prince, quand il fut parvenu au trône impérial. L'on trouvera au ſurplus dans ce volume, des notices ſur les rois du troiſieme royaume de Bourgogne, en décrivant les guerres & les dévaſtations excitées en Helvétie par les divers cohéritiers de Rodolphe III, qui ſe diſputaient ſa ſucceſſion; ſur les ducs d'Allémanie, & ſur les maiſons de Zæhringuen & d'Habsbourg, qui répandront beaucoup de jour ſur divers événemens contenus dans ce premier volume, qui ſera terminé en 1315, & à l'époque, où les trois États d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden rendirent leur confédération perpétuelle, après l'avoir conſolidée par la victoire à jamais mémorable de Morgarten.

Le ſecond volume renfermera l'hiſtoire militaire & en partie diplomatique de la Suiſſe, depuis 1315 juſqu'en 1429, que les ſept cantons co-alliés du pays d'Appenzell terminerent définitivement par leur médiation, les démêlés des Appenzellois avec le duc d'Autriche, l'évêque de Conſtance, le

cette pacification générale du corps Helvétique, jusqu'à l'année 1468, célebre dans nos annales par la guerre de Mullhausen, qui entraîna celle de Bourgogne, dont nous tracerons l'origine & les divers événemens dans le plus grand détail, jusqu'aux arrangemens définitifs des cantons au congrès de Fribourg, avec la maison de Savoye & le duc de Lorraine, après la St. Jaques 1476.

Le quatrieme volume, en continuant cette histoire militaire & en partie diplomatique de la Suisse; contiendra la conquête de la Lorraine, entreprise par le duc René, avec le secours des troupes confédérées, durant l'arriere-saison de 1476; il entrera dans tous les détails de cette expédition & de la mort du duc de Bourgogne, qui termina cette guerre; à la suite de laquelle nous rendrons compte des dissensions qu'elle occasionna entre nos ancêtres, de la convention de Stanz qui les termina en 1481; des événemens & des traités qui précéderent la guerre de Suabe, de cette guerre & de celle du Milanais; le tout de maniere à remplir la place

&

& le but d'une hiſtoire militaire, qui finira en 1516 par le traité de paix perpétuelle entre la couronne de France & le corps Helvétique; époque de 40 ans, qui eſt ſans contredit la plus brillante de l'hiſtoire Helvétienne.

L'on trouvera de plus dans ce quatrieme volume, après la guerre de Bourgogne, une diſſertation ſur la tactique perfectionnée de nos ancêtres, de même que ſur leurs armes offenſives & défenſives, & on prouvera qu'ils furent les premiers reſtaurateurs de la tactique Romaine. A la tête des guerres du Milanais, un tableau de la poſition & de la conduite de Maximilien I, de Louis XII, de Ferdinand le catholique & du pape Jules II, des ducs de Savoye & de Milan, de Veniſe, de Gènes, de Florence & des Médicis, depuis 1500 juſqu'en 1515; on décrira les négociations de ces puiſſances avec le corps Helvétique durant cette époque. Epiſode indiſpenſable, pour mettre la conduite des cantons dans leur véritable jour, & développer d'autant mieux les reſſorts de leur

politique, aussi-bien que leur influence si les opérations de leurs armées en Italie, di rant la campagne de 1512 & les trois su vantes.

L'auteur terminera ce quatrieme volume de même que cette histoire militaire de Suisse, par des réflexions sur les troupes d notre nation au service des puissances q en furent les alliées, dans le cours du se zieme & de la moitié du dix-septieme siecle qui, en répandant beaucoup de jour si diverses anecdotes contenues dans cet ou vrage, y donneront de l'autorité.

Pour cet effet & dans ce but, l'auteu croit devoir ajouter les éclaircissemens & le observations suivantes sur ces quatre volu mes. Infatigable dans ses recherches, il e parvenu à s'instruire dans plusieurs chron ques manuscrites, & à se procurer beaucou de copies vidimées de documens & piece intéressantes, dont les originaux se trou vent dans diverses collections *de rebus Helve ticis*; ce qui l'a mis en état d'entrer dans tou les détails des expéditions militaires de no

ancêtres, de leur conduite & de leur maniere de négocier. Il ofe fe flatter, qu'à cet égard peu d'hiftoriens Suiffes offrent des relations auffi précifes que les fiennes; ayant pris de plus la précaution indifpenfable à tout écrivain qui veut obtenir quelque créance, de s'appuyer de témoignages dignes de foi, lorfqu'il cite des faits peu connus ou des traits de valeur qui pourraient paraître exagérés. Ces mêmes fources, jointes à beaucoup d'autres encore, dont l'auteur rendra compte en divers endroits de fon ouvrage, lui ont fourni un grand nombre d'anecdotes caractériftiques des vertus militaires & morales des Helvétiens & des Suiffes, ainfi que du caractere national des uns & des autres; les premiers ayant eu des rapports fi frappans dans leur façon de fe gouverner, de penfer & d'agir avec les Suiffes, qu'au défaut de preuves mieux conftatées, ils forment du moins des préfomptions très-fortes, pour croire ces derniers iffus des anciens Helvétiens.

En s'arrêtant avec complaifance fur les

exploits glorieux & le dévouement héroïque au salut de leur patrie, des Helvétiens & des Suisses, qui immortaliserent leurs noms dans nos annales, & en rendant toute la justice dûe à ces vaillans défenseurs de la liberté Helvétique, l'auteur se flatte de n'être pas taxé pour cela, d'une prévention aveugle en faveur de cette nation; n'ayant jamais perdu de vûe, lorsqu'il entreprit d'en tracer l'histoire, ce précepte admirable du littérateur le plus célébre de notre siecle: « *Que la patrie & » la religion d'un historien, ne doivent ja» mais se découvrir par ses écrits* ». Ayant d'ailleurs traité des anecdotes fâcheuses, (& où est le peuple dont les annales n'en fournissent quelques exemples!) avec tous les ménagemens que la vérité de l'histoire comportait, selon une autre maxime de M. de Voltaire, dont cependant il ne s'est que trop souvent écarté lui-même. « *Que l'histoire ne » doit jamais devenir les archives de la ca» lomnie, & qu'un auteur ne doit avancer » qu'avec les plus grandes précautions, toute*

» *anecdote injurieuſe à un ſouverain, ou à*
» *une nation* ".

Si, d'un côté, l'auteur n'a pas diſſimulé ce qu'il trouvoit de répréhenſible dans la conduite de quelques cantons; s'il n'a pas coloré les fautes que la préſomption & l'indiſcipline firent commettre aux troupes Suiſſes, en combattant à Belinzona, à St. Jaques, à Marignan & à la Bicoque; ſon zéle patriotique ne lui a pas permis en échange, de paſſer ſous ſilence les aſſertions erronnées de M. de Voltaire, lorſqu'il attribue aux officiers les plus illuſtres de quelques états de la Suiſſe, la trahiſon d'un miſérable envers Louis le Maure, duc de Milan, & lorſqu'il inſulte notre nation avec tout auſſi peu de fondement dans ſon poëme ſublime de la Henriade; il y combat cet écrivain admirable avec ſes propres armes.

En ſuivant ces mêmes principes dans l'hiſtoire qu'il trace des guerres & des révolutions du Milanais, de 1500 à 1515, l'auteur démontre la malignité, & même l'abſurdité des imputations de Paul-Jove & de Guichar-

din à l'égard des cantons, par un exposé impartial de leur conduite & de leur position critique; mais en échange, il n'épargne, ni les dietes Helvétiques, ni les chefs de leurs contingens respectifs, lorsque les mesures des premieres, ou les procédés équivoques des derniers méritaient du blâme, surtout pendant la campagne de 1515, où l'on vit pour la premiere fois une armée de 42 mille Suisses, perdre, malgré cette supériorité redoutable, la gloire & les avantages des deux campagnes précédentes, & cela uniquement par l'esprit de discorde qui régnait entre ses chefs, par la basse jalousie de quelques-uns d'entr'eux contre le cardinal Schiner. Exemple trop mémorable pour en omettre la moindre particularité. En retraçant les suites funestes de cette mésintelligence, l'auteur saisit cette occasion pour exhorter ses compatriotes, à envisager dans tous les tems l'esprit d'union, comme le *Palladium* de la liberté Helvétique, & de l'heureuse situation qu'elle a procuré à la Suisse.

L'auteur a terminé cette premiere partie de ſon ouvrage en 1516, le corps Helvétique n'ayant eu dès-lors aucune guerre à ſoutenir en commun contre une puiſſance étrangere. La partie diplomatique de ces quatre premiers volumes ſera compoſée, du réſumé de tous les traités, conventions, tranſactions, pacifications & alliances, érigées & conclues de 1250 à 1516, ſoit entre les divers états de la Suiſſe, ſoit de leur part avec les puiſſances étrangeres.

A l'égard de l'union héréditaire avec la maiſon d'Autriche, des alliances avec les rois de France & d'Eſpagne, la maiſon de Savoye, les Provinces-Unies & Veniſe, elles feront inſérées dans les introductions à ces divers ſervices.

La guerre que Berne eut à ſoutenir en 1589 & 1590, contre Charles Emanuel, duc de Savoye, pour les intérêts de Geneve, ſera décrite dans le cinquieme volume, ainſi que les régnes d'Henri III & d'Henri IV; les négociations de M. de Sancy en Suiſſe, qui occaſionnerent en grande par-

tie cette rupture, se trouvant intimément liées avec l'histoire de ces deux rois.

Le cinquieme volume contiendra l'introduction à l'histoire militaire des Suisses au service de France, entiérement refondu, avec des augmentations très-considérables, dont voici le précis. L'on décrira l'expédition de Charles VIII en Italie, avec une relation de la bataille de Fornoue. Des remarques sur la premiere époque des troupes Suisses au service de France, de 1477 à 1552, termineront ce régne : celui de Louis XII renfermera les détails de sa conquête de Gènes en 1507, & de la guerre qu'il fit en 1509 aux Vénitiens, avec ceux de la bataille d'Agnadel; il sera terminé par une notice des barons de Hohensax. Le reste des campagnes & des faits mémorables de ce monarque, rélatifs à l'histoire de nos ancêtres, ayant été fondue dans celle du volume précédent, de même que les cinq premieres années du régne de François I, l'auteur ne le reprendra dans celui-ci qu'en 1521;

& après avoir tranſcrit l'alliance, conclue à cette derniere époque entre la couronne de France & le corps Helvétique, avec les événemens qui l'ont précédée, il coupera le régne de ce monarque par un épiſode très-intéreſſant, & qui n'aurait pû être inſéré nulle part plus à propos.

Cet épiſode eſt la vie du cardinal Mathieu Schiner, évêque de Sion, dont la derniere année contient auſſi l'hiſtoire de la campagne d'Italie en 1521, de l'armée Françaiſe ſous les ordres du maréchal de Lautrec. En rendant juſtice aux grandes qualités de ce prélat, l'auteur n'a pas diſſimulé ſon ambition démeſurée, ni ſa haine implacable contre tous ceux qui démaſquerent ſes vices, & à quel point il remplit la Suiſſe de troubles.

En reprenant le régne de François I, à la ſuite de cet épiſode, l'auteur tracera les événemens de la campagne de 1522 & des trois ſuivantes, qui renferment ceux des batailles de la Bicoque & de Pavie, & du combat de Biagraſſe. Le reſte de ce

régne sera beaucoup augmenté, de même que celui d'Henri II, à la fin duquel on trouvera des éclaircissemens sur la seconde époque du service des troupes Suisses en France, de 1552 à 1671.

Les guerres civiles, qui depuis la mort prématurée d'Henri II, déchirerent la France pendant trentesix ans, n'ayant que trop influé sur la politique & la conduite de la corporation catholique en Suisse, à l'égard des états évangéliques réformés de ce pays, l'auteur décrira l'histoire de cette époque, pour mettre tout lecteur judicieux à portée d'entrer dans la position critique des cantons & des co-alliés réformés durant ces tems déplorables; & de décider si ces républiques méritaient le blâme que M. de Zurlauben a jeté sur leur conduite, parce qu'elles refuserent des troupes à Catherine de Médicis & aux Guises, qui tyrannisaient la France, sous François II, Charles IX & même sous Henri III. Cette reine sans principes, & ses ministres ou ses favoris n'ayant employé les régimens Suisses, qu'à persécuter la moitié des Français,

qui professaient la religion réformée, & à leur faire la guerre la plus cruelle. Dans ce siecle éclairé & dénué des préjugés du fanatisme, où ces procédés de Catherine de Médicis & des Guises révoltent l'humanité, on aura de la peine à concevoir cette critique continuelle de Zurich & de Berne, de la part d'un auteur aussi respectable qu'éclairé, de même que les éloges qu'il prodigue, par la raison contraire aux cantons catholiques, pour avoir accordé leurs troupes aux premieres réquisitions de la cour de France, & pour avoir servi d'instrumens aveugles à ses fureurs. Afin de remplir d'autant mieux le but de cet exposé impartial, l'auteur rendra compte des négociations des ambassadeurs Français en Suisse, & de celles du parti réformé de France à Zurich & à Berne; de même que des trois levées, faites dans les états réformés de la Suisse en faveur des Français, qui avaient embrassé, comme eux, la réforme, & qui étaient persécutés avec barbarie pour cette religion, & la plupart du tems, contre la foi des traités

par le prince évêque de Bâle pour le ſervice de Louis XV, fut la derniere de ces levées. Le troiſieme chapitre entierement refondu & conſidérablement augmenté, entr'autres d'une notice très-détaillée du célébre maréchal d'Erlach de Caſtelen, traitera des officiers généraux, des inſpecteurs généraux, des chevaliers de l'ordre du St. Eſprit, des grands-croix & des commandeurs des ordres de St. Louis & du mérite militaire. Le quatrieme chapitre renfermera un état de la compagnie des cent Suiſſes de la garde du roi, avec la ſuite de ſes capitaines-colonels & lieutenans Suiſſes. Le chapitre cinquieme, traitant du régiment des gardes Suiſſes, recevra des augmentations auſſi conſidérables qu'intéreſſantes, parmi leſquelles l'on trouvera des recherches ſur les corps d'élite, introduits en 1468 dans l'infanterie Suiſſe, en ſuivant toutes les variations qu'ils ont éprouvés; de même que les compagnies de grenadiers, qui leur ſuccéderent juſqu'en 1764. Le ſixieme & dernier chapitre, auſſi fort augmenté, traitera des

régimens Suiſſes & Griſons, actuellement ſur pied.

Le ſeptieme volume contiendra l'hiſtoire militaire des Suiſſes aux ſervices des maiſons d'Autriche, d'Eſpagne & de Savoye; on y joindra celui de la république de Veniſe, de même que ceux de quelques autres puiſſances de l'Europe, non avoués par les cantons; il ſera reparti en cinq livres, dont le premier, renfermant le ſervice de la maiſon d'Autriche, ſera de beaucoup augmenté, tant à l'égard de l'introduction, qu'à celui des notices de pluſieurs officiers généraux: il en ſera de même du ſecond livre, qui traite du ſervice d'Eſpagne, & du troiſieme, contenant le ſervice de la maiſon de Savoye. Le quatrieme livre, composé du ſervice de Veniſe, recevra auſſi beaucoup d'augmentations. L'auteur ayant reçu pluſieurs notices, concernant les officiers généraux, placés dans le cinquieme & dernier livre de ce volume, deſtiné à traiter des ſervices non avoués, il en fera l'uſage convenable, &

répandra ſur cette partie de ſon ouvrage des augmentations fort intéreſſantes.

Le huitieme & dernier volume renferme l'hiſtoire militaire des Suiſſes, aux ſervices de Hollande, de Naples, de l'ordre de Malthe & des papes; il ſera reparti en quatre livres, & terminé par une récapitulation générale de tous les officiers généraux, régimens, bataillons & compagnies Suiſſes, ſervant actuellement les puiſſances alliées du corps Helvétique. Le ſervice d'Hollande, contenu dans le premier livre, recevra beaucoup d'augmentations, que le plan reſſerré de l'édition précédente n'avait pas permis à l'auteur d'y inſérer. Parvenu à ſe procurer ſur le ſervice de Naples, traité dans le ſecond livre, des mémoires auſſi authentiques que détaillés, rédigés, quant à l'introduction par ordre, & ſous les yeux du défunt lieutenant général, Léonard Louis, baron de Tſchudi, l'auteur rendra ce livre, preſque entierement ajouté à l'édition précédente, un objet très-curieux & inſtructif pour les militaires de notre nation;

nation ; lesquels y trouveront entr'autres, l'hiſtoire de la campagne de 1744, par l'armée combinée d'Eſpagne & de Naples, contre l'armée Autrichienne ſous les ordres du prince de Lobkoviz, avec toutes les particularités de la fameuſe ſurpriſe de Vélétri. Le troiſieme livre renfermant le ſervice de l'ordre de St. Jean de Jéruſalem, vulgairement appellé de Malthe, ſera augmenté de mémoires & de pieces juſtificatives, concernant le procès intenté par la langue allemande en 1754, aux chevaliers Suiſſes, qui vient à la vérité d'être terminé pour un tems par la mort du bailli de Forel, ſurvenue en 1787, mais qui recommencera, ſelon toute apparence, lorſqu'un chevalier Suiſſe ſe trouvera dans le cas de prétendre aux premieres dignités de cette langue, par droit d'ancienneté. Le quatrieme & dernier livre de ce volume, traitera du ſervice des papes.

On trouvera à la fin de chaque livre des ſept & huitieme volumes, une notice des ouvrages, mémoires & pieces juſtificatives, ſur leſquelles l'auteur a rédigé les ſervices qui y ſont contenus.

L'auteur, ſenſible & reconnoiſſant au-delà de toute expreſſion, des bontés que divers officiers généraux & des militaires très-diſtingués de notre nation, ont daigné lui témoigner, en lui communiquant des mémoires, des notes & d'autres ſecours pour ſon ouvrage, les prie d'agréer ce foible tribut de ſa gratitude; oſant au ſurplus ſe flatter, que ces illuſtres concitoyens & compatriotes ſeront ſatisfaits des augmentations, dont il vient d'enrichir ſes trois derniers volumes, aidé de leurs dons précieux. Mais décidément réſolu à ne plus travailler à l'hiſtoire militaire des Suiſſes, proteſtant même d'avance, contre tout ſupplément ou édition ſubſéquente à celle-ci, que des contrefacteurs pourroient publier d'une maniere ſubreptrice ſous ſon nom & à ſon préjudice; l'auteur les prie très-inſtamment, de ne pas prendre la peine de lui adreſſer dorénavant aucune eſpece de nouveaux mémoires; ſa réſolution irrévocable à cet égard, le mettant dans le cas de ne pouvoir faire aucun uſage quelconque de leurs attentions & de leurs bontés pour lui.

ERRATA DU TOME I.

Le Relieur placera cet Errata à la place de l'autre Errata du Tome I.

Pag. lig.
4. 14. longtems même, *effacez*, même
17. 26. vife *lifez* vifa
18. 3. entiere ignoranee *lif.* craffe ignorance
24. 13. Du Bellai, Langey *lif.* du Bellai-Langey
25. 18. pas auffi *lif.* pas d'auffi
26. 1. pour cette *lif.* par cette
28. 21. fur eux mêmes *lif.* fur eux, même
31. 20. permanentes *lif.* à vie
44. 14. forment la *lif.* forment de nos jours la
46. 22. Gaule Cifalpine *lif.* Gaule Tranfalpine
48. 3. ils y ajoutaient *lif.* & y ajouterent
49. 11. propres freres *lif.* propres forces.
50. 6 & 13. Gaules Cifalpines *lif.* Gaules Tranfalpines
56. 13. après la défaite de Cépion & de Mallius. *lif.* après la défaite de Papirius.
59. 15. avec les acclamations *lif.* aux acclamations unanimes
61. 26. Gaules Tranfalpines *lif.* Gaules Narbonnaifes
62. 2. & de mettre ces peuples. *lif.* & d'en mettre les peuples.
63. 6. Gaules Tranfalpines *lif.* Gaules Narbonnaifes
10. un partie du fruit *effacez* du fruit
78. 6. la Vare *lif.* le Vare

Pag.	lig.	
80.	12.	Volesto *lis.* Volsces
	21.	Helvétiques *lis.* Helvétiens
85.	25.	la Provence de *lis.* la Provence & de
86.	10.	*Aquiesca* lis. *Aquæ sextiæ*
99.	2.	assez pour *lis.* assez haut pour
108.	21.	dans le Pô *lis.* & du Pô
111.	7.	*Gaco* qui furent *Pagus* lis. *Gäw* qui furent le *Pagus*
114.	16.	de leur vie *lis.* à leur vie
120.	21.	réduits d'en *lis.* réduits à en
121.	1.	après avoir *lis.* après en avoir
123.	7.	dans un pays *lis.* dans ce pays
131.	22.	Ces quatre firent *lis.* Ces quatre villes firent
132.	26.	*Noidenulex* lis. *Noidenolex*
145.	19.	ou Cisalpines *lis.* ou Transalpines
152.	2.	la déclaration *lis.* sa déclaration
175.	2.	sixieme section *lis.* septieme section
	3.	des Romains *lis.* des Rauraciens
180.	11.	de la comté *lis.* du comté
184.	4.	preuves incontestables sous le régne *lis.* preuves incontestables. Sous le régne
193.	17.	ou périrent *lis.* ou périt
196.	21.	qui élurent *lis.* ils élurent
199.	23.	Protuse *lis.* Protaze
204.	5.	vendre *lis.* rendre
206.	18.	prescrit *lis.* rescrit
207.	26.	*686 lis. 866*
210.	20.	Bourkhards *lis.* Bourkhard

Idem, page 211, ligne 2; page 212, ligne 6; page 214, ligne 11; & page 215, ligne 24.

Pag.	lig.	
218.	21.	& par ses freres, comtes d'Altebourg *lis.* & par ses freres Radbott & Lancelin, comtes d'Altebourg
220.	9.	mere Gisdlle *lis.* niece Giselle.
233.	2,	auteurs du duc *lis.* auteurs, du duc
244.	4.	par les papes *lis.* entre les papes
246.	2.	fiancé *lis.* fiancée
250.	5.	en 1057 *lis.* en 1075
256.	10.	au concile *lis.* ce concile
287.	2.	elle *lis.* elles
290.	9.	après lui un an *lis.* un an après lui
291.	4.	devint un voisin redoutable *lis.* devint pour le St. Siége un voisin très-redoutable
305.	15.	fréquens *lis.* fréquentes
306.	18.	Schoeflin *lis.* Schoepflin
307.	19, 21, &c.	Rudbott *lis.* Radbott
317.	11.	pupiles *lis.* cliens
319.	13.	à l'évêque *lis.* à l évêché
327.	26.	300 marcs *lis.* 3000 marcs
337.	16.	& d'Hongrie *lis.* & de Pologne
350.	12.	de vue *ajoutez* celui de détrôner
353.	12.	de Homberg *lis.* de Hombourg
356.	11.	*Idem. Ib.*
362.	2.	venait *lis.* venaient
387.	13.	& enfin *lis.* & afin
399.	10.	sur le mur *lis.* sur le marché
400.	11.	des doutes *lis.* des doutes sur ce sujet
404.	7.	de Soleure *lis.* de Schweiz
407.	23.	Rudinz *lis.* de Rudenz
409.	3.	de Rumstein *lis.* de Ramstein

Pag. lig.

409. 12. de faire reconstruire cette derniere *lis.* de faire reconstruire Wyl

419. 5. dans le château Schuabelbourg. *lis.* dans le château de Schnabelbourg.

433. 18. Couvent Herren *lis.* Convent Herren

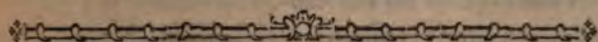
438. 20. *Idem. Ib.*

442. 21. ils respecterent *lis.* respecta



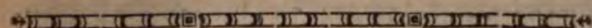


HISTOIRE MILITAIRE DE LA SUISSE.



CHAPITRE I.

Hiſtoire militaire des Helvétiens & de la Suiſſe, depuis les premieres découvertes ſur ce pays, jusqu'en 1316.



SECTION I.

HELVÉTIENS.

L'INTÉRÊT que nous prenons avec nos compatriotes, à l'origine, aux mœurs & aux premiers exploits d'une nation qui s'était acquiſe, long-tems avant Céſar, un nom célébre, & dont nous prétendons être iſſus, devant former naturellement le premier objet de nos recherches hiſtoriques, nous avions conſulté Tſchudi, Stumph,

Section I.

Guillimann, Plantin, Lauffer & de Bochat à ce ſujet ; mais rebutés par l'obſcurité & les variations de ces auteurs célébres, très-difficiles à rectifier, nous avions pris le parti d'imiter feu M. le baillif Tſcharner d'Aubonne, & de ne tracer d'après lui & ſur les commentaires de Céſar, qu'une eſquiſſe du tableau de nos ancêtres, en le commençant à l'époque de leur émigration nationale dans les Gaules, repouſſée par ce conquérant magnanime. Tel était notre plan, dont nous avions même déja redigé une grande partie, lorſque les profondes & ſavantes recherches de M. le profeſſeur Walther ſur les conſtitutions & mœurs des Helvétiens, avant d'être ſoumis à la domination Romaine, publiées en 1781, éclaircies & augmentées en 1784, par un nouvel eſſai très-intéreſſant ſur l'hiſtoire Helvétienne, nous encouragerent à pénétrer dans ce labirinthe, en ſuivant dans nos recherches, les indications de cet auteur. Et ſi nous avons eu le bonheur de parvenir à donner des annales ſatisfaiſantes ſur ces tems héroïques, en obſervant les précautions, dont nous rendrons compte en tems & lieu ; c'eſt M. Walther qui nous a mis ſur les voyes, & qui nous a rendu le même ſervice, à l'égard du moyen âge, par ſon introduction hiſtorique aux loix & coû-

Helvétiens.

tumes Bernoiſes, publiée en 1780, où débutant ſur ces matieres, cet auteur manifeſta dès lors ſon érudition immenſe. C'eſt une juſtice qui lui eſt dúe, & que nous lui rendons avec plaiſir.

Il y a beaucoup de probabilités, que le pays contenant les divers états du corps Helvétique, fut primitivement habité par des peuplades Teutonnes & Gauloiſes, qui y pénétrerent par le nord, & par le paſſage de l'Ecluſe; la nature ayant mis ces contrées à l'abri de toute invaſion étrangere, du côté du midi, de l'occident & d'une grande partie de l'orient, en leur formant une barriere inexpugnable, par les diverſes chaines de montagnes qui les entourent de ces trois côtés. Ils vivaient encore de la chaſſe & de la pèche, & abandonnaient à leurs femmes le ſoin de cultiver la terre, lorſqu'au retour de leurs premieres expéditions dans les Gaules Ciſalpines, ils conçurent quelques notions imparfaites d'agriculture : ces peuples s'établirent d'abord en familles iſolées, aux bords des lacs & des rivieres, & à l'entrée des forêts, dont ce pays était preſqu'entiérement couvert. La néceſſité de ſe garantir des rigueurs de ce climat, dont le froid devait être exceſſif dans ces vallons agreſtes, entourés des plus hautes montagnes, ſans ceſſe couvertes de neiges & de glaces, du moins

Section I.

en grande partie, engagea ces colons à perfectionner & consolider peu-à-peu la construction de leurs cabanes; obligés au surplus, de se précautionner contre les irruptions continuelles des Teutons, poussés & chassés à leur tour vers les frontieres de l'Helvétie, par d'autres peuplades du Nord; la sûreté commune des premiers Helvétiens, les réunit au bout de quelque tems en villages & bourgades, dont les plus considérables furent, par cette raison, établies sur les rives méridionales du Rhin, & dans les districts adjacens de ce fleuve & de la lisiere du mont Jura. Leurs descendans se virent même contraints, long-tems même avant César, à fortifier ces bourgades, pour leur défense, malgré leur aversion à s'établir dans des villes ceintes de murs, qu'ils envisageaient comme le tombeau de la liberté. De sorte que les forêts de ce pays, connu au tems de Polybe sous le nom de *Gallia Alpina*, abattues peu-à-peu, furent transformées à la suite des tems, en champs, prairies & vignobles, dont la culture prit faveur chez les Helvétiens, après leur cinquieme & derniere expédition en Italie avec les Cimbres, & fut beaucoup perfectionnée sous l'empire d'Auguste & de ses premiers successeurs. Les deux sexes Helvétiens

Helvétiens.

étaient vêtus de peaux ; les hommes de celles des bêtes féroces, qu'ils avaient tué de leur propre main, parure dont ils faisaient beaucoup de cas ; & les femmes de celles des chévres & des moutons ; elles accompagnaient leurs maris à la chasse & à la guerre, lorsque les travaux d'agriculture, le soin de leurs enfans & celui de leurs troupeaux, ne les retenaient pas à la maison ; & parvenues, dans ces expéditions, à tuer un ours, un loup ou loup-cervier, animaux carnaciers dont ces contrées étaient remplies, il leur était permis alors de se couvrir, de se parer de ces trophées de leur valeur & de leur adresse. Il en était de même de la dépouille d'un ennemi vaincu par une femme, qui recevait un nouveau lustre par cette parure. Leurs enfans couvraient à peine leur nudité ; ils couchaient pèle-mèle avec les bestiaux & sur leur litiere, dans cette partie de l'habitation qui servait d'étable, & cela jusqu'à l'âge de puberté. Les uns & les autres vivaient de laitage, de la chair de leurs troupeaux & de leur gibier, un peu grillée sur des charbons & dépécée avec les mains. Dans l'intervalle de la derniere expédition de ce peuple avec les Cimbres, à son émigration générale dans les Gaules, la noblesse Helvétienne & les citoyens

Section I.

les plus opulens de cette nation, ayant acquis de nombreux troupeaux, il s'établit parmi eux une coûtume qui subsista durant quelques siecles; ce fut d'envoyer à leurs fiancées en présens de noces, un couple de bœufs habitués au joug, un cheval enharnaché, un arc, un carquois & des flèches; armes adaptées parmi ce peuple, aux femmes, qui cherchaient à se distinguer par un attachement inviolable envers leurs maris, & une valeur poussée jusqu'à l'héroïsme; nous en citerons divers exemples; au surplus, maîtresses absolues de leurs enfans, des esclaves & des troupeaux, dont leurs maris leur abandonnaient la direction. Vaines de cette confiance de leurs époux, de même que de leur fécondité, les femmes observaient si religieusement la fidélité conjugale, que l'adultere envisagé comme un des crimes les plus atroces, était puni sans remission; on liait les deux coupables ensemble, & on les noyait ainsi.

Les hommes pourvoyaient aux besoins de leurs familles, par la chasse & la pèche, se chargeaient d'abattre & de préparer leur provision de bois, aidés dans ces travaux (exécutés en hiver) par leurs femmes & leurs enfans d'un certain âge; il en était de même de la construction de leurs cabanes, lorsque ce peuple n'était encore réuni qu'en

hameaux & villages. Les plus opulens d'entre les Helvétiens avaient des esclaves, c'étaient des prisonniers de guerre, qui pour lors étaient chargés des travaux d'agriculture, de ceux de construction ; ils remuaient la terre, coupaient & fendaient le bois de chauffage. Les momens de loisir des Helvétiens étaient consacrés aux exercices & évolutions militaires, qu'ils exécutaient sous leurs chefs : chaque bourgade ou district d'environ 1000 ames avait son chef, subordonné à celui de chaque tribu, au rapport de Polybe & de César. Les enfans même, chargés dès l'âge de dix ans, de la conduite des troupeaux, s'exerçaient alors à tirer de l'arc, à la course, à la lutte, à la fronde, & à gravir sur des rochers inaccessibles. Ces exercices, à peine interrompus par les frimats les plus rigoureux de l'hiver, joints à un genre de vie aussi actif que dur, fortifierent tellement la constitution des deux sexes, en leur acquérant une taille colossale & des forces de corps proportionnées, qu'ils exciterent l'admiration des premiers Romains, qui pénétrerent dans ce pays.

Ces avantages corporels, réunis chez cette nation belliqueuse à une valeur poussée jusqu'à l'héroïsme, mais qui, en échange, dégénérait souvent en férocité, avaient rendus les Helvétiens

la terreur des peuples voisins, qui, par cette raison, chercherent à les associer à leurs irruptions en Italie. Rien, en effet, n'aurait pû résister à l'attaque impétueuse des Helvétiens, & à la force de leurs coups, si l'usage des armes défensives & l'art de durcir le fer au feu, leur avait d'abord été connu; au lieu que les hommes combattant à corps découvert & à moitié nuds, les Romains parvinrent dans les premieres expéditions Helvétiennes, à percer de leurs javelots une partie de leurs premiers rangs, avant que de combattre corps à corps avec eux. Les armes offensives des Helvétiens étaient, un grand espadon, qu'ils empoignaient avec les deux mains, & dont la lame avait quatre à cinq pieds de longueur, sur deux pouces de largeur; & une forte massue de bois dur, de pommier sauvage, par exemple, ou de cormier, de même longueur que l'espadon, & garnie vers la tête de gros clous. Dans la mêlée, le Romain opposait son bouclier au premier coup d'espadon, qui, d'une mauvaise trempe, s'émoussait & se courbait en portant sur une arme d'acier; alors l'Helvétien presque désarmé, était à la merci de son ennemi, qui lui enfonçait dans le corps son épée à deux tranchans, courte, mais bien affilée, à moins qu'il ne fût prévenu par un second coup

Helvétiens.

mieux ajusté. Les Romains eurent plus de peine à se garantir des coups de massue, qui portés avec autant de vigueur que de justesse, les étendaient la plûpart du tems morts, malgré l'arme défensive la plus forte. Aussi les Helvétiens quitterent, au retour de leur premiere expédition contre les Romains, l'usage de ces espadons, pour celui des massues qu'ils rendirent plus meurtrieres, en les armant de grosses pointes de fer, tranchantes & aiguës. Les femmes étaient couvertes d'un grand bouclier d'écorce d'arbres, artistement réunies avec de l'ozier; mais par conséquent trop faibles pour les garantir d'un coup de javelot: après la seconde guerre des Cimbres, elles furent pourvues de boucliers à la Romaine; elles étaient armées, de même que les jeunes gens, trop faibles pour manier la massue avec succès, d'arcs & de flèches, dont les uns & les autres se servaient avec beaucoup de dextérité. Tous combattaient en familles, dont chaque individu ayant la vie d'un frere, d'une sœur, d'un époux, d'une mere ou d'un pere à sauver; & ce dernier chargé de défendre sa femme & ses enfans, il ne pouvait résulter de cet ordre de bataille, dont le premier rang néanmoins était excepté, qu'une bravoure héroïque.

Section I. Helvétiens.

Ce tableau des armes & de la maniere de combattre des Helvétiens, que cette nation avait de commun avec diverſes tribus Gauloiſes & Teutonnes, eſt tirée de Polybe. L'on verra dans les ſections ſuivantes, que les uns & les autres profiterent de leurs victoires ſur les Romains, en perfectionnant la ſtructure de leurs armes, & en acquérant même des connaiſſances de tactique.

Tout concourrait chez les Helvétiens, à leur faire enviſager la valeur, comme la premiere & la principale des vertus : ils avaient, une nobleſſe militaire, qui en était la récompenſe; des prêtres, nommés druides, qui promettaient le paradis aux braves guerriers & aux femmes courageuſes; & des poëtes ou bardes qui, dans leurs poëmes & leurs chanſons, tranſmettaient à la poſtérité, les exploits les plus glorieux de leurs concitoyens. Mais, il eſt indiſpenſable, pour l'éclairciſſement de cette hiſtoire Helvétienne, de nous arrêter ſur ces trois claſſes de citoyens.



SECTION II.
NOBLESSE MILITAIRE.

LA nobleſſe était purement militaire, vû que l'on n'y parvenait qu'après s'être diſtingué ſingulierement & ſucceſſivement dans diverſes expéditions; c'était à la ſuite d'un examen très-rigoureux de la conduite du récipiendaire, que l'aſſemblée de ſa tribu reſpective & quelquefois de celle de toute la nation, lui accordait cette diſtinction, qui n'était héréditaire qu'autant que les enfans ſuivaient les traces de leur pere; de ſorte qu'en dégénérant de ſes vertus, par exemple de ſa valeur, de ſa fidélité à obſerver les devoirs des aſſociations militaires, en violant les droits ſacrés de l'hoſpitalité & ceux de l'union conjugale, un tel fils aurait été dégradé par-là ſans remiſſion de cette prérogative. Une dégradation de cette nature, faite en public par l'aſſemblée de ſa tribu reſpective, & avec beaucoup d'apparat, couvrait tellement d'infamie le malheureux qui ſe l'était attirée, qu'il n'aurait pas trouvé à s'allier ni lui, ni ſes enfans, malgré toute ſon opulence, dans la famille la plus pauvre de ſes concitoyens. Et ſa réhabilitation ne pouvait s'obtenir qu'au bout de bien des années, à la ſuite de pluſieurs pro-

Section II.

diges de valeur & d'une pratique conſtante des vertus, dont l'abandon lui avait attiré ce châtiment.

Les nobles d'un âge mûr, formaient en tems de paix une eſpece de ſénat provincial, dans les divers *Pagi*, en langue teutonne *Gäw*, ou contrées habitées par chaque tribu Helvétienne. Il parait même, que chaque diſtrict d'environ 1000 ames, avait ſon chef civil, membre de ce ſénat, de même qu'un chef militaire, & tout comme ce dernier était ſubordonné au chef de ſa tribu; de même ce ſénat l'était de ſon côté à l'aſſemblée générale des citoyens de cette tribu, à laquelle ce tribunal rendait annuellement compte de ſa geſtion, de la maniere pratiquée encore de nos jours dans les cantons démocratiques, avec la conſtitution deſquels ce gouvernement civil & militaire des Helvétiens avait beaucoup de rapport: le ſénat de chaque tribu, ſans réſidence fixe & ne ſiégeant qu'en cas de beſoin, avait de l'analogie avec les *Land-Räth* de ces cantons; tout comme le préſident de ce ſénat ou chef civil de ſa tribu, en avait beaucoup avec un *Land-Ammann*; & les chefs militaires de ces tribus rempliſſaient les fonctions des *Lands-Hauptmänner*, ou capitaines des milices, dans ces états démocratiques.

Noblesse militaire.

Ces chefs civils & militaires de chaque tribu Helvétienne, étaient d'abord assermentés par le chef des druides de leur tribu respective, sur leurs enseignes de ralliement, déposées en tems de paix dans les temples, & révérées par les Helvétiens, autant que les simulacres de leurs dieux; ils étaient choisis, de même que ceux des bourgades ou districts de mille ames, parmi la noblesse; combattaient au tems de César, le casque en tête & couverts d'une cotte d'armes, qui, avec la hache d'armes, leur servait de marque distinctive, & la ceinture garnie d'une épée courte, large, à deux tranchans & bien affilée, pour s'en servir en cas de besoin; parés, au surplus, de chaines d'or passées autour du col & pendantes sur la poitrine, & d'anneaux ou bracelets du même métal aux bras. Le reste des nobles combattaient au premier rang, revêtus d'un casque, armés de massues & de grands coûtelas, dont les poignées étaient garnies en argent; jouissant d'ailleurs de la même prérogative de porter des chaines & anneaux d'or, lorsqu'ils étaient assez enrichis de dépouilles ennemies, pour satisfaire à ce luxe.

Nous remarquerons à ce sujet, qu'il est avéré que des rivieres de ce pays chariaient

beaucoup d'or, dont il parait que l'on connaissait dès ce tems le prix; les femmes & filles, & à leur défaut, les esclaves étant chargés de le recueillir. Il est probable que la mode de ces chaines & anneaux, qui au rapport de Polybe, des fragmens de Possidonius, de César & de Tite Live, formaient la parure favorite & distinctive de la noblesse Helvétienne, ne fut introduite dans ce pays, qu'à la suite de leurs premieres expéditions victorieuses contre les Romains, qui leur fournirent, selon toute apparence, des orfevres, parmi tant de milliers d'esclaves. Quoiqu'il en soit, les nobles évitaient toute autre espece de luxe; leur genre de vie, leurs travaux domestiques, leur éducation & la tenue de leurs enfans, étaient semblables en tout à ceux de leurs concitoyens les plus pauvres, qu'ils faisaient en échange participer à leur opulence, & cette opulence consistait en esclaves, en troupeaux nombreux, & dans une habitation plus grande, plus commode & construite avec plus de solidité.



SECTION III.

DRUIDES.

La feconde claffe des citoyens de l'Helvétie était formée par les prêtres, ou *druides*; ceux de chaque tribu avaient un fupérieur, efpece de provincial, fubordonné au grand-prêtre de la nation, qui préfidait en chef à fes affemblées générales, conjointément avec le commandant général des Helvétiens, lorfqu'il y en avait un; & fous lui, ou à fon défaut, le plus ancien des chefs militaires ou civils d'une des tribus, rempliffait cette fonction. Ces deux chefs des trois tribus, joints aux trois fupérieurs des druides, compofaient dans ces affemblées générales un comité intermédiaire de neuf membres; après lequel fuivaient en rang, les fénats réunis, les chefs militaires & civils de chaque bourgade, les repréfentans de la nobleffe, des druides, des bardes & des citoyens, fixés, felon Polybe, au nombre de deux par diftricts de mille ames, pour chacun de ces quatre ordres de la nation; dont le parlement ou l'affemblée générale, ainfi compofée, ne fe convoquait jamais, que pour fe concerter fur quelque entreprife importante, en choififfant d'ordinaire, pour cet effet, la nouvelle ou pleine lune; ces peuples étant convaincus,

que le croissant de cet astre influait beaucoup sur la prospérité de leurs armes. Le grand prêtre ouvrait la séance par un discours, proposait les objets mis en délibération, & commençait par son avis, tendant toujours à consulter les dieux par un sacrifice solemnel; ce qui s'exécutait, après avoir discuté la matiere. Pour lors, le grand prêtre examinait les entrailles des victimes, & il en immolait souvent d'humaines; les criminels condamnés à mort, & à leur défaut les prisonniers de guerre, étant destinés à ces sacrifices abominables, pratiqués chez toutes les peuplades Gauloises, Teutonnes & Cimbriques, & même quelquefois chez les Romains; après quoi il annonçait la volonté des dieux, toujours reçue par la multitude avec une soumission aveugle. Il en était de même aux assemblées annuelles de chaque tribu, où le provincial des druides présidait, & y jouissait de la même vénération. Parvenus de cette maniere à se rendre les interprêtes de la divinité, ces prêtres acquirent par ce moyen une autorité absolue sur le reste de la nation.

Les druides pouvaient à leur choix, se marier ou garder le célibat; les premiers occupaient avec leurs familles des habitations isolées, & les célibataires vivaient en commun dans des especes de conventicules,

conventicules, au nombre de douze à vingt. Les uns & les autres avaient établi leurs domiciles dans des forêts de chênes, pour lesquelles toutes les peuplades Celtes & Teutonnes avaient une vénération singuliere. Par cette raison, tous leurs temples étaient construits dans ces forêts, & les Romains ne commencerent à en édifier dans les villes que sur la fin du regne d'Auguste.

On n'a que des notions obscures sur la mythologie des Helvétiens, qui adoraient, selon Strabon, Polybe, César & Tacite, les mêmes dieux que les Teutons & leurs descendans, les Germains. *Thot* ou *Thor* était leur Jupiter & leur Mars; & *Freya*, aussi connue sous le nom d'*Eppona*, était leur Vénus. On immolait à *Thor* de jeunes taureaux, qui n'avaient pas encore été pliés au joug; & des génisses à *Eppona*, du moins dans les sacrifices ordinaires. Les druides choisissaient des antres profonds & obscurs, pour y rendre leurs oracles, & usaient dans ces cérémonies de toutes les simagrées de la prêtresse de Delphes; ils n'omettaient rien, en un mot, de tout ce qui pouvait inspirer une sainte horreur à ceux qui les consultaient. Tant il est vrai que l'esprit des prêtres du paganisme, du mahométisme & de l'église romaine dans les siecles de l'ignorance, vise chez

toutes les nations & dans tous les tems au même but, celui de dominer ſur le vulgaire, & de le maintenir, pour cet effet, dans la plus entiere ignorance; les uns & les autres employerent les mêmes moyens pour y parvenir. Dans le paganiſme, c'était les oracles; chez les Mahométans, c'eſt le pélérinage de la Mecque; chez les Indiens, d'autres ſuperſtitions; & dans l'égliſe romaine, cette quantité d'autres expédiens aſſez connus, pour entretenir la crédulité du vulgaire ignorant, & s'emparer de ſon argent.

Ce qui attirait encore aux druides, chez les Helvétiens, Gaulois & Teutons, une conſidération infinie de la part de ces peuples, & conſervait ceux-ci dans leur dépendance; c'eſt qu'en premier lieu, ces prêtres, choiſis dans les familles nobles, les plus opulentes & les plus nombreuſes, lorſqu'eux-mêmes n'avaient pas aſſez d'enfans mâles pour ſuffire au ſacerdoce, ne s'alliaient qu'entr'eux, ou en cas de beſoin avec ces mêmes maiſons nobles, qui ſe trouvaient très-honorées de ces alliances. En ſecond lieu, les druides exerçaient la médecine excluſivement, & mêlaient dans la diſtribution de leurs remedes beaucoup d'aſtrologie judiciaire, de taliſmans & d'autres pratiques ſuperſtitieuſes. Et afin de ſe conſerver

Druides.

& perpétuer cette ſupériorité de génie ſur le vulgaire, les druides établirent des ſéminaires dans les diverſes contrées de l'Helvétie & des Gaules, où leurs novices étaient initiés dans les myſteres du ſacerdoce, & inſtruits du peu de connaiſſances des ſimples & de la médecine que leurs ſupérieurs poſſédaient. Ces ſéminaires, établis à ce qu'il paraît, après la guerre des Cimbres, & dont tout le reſte de la nation était exclu, formaient les dépôts des connaiſſances humaines de ces régions, à la vérité très-bornées, mais qui en moins d'une vingtaine d'années furent de beaucoup augmentées; les druides ayant pris le parti d'envoyer les plus intelligens d'entr'eux, s'inſtruire dans les écoles des Gaules Narbonnaiſes & Ciſalpines, qui déja ſoumiſes à la domination Romaine, étaient infiniment plus éclairées. De ſorte que revenus de ces contrées, poſſédant l'art de graver les caracteres avec des poinçons de fer, ſur des écorces d'arbres & ſur des tables de cire, avec celui de les écrire ſur du velin, les druides fournirent à leurs confreres les moyens de fixer & de perfectionner leur langue, & de tranſmettre à leurs deſcendans le fruit & le réſumé de leurs études, auxquelles un grand nombre de ces prêtres ſe vouaient avec autant d'application que de ſuccès,

Section III. Druides.

ſelon les auteurs que nous avons conſultés, en rédigeant ces recherches.

Les druides croyaient à la métempſycoſe de l'ame & à ſon immortalité; leur paradis, ayant beaucoup de rapports avec celui de Mahomet, était annoncé de leur part, aux citoyens pieux & ſoumis à la volonté des dieux, aux défenſeurs de la patrie, & aux ames courageuſes, indiſtinctement des deux ſexes; aux obſervateurs fideles de la foi conjugale, & à ceux des droits ſacrés de l'hoſpitalité & de leurs aſſociations militaires. En échange, ces prêtres menaçaient des châtimens de l'autre monde, dont ils ſe formaient à-peu-près les mêmes idées que les Grecs & les Romains, les impies ou ſacriléges, mettant à la tête de ces derniers, ceux d'entre leurs concitoyens aſſez clair-voyans pour démêler leurs fourberies; les lâches, les oppreſſeurs de la liberté publique, & ceux qui violaient les droits ſacrés de la foi conjugale, de l'hoſpitalité & des aſſociations militaires.



SECTION IV.

BARDES.

Les bardes, qui étaient en même tems les poëtes, les hiſtoriens, & en quelque ſorte, les législateurs de la nation, en formaient la troiſieme claſſe, & jouiſſaient, de même que les deux précédentes, d'une conſidération extrême. Les bardes, la plûpart nobles d'extraction, conſacraient leur tems & leurs études, à célébrer dans leurs chants, les exploits guerriers de leurs concitoyens, auxquels ils avaient d'ordinaire participés eux-mêmes. Néanmoins cet état n'était point une des prérogatives de la nobleſſe; le génie & l'application formaient auſſi quelquefois des bardes parmi le commun des citoyens. Il eſt vrai cependant, que les bardes les plus célebres, choiſirent de préférence leurs éleves parmi la jeune nobleſſe la plus intelligente, & que les druides ſe ſervirent quelquefois de cette vocation, pour affermir de plus en plus leur aſcendant ſur le peuple.

Lorſqu'une aſſemblée générale d'une tribu, ou celle de la nation, promulguait une loi fondamentale, elle était remiſe aux bardes, qui la rédigeaient en quatrains ou en ſtrophes, de la maniere la plus expreſſive & la plus analogue à l'eſprit de cette

Section IV.

loi ; laquelle ainſi rédigée, & approuvée par le ſénat & les druides, était gravée ſur des tables, & dépoſée dans les temples déſignés pour les dépôts de cette eſpece. Les bardes rédigeaient auſſi de la même maniere, divers préceptes de morale, adaptés aux vertus que nous venons de citer ; les exploits glorieux de leurs concitoyens, l'hiſtoire militaire de la nation, & ſur-tout celle de ſes combats. Ces odes & chanſons, que l'on avait ſoin de faire apprendre par cœur à la jeune nobleſſe, étaient chantées dans les fêtes de leur culte religieux, & précédées du récit, ou pour mieux dire, de la déclamation d'un de ces poëmes héroïques : le barde chargé de ce rôle, ſavait y mettre tant d'expreſſion, que l'aſſemblée, déja livrée à une ardeur martiale par une pompe militaire qui formait l'ouverture de ces fêtes, achevait d'être tranſportée d'un enthouſiaſme qui influait d'ordinaire ſur le ſort du premier combat ; d'autant plus, que les Helvétiens avaient l'attention d'indiquer ces fêtes la veille de leurs expéditions.

Les bardes ſe faiſaient gloire d'aſſiſter aux combats & d'y payer de leurs perſonnes, auſſi longtems qu'ils étaient dans la vigueur de l'âge, partageant avec la nobleſſe la prérogative d'être placés

Bardes.

au premier rang; ils étaient chargés d'office, d'entonner les chanſons de guerre les plus analogues au combat du jour, leſquelles chantées en chorus par les nobles, animaient les troupes à un tel point, qu'il était rare que l'ennemi pût ſoutenir l'impétuoſité de leur attaque. Ces chanſons de guerre achevées, on ſonnait la charge avec de grands cornets d'airain, auxquels nous reviendrons plus d'une fois dans le cours de cet ouvrage: les uns & les autres, tenant lieu aux Helvétiens de tambours, de fifres, de trompettes & autre muſique guerriere, introduites par les mêmes raiſons, depuis quelques ſiecles, dans les troupes des diverſes puiſſances de l'Europe, étaient, au rapport de Stumph & de Tſchudi, fort en vogue parmi nos ancêtres, dont les divers corps d'armée, après avoir imploré la protection divine, marchaient aux ennemis, en chantant leurs victoires précédentes. C'eſt ainſi que les troupes confédérées, allant attaquer le duc Léopold d'Autriche auprès de Sempach, chanterent la victoire remportée par leurs aïeux à Morgarten. Les troupes Suiſſes, accordées en 1476 par le corps Helvétique au duc Réné de Lorraine, chantaient leurs victoires de Grandſon & de Morat, en marchant aux Bourguignons. Durant les

SECTION V.

ASSOCIATIONS MILITAIRES.

LES Helvétiens étaient dans l'habitude, de même que les nations Gauloiſes & Teutonnes, de former des aſſociations militaires, avec un ou pluſieurs compagnons d'armes; & cela dès les tems où Polybe pénétra dans les Gaules. Dans ces engagemens pris à la face des autels, & à la ſuite d'un ſacrifice au dieu *Thor*, les parties contractantes s'obligeaient par un ſerment ſolemnel, prêté entre les mains des druides, à vivre & mourir enſemble, & l'un pour l'autre; à ne s'abandonner dans aucun combat ou autre péril, & quelquefois même, à ne pas ſe ſurvivre, lorſque malgré tous les efforts de valeur, ils n'avaient pu ſauver les jours d'un de leurs compagnons d'armes. Il eſt du reſte très-probable, que la plupart de ces engagemens étaient limités pour un tems, & qu'un homme marié n'en contractait que rarement, à la réſerve des chefs, & pas auſſi étendus que ceux des célibataires; celui, par exemple, de vivre en communauté avec ſes compagnons d'armes, étant incompatible avec l'état d'un pere de famille.

Ces aſſociations fort uſitées parmi la nobleſſe célibataire, qui en recevait un nouvel éclat, & qui

Section V.

pour cette raiſon cherchait à les multiplier, parurent d'abord établies, afin d'encourager & de perpétuer la bravoure innée de ces peuples, ayant été autoriſées pour cet effet par les loix; mais elles devinrent à la ſuite des tems, de même que beaucoup d'autres inſtitutions utiles, une ſource d'abus très dangereux. En premier lieu, cette jeuneſſe ainſi aſſociée, & aſſurée dans tous les cas d'un ſecours prompt & efficace de la part de ſes compagnons d'armes, ſe livrait à la fougue de ſes inclinations belliqueuſes, bravait de tems à autre l'autorité du ſénat & des loix, ſe choiſiſſait un chef, faiſait des irruptions chez les peuples limitrophes, y ſaccageait & pillait les diſtricts, qui ſurpris de cette maniere, ne pouvaient y oppoſer aucune réſiſtance: elle revenait quelquefois chargée de dépouilles ennemies; quelquefois auſſi, attaquée ſubitement au milieu de ſes brigandages, elle était taillée en pieces juſqu'au dernier homme: ces vœux d'aſſociation lui permettant, auſſi peu que ſa valeur, d'abandonner dans ces embuſcades, où ſa ſécurité préſomptueuſe la précipitait, le champ de bataille ou ſes compagnons d'armes; ce qui faiſait une perte réelle pour la nation, qui ſe trouvait ainſi privée de pluſieurs milliers de ſes guerriers les plus vaillans. Il en réſultait d'autres

Associations militaires.

maux encore ; car le peuple, attaqué, pillé de cette maniere contre le droit des gens, s'en vengeait par des représailles tout aussi imprévues & aussi cruelles, & les premiers districts, sur qui elles tombaient, en étaient d'ordinaire la victime. Ces raisons engagerent les Helvétiens à sévir avec la derniere rigueur, dans une assemblée générale de la nation, au tems de ses liaisons avec les Cimbres, contre ces excursions barbares, odieuses en tout sens, faites sans l'aveu du gouvernement, & qui violaient le droit des gens, selon son établissement primitif, de respecter les députés d'un peuple, & sur tout ses ministres de paix ; de ne pas attaquer un peuple voisin, sans en avoir reçu d'offense, ou du moins sans lui avoir déclaré la guerre ; & de ne rompre les traités de pacification ou d'alliance, contractés & jurés à la face des autels, sans un grief très-valable. De plus, ces associations militaires tendirent, par un abus tout aussi dangereux que le précédent, à opprimer peu-à-peu la liberté publique, dont ces peuples étaient si jaloux ; & à les asservir insensiblement à l'autorité de quelques chefs. Elles devinrent dans les Gaules & parmi les peuplades Teutonnes, le berceau du gouvernement féodal. L'ambition des chefs, soutenue par leur opulence, parvint, en

Section V.

moins d'un ſiecle, à dénaturer tout-à-fait l'eſprit de ces aſſociations, qui formant d'abord une confraternité militaire, ne comportaient qu'une égalité parfaite entre les parties contractantes; ce qui était déſigné clairement par le nom de *comites*, en français *compagnons*; au lieu que l'opulence des uns transforma inſenſiblement ce rôle en celui de protecteur, à meſure que la pauvreté des autres les mettait dans leur dépendance, & les réduiſait à la qualité de cliens, envers leurs anciens compagnons: c'eſt ce dont nous allons rendre compte.

Lorſqu'un de ces peuples ſe décidait à quelque expédition, il ſe choiſiſſait parmi ſa nobleſſe un chef, auſſi diſtingué par ſes exploits que par ſa capacité, dont le premier ſoin était d'augmenter le nombre de ſes compagnons d'armes, ou pour mieux dire, de ſes cliens; afin que, les accoutumant à une certaine ſubordination, durant cette campagne, il pût conſerver cette ſupériorité ſur eux-mêmes pendant la paix. Les Helvétiens convoquaient d'ordinaire, au retour de ces expéditions, une aſſemblée générale, tant pour le partage des dépouilles ennemies, dépoſées juſqu'alors avec une fidélité inviolable, en une maſſe commune, que pour ſe concerter enſemble ſur quel-

Associations militaires.

que nouvelle entreprise; précisément, comme les confédérés en agirent depuis en pareil cas. Dans ces assemblées générales, de même que dans celles de chaque tribu, les *comites* de ces chefs faisaient si bien valoir les exploits de ces derniers, qu'ils étaient d'ordinaire confirmés dans leur place, & qu'on leur adjugeait le quinzieme ou le vingtieme du butin. Une partie de ce don était distribuée tout de suite, par ces chefs, à leurs compagnons d'armes, dont ils entretenaient les plus pauvres, qui devenus dès-lors leurs cliens, & voués à leurs patrons, parvinrent à leur faire adjuger d'année en année une portion plus considérable de la masse du butin, sur laquelle ces généraux prélévaient, au tems de César, un dixieme; ce qui les mit de plus en plus en état d'augmenter par leurs largesses le nombre de leurs cliens.

L'ambition des généraux Gaulois & Teutons, les approcha insensiblement du trône; parvenus au moyen de leurs cliens, à s'assurer d'un commandement à vie, ils réussirent même, selon César, en faisant jouer les mêmes ressorts, à transmettre leurs places, lorsque les infirmités de la vieillesse ne leur permettaient plus d'en remplir les fonctions, à celui de leurs fils qu'ils jugeaient le

Section V.

plus capable de les remplacer avec diltinction; & qui ayant,pour cet effet, déja acquis une gloire perſonnelle, s'était attaché ſes compatriotes. Ces généraux permanens & héréditaires, envifagés comme les princes de la nation, en acquirent la ſouveraineté avec d'autant moins d'obſtacles, que des milliers de *comites*, entretenus par eux, & devenus leurs cliens & leurs vaſſaux, furent réduits à changer leur vœu d'aſſociation, en celui de fidélité & d'obédience, tandis que le chef leur promettait protection & entretien. Dès-lors ces *comites* furent déſignés dans les Gaules, par les Romains, du nom de *Soldurii*; & par leurs compatriotes, de la dénomination celte, d'*Ambacte*. Ainſi parvenus à s'emparer de l'autorité ſouveraine, ces princes ou généraux la partageaient avec leurs principaux officiers, qu'ils avaient eu ſoin de choiſir parmi leurs clients les plus zélés & les plus intelligens. Et tel chef ou prince, d'une tribu Gauloiſe ou Teutonne, auquel il ne manquait des prérogatives de la royauté élective, que le ſceptre & la couronne, le titre de roi leur ayant même été donné par divers hiſtoriens Romains & Grecs; & qui avait le plus grand nombre de ces clients, *Ambacte*, & en idiome teuton *Geſellen*, prenaient le nom de *Giſelbert* ou de

Associations militaires.

Giselreich. Et de même, le corps de leurs officiers, associés par ces princes à leur autorité, formerent les premiers parlemens militaires, que l'on vit revivre sous les rois Mérovingiens. Les Helvétiens, plus jaloux de leur liberté que leurs voisins, & par conséquent plus attentifs à la conserver, surent la mettre à l'abri de l'ambition de leurs chefs, auxquels cette nation accorda à la vérité le quinzieme, & quelquefois même le dixieme, à prélever sur la masse des dépouilles ennemies; en confirmant au surplus ces chefs presque toujours dans leur commandement, & dans les prérogatives qui y étaient attachées; mais en échange, ces généraux étaient obligés de solliciter annuellement cette confirmation, à l'assemblée générale de la nation ou à celle de leur tribu; tout comme cela se pratique de nos jours dans divers cantons démocratiques, à l'égard des charges de banneret & de capitaine des milices, qui sont permanentes, mais assujetties chaque année à la confirmation de leur assemblée générale respective. Les généraux Helvétiens ayant acquis, dans leurs diverses expéditions avec les Cimbres, un grand nombre d'esclaves, se procurerent, par ce moyen, celui d'augmenter considérablement leurs richesses, en employant ces esclaves à recueillir l'or

que les rivieres & les torrens de ce pays charriaient (comme nous avons déja remarqué) en grande quantité. Mais auſſi ce fut une raiſon de plus pour les Helvétiens, de ſurveiller davantage la conduite de ceux de leurs chefs, qui paſſaient pour être les plus riches. Pour cet effet, ce peuple promulgua, peu de tems après la guerre qu'il venait de ſoutenir contre les Romains, conjointément avec les Cimbres, une loi fondamentale, par laquelle tout général, accuſé ſur des preuves évidentes, de vouloir aſſervir ſa patrie, devait être empriſonné par le ſénat, & traduit dans les fers devant une aſſemblée générale de la nation, convoquée pour cet effet auſſi promptement qu'il était poſſible, afin d'examiner le coupable, & de l'ouïr dans ſes défenſes, de même que ſes accuſateurs; les uns & les autres devant y être jugés définitivement. Si le général était reconnu coupable, l'on dreſſait à l'inſtant un bûcher, ſur lequel il était garotté & brulé vif ſans remiſſion; & s'il était reconnu innocent, & réhabilité comme tel, ſes accuſateurs devaient ſubir le même ſupplice. Cette loi du talion, en manifeſtant l'équité de la légiſlation Helvétienne, était d'autant plus à ſa place, qu'il était à ſuppoſer que l'envie & l'inimitié enfanteraient la plûpart du tems des

accuſations

Associations militaires.

accusations de cette nature, contre les héros & les défenseurs de la patrie, si elles n'étaient retenues par la crainte d'un supplice aussi affreux : l'on verra en échange dans la quinzieme section, que cette crainte ne put réprimer l'ambition d'Orgétorix, fils & successeur d'un général Helvétien du même nom, dans la place de chef du *Pagus-Urbigenus ;* & combien le sénat de cette tribu dût s'applaudir, d'avoir surveillé de près la conduite & les projets oppressifs d'Orgétorix.

SECTION VI.

EXPÉDITION D'ELICON.

LA premiere tentative du peuple, connu au tems de César sous le nom d'*Helvétiens*, pour pénétrer en Italie, parait avoir été faite environ l'an 468 de la fondation de Rome, & 285 ans avant Jésus-Christ. Le chef d'une tribu de cette nation, nommé *Elicon*, qui, selon toute apparence, avait participé comme volontaire, à la seconde irruption des Gaulois en Italie, & n'était parvenu à sa place de chef, que par la réputation qu'il avait acquise dans cette expédition; entretint ses concitoyens dans leurs festins &

Section VI.

dans leurs assemblées, de la richesse, de la beauté & de la fertilité des contrées qu'il avait parcourues, & les engagea à lui confier le commandement d'une partie de leur jeunesse, afin de tenter un établissement dans ce pays. *Elicon* associa pour lors *Bellovese*, chef d'une tribu celte, à cette entreprise, après en avoir obtenu l'agrément des Helvétiens. *Bellovese* joignit, selon toute apparence, *Elicon*, sur les bords du lac Léman, & pénétrant à forces réunies par le Vallais ou pays des *Nantuates*, dans celui qui forme de nos jours le duché d'Aoste, le district de Verceil & ceux du Milanais, cédés par l'empereur Léopold en 1703 à la maison de Savoye; *Elicon* & *Bellovese* chasserent de ces contrées une peuplade d'*Etruriens* nommés *Tusciens*, lesquels conduits par leur chef *Rhœto*, se réfugierent dans la Valteline & dans les districts de Chiavenna & de Bormio, prirent le nom de *Rhœtiens*, & envahirent jusqu'aux tems de César, tout le pays des Grisons. (Voyez là-dessus la section XIII, du quatrieme volume.) Il est très-probable, qu'après avoir conquis le pays des *Tusciens*, les troupes d'*Elicon* & de *Bellovese*, s'étant incorporées avec une tribu des *Lépontiens*, les descendans de ces trois peuplades réunies furent connus sous

Expédition d'Elicon.

ce dernier nom, de même que ſous celui de *Salaſſiens*, & ſoumis à la domination Romaine, près d'un ſiecle & demi, après qu'elles eurent envahi ces contrées. Stumph, Tſchudi & Guillimann prétendent, que les *Tauriſci* formant la plus grande partie de l'armée d'*Elicon*, garderent & tranſmirent ce nom à une grande partie de leurs conquêtes.

Mais n'ayant aucunes lumieres ſur les arrangemens pris entre ces deux généraux, au ſujet des contrées dont ils s'étaient emparés, tout cela ne forme que des probabilités & des conjectures; mais ce qui leur donne néanmoins beaucoup de vraiſemblance, c'eſt que Polybe & Tite-Live donnerent à ces troupes la dénomination de *Geſſatæ*, par laquelle Polybe déſigna de même que Céſar, la jeuneſſe Gauloiſe, Teutonne & Helvétienne, liée par des aſſociations militaires. Tite-Live place cette expédition ſous le régne de Tarquin l'ancien, c'eſt-à-dire, environ ſix ſiecles avant Jéſus-Chriſt, ce qui eſt hors de toute vraiſemblance; d'autant plus que ceux de nos hiſtoriens qui ont copié ſervilement cet auteur, y ajoûtent des circonſtances qui tiennent du fabuleux. Ils font travailler Elicon pendant dix ans à Rome comme charpentier, après quoi

ils lui font envoyer plusieurs tonneaux de vin & d'huile d'Italie, dans sa patrie, afin d'engager ses compatriotes à cette expédition. Quel conte!

SECTION VII.

DÉSERT DES HELVÉTIENS.

CÉSAR nous apprend, que près d'un siecle avant son arrivée dans les Gaules, les Teutons faisant des irruptions très-fréquentes dans le pays des Helvétiens, surtout lorsque les eaux basses du Rhin leur permettaient de passer ce fleuve en divers endroits à gué; ces derniers les repoussaient d'ordinaire; mais n'ayant pû garantir leurs frontieres de ces irruptions continuelles, ils prirent dans une assemblée générale des tribus Helvétiennes, le parti de passer le Rhin à leur tour; & après avoir soumis trois peuplades Celtes ou Teutonnes, lesquelles sont, les *Rauraciens*, les *Lathobriges* & les *Tulingiens*, & les avoir incorporées dans leurs tribus, ils les distribuerent en forme de lisiere, le long des rives méridionales du Rhin & du lac de Constance, depuis Rhineck jusqu'à Bâle. Les Helvétiens, ainsi renforcés par ces nouveaux alliés, péné-

Désert des Helvétiens.

trerent dans les contrées qui forment la plus grande partie de la Souabe, & les dévasterent tellement, qu'ils en formerent un désert complet; décidés à le faire servir de barriere contre les incursions des peuples du Nord, les Helvétiens ne voulant point par la même raison permettre, qu'il fut habité dorénavant, obligerent leurs nouveaux alliés, à parcourir ce pays par détachemens, & à en chasser tous ceux qui voudraient s'y établir. Cette contrée connue au tems de César, sous le nom d'*Eremus Helvetiorum*, ou désert des Helvétiens, fut repeuplée, selon toute apparence par les *Suèves*, qui y pénétrerent sous la conduite de leur général ou prince *Arioviste*, lequel s'en empara & s'y établit, dans le tems que les Helvétiens exécuterent leur émigration dans les Gaules. Une entreprise de cette nature, conçue par l'assemblée générale des Helvétiens, avec une sagacité admirable; exécutée avec cette valeur, qu'elle manifesta dans toutes ses expéditions; soutenue durant un siecle, avec fermeté & au moyen des précautions les mieux combinées, jusqu'à-ce qu'elle ne prit plus aucun intérêt à la conservation de son pays natal; & constatée par le témoignage de César (*), par

(*) De bello Gallico, L. I, c. 1. L. IV, c. 3. & L. VI. c. 23.

celui de Tacite (*), & encore par celui de Ptolomée (**); caractérise assurément un peuple policé & rempli d'intelligence, respecté de ses voisins, comme on le verra par la section suivante, & non un ramassé de barbares, comme divers historiens, même parmi les Suisses, veulent nous faire envisager les Helvétiens.

SECTION VIII.

LES CIMBRES SE LIENT AVEC LES HELVÉTIENS.

LES guerres célébres des Cimbres avec les Romains, auxquelles les Helvétiens eurent grande part, couronnées dans les premieres campagnes par diverses victoires qu'ils remporterent successivement sur plusieurs armées Romaines; & terminées par la défaite de ces peuples réunis, par Marius & Catulus, dans les plaines de Provence & de Lombardie; forment une époque trop remarquable dans l'histoire des Helvétiens, pour ne pas étendre nos recherches sur les expéditions de ces peuples réunis, dans les Gaules & en Italie; d'autant plus que nous aurons

(*) De mor. Germ. c. 28.
(†) L. II. tab. IV. c. xj. Geogr.

Les Cimbres se lient avec les Helvétiens.

à relever diverses bévues & assertions absurdes, hazardées à ce sujet par Tite-Live, Plutarque & Valére-Maxime, & copiées servilement par Crévier; en leur rendant néanmoins justice en beaucoup d'autres endroits, de même qu'à Florus, à Orose & aux fragmens de Possidonius, recueillis & rédigés par Strabon. En terminant ce premier volume de l'histoire militaire de nos ancètres, nous rendrons compte des auteurs modernes que nous avons consultés & confrontés avec les anciens cités ci-dessus, en rectifiant leurs récits divers, de maniere à en tirer un résumé détaillé, satisfaisant & authentique, autant du moins qu'il est possible: réduits à l'appuyer de tems à autre sur les probabilités les plus évidentes, qui devaient naturellement résulter des faits précédens, nous aurions eu de la peine à nous tirer de ce labyrinthe, sans le secours de l'histoire que M. Muller publia en 1772, des guerres Cimbriques; ouvrage profond & très-instructif sur cette matiere, mais plus critique qu'historique, & qui n'est proprement qu'une compilation, savante, il est vrai, & judicieuse, de ce que les anciens nous ont transmis sur ces événemens.

Mais revenons sur nos pas. Quelques peuplades très-nombreuses, sorties de la Scandinavie

Section VIII.

& de la Cherſoneſe Cimbrique, connues par cette raiſon ſous le nom de Cimbres, hommes auſſi féroces qu'aguerris, comme toutes ces hordes barbares, refluant du nord au midi; envahirent les contrées ſeptentrionales de l'Allemagne, en chaſſant vers les cercles du haut & bas Rhin, & vers celui de Franconie, les peuples qu'ils trouverent établis dans la baſſe Saxe & la Poméranie, dans les marches de Brandebourg, & dans la Weſtphalie; ces derniers furent probablement les mêmes tribus Teutonnes, que César nous fit connaître un ſiecle plus tard, ſous le nom de Belges, Tectoſages, Celtes & Suéves. Cette invaſion Cimbrique ſe fit, ſelon divers auteurs, environ 600 ans après la fondation de Rome, & un ſiecle & demi avant Jéſus-Chriſt. Renforcés, ſelon toutes les apparences, par de nouvelles hordes de leur nation, les Cimbres s'étendirent en moins de 30 ans, par la haute Saxe, la Luſace, la Bohème, la Franconie & la Baviere, juſqu'aux liſieres orientales du déſert Helvétien, en pénétrant de-là & par le Tirol juſques dans le Trentin. Les Cimbres s'incorporant les tribus Teutonnes de ces contrées, étendirent peu-à-peu leurs établiſſemens, dans tout le pays ſitué au nord & au couchant de

Les Cimbres ſe lient avec les Helvétiens.

l'Illirie, connu ſous le nom de *Noricum.* Ayant appris probablement de leurs nouveaux concitoyens, l'origine de l'*Eremus Helvetiorum*, la valeur ſoutenue des Helvétiens, & la terreur que leurs armes victorieuſes avaient répandue chez leurs voiſins, les Cimbres prirent le parti de rechercher l'alliance des Helvétiens, lorſqu'ils furent avertis, qu'une armée Romaine venait de ſe poſter dans les gorges des Alpes Noriques, pour couvrir l'Illirie, & s'oppoſer à leurs invaſions ultérieures.

SECTION IX.

PREMIERE EXPÉDITION DES HELVÉTIENS ET DES CIMBRES.

IL paraît que les tribus Helvétiennes, connues ſous le nom de Tigurins & de Tugéniens, permirent à leur jeuneſſe de s'aſſocier aux Cimbres & à leur projet d'invaſion, & qu'elle fut renforcée dans le même but par les jeunes combattans des Latobriges & des Tulingiens. Cette nuée de barbares, dont on ne connaît pas les chefs, s'avança dans cette partie de l'Illirie, qui forme de nos jours, la Carniole, le Frioul & l'Iſtrie;

An de Rome 640. Avant J. Ch. 113.

[An] de Rome 640. [Av]ant J. Ch. 113.

bloqua la capitale de cette contrée, nommée *Noricia* & *Norreya*, qui doit être la ville de *Gœrz* ou de *Gorice*, au rapport de quelques commentateurs de Tacite & de Strabon. Ce fut là, que le consul Romain Papirius voulut attaquer & surprendre à l'entrée de la nuit, cette armée combinée, que l'on fait monter à plus de 150 mille hommes, après avoir cherché à lui donner de la sécurité par des ouvertures de paix. Mais cette perfidie retomba sur ses auteurs : les ambassadeurs Cimbres & Helvétiens, envoyés au camp des Romains sur la réquisition de Papirius, découvrent, d'une hauteur, l'armée de celui ci en pleine marche pour les attaquer, & reviennent en diligence sur leurs pas, de sorte que les chefs ont le tems de ranger cette multitude en bataille. Remplis de courage, & furieux de cette trahison, les Cimbres & les Helvétiens tombent avec une telle impétuosité sur les Romains, dès qu'ils furent à la portée du trait, que ceux-ci comptant sur une surprise & une victoire certaine, ne peuvent soutenir ce choc imprévu, & sont totalement défaits au bout de quelques heures, après avoir laissé environ 15 mille des leurs étendus sur le champ de bataille ; il n'en aurait même réchappé que très-peu, si un orage af-

des Helvétiens & des Cimbres.

freux entremêlé de grêle, n'avait arrêté les vainqueurs dans leur pourſuite. Saiſis de terreur, les Romains abandonnent leur camp, leurs armes & leurs bagages; ce qui joint aux dépouilles des morts, forma un butin très-conſidérable aux Helvétiens & aux Cimbres, leſquels ne profiterent pas de cette victoire pour pénétrer en Italie, mais rentrerent dans leur pays, après avoir ſaccagé les contrées limitrophes du golfe d'Iſtrie.

An de Rome 640. Avant J.Ch. 115.

SECTION X.

SECONDE EXPÉDITION DES HELVÉTIENS ET DES CIMBRES.

La jeuneſſe Helvétienne revenue dans ſa patrie, couverte de gloire & de dépouilles ennemies, étala aux aſſemblées & dans les fêtes militaires de ſes tribus reſpectives, les cottes-d'armes, les caſques & les boucliers qu'elle venait d'enlever aux Romains; ce qui excitant l'ardeur martiale & la cupidité de ſes concitoyens, il ſe forma au bout de quatre ans une aſſociation très-nombreuſe parmi diverſes tribus Helvétiennes & Teutonnes, pour exécuter une invaſion dans

An de Rome 644. Avant J.Ch. 109.

An de Rome 644. Avant J.Ch. 109.

les Gaules, ſous la conduite d'*Orgétorix*, chef de la tribu des Ambrons; de *Divicon* ou *Diffig*, (terme teuton encore uſité en Suiſſe, qui ſignifie entreprenant & courageux;) chef ou général du *Pagus-Tigurinus*, que nous aurons lieu de citer ſouvent avec éloge dans le cours de ces guerres; & de *Teutobodes*, prince ou chef des Teutons, remarquable par ſa taille giganteſque & une force de corps ſurnaturelle, ayant, au rapport de divers auteurs, neuf pieds & demi de haut. Cette armée pénétra dans les Gaules par le paſſage de l'Ecluſe, cotoya les rives orientales du Rhône qu'elle traverſa à Lyon, & ravagea les contrées qui forment la Breſſe, le Lyonnais, la principauté de Dombes, le Dauphiné, la haute Provence & le comtat d'Avignon.

Silanus, proconſul Romain, cantonné en Provence à la tête de quelques légions, & renforcé ſur la premiere nouvelle de cette invaſion, par les troupes des Maſſiliens & des Liguriens, qui étaient les peuples de ces contrées les plus aguerris & alliés des Romains, marcha contre les Helvétiens & les Teutons, les rencontra dans le comtat d'Avignon entre Carpentras & Vaiſou, aſſit & fortifia tellement ſon camp derriere la petite riviere d'Ouveſe, qu'il arrêta tout court leur

des Helvétiens & des Cimbres.

marche par cette poſition avantageuſe de ſon armée: ce qui engagea les trois généraux Helvétiens & Teutons d'entrer en négociation avec Silanus, auquel ils demanderent la ceſſion des contrées qu'ils venaient d'envahir, lui offrant de s'incorporer avec les tribus Gauloiſes de ce pays, & de devenir alliés des Romains; mais en déclarant au proconſul, qu'au refus de ces propoſitions, Rome les aurait pour ennemis irréconciliables, en ajoutant que les vainqueurs de Papirius n'étaient pas à mépriſer. Silanus, choqué du ton de ces ouvertures, les rejetta avec hauteur, & offrit la bataille pour le lendemain à ces ambaſſadeurs; ce qu'ils accepterent ſans héſiter.

An de Rome 644. Avant J.Ch. 109.

Les deux armées étant rangées en bataille, celle des Helvétiens & des Teutons, chantant une chanſon de guerre, compoſée par les bardes, ſur la défaite de Papirius, s'élança avec furie ſur les Romains, & quoique ceux-ci lui oppoſaſſent une réſiſtance très-valeureuſe, ils furent néanmoins mis en déroute, après un combat de ſix heures, très-ſanglant, où ils perdirent plus de 20 mille hommes. Silanus, pourſuivi juſqu'à la nuit tombante par les vainqueurs, qui paraiſſent avoir été dépourvus de cavalerie, gagna avec les débris de ſon armée les environs de Maſſilia ou de Mar-

de Rome feille, en abandonnant fon camp, fes bagages &
644. toutes ces contrées à la merci des vainqueurs,
ant J.Ch. qui firent derechef un butin immenfe, & acqui-
109. rent une quantité fi prodigieufe de bonnes armes, que dès-lors la nobleffe Helvétienne fut, à ce que l'on prétend, couverte pour la plupart de cafques, de cottes-d'armes & de boucliers. Les tribus Gauloifes de ces contrées s'étant, comme de raifon, rangées du parti des Romains leurs défenfeurs, furent de même qu'une partie des Gaules Narbonnaifes, la trifte victime de la défaite de ceux-ci, ayant été faccagées de fond en comble par les Helvétiens & les Teutons. Céfar nous a tranfmis ces détails, d'après les récits & les harangues que lui fit à ce fujet un demi-fiecle après, *Chritognatus*, prince ou chef d'une de ces tribus qui éprouverent ces ravages, & dont il avait été témoin oculaire; du moins eft-il très-apparent que c'eft de cette expédition dont *Chritognatus* parle. (*)

Contens de ces fuccès, les généraux de l'armée victorieufe ne chercherent pas encore à pénétrer dans la Gaule Cifalpine par le pays des Allobroges, malgré les facilités qu'ils auraient trouvées pour remplir ce but; mais rentrant aux approches de l'hyver dans leur patrie ref-

(*) Céfar, de bello Gallico, lib. VII, cap. LXXVII.

des Helvétiens & des Cimbres.

pective, couronnés de lauriers & enrichis d'un butin immenſe, parmi lequel les dépouilles Romaines, les flattant le plus, firent auſſi des impreſſions profondes ſur leurs concitoyens & très-favorables à leurs vues ultérieures, qui tendaient uniquement à une expédition pour l'année prochaine.

An de Rome 644. Avant J.Ch. 109.

SECTION XI.

TROISIEME EXPÉDITION DES HELVÉTIENS ET DES CIMBRES.

ORGETORIX & *Divicon* couverts de gloire par leurs victoires ſur les Romains, poſſédoient des richeſſes immenſes; le ſecond était encore dans la fleur de ſon âge; tous deux ſe diſtinguaient par une taille & une force de corps prodigieuſe; ce qui, parmi ces peuples, formait un des attributs requis, pour parvenir au commandement ſuprême, parce qu'ils étaient obligés dans les combats de payer de leurs perſonnes dans les attaques les plus périlleuſes. Doués de ces avantages, ces deux chefs eurent la précaution de s'aſſurer pendant cette année & la ſuivante du ſuffrage des druides & des bardes, en rempliſſant,

An de Rome 646. Avant J.Ch. 107.

An de Rome 646. Avant J.Ch. 107.

de même que leurs ſoldats, les temples d'offrandes précieuſes, priſes ſur la maſſe des dépouilles ennemies; ils y ajoutaient ſous main de grandes largeſſes pour ces prêtres & ces poëtes. Et ayant ainſi diſpoſé d'avance tous les eſprits, ces deux généraux engagerent ſans peine les tribus Helvétiennes, à convoquer au bout de deux ans, & au retour du printems, une aſſemblée générale de la nation, à laquelle il paraît que l'on invita les Rauraciens, les Latobriges & les Tulingiens, qui y envoyerent leurs délégués. Nous remarquerons à ce ſujet, qu'il n'eſt pas décidé, ſi les Ambrons, les Tigurins & les Tugéniens, trois tribus Helvétiennes, formaient dans ce tems le total de cette nation; ou ſi les Urbigéniens, tirant leur nom du *Pagus-Urbigenus*, qu'ils habitaient du tems de Céſar, formant alors la quatrieme tribu Helvétienne, exiſtaient déja. Il y a de fortes raiſons pour croire que cette tribu Urbigénienne ne fût érigée que dans la nouvelle répartition de l'Helvétie, faite au retour de ces peuples dans leur patrie, après avoir été vaincus par Marius & Catulus; & qu'au tems, dont il eſt queſtion ici, ce *Pagus* ou *Gau*, était habité par les Ambrons, qui en avaient cédé toute la partie ſeptentrionale à des colonies Rauraciennes,

des Helvétiens & des Cimbres.

nes, lesquelles occupaient les districts qui forment de nos jours l'évêché & le canton de Bâle, avec les comtés de Neuchâtel & du Vallengin.

An de Rome 646. Av. J. Ch. 107.

Quoiqu'il en soit, *Orgétorix* & *Divicon* déployerent si bien leur éloquence à cette assemblée générale, en lui dépeignant d'un côté la trahison de Papirius & la hauteur de Silanus, & de l'autre les victoires signalées, remportées sur les armées romaines, qu'ils parvinrent à remplir leurs compatriotes de confiance en leurs propres freres, & d'animosité autant que de mépris envers de tels ennemis. L'on ordonna donc pour le lendemain un sacrifice solemnel au dieu *Thor*, où le grand prètre ayant examiné les entrailles des taureaux immolés, déclara que *Thor*, approuvait une nouvelle expédition, & promettait aux Helvétiens & à leurs alliés une victoire certaine & complette, sur tous les peuples qui s'y opposeraient. Sur le prononcé de cet oracle, l'assemblée générale choisit d'une voix unanime, *Orgétorix* & *Divicon*, pour commandans en chefs de cette expédition; les chargea d'arranger avec les Cimbres & les Teutons les mesures les plus convenables pour la réussite de cette émigration, en leur abandonnant pour cet effet la jeunesse célibataire, qui désirait les suivre, & même une

Section XI. Troisieme expédition

1 de Rome 646. partie des hommes mariés. Il paraît que ces derniers, en grande partie de la tribu des Ambrons, se firent suivre par leurs femmes & leurs enfans.
vant J. C. 107. Le but de cette résolution des Helvétiens fut, d'envahir conjointement avec les Cimbres & les Teutons, les Gaules Cisalpines, & d'y former un établissement permanent pour cette foule émigrante, trop à l'étroit dans leur patrie respective.

Ces deux généraux Helvétiens s'étant arrangés avec *Teutobodes*, *Rumo*, *Boyovix*, & d'autres princes Teutons & Cimbres, réunirent environ 250 mille combattans, à la tête desquels ils pénétrerent dans les Gaules Cisalpines, par le pays des Nantuates & celui des Allobroges; il n'est pas décidé, si ceux-ci accorderent de gré ou de force le passage de leurs terres à cette armée combinée. Mais il est sûr qu'au premier avis de cette invasion, Rome envoya une armée de plus de 50 mille hommes en Ligurie, commandée par le consul Lucius Cassius Longinus, & sous lui par Lucius Pison & Caïus Popilius ses lieutenans généraux, qui engagerent le consul à prendre une position avantageuse, & à s'y fortifier de maniere, que les peuples alliés des Romains fussent à couvert des ravages des ennemis; ce que Lucius Cassius exécuta sans délai avec beaucoup

des Helvétiens & des Cimbres.

de ſuccès. Les princes ou chefs des Cimbres & des Helvétiens ſe voyant ainſi arrêtés dans leur expédition, & remplis d'une confiance préſomptueuſe en leurs victoires précédentes, aſſaillirent le camp retranché des Romains avec plus de courage que de prudence ; & ayant été repouſſés dans pluſieurs aſſauts conſécutifs avec beaucoup de perte, ils ſe retirerent en déſordre, & pourſuivis chaudement l'épée dans les reins par les légions romaines, celles-ci acheverent de mettre ces peuples réunis dans une déroute totale, & les forcerent de ſe retirer ſur les frontieres du pays des Nantuates. Plus honteux que conſternés de cet échec, qui probablement leur coûta beaucoup de monde, les généraux Helvétiens & Cimbres s'appliquerent à y remédier avec une ſagacité étonnante, & qui eut tout le ſuccès poſſible. Ayant d'abord introduit plus d'ordre & de diſcipline dans leurs troupes, ils traverſerent de nouveau le pays des Allobroges, en prenant toutes les précautions néceſſaires pour être à l'abri des ſurpriſes des ennemis, & ayant trouvé les Romains retranchés dans un camp inexpugnable, ils ſe poſterent de leur côté dans un emplacement très-avantageux. Cette précaution priſe, ces généraux envoyerent des députés au conſul, chargés

An de Rome 646.
Avant J. C. 107.

de Rome 646. avant J. C. 107.

de lui demander une lisiere de ces contrées pour s'y établir, en offrant avec une feinte humilité, de recevoir cette donation à titre de dépendance du sénat & du peuple Romain. Ils furent refusés avec beaucoup de hauteur par Lucius Cassius, & se retirerent dans une consternation apparente. Ayant depuis quelques jours tout arrangé pour leur retraite simulée, fait prendre le devant à leurs femmes & à leurs enfans, à leurs bêtes de charges & à leurs effets les plus précieux, les généraux de ces peuples réunis décamperent le lendemain avec une apparente précipitation, ayant l'air d'abandonner leur bagage; & leur arriere-garde commandée par *Divicon*, parut se retirer fort en désordre. Le consul & ses deux lieutenans donnerent tête baissée dans ce piége: remplis de même que leurs troupes, de mépris pour des barbares qu'ils crurent saisis d'une terreur panique, ils se mirent sans hésiter à leur poursuite; après avoir formé leur armée en trois colonnes, L. Cassius se reserva le commandement de la premiere, laissant celui de la seconde à L. Pison, & remettant la troisieme sous les ordres de C. Popilius, en lui recommandant de se porter avec cette arriere-garde au secours de celle des deux autres divisions, qui en aurait le plus de besoin.

des Helvétiens & des Cimbres.

Ces dispositions faites, L. Cassius enfila à la tête de sa colonne une vallée longue & étroite, & L. Pison avec la seconde colonne s'avança dans une autre vallée aussi resserrée que la premiere; les Cimbres & les Helvétiens s'étant retirés à dessein par ces deux vallons, dont les collines limitrophes couvertes de bois, étaient occupées par leurs troupes d'élite. Dès que *Divicon* & *Teutobodes*, dont le premier avait L. Cassius, & le second L. Pison en queue, virent les Romains assez enfoncés dans la vallée pour les envelopper, ils firent chacun volte face, à un signal convenu, chacun avec le corps de troupes qu'ils avaient placés en embuscade, & tomberent de tous côtés à grands cris & avec une telle furie sur ces deux colonnes, qu'elles ne purent soutenir un tel choc. Cassius & Pison désespérés de s'être fourrés dans ce piége, & voulant payer de leur personne, acceptent le combat singulier que leur offrirent *Divicon* & *Teutobodes*, qui les ayant vaincus & tués, couperent leurs têtes & les firent porter sur des piques. L'issue de ces deux combats singuliers donnés à la tête des colonnes, & qui avaient interrompus pendant quelques instans la mêlée, consterna les Romains attaqués de front & sur les deux

An de Ro 646. Avant J. 107.

Section XI. Troisieme expédition

An de Rome 646. Avant J. C. 107.

flancs par des ennemis, qui à l'impétuosité de leur choc, joignaient l'avantage de la position; ils furent presqu'entiérement taillés en pieces, malgré leurs efforts désespérés pour se tirer de cette embuscade: d'autant plus que la cavalerie Romaine, serrée & assaillie de tous côtés, ne pût être d'aucune utilité à son infanterie, & fut tuée ou prise sans pouvoir combattre. Dans cette position désespérée des Romains, Popilius perdit encore la tête, au lieu d'employer son arriere-garde à dégager ces deux colonnes & à couvrir leur retraite; ce qui, dans les premiers momens de la mêlée, aurait été praticable; il partagea sa division en deux corps, & les précipitant dans ces deux vallées, ne fit qu'augmenter la confusion des troupes Romaines & en hâter la défaite entiere.

Tout ce qui ne fut pas taillé en pieces, ou qui ne chercha pas la mort dans un désespoir magnanime, fut pris par les Cimbres & les Helvétiens, & ne racheta la vie qu'aux dépens de l'honneur, en passant sous le joug & les fourches, tout nud & au milieu des huées de l'armée victorieuse. Quoique Popilius eût donné l'exemple de cette lâcheté, beaucoup de centurions se jetterent en furieux sur les vainqueurs, lorsque

des Helvétiens & des Cimbres.

ceux-ci vinrent pour les dépouiller de leurs vêtemens, & se firent ainsi tuer. Les Romains ne s'étaient encore soumis à cette infamie qu'une fois, deux siécles auparavant dans la guerre des Samnites, en passant sous les fourches caudines; ils furent destitués de leur état de citoyens Romains, & demeurerent dans cette situation avilissante, jusqu'à l'année suivante qu'ils parvinrent à laver cette tache dans le sang des Samnites. Retenus dans l'esclavage par les troupes victorieuses, Popilius & ses compagnons d'infamie furent à l'abri des justes punitions que leur lâcheté méritait de la part du sénat & du peuple Romain. Du reste Polybe & Plutarque nous apprennent que depuis la mort du second Scipion l'Africain, & fils de Paul Emile, cet esprit de discipline & de valeur caractéristique aux armées Romaines, s'y était tellement affaibli, qu'il n'en restait presque plus de traces, jusqu'à ce que Marius & Rutilius parvinrent à y rétablir ces deux vertus militaires; c'est ce dont l'histoire de cette guerre nous fournit diverses preuves.

An de Rome 646. Avant J. C. 107.

Cette victoire décisive procura aux Cimbres, aux Teutons & aux Helvétiens, outre un butin très-considérable, un avantage encore plus réel, celui de fournir à la plûpart de leurs troupes d'é-

Section XI. Troisieme expédition

de Rome 646 avant J. C. 107.

lite des casques & des boucliers à la Romaine, que les généraux de cette armée victorieuse firent probablement ajuster à leur taille beaucoup plus haute que celle des Romains, par les armuriers & autres ouvriers de cette espece, qu'ils venaient d'acquérir en grande quantité par cette victoire & celle de l'année précédente; les camps Romains étant toujours remplis d'ouvriers dans ce genre. Il paraît que la plus grande partie de l'infanterie Helvétienne conserva sa maniere de combattre avec la massue & la hache d'armes, en abolissant néanmoins après la défaite de Cépion & de Mallius, l'usage de ces grands espadons à deux mains, auxquels l'on substitua les épées à la Romaine, d'une meilleure trempe, bien affilée & tranchante des deux côtés. Il n'est pas décidé, si une partie de la noblesse Helvétienne adopta depuis cette derniere époque, l'usage du javelot; la description que Tite-Live & Plutarque nous ont transmise de la bataille d'Aix, porte que le premier rang des Ambrons se servit de la demi-pique. Mais il est plus avéré que les généraux de ces peuples ligués, leverent à la suite de cette victoire, une cavalerie, composée en grande partie de noblesse, à l'imitation de celle des Romains, montée & armée de leurs dépouilles,

& qui, au rapport de Plutarque, s'augmenta & s'aguerrit dans les campagnes ſuivantes. Il eſt même très-apparent, que de là s'introduiſit peu-à-peu dans les ſiecles ſuivans, cette prérogative de la nobleſſe, de ne combattre qu'à cheval. Un autre établiſſement militaire, qui, ſelon toute apparence, tire ſon origine de cette expédition, fut celui des enſeignes ou ſignaux de ralliement, dont les chefs de cette armée confédérée avaient vu l'utilité dans celles des Romains; & ayant pris dans cette bataille les aigles Romaines de l'armée vaincue, ils les firent probablement refondre par leurs captifs, & leur ſubſtituerent des têtes d'ours, de loups, de chevaux & de bœufs, en les emmanchant comme les aigles l'étaient, leſquels ſervirent aux Helvétiens, aux Cimbres, aux Teutons & à leurs deſcendans, durant pluſieurs ſiecles, de ſignaux de ralliement & d'enſeignes.

An de Rome 646. Avant J. C. 107.

Les vainqueurs ne profiterent pas de ces avantages déciſifs, & au lieu de marcher droit à Rome, où cette défaite avait répandu la conſternation, ils s'étendirent dans la Ligurie, en rançonnant & ſaccageant ces contrées. Il parait qu'avant de ſe décider à s'établir dans ce pays, les généraux Cimbres & Helvétiens projetterent d'envahir les Gaules Narbonnaiſes, afin de s'y convaincre par

Section XI. Troisieme expédition

de Rome 646.
avant J. C. 107.

un séjour de quelques mois, laquelle de ces deux régions leur conviendrait le mieux pour un établissement permanent, & tournerent avec leurs troupes, probablement dans cette intention, vers le Dauphiné & la haute Provence, qu'ils trouverent encore épuisées de leurs ravages précédens, & par cette raison hors d'état de leur fournir les subsistances nécessaires; de façon que, traversant ce pays, ils pénétrerent dans les Gaules Narbonnaises, & s'emparerent de ces provinces, sans éprouver aucune résistance de la part des légions Romaines qui s'y trouvaient cantonnées, & qui aux approches de cette armée victorieuse, se refugierent sous les murs de Narbonne, où ils se réunirent dans un camp retranché, sous les ordres du consul Quintus Servilius Cépion, envoyé dans ce pays pour le défendre contre toute invasion des barbares.

Tandis que l'armée liguée traversait le Dauphiné & la haute Provence, ses chefs permirent au tiers de leurs troupes, satisfaites de la gloire & des richesses qu'ils venaient d'acquérir, de retourner dans leur patrie. *Divicon*, *Orgétorix* & *Teutobodes*, furent chargés de la conduite de ces troupes, au nombre d'environ 80 mille combattans & presque tous mariés, qui

rentrerent en Helvétie & dans la Germanie par la Breſſe & le paſſage de l'Ecluſe. Après que cette armée eût enrichi ſes temples d'offrandes, & que ſes généraux eurent prodigués leurs largeſſes aux druides & aux bardes, l'on convoqua au printems de l'année ſuivante une aſſemblée générale des Helvétiens, à laquelle il parait que l'on invita les députés des tribus Teutonnes & Cimbriques qui avaient participé à cette expédition. *Orgétorix* & *Divicon* ayant rendu compte de leur conduite à cette aſſemblée générale, des exploits glorieux de l'armée confiée à leurs ſoins, cet expoſé, affirmé par le témoignage unanime de tous ceux qu'ils venaient de ramener dans leur patrie, fut reçu avec les acclamations unanimes de cette aſſemblée, qui les confirma dans leur commandement, en leur permettant de ſe faire ſuivre par tous ceux qui voudraient participer à cette expédition; après qu'au préalable, l'on eût remercié les dieux, par un ſacrifice ſolemnel de cette victoire déciſive, & conſulté leur volonté ſur les ſuccès ultérieurs de cette guerre. L'on s'imagine ſans peine, que la déciſion du grand-prêtre fut en tout point conforme aux vues de ces deux généraux, ce qui joint aux richeſſes & aux relations brillantes de ceux qui étaient reve-

An de Rome 647.
Avant J. C. 106.

des Helvétiens & des Cimbres.

Les habitans de Toulouſe ayant introduit *Boyorix* avec 10 à 12 mille hommes dans leurs murs, il ſurprit la garniſon Romaine & la mit dans les fers : marchant à d'autres conquêtes, *Boyorix* emmena ſes captifs, & confia la garde de Toulouſe à ſes propres habitans, qui au bout de quelques ſemaines, ſe laiſſerent ſurprendre à leur tour par Cépion, lequel profitant d'une nuit obſcure, s'approcha avec ſon avant-garde en ſilence de cette ville, l'emporta d'aſſaut & la livra aux horreurs du pillage le plus barbare. La majeure partie de ces infortunés habitans ayant été maſſacrés, Toulouſe, livrée durant quelques jours, à des ſoldats avides & ſanguinaires, qui après avoir aſſouvis leur cruauté & leur lubricité, ſe gorgerent de richeſſes immenſes, dont une grande partie tomba en partage au lâche & cruel Cépion; & ſon avarice inſatiable n'en étant pas encore ſatisfaite, il mit les temples & les autres lieux ſacrés en réſerve pour le tréſor de la république ; de ſorte qu'après les avoir dépouillés de toutes les offrandes précieuſes dont la ſuperſtition des peuples les avait enrichis à l'inſtigation des druides, il ſe les appropria entiérement.

An de Rome 647. Avant J. C. 106.

Le ſac de Toulouſe acheva de rendre le nom Romain odieux dans les Gaules Tranſalpines;

Section XII. Quatrieme expédition

An de Rome 648. Avant J. C. 105.

ce pays, afin de choisir un emplacement avantageux, pour y asseoir le camp de Mallius, fut trahi par les Gaulois & enveloppé tout-à-coup par la cavalerie Teutonne & Helvétienne, de maniere qu'après un combat très-sanglant, où plus des deux tiers des cavaliers Romains resterent sur la place, Scaurus fut réduit à se rendre prisonnier de guerre, avec le reste de sa troupe. L'Epitome de Tite-Live, place cet événement deux ans plus tôt, & sous le consulat de Scaurus, & dit qu'il fut battu complettement à la tête d'une armée romaine. Consterné de cet échec, Mallius envoya prier Cépion de le joindre avec ses légions, ce que celui-ci refusa d'abord avec beaucoup de hauteur; mais craignant ensuite de se trouver hors d'état de résister à l'armée des Cimbres & des Helvétiens, si celle de Mallius découragée & dépourvue de cavalerie, était une fois taillée en pieces, Cépion se rendit à de nouvelles sollicitations de Mallius, fit passer le Rhône à ses légions & assit son camp entre Avignon & Orange, à quelques lieues de celui de Mallius, refusant toujours d'occuper le même camp, malgré les offres du consul de partager avec lui le commandement. Cette animosité des généraux Romains, qui s'accablaient de reproches dans toutes

des Helvétiens & des Cimbres.

toutes leurs entrevues, même devant leurs troupes, ayant été rapportée par des transfuges Gaulois aux chefs de l'armée confédérée, ils prirent la résolution d'attaquer en même-tems, & de surprendre à l'entrée de la nuit les deux camps romains, d'autant plus qu'ils furent instruits du découragement des légions, & de la négligence avec laquelle le service s'y faisait.

An de Rome 648. Avant J. C. 105.

Les généraux Helvétiens, Teutons & Cimbres, se trouvaient à la tète d'environ 250 mille combattans, troupes aguerries & remplies de valeur & de confiance en leurs victoires précédentes, ce qui ne les empêcha pas de prendre toutes les précautions néceſſaires, pour éviter la confusion inséparable des combats de nuit: ces dispositions ayant été suivies très-exactement, les deux armées Romaines furent attaquées, défaites & taillées en pieces à la même heure. Surprises dans leur premier sommeil, de même que leurs gardes avancées & leurs sentinelles; abandonnées, dès le commencement du combat, par leurs généraux & leurs principaux officiers; saisies d'effroi & ne recevant point d'ordres, ces légions ne purent former aucun plan de défense ni de retraite, & tout ce qui ne fut pas massacré dans la premiere furie, fut pris & mis aux

n de Rome 648. vant J. C. 105.

fers. Le lâche Cépion se mit, au rapport des auteurs qui nous ont guidé dans cette section, dès la premiere attaque ennemie, à la tête d'un gros de cavalerie, & ne songeant qu'à mettre ses jours en sûreté, en abandonnant même la plus grande partie de ses trésors, il fut joint par Mallius & les principaux officiers des deux camps, qui tous ensemble passant le Rhône à la nage, parvinrent avec cette cavalerie à se réfugier à Marseille. Le célébre Sertorius, pour lors très-jeune, servait dans les légions de Cépion, & fut du petit nombre d'officiers d'infanterie qui échapperent à ce massacre, ayant eu assez de force & de courage, pour traverser le Rhône à la nage, tout armés, & pour gagner Marseille à travers mille périls. L'on place les deux camps romains, qui essuyerent ce désastre, dans les plaines de Bagnols & de Roquemaure, vis-à-vis d'Orange. Les fragmens ou l'épitome de Tite-Live, recueilli par Freinshémius, fait monter le nombre des officiers & des soldats Romains & de leurs alliés, pris & tués à 80 mille, entre lesquels l'on comptait deux fils de Mallius; cette énumération parait bien exagérée, quoique confirmée par Orose. Ces deux auteurs citent, de même que Plutarque, les Ambrons & Tigurins avec éloges &

des Helvétiens & des Cimbres.

comme les troupes les plus redoutables de cette armée confédérée. An de Rome 648.

Crevier, rédacteur & continuateur de Rollin, rapporte d'après Orofe & les fragmens de Tite-Live, que l'armée de ces peuplades liguées s'était engagée le jour avant ce combat par un vœu folemnel, à facrifier les Romains avec armes & bagages à leurs dieux, & qu'ils s'en acquitterent, en jetant l'or & l'argent dans le Rhône, en brûlant armes & bagages, en tuant les chevaux & en étranglant les prifonniers. Afin de donner quelque vraifemblance à un fait, qui en eft deftitué de toute maniere, vu qu'il contrafte abfolument avec les mœurs & la cupidité de cette armée victorieufe, Crevier avance hardiment, que pareil vœu était alors fort ufité chez les peuples Gaulois, Cimbres, Teutons & Helvétiens. Il eft vrai que Walther, admettant cette anecdote d'après Orofe, cite dans les annales de Tacite, l'exemple des Cattes & des Hermundures, & rapporte que l'armée de Quintilius Varron fubit fous le régne d'Augufte, au rapport de Tacite, le même fort. Mais, en échange il n'y a aucune efpece d'apparence, que ces peuples confédérés euffent voulu fe priver par ce moyen des fruits de leur victoire, en détruifant tant Avant J. C. 105.

des Helvétiens & des Cimbres.

qui, depuis l'invaſion de Brennus, ne s'était jamais trouvée dans un péril auſſi imminent. Mais les dieux, dit Tite-Live, qui avaient deſtiné cette république, à dominer ſur l'univers, & Rome à en devenir la capitale, ne voulurent pas la laiſſer en proie aux nations barbares, & veillant à ſa conſervation, éloignerent de l'Italie les armes victorieuſes des Cimbres. Les généraux & les principaux officiers de cette armée liguée, après avoir réparti avec beaucoup d'équité entre eux & leurs troupes reſpectives, les dépouilles & les richeſſes immenſes, qui venaient de leur tomber en partage dans cette derniere victoire, tinrent un conſeil de guerre à cheval & en pleine campagne, ſelon l'uſage établi parmi ces peuples. L'on diſcuta dans ce conſeil les meſures qu'il y aurait à prendre, pour tirer parti de la défaite totale des Romains, & l'on ouvrit là-deſſus deux avis différens. Le premier, propoſé à ce qu'il parait par *Divicon* & *Boyorix*, fut de marcher droit à Rome & de s'emparer de toute l'Italie, ſans donner aux Romains le tems de ſe reconnaître; ce qui paraiſſait aux jeunes chefs un parti auſſi glorieux que d'un ſuccès infaillible. En échange, *Orgétorix*, *Rumo* & *Teutobodes*, s'oppoſerent vivement à cet avis; en alléguant

An de Rome 648. Avant J. C. 105.

An de Rome 648. Avant J. C. 105.

les diverses armées Romaines que l'on aurait à combattre & à vaincre, & surtout les dangers du climat de l'Italie, plus redoutable encore à leurs peuplades réunies, par les épidémies qui en résulteraient; & proposerent de s'établir dans les Gaules Narbonnaises, dont le sol aussi fertile que celui de l'Italie, joignait à cet avantage celui d'un climat beaucoup plus sain & auquel ils étaient déja habitués. Et pour appuyer d'autant plus cet avis, ces chefs représenterent, que les Gaules Narbonnaises leur offraient un établissement déja conquis, les Romains n'ayant laissé de garnisons qu'à Marseille & à Narbonne, dont ils se rendraient maîtres sans beaucoup de risques; qu'enfin ils étaient actuellement connus dans ces contrées & même aimés; Avignon, Nismes & d'autres places fortes, qui tenaient pour les Romains, venant de leur ouvrir leurs portes, dès que après la défaite totale de ces derniers, ils avaient pu le faire, sans craindre d'éprouver le sort de Toulouse.

Dans cette diversité d'opinions, l'on prit le parti de faire venir Scaurus, & de l'entendre: ce Romain saisit cette occasion de rendre à sa patrie le service le plus signalé, & assura, sans hésiter, à ce conseil de guerre, après que l'on

eût discuté devant lui les deux avis opposés, que celui de marcher à Rome, entraînerait infailliblement la ruine totale de leurs troupes.

An de R. 648. Avant J. 105.

« *Rome*, leur dit-il, *quelquefois présomptueuse dans ses succès, mais toujours sage dans l'adversité, prend probablement déja les mesures les plus efficaces, pour se garantir du péril qui la menace. Rome peut encore, malgré ses pertes, vous opposer un million de soldats aguerris, choisis parmi ses citoyens & les peuples de l'Italie ses alliés, qui défendront l'entrée de ce pays pied à pied contre vos attaques : d'autant plus qu'ils auront à garantir, non pas seulement leurs conquêtes, mais leurs propres foyers, d'une invasion ennemie, qui ne leur laisse d'autre choix, que la victoire, ou la mort & l'esclavage. Ces armées Romaines ne seront sûrement pas commandées par des lâches, comme Cépion & Mallius, mais le salut de Rome sera confié à un Marius, Catulus, Metellus & Rutilius. Alors vous éprouverez des revers, qui vous occasionneront des répentirs d'autant plus cuisans, qu'ils seront tardifs & inutiles, de n'avoir pas suivi ce conseil salutaire* ».

Tel fut le précis du discours que divers auteurs font tenir à Scaurus dans cette assemblée, en assurant, qu'il décida tous ses membres à

de Rome 548. ant J. C. 105.

former leur établissement dans les Gaules Narbonnaises, & à renoncer au projet d'envahir l'Italie: ce qui est très vraisemblable; mais ce qui, en échange, ne l'est guères, en ce qu'il ne s'accorde d'aucune maniere, avec le caractere magnanime des généraux de ces peuplades liguées, que Possidonius & Plutarque leur attribuent, est une anecdote de Tite-Live, qui prétend que *Boyorix*, jeune prince emporté, ne put entendre refuter son avis par des raisons aussi décisives, & cela de la part d'un captif, sans entrer en fureur contre lui, de sorte qu'il tua Scaurus d'un coup d'épée. Du reste, Tite-Live, si estimé pour la pureté & l'élégance de son style, de même que pour ses récits pitoresques & ses tableaux frappans des grands hommes que Rome a produite, est en échange un historien très partial, qui ébloui de la grandeur de Rome, a toujours cherché à diminuer la gloire de ses ennemis. Quoiqu'il en soit de cette indignité, attribuée gratuitement par cet auteur à *Boyorix*, l'on convint dans ce conseil de guerre, d'envoyer deux corps d'armée bloquer Marseille & Narbonne, de repartir la plûpart des troupes confédérées, soit en garnison dans Avignon, Nismes & autres places fortes de ce pays, qui

des Helvétiens & des Cimbres.

venaient de leur ouvrir les portes, ſoit auſſi de les mettre en quartiers dans les diſtricts adjacens de ces villes; tandis que d'autres corps d'Helvétiens & de Cimbres feraient chargés de parcourir les contrées les plus reculées des Gaules Narbonnaiſes, & de les ſoumettre juſqu'aux Pyrénées à leur domination; ce qui fut exécuté dans le courant de cette année, ſans aucun obſtacle de la part des Romains, leſquels ſe conduiſirent ſur ces entrefaites exactement, ſuivant les préſomptions de Scaurus.

An de Rome 648. Avant J. C. 105.

Après avoir répandu l'allarme chez tous les peuples alliés de Rome, au ſujet de l'irruption des barbares qui menaçaient l'Italie, le ſénat Romain chargea Rutilius,de pourvoir au ſalut de la patrie, en levant une autre armée. Ce conſul s'acquitta dignement de cette commiſſion importante, afin de ne pas épuiſer par cette levée les forces de Rome,affaiblie conſidérablement par ſes derniers déſaſtres; il ne compoſa que la moitié de ſon armée de citoyens Romains, en ayant formé l'autre moitié des troupes d'élite, que toutes les villes d'Italie s'empreſſerent de lui envoyer. Ainſi parvenu à raſſembler en moins de deux mois une armée d'environ 100 mille hommes, le génie actif & éclairé de Rutilius crut n'avoir rien fait,

Section XII. Quatrieme expédition

de Rome 648. avant J. C. 105.

s'il ne réussissait avant toutes choses à y rétablir l'esprit de discipline & de confiance en ses généraux; de même que celui de valeur qui en résulta d'ordinaire, dans les armées Romaines, jusqu'à leurs dernieres défaites. Pour cet effet, Rutilius eût l'attention de choisir ses généraux & ses tribuns parmi les militaires les plus distingués de Rome, fit faire le service avec l'exactitude la plus rigoureuse, & exercer sans relâche ses troupes au maniement des armes & aux diverses évolutions, employant de cette sorte des semaines entieres qu'il restait dans le même camp. Parfaitement secondé dans tous ces soins par ses principaux officiers, le consul s'avança peu-à-peu vers la Ligurie, & de-là dans le pays des Allobroges, où après avoir aguerri ses troupes, il s'étendit aux pieds des Alpes, en formant un cordon depuis les environs de Turin jusqu'à Nice, & en prenant toutes les précautions imaginables, pour assurer la communication des divers corps de son armée. Rutilius conserva cette

de Rome 649. avant J. C. 104.

position jusqu'au milieu de Février de l'année suivante, qu'ayant été créé proconsul de cette province, il céda le commandement à Marius, qui venant de terminer la guerre de Numidie, fut chargé de celle des Cimbres, & élevé pour

des Helvétiens & des Cimbres.

cet effet à ſon ſecond conſulat, ſans avoir rem- An de R.
pli l'intervalle de cinq ans preſcrit par les loix; 648
exception dont les annales Romaines avaient Avant J.
néanmoins déja fourni divers exemples. Marius 105.
fut ſi ſatisfait de la tenue & de la diſcipline de l'armée Romaine que Rutilius lui remit, qu'il la préféra pour combattre les Cimbres, aux légions, à la tête deſquelles il venait de vaincre & réduire Jugurtha. Une flotte Romaine, chargée de ravitailler Marſeille & Narbonne, y tranſporta quelques-unes de ces légions. Les commandans de ces deux places, ſe voyant chacun, à la ſuite de ce renfort, un corps aſſez conſidérable ſous ſes ordres, & inſtruits que les généraux Cimbres, remplis d'une confiance préſomptueuſe en leurs victoires précédentes, faiſaient le ſervice avec beaucoup de négligence; ils tenterent chacun de ſon côté, & dans le courant de Mars, à ce qu'il paraît, une ſortie très-vigoureuſe, & pénétrant de nuit dans les camps des aſſiégeans, ils y mirent le feu: ces deux corps d'armée ainſi attaqués à l'improviſte, & ayant à combattre le glaive des ennemis, réuni aux flammes dont ils étaient environnés, parvinrent néanmoins à repouſſer les Romains après des efforts incroyables de valeurs; mais la perte

An de Rome 649. Avant J. C. 104.

qu'ils essuyerent dans ces surprises nocturnes, les obligea à lever ces deux blocus & à se cantonner avec leurs troupes dans les environs de ces deux places, à une journée & demi de distance.

L'on ignore les arrangemens de ces peuplades réunies au sujet de ces pays conquis, sous quelle forme de gouvernement ils s'y établirent, & le parti qu'ils prirent à l'égard de ses anciens habitans. La plupart des auteurs qui nous guident, ne font aucune mention de cette armée victorieuse, pendant cette campagne & la suivante, mais ils la font tout-à-coup reparaître sur la scène, un ou deux mois avant leur défaite par Marius. Crevier, si minutieux & si prolixe, lorsqu'il trouve moyen de parler de Caton ou de Ciceron, & en échange sec & peu instructif sur l'histoire militaire, promene cette armée pendant cet intervalle dans la Celtibérie & la Bétique, où elle fut (sèlon lui) repoussée au bout de ces deux campagnes, & obligée de repasser les Pyrénées. Ce qui est beaucoup plus apparent & même plus sûr, c'est que *Divicon* ne reparait avec sa tribu sur le théâtre de cette guerre que trois ans après, gardant les bords de l'Adige & couvrant la retraite de l'armée confédérée ; tandis que l'on voit la tribu Helvétienne des Tugéniens, avec

des Helvétiens & des Cimbres.

femmes & enfans, commandée par *Schwither*, remplacer dans les Gaules Tranfalpines, Divicon & fes Tigurins. Quelques réflexions de Céfar & de Poffidonius, répandent un peu de jour fur cette énigme, cependant nous ne pouvons offrir que des probabilités fur l'hiftoire de cette époque intermédiaire.

An de Rom 649. Avant J. C 104.

Il eft donc très-apparent, que *Divicon* & *Boyorix*, qui paraiffent avoir été chargés des blocus de Marfeille & de Narbonne, piqués des reproches qu'ils effuyerent probablement au fujet de ces deux échecs, des autres chefs de l'armée confédérée, la quitterent avec leurs tribus refpectives peu de tems après, projettant dès-lors, felon toute apparence, de s'affocier avec d'autres peuplades Teutonnes & Cimbriques, pour former un établiffement en Italie & y pénétrer par le Tirol & le Trentin, fur le pied qu'ils l'exécuterent trois ans après. Il eft tout auffi vraifemblable qu'*Orgétorix*, après avoir fait d'inutiles efforts pour empêcher cette féparation, fe rendit en Helvétie peu de tems après le retour de *Divicon* dans ce pays, & y perfuada *Schwither*, chef du *Pagus Tugénus*, ou de la tribu des Tugéniens, de même que les citoyens de cette tribu, de le fuivre dans les Gaules Narbonnaifes & de participer à cet établiffement.

Section XII. Quatrieme expédition

de Rome 649. avant J. C. 104.

Le vuide que la retraite des Tigurins & des Boyens avait fait dans l'armée confédérée, ayant été remplacé par les Tugéniens, les généraux Cimbres & Helvétiens prirent le parti d'évacuer la plus grande partie de la Provence, dès que Marius eût passé la Varre ; en y conservant néanmoins une lisiere le long des rives orientales du Rhône, depuis Arles jusqu'à Montélimar, pour y faire subsister leur cavalerie, qui y fut cantonnée & défendue par de gros détachemens d'infanterie. Et afin d'établir une communication d'autant plus sûre, soit avec l'Helvétie & les divers renforts qui pourraient leur venir de ce pays, soit aussi entre leurs divers quartiers, ces généraux firent construire quelques ponts sur le Rhône, en se servant pour cet effet de leurs captifs, du moins selon toute apparence. Marius s'étant mis au milieu de Février, comme l'on a vu, à la tête de l'armée Romaine, que Rutilius venait de former à la discipline & à la tactique, renchérit encore sur la sévérité de son prédécesseur, afin d'y maintenir ces deux vertus militaires, passa le Varre après la fonte des neiges & entra en Provence, où il s'avança à petites journées & avec toutes les précautions usitées, pour éviter toute surprise, jusqu'à ce qu'il trouva

des Helvétiens & des Cimbres.

entre Aix & Orgon une poſition convenable, pour couvrir d'un côté Marſeille & preſque toute la Provence, tandis que de l'autre il ſe conſervait par l'embouchure du Rhône & le port de Marſeille, une communication ſûre avec la flotte Romaine qui croiſait dans le golfe de Lyon. Tous les avantages réunis de cette plaine ayant décidé Marius d'y établir pour quelque tems un camp retranché, il lui donna beaucoup d'étendue, afin d'y faire paſſer deux petites rivieres, & après l'avoir fortifié avec beaucoup de ſoin, il y ſéjourna deux ans & demi, qu'il employa à affermir le courage de ſes troupes par des eſcarmouches continuelles, ſur-tout de la cavalerie, où l'avantage fut tantôt du côté des Romains, & tantôt de celui des Cimbres.

An de Rome 650. Avant J. C. 103.

Et afin d'endurcir ſon armée d'autant plus au travail, le conſul l'employa par détachemens à creuſer un canal, qui conduiſit la Durance au Martégue, & lui procura l'avantage de recevoir aux portes de ſon camp, les proviſions qu'il tirait par mer & par l'embouchure du Rhône, qui ſouvent enſablée par les vents du ſud, rendait ce tranſport auſſi lent que difficultueux. Ce canal ſubſiſta quelques ſiecles; il fut connu ſous le nom de *Foſſa Marianna*, & abandonné par Ma-

An de Rome 650. Avant J. C. 103.

rius après ſa victoire ſur les Cimbres, aux Marſeillois, en récompenſe de leur zele pour Rome; ces derniers en tirerent un revenu conſidérable, au rapport de Céſar. Il n'eſt néanmoins plus fait mention de ce canal depuis le neuvieme ſiecle, s'étant rempli peu-à-peu de ſable & de vaſe, faute d'entretien, ſelon toute apparence.

Le célebre Sylla, pour lors un des lieutenans généraux de Marius, établi commandant de Narbonne par ce conſul, fit au rapport de Plutarque, dans le cours de cette campagne, une guerre ſanglante aux Voleſco Tectoſaques, qui habitaient les contrées actuellement traverſées par le canal royal du Languedoc, depuis Caſtelnaudari juſqu'à Agde, les défit dans divers combats, & prit leur chef nommé *Copillus*. Cette expédition de Sylla, choquant toute vraiſemblance, eſt un des premiers rêves de Plutarque à relever. Comment ſe perſuader, que les généraux Cimbres & Helvétiques fuſſent reſtés ſpectateurs tranquilles de ces irruptions Romaines, en abandonnant leurs nouveaux alliés à la merci de Sylla, & en lui laiſſant toute liberté de ravager le centre de leurs établiſſemens? Il en eſt de même de la négociation, que Sylla doit avoir entamé

l'année

des Helvétiens & des Cimbres.

l'année fuivante avec les Marfes, tribu Teutonne très-nombreufe (felon les fragmens de Tite-Live) & être parvenu à la détacher par ce moyen des peuplades confédérées, en l'attachant pour toujours aux Romains. En premier lieu, une telle perfidie était abfolument incompatible chez ces peuples, avec tous les principes de religion, & qui plus eft d'honneur & de probité, qui formaient la bafe de leurs mœurs, dont ils étaient jaloux au fuprême degré, & que ces auteurs n'ont même jamais cherché à infirmer, en rendant, là deffus toute juftice aux Cimbres, aux Teutons & aux Helvétiens. En fecond lieu, fi cette armée liguée fe trouvoit en Celtibérie, fuivant les fragmens de Tite-Live, pourquoi Marius prit-il le parti de fe renfermer dans un camp fortifié durant deux ans & demi, au lieu de paffer le Rhône, & de foumettre derechef les Gaules Narbonnaifes à la domination Romaine? Et contre quels ennemis les légions & fur-tout la cavalerie de Marius, eurent-elles à foutenir durant cet intervalle, ces efcarmouches continuelles, citées ci-deffus d'après Plutarque, Orofe & Crévier? En troifieme & dernier lieu, pourquoi aucun auteur ancien ne fait-il mention de cette tribu Teutonne; & pourquoi Plutarque ne nous

An de Rome 651.
Avant J. C. 102.

de Rome 651. avant J. C. 102.

inſtruit - il pas du ſort ultérieur de ces Marſes, après cette lâche défection ?

En échange, il eſt très-vraiſemblable que les généraux Helvétiens, Cimbres & Teutons s'appercevant d'abord qu'ils avaient de tout autres généraux en tête que du paſſé, prirent de leur côté toutes les précautions poſſibles, pour mettre leurs dernieres conquêtes à couvert de toute irruption Romaine, faiſant tirer à cet effet un cordon alentour de Narbonne, ſous les ordres d'*Orgétorix*, afin de contenir les légions poſtées ſous les murs de cette place dans un camp retranché; tandis qu'ils renforcerent par de nouveaux corps d'infanterie, leur cavalerie commandée par *Teutobodes*, & ſouvent aux priſes avec celle des Romains, qui avait le proconſul à ſa tête. *Teutobodes* eut plus de peine à contenir ſes troupes dans l'ordre & dans la diſcipline, qu'à repouſſer les Romains; en vain Rutilius voulut-il attirer les Cimbres & les Helvétiens dans des embuſcades qu'il leur avait dreſſées, en affectant de fuir avec ſa cavalerie dans un effroi apparent, à la ſuite d'une eſcarmouche, *Teutobodes* ne donna pas dans ce panneau, & réprima l'ardeur de ſon armée.

Marius trouvait l'intérêt de ſa fortune & de ſa

gloire à prolonger cette guerre, & ne voulant commettre ni l'un ni l'autre aux hazards d'une bataille avec des ennemis aguerris, bien armés & bien disciplinés, à moins que leur présomption qu'il cherchait à faire naître par sa timidité apparente, ne lui fournit le moment décisif d'une victoire assurée; il resta invariablement attaché à ce plan; au moyen duquel il venait d'être confirmé, en dépit des loix dans son troisieme consulat, avec l'espoir d'en obtenir un quatrieme sur le même pied, en quoi il ne fut point trompé. Marius ne fut aucunement ébranlé, par les murmures de son armée sur cette longue inaction, ni par les clameurs de Sylla, qui y était revenu, depuis que la vigilance d'*Orgétorix* l'avait réduit à une inaction complette, & qui jaloux de la gloire du consul, n'omit rien pour fomenter ce mécontentement des troupes. Informé des manœuvres de Sylla, le consul le fit menacer d'un châtiment exemplaire, auquel le premier prit le parti de se soustraire par une prompte retraite à Rome, où il chercha vainement à se venger de son général, en décriant sa conduite. Redoublant de sévérité, Marius fit assembler après le départ de Sylla son armée, & de sa tribune, il lui imposa silence avec une telle hauteur, après avoir fait saisir & mettre

An de Ro 651. Avant J. 102.

An de Rome 651. Avant J. C. 102.

ſur le champ à mort quelques ſéditieux, qui eurent la hardieſſe d'interrompre ſa harangue par leurs cris, que chacun rentra dans le devoir, & promit une ſoumiſſion aveugle aux ordres d'un général, qui ſavait ſi bien ſe faire obéïr.

Tel eſt le précis des faits, du moins de ceux qui ſont du reſſort de cette hiſtoire militaire de l'Helvétie, arrivés dans l'intervalle des quatre ans, qui ſe ſont écoulés entre la défaite de Cépion & la victoire de Marius.

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

Nous ne pouvons offrir que des probabilités, au ſujet du changement de ſyſtême & de conduite, qui ſe manifeſta cette année chez les généraux Teutons, Cimbres & Helvétiens, leſquels vinrent offrir à Marius la bataille qu'il refuſa, malgré les inſtances de ſes légions. Il eſt vraiſemblable que la timidité ſimulée de Marius produiſant enfin ſur les chefs de cette armée confédérée l'effet qu'il en attendait, ils crurent leurs forces plus que ſuffiſantes, pour paſſer ſur le ventre aux troupes Romaines; ce qui joint à l'inconſtance attribuée aux peuplades Celtes & Cimbriques par divers auteurs anciens, les porta peut-être à revenir aux projets d'envahir l'Italie, & qu'ils y furent probablement déterminés, par les ſollicitations de *Schwither* & des Tugéniens,

des Helvétiens & des Cimbres.

qui n'ayant point participé à leurs victoires précédentes, ni aux richeſſes qu'ils en avaient retirées, devaient naturellement être très-avides d'en acquerir à leur tour. Cette conjecture appuyée en partie par les fragmens de Poſſidonius & de Plutarque, paraît d'autant plus fondée, qu'après avoir inutilement cherché par toutes les bravades poſſibles, & cela durant quelques mois, à provoquer Marius hors de ſes retranchemens, à une bataille, *Orgetorix*, *Teutobodes*, *Schwither*, & les autres généraux de ces peuples ligués retirerent toutes leurs troupes des Gaules Narbonnaiſes, & défilerent avec leurs armées à la vue du camp de Marius, dans l'intention de traverſer la Prove nce de pénétrer en Ligurie. An de Rome 652. Avant J. C. 101.

Tite-Live, Plutarque & Oroſe nous aſſurent, que les Helvétiens & les Cimbres employerent ſix jours entiers à défiler ainſi devant le camp Romain, en ordre de bataille, & avec une contenance ſi fiére, que le conſul bordant les retranchemens avec ſon armée, n'oſa les attaquer malgré leurs bravades & les inſtances de ſes légions; voyant que les généraux de ces peuples ligués avaient diſpoſé leurs troupes durant cette marche, de maniere à pouvoir en venir aux mains, ſans perdre aucun de leurs avantages, au cas qu'il

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

voulut engager une action. Le lendemain qu'*Orgétorix*, à la tête de l'arriere-garde, eût perdu de vue le camp des Romains, il fut levé par le consul, qui suivit les Ambrons à quelques lieues de distance, choisissant des positions fortes d'assiéte, avec la précaution de s'y retrancher; ce qui lui laissait la liberté d'accepter ou de refuser le combat. Les Helvétiens & les Cimbres étant arrivés à Aix, colonie Romaine & connue sous le nom d'*Aquiesca*, se posterent derriere la petite riviere d'Arc, à une lieue de cette ville, après avoir vainement tenté de l'emporter par escalade. Marius, résolu pour lors de livrer bataille à ces peuples ligués, assit son camp sur des hauteurs qui dominaient une partie du leur; mais il étoit dépourvu d'eau, qu'il fallait de toute nécessité chercher dans l'Arc. L'armée Romaine, altérée par cette marche, demanda au consul de l'eau à grands cris; *en voilà*, dit Marius, en montrant aux légions la riviere de la main; *mais il faut l'acheter par le sang de ces barbares. Conduis-nous y donc*, lui répliquerent ses troupes d'une voix unanime, *avant que la soif ait épuisé nos forces & desseché notre sang. Soit*, répondit Marius, *mais il faut auparavant retrancher notre camp.* Le consul suivait en cela une maxime invariable des Scipions, de Paul-Emile

des Helvétiens & des Cimbres.

& autres grands capitaines de Rome, d'avoir toujours un camp retranché, pour ſervir à leur armée de place de ralliement, un jour de bataille, en cas d'accident. An de Rome 652. Avant J. C. 101.

Tandis que les légions étaient occupées à élever ces retranchemens, les vivandiers, valets & eſclaves s'armant à la hâte, allerent faire leur proviſion d'eau dans l'Arc, vis-à-vis du terrein ſur lequel campaient les Ambrons, qui indignés de cette hardieſſe, qu'ils enviſagent comme une bravade, courent aux armes; & pendant que l'on ſonne l'allarme dans tout le camp, cette tribu ſe forme en bataille, ſoutenue par la cavalerie qui ſe plaçe ſur ſes deux ailes. Cette avant-garde paſſe l'Arc, tombe ſur les valets & eſclaves Romains, & les diſperſe, taillant en pieces tout ce qui ne put lui échapper par une prompte fuite. Marius voyant les ennemis paſſer la riviere, rangea tout de ſuite ſes légions en bataille; & remarquant le déſordre, où le paſſage de l'Arc & la pourſuite des fuyards avait mis cette avant-garde, il ſaiſit ce moment déciſif, deſcend les hauteurs avec promptitude, ſans donner aux Ambrons & à leur cavalerie le tems de ſe reconnaître, il tombe ſur les uns & les autres avec une telle impétuoſité, qu'après une réſiſtance très-

An de Rome 652. Avant J. C. 101. valeureuſe & avoir laiſſé la moitié de ſon infanterie étendue ſur le champ de bataille, cette avant-garde fut obligée de le céder à l'armée Romaine, & de repaſſer la riviere avec précipitation.

Marius qui, dans ce premier combat, réuniſſait aux avantages de ſa poſition & de ſon attaque, la ſupériorité du nombre, voulant profiter de ce ſuccès, pourſuivit les Ambrons & leur cavalerie juſqu'à l'enceinte des chariots, qui fermaient leur camp, ſelon l'uſage de tous les peuples Gaulois, Helvétiens & Teutons. Cette enceinte, rangée d'ordinaire ſur deux ou trois chariots de profondeur, avait des ouvertures, par leſquelles leurs armées pouvaient ſortir & rentrer en colonnes; ce que fit auſſi cette avant-garde repouſſée. Mais le conſul fut très-ſurpris de trouver cette enceinte défendue par environ 80 mille femmes, rangées en ordre de bataille, auſſi-bien armées que commandées, qui l'attaquent à ſon tour avec une furie ſans égale, ne comptant la mort pour rien, pourvu qu'elles puſſent la donner à quelques Romains, qui perdirent beaucoup de monde à cette ſanglante mêlée, dans laquelle les femmes Ambrones ſe diſtinguerent par une valeur unique, la plûpart forcenées de la

des Helvétiens & des Cimbres.

mort de leurs maris, périrent après les avoir vengés.

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

Pendant que l'armée Romaine repouffée à fon tour, eft obligée de reculer jufques fur les bords de l'Arc pour fe remettre en ordre, celle des Cimbre fe forme en bataille, fe réunit à fa cavalerie & aux débris des Ambrons, défile par les ouverture des chariots, remplace les femmes, marche aux Romains, & entonne une de fes chanfons de guerre, entremêlée de cris de fureur, en voyant le champ de bataille couvert de tant de milliers de fes alliés & de leurs femmes. Ayant à venger cette perte & l'affront de fa déroute, décidée à vaincre ou à mourir, l'armée confédérée charge les légions Romaines avec une telle fureur, qu'épuifées par les deux combats précédens & les ardeurs de la foif, elles ne peuvent foutenir ce premier choc, & font obligées de repaffer l'Arc en défordre. Le conful aidé de fes officiers généraux & de fes tribuns, rallie fon armée & la remet en ordre fans perdre un inftant, & lui faifant honte de cette déroute, ils raniment fon courage par leurs exhortations: tandis que celle des Cimbres & des Helvétiens, ayant fa cavalerie fur les deux aîles & formant un quarré long, qui en pourfuivant les Romains, gagnait à mefure

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

plus de profondeur & de force ; paſſait la riviere avec beaucoup d'ordre, & d'un pas auſſi égal qu'aſſuré. Dans ce quatrieme combat de cette ſanglante journée, entamé au déclin du jour, les deux armées ſe chargerent derechef avec une valeur inouie, & cela durant quelques heures, au bout deſquelles & d'un carnage affreux, Marius fit ſonner la retraite, ſes troupes abſolument épuiſées n'oppoſant plus qu'une faible réſiſtance aux attaques des Cimbres ; ſes légions auraient même été totalement défaites & taillées en pieces, ſi le conſul n'avait couvert cette retraite par des prodiges de valeur à la tête de ſa cavalerie, & ſurtout ſi les ténébres de la nuit n'avaient empêché les troupes liguées, de couronner leurs ſuccès par une victoire complette.

C'eſt ainſi que ſe termina cette journée ſanglante & mémorable, qui parait avoir coûté près de 120 mille hommes aux deux armées combattantes ; ce qui joint aux bleſſés, diminua celle des Romains de plus de la moitié, celle des Cimbres & des Helvétiens paya cette victoire tout auſſi chérement, & regretta ſur-tout *Orgétorix*, qui périt à la fin de la quatrieme mêlée, lorſqu'il faiſait, à la tête du corps de bataille, les efforts les plus valeureux, pour enfoncer les légions

des Helvétiens & des Cimbres.

qu'il avait en tête, & en combattant (au rapport de Valere Maxime) perſonnellement Marius. Quoiqu'il en ſoit de cette anecdote, il eſt très-avéré que Marius étant d'une ſtature fort haute & peu ordinaire chez les Romains, jouiſſant d'une conſtitution très-robuſte & endurcie dès ſa plus tendre jeuneſſe aux fatigues de la guerre, avait acquis une force de corps ſurnaturelle; & s'étant au ſurplus appliqué de tout tems aux exercices du corps, il était parvenu à y exceller; il joignait à ces avantages extérieurs, faits pour en impoſer à la multitude, un courage héroïque, qui l'animait à payer de ſa perſonne dans tous les combats: il étoit donc tout naturel qu'il le fit dans celui-ci. D'un autre côté, *Orgétorix* doué des mêmes avantages, des mêmes vertus militaires, comme l'on a vu dans les ſections précédentes, & dévoré d'ambition, tout comme Marius, devait ſaiſir avec d'autant plus d'avidité le moment de ſe ſignaler par ce combat ſingulier, qu'il allait décider entiérement la victoire par ce moyen. L'armée confédérée & pour lors victorieuſe paſſa la nuit ſur le champ de bataille, où elle alluma un grand nombre de feux & de flambeaux, afin d'en enlever ſes morts & ſes bleſſés; & déplorant la perte d'*Orgétorix*, celle

An de Rome 652.
Avant J. C. 101.

Section XII. Quatrieme expédition

de Rome 652. Avant J. C. 101.

de la plus grande partie des Ambrons & de leurs femmes, elle rétentit de tous côtés des gémiſſemens uſités chez ces peuples la veille des funerailles; mais le ſpectacle de tant de milliers de morts & de mourans, animant les Helvétiens & les Cimbres à la vengeance, leurs lamentations ſe changerent bientôt en cris de fureur, que les échos d'alentour faiſaient rétentir d'une maniere effrayante. Néanmoins ils paſſerent l'Arc & rentrerent dans leur camp à l'aube du jour, après y avoir fait tranſporter leurs morts & leurs bleſſés, & avoir dépouillé les ennemis étendus ſur le champ de bataille. Marius & les Romains paſſerent de leur côté cette nuit dans le trouble & la conſternation; ils avaient été repouſſés avec une perte très-conſidérable; ils voyaient que leur camp ſans retranchemens ne pouvait les garantir d'une nouvelle attaque des ennemis; tandis que le conſul avait été obligé de s'affaiblir encore & d'envoyer la cavalerie à la proviſion d'eau, avec les valets & les eſclaves, à une lieue au-deſſus du champ de bataille. Auſſi Marius & ſes officiers généraux furent-ils ſaiſis d'effroi, à l'ouie de ces cris des Cimbres, qu'ils prirent pour le ſignal d'un nouveau combat; l'abattement des légions, épuiſées de fatigues & dévorées d'une ſoif ardente,

des Helvétiens & des Cimbres.

ne leur laiſſant prévoir qu'une déroute totale ; mais le bon génie de Marius (dit Tite-Live) veillait ſur cette armée & en détourna ce ſort funeſte. La cavalerie abreuvée & raffraichie rentra au camp avec une proviſion ſuffiſante d'eau, de ſorte que toute l'armée Romaine repue, déſaltérée & ayant pris quelque repos, reprit auſſi des forces & du courage : & pour ſurcroit de bonne fortune, Marius, occupé dès la pointe du jour à retrancher ſon camp, à la tête de ſes légions, reçut un renfort conſidérable d'infanterie Ligurienne, qui depuis un ſiecle paſſait pour la meilleure de l'Italie après la Romaine, & que la flotte de Rome avoit débarquée la veille à Marſeille.

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

Le jour ſuivant les deux armées, occupées chacune de ſon côté, à faire les obſéques des morts, à donner des ſoulagemens aux bleſſés, & à ſe mettre en état de livrer le lendemain un nouveau combat, obſerverent une ſuſpenſion d'armes tacite, dont Marius profita, en faiſant reconnaître les derrieres du camp des Cimbres par des officiers intelligens ; & ſur leur rapport, qu'il s'y trouvait divers ravins & fondrieres, couvertes de bois & propres pour une embuſcade, le conſul détacha à l'aube du troiſieme jour, Marcellus, un de ſes lieutenans généraux, avec deux légions,

Section XII. Quatrieme expédition

de Rome 652. ant J. C. 101. qui prenant un grand détour, alla s'embusquer dans ces fondrieres, & en fit aviser Marius : ce consul rangea pour lors son infanterie en bataille, sur une lisiere unie, entre le front de son camp & la descente assez rapide de ces hauteurs ; qui formaient en échange une rampe fort douce sur les deux flancs des légions ; le consul y posta sa cavalerie, en enjoignant à ses troupes, sous les peines les plus rigoureuses, de ne pas quitter cette position sans son ordre précis. Ces dispositions faites, Marius fit offrir, selon l'usage, des sacrifices aux dieux, & s'étant fait apporter les entrailles, au moment où l'armée ennemie commençait à monter les hauteurs, il s'écria, *la victoire est à nous*, & fit sonner la charge.

Les Cimbres & les Helvétiens se formant de leur côté en bataille dès la pointe du jour, passent l'Arc sans hésiter, en prenant néanmoins la précaution de laisser leurs femmes à la garde du camp, soutenues par un gros corps d'infanterie, & de faire atteler les chariots qui en formaient l'enceinte. L'armée confédérée fit halte après avoir passé l'Arc, tant pour remettre son ordre de bataille rompu, que pour se consulter sur le parti à prendre : elle tint pour cet effet un conseil de guerre devant le centre de l'infanterie ; tous les

des Helvétiens & des Cimbres.

généraux, à la réſerve du fils d'*Orgetorix*, furent d'avis d'attendre les Romains dans cette poſition, qui par la profondeur de leur ordre de bataille, leur offrait de grands avantages, & les mêmes qui leur avaient valu la victoire l'avant-veille; au lieu qu'en allant attaquer les ennemis ſur ces hauteurs, ils conduiſaient leurs premiers rangs à la boucherie, s'ils ne parvenaient à enfoncer l'armée Romaine. Cet avis rempli de ſagacité, fut vivement combattu par *Orgétorix*, qui la veille avoit été élu à la place de ſon pere, chef & général des Ambrons, par le ſuffrage unanime de cette tribu; & qui ne reſpirant, de même que ſes concitoyens, que ſang & que vengeance, ne voulut entendre à aucun parti qui la différât d'un inſtant; de ſorte qu'il engagea les autres généraux d'attaquer ſur l'heure, & ceux-ci céderent à cet avis imprudent, parce qu'ils craignaient d'être taxés de timidité. Ces chefs s'étant rendus à leurs poſtes reſpectifs, firent ſonner la charge avec de grands cornets d'airain, dont l'uſage s'eſt conſervé chez les Helvétiens & leurs deſcendans, connus depuis quelques ſiecles ſous la dénomination Allemande de *Harſchhœrner*, nommés clairons par Brantôme & d'autres auteurs Français du ſeizieme ſiecle, & qui ſont encore deſti-

An de Ro 652. Avant J. 101.

Section XII. Quatrieme expédition

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

nés de nos jours dans divers cantons démocratiques, à ranimer leurs milices un jour de combat.

Auſſi-tôt cette armée s'ébranle & s'avance au pied des collines, en chantant une chanſon de guerre en chorus, & formant au rapport de Plutarque, le même coup-d'œil depuis les hauteurs, que les flots de la mer. Marius laiſſa avancer les Cimbres & les Helvétiens juſqu'à la mi-portée du trait ſans branler; mais parvenus à cette diſtance, toute la premiere ligne des légions leur lança ſes javelots du haut en bas, & par cette raiſon avec tant de roideur, que la plupart de ces traits porterent des coups mortels. Les Romains mettent, ſelon les ordres de Marius, l'épée à la main, & ſans donner à leurs ennemis le tems de ſe remettre du déſordre, que cette grêle meurtriere de traits y avait occaſionné, tombent ſur eux avec leurs boucliers, armés au centre d'un fer aigu & tranchant, d'un pied & demi de longueur, & portés au bras gauche; tandis que du bras & de la main droite, ils s'eſcriment de l'épée; & au moyen de ce choc auſſi impétueux que bien dirigé, ils achevent de mettre ceux des premiers rangs, qui avaient échappé au javelot, hors de combat; à la réſerve de ceux qui firent ſubir ce ſort aux Romains, en les étendant

ſur

fur le carreau d'un coup de maſſue ou de hache d'armes bien dirigé. Marius avoit un coup-d'œil admirable, & ayant meſuré le front de l'ordre de bataille des ennemis avec beaucoup de juſteſſe, il régla le ſien en conſéquence, & lui donna autant de profondeur qu'il lui était poſſible. Les derniers rangs des deux armées pouſſant les premiers, la mêlée devenait de moment à autre plus ſanglante, l'impoſſibilité de reculer mettant chaque combattant dans le cas d'attaquer en déſeſpéré l'ennemi qu'il avait en tête, pour défendre & garantir ſa propre vie, & parvenu à s'en défaire, il n'avançait que d'un pas, pour recommencer un nouveau combat avec un ennemi frais. Les Romains avaient néanmoins l'avantage de leur poſition, en portant leurs coups à plomb, & celui de leurs boucliers, ſur une partie de la nobleſſe Helvétienne & Teutonne qui par une bravoure mal entendue, dédaignait encore de ſe ſervir de cette arme défenſive; & qui formant les premiers rangs, tâchait de ſuppléer par la ſupériorité de ſa ſtature haute & de ſes forces corporelles, au déſavantage d'une montée rapide & gliſſante, qu'il fallait grimper en ſe battant, & qui ne lui permettait pas de porter à ſes ennemis des coups aſſurés. Les uns & les autres décidés à vaincre

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

eRome 52. it J. C. 01. ou à mourir, & encouragés par les exemples & les exhortations de leurs chefs respectifs, firent des efforts surnaturels de valeur.

C'est ainsi que cette bataille se soutint pendant plusieurs heures, avec un carnage effroyable & un avantage égal; la cavalerie Helvétienne & Teutonne ayant reçu la charge furieuse de la Romaine avec tant de vigueur, que l'obligeant à se replier, elle gagna même du terrein sur elle, & dans les charges suivantes, le combat se soutint sans que ni l'une ni l'autre cédât à son adversaire. Les généraux Cimbres & Helvétiens ayant trouvé moyen, malgré le tumulte & les cris des combattans, de faire parvenir leurs ordres aux derniers rangs, de s'ouvrir & de se replier, obtinrent la facilité de se battre en retraite & d'attirer les Romains insensiblement dans la plaine, où l'épuisement total des deux armées les obligea de reprendre haleine; le silence qui regna pendant cet intervalle, leur permit d'entendre les cris des légions de Marcellus, aussi-bien que ceux des troupes & des femmes chargées de défendre le camp Helvétien & Cimbrique; & cette rumeur s'augmentant de moment à autre, jetta le trouble parmi ces peuples ligués, en leur présageant la défaite des leurs, par une seconde armée Ro-

des Helvétiens & des Cimbres.

maine. Marius saisit cet instant favorable, & s'écriant assez pour être entendu des généraux confédérés, *amis! c'est l'armée de Catulus que nous attendons, & qui vient à notre secours*, il fit sonner derechef la charge, & tomba avec une nouvelle furie sur les Cimbres, qui convaincus d'avoir une seconde armée sur les bras, se battirent en retraite, afin de se réunir au plus vîte à leurs femmes & au reste de leurs troupes. Cette jonction ne pût néanmoins s'effectuer, qu'après avoir laissé l'élite de leur armée étendue sur le champ de bataille; le passage de l'Arc fut sur-tout très-meurtrier pour les Helvétiens & les Cimbres, qui en rentrant dans leur camp, y trouverent pour comble de malheurs, une partie de leurs femmes & de leurs enfans tués & écrasés, dans la confusion & dans l'incendie des chariots. *Teutobodes* avec sa cavalerie contribua beaucoup à cette retraite, par des prodiges de valeur, sans que celle des Romains pût parvenir à l'enfoncer.

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

Mais revenons à Marcellus, qui sortit de son embuscade au moment qu'il se fut assuré par le tumulte & les cris des combattans, que les deux armées en étaient venues aux mains, & qui rangea ses légions sur un front très-étendu, en faisant sonner la charge par un grand nombre de

trompettes, afin de persuader aux Cimbres, que c'était une seconde armée Romaine venue au secours de Marius, & pour faire donner les Cimbres dans ce paneau ; Marcellus leur détacha quelques Allobroges affidés, qui jouant le rôle de transfuges, leur certifierent ce fait ; ce qui n'empêcha pas les défenseurs & les gardiennes de ce camp, d'opposer une défense très vigoureuse à cette attaque. Marcellus ayant fait lancer les traits de ses troupes sur les bêtes de somme attelées aux chariots, qui se sentant blessées, s'élancent avec furie de côté & d'autre, sans que leurs conducteurs pussent en être les maîtres, & forment dans ce camp une confusion horrible que les Romains augmenterent beaucoup encore, en parvenant à mettre le feu à un grand nombre de ces chariots. Ce qui réduisit les troupes confédérées, de même que les femmes, à abandonner la partie de ce camp dont l'enceinte venait d'être détruite & livrée aux flammes par les Romains, & d'en défendre le reste jusqu'à l'arrivée du secours qu'ils avaient fait demander à leurs généraux ; ce qu'ils exécuterent avec une valeur héroïque, jusqu'à ce qu'ils furent dégagés par l'armée liguée, aux approches de laquelle Marcellus se battit promptement en re-

traite. Les généraux Helvétiens & Teutons firent lever de leur côté les débris de leur camp avec la même promptitude, en abandonnant une partie de ses tentes & de ses chariots; & ce qui dût les affecter plus vivement, en laissant leurs morts & leurs blessés à la merci des Romains. Cette armée repoussée, & considérablement diminuée, mais non défaite, se mit le même jour en marche, & gagna à petites journées les rives orientales du Rhône, qu'elle cotoya jusqu'auprès de Lyon; couverte dans cette retraite par *Teutobodes*, qui formait l'arriere-garde à la tête de sa cavalerie; elle traversa le Dauphiné & la Bresse, & rentra en Helvétie sur la fin de Décembre, par le détroit de l'Ecluse, tous les autres passages des Alpes étant fermés dans cette saison par les neiges.

An de R. 652
Avant J. 101.

C'est ainsi que cette quatrieme expédition des Helvétiens, des Teutons & des Cimbres se termina d'une maniere funeste à ces peuples ligués, par ces deux journées sanglantes & mémorables, dans lesquelles la tribu des Ambrons fut pour ainsi dire, entierement détruite, & qui leur coûta plus de 120 mille combattans, en grande partie troupes d'élite, sans compter environ 30 mille femmes. Mais en échange, il est tout aussi

An de Rome 652.
Avant J. C. 101.

averé, que les Romains perdirent dans ces divers combats plus de 80 mille hommes; que Marius n'osa pourfuivre cette armée confédérée au-delà de l'enceinte de fon camp, & qu'il fe contenta de la faire harceler par fa cavalerie durant les premiers jours de fa retraite, fans néanmoins pouvoir l'entamer. Preuve inconteftable, que Marius, vainqueur à la vérité, des Helvétiens, des Teutons & des Cimbres, ne mit pas leur armée dans une deroute totale, ne la tailla point en pieces, non plus que leur cavalerie, & ne fit point 60 mille prifonniers fur eux, comme Tite-Live & Plutarque veulent nous le perfuader, écrivains dont la partialité outrée pour Rome, fut déja attaquée il y a deux fiecles, très-vivement par le véridique & célebre Tfchudi, qui dans fa *Gallia Comata* s'infcrit en faux contre diverfes exagérations de ces deux auteurs, dénuées de toute vraifemblance, & mifes en contradiction avec la fuite même de leurs propres récits. Et c'eft ce dont nous allons convaincre nos lecteurs.

Si l'armée de ces peuples ligués fut mife dans une déroute totale par Marius, pourquoi n'ofait-il pas la pourfuivre? Si leur cavalerie fut culbutée & taillée en pieces dans ce dernier combat,

des Helvétiens & des Cimbres.

An de Rome 652. Avant J. C. 101.

comment eût-elle pû reparaître l'année ſuivante ſur le théâtre de cette guerre, au rapport même de Plutarque, mieux armée, mieux montée & diſciplinée que celle des Romains, au nombre de 15 mille cavaliers? Et où cette remonte eût-elle pû s'effectuer? Si les Cimbres ne furent pas pourſuivis par Marius, comment eſt-il poſſible qu'il ait pû faire 60 mille priſonniers ſur eux? Un autre conte, tout auſſi puéril de Plutarque, porte, que les Cimbres & leurs femmes ſe pendirent par milliers, pour ne pas tomber entre les mains des Romains. Peut-on imaginer, que ces peuples courageux & généralement reconnus pour tels, au lieu de ſeconder leur armée dans ce dernier combat, s'en détacherent par troupes, le tout pour aller ſe pendre réciproquement? L'on pourrait à toute rigueur s'imaginer, que cette réſolution déſeſpérée fut priſe par un détachement Helvétien ou Cimbre, coupé dans cette retraite de ſon armée par les Romains; mais Plutarque ne dit rien pour appuyer cette ſuppoſition. Quant aux bleſſés, il eſt avéré, que ſe traînant les uns auprès des autres, ils mirent fin à leur triſte ſort, en s'étranglant réciproquement à coups de dents. Au lieu de nous tranſmettre les contes populaires,

de Rome 652. [avant] J. C. 101.

qui se débitaient à Rome sur la guerre des Cimbres, aux tems de Tite-Live & de Plutarque, ces deux auteurs auraient dû consigner les dattes de ces batailles mémorables, qui eurent beaucoup de rapports avec celle de Marignan, & qui, selon toute apparence, se livrerent les premiers jours de Décembre, puisque quinze jours après, Marius reçut par deux couriers la nouvelle qu'il était parvenu à son cinquieme consulat; & l'élection des consuls se faisait ordinairement le 15 Décembre.

SECTION XIII.

CINQUIEME EXPÉDITION DES HELVÉTIENS ET DES CIMBRES.

NOUS avons rendu compte, pag. 77 & 78, de la séparation de Divicon & de Boyorix avec leurs tribus respectives, de l'armée confédérée, des motifs qui parurent l'avoir occasionnée, & de quelle maniere les Tigurins & les Boyens furent remplacés dans cette armée, par Schwither & les Tugéniens. Il est très-vraisemblable que, revenus dans leur patrie, à la tête d'environ 160 mille hommes, troupes lestes, bien disciplinées,

des Helvétiens & des Cimbres.

couvertes de lauriers & de belles armes, & chargées de richeſſes, Divicon & Boyorix ne perdirent pas de vue leur projet favori de pénétrer en Italie, & d'envahir la partie de ce pays qui forme la Lombardie; qu'ils négocierent pour cet effet avec les Cimbres domiciliés dans les Norriques & les confins de l'Illyrie, ſous les ordres de Bolus; & qu'ayant réuſſi dans cet objet, ils aſſocierent à cette expédition les Rhétiens, qui, au tems de celle d'Elicon & de Belloveſe, vinrent s'établir dans le pays des Ligues-Griſes, & paraiſſent y avoir vécu depuis lors comme alliés des Helvétiens. Parvenus à former cette ligue, qui fit trembler Rome & l'Italie, Divicon & Boyorix ſe réunirent avec leurs troupes à Bolus, Lux, Clodik, & Seſorix, princes Teutons, ſur les confins de l'Illyrie, au printems de cette année. Le conſul Luctatius Catulus, chargé de défendre l'entrée de l'Illyrie à cette armée combinée, & ayant Sylla pour premier adjoint, ſe poſta d'abord avec ſes légions dans les gorges des Alpes Norriques, qui furent fermées par des retranchemens; mais ayant trouvé avec ſes lieutenans généraux, que les troupes Romaines ainſi ſéparées, ſeraient trop faibles pour réſiſter aux Cimbres, le conſul prit le parti d'évacuer entie-

An de R. 652
Avant J. 101.

Section XIII. Cinquieme expédition

le Rome 52. nt J. C. OI. rement ces contrées & de se replier jusques sur les bords de l'*Athésis* ou de l'Adige, en établissant sur ces deux rives, deux camps bien retranchés pour en défendre le passage, qui communiquaient ensemble par un pont construit à cet effet avec beaucoup de solidité.

L'armée des Helvétiens & des Cimbres pénétrant en Illyrie, envahit ces contrées, sans éprouver aucune résistance, & suivit celle des Romains à petites journées & au nombre d'environ 210 mille combattans, jusqu'à ce qu'elle fut en vue du camp Romain en deçà de l'Adige, dans lequel le consul s'était renfermé avec l'élite & la majeure partie de ses troupes, sans s'émouvoir des insultes & des bravades des princes & des généraux de ces peuples réunis, qui n'ayant pu attirer par ce moyen les légions en rase campagne, essayerent de passer la riviere à gué; mais Catulus ayant fait construire pour la défense de ces passages, des forts, suffisamment garnis de troupes, de balistes & de catapultes, pour lancer des traits & des pierres sur les assaillans; ce projet échoua, après diverses tentatives, où les Helvétiens & les Teutons constamment repoussés perdirent beaucoup de monde: sur quoi ils entreprirent de combler & de fermer

des Helvétiens & des Cimbres.

l'Adige par une digue. Aussi-tôt l'élite de leur armée fut destinée à couvrir ce travail contre toute attaque Romaine, tandis que le reste mit la main à l'œuvre, en déracinant les plus gros arbres & en détachant des masses de roches, transportées & roulées au bord de la riviere, à une lieue au-dessus du camp de Catulus, & qui y furent jetées, arrangées & entremêlées de grosses buttes de terre. Cet ouvrage, construit par les avis & sous la direction de quelques officiers intelligens, prit au bout de quelques semaines tant de consistance, qu'il donna beaucoup d'inquiétudes au consul & inspira de la terreur à son armée; cette terreur redoubla en voyant le courant de l'Adige, augmenter de violence à mesure qu'il se trouvait plus resserré, détacher de tems à autres des masses énormes de cette digue, les entraîner avec tant de rapidité vers le pont de communication, & lui donner par ce moyen des secousses si fortes, qu'il risquait d'en être emporté. Un jour entr'autres, où ce pont ébranlé jusqu'aux fondemens par le choc d'une ces masses énormes, ne fut conservé que par les efforts inouis de quelques légions, qui furent tellement remplies d'effroi à la vue de ce danger, que pliant tentes & bagages, elles s'ap-

An de Rome 652.
Avant J. C. 101.

de Rome 652. avant J. C. 101.

prêterent à évacuer ce camp, malgré les exhortations de Catulus, qui rempli de douceur autant que de valeur, & chéri des troupes, voyant qu'il ne pouvait les persuader de conserver ce poste important, voulut du moins leur éviter la honte d'être punies à Rome pour crime de désertion. Sacrifiant donc sa gloire à celle de son armée, le consul fit lever l'aigle romaine plantée en terre devant sa tente, qu'il était défendu d'abandonner sous peine de la vie, & se mit avec le porte-enseigne à la tête de la premiere légion qui allait passer le pont. Pénétrée de ce procédé, l'armée de Catulus évacua les deux camps avec tout l'ordre & toutes les précautions possibles, pour être à l'abri des attaques ennemies pendant cette retraite, qui dura quatre jours, & se fit, selon les apparences sur la fin de Septembre. Le consul voyant ses troupes aussi découragées, n'osa faire tête aux Cimbres, qu'il n'eût mis l'Oglio entre leur armée & la sienne, & se posta au confluent de cette riviere avec le Pô.

Dès que les généraux Helvétiens & Cimbres s'apperçurent de cette retraite, ils prirent possession des deux camps Romains, les munirent d'une quantité suffisante de troupes, de même que les forts construits pour la défense des guès,

des Helvétiens & des Cimbres.

& démolirent leur digue ; après quoi ils s'étendirent avec le reste de leur armée dans les contrées qui forment de nos jours le Bergamasque, le Bressan, la Véronese, le Paduan, la Marche Trévisane, le Vicentin & une partie du Mantuan, & y resterent en quartiers de cantonnement, dans l'intention d'y attendre l'avis qu'Orgétorix, Teutobodes & les autres chefs de cette armée liguée eussent pénétré en Italie, par la Provence, le pays des Allobroges & la Ligurie. Il parait, que s'étant repartis le commandement des divers quartiers, Divicon & Boyorix eurent celui des deux camps, des forts qui en dépendaient & des districts adjacens, où les Tigurins & les Boyens se cantonnerent.

An de Ro 652. Avant J. 101.

Quant aux cohortes détachées dans les forts, construits par Catulus pour la défense des guès de l'Adige, n'ayant pas été averties à tems de la retraite du consul, elles furent investies & attaquées, avant que d'avoir pu les évacuer ; & préférant une mort glorieuse à un esclavage honteux, les centurions de ces postes repousserent tous les assauts des Helvétiens & des Cimbres avec tant de valeur, qu'elle excita l'admiration de leurs généraux, qui, au rapport de Plutarque, offrirent à ces braves Romains, libre sortie

de Rome avec tous les honneurs de la guerre, en jurant
652. d'obferver cette capitulation, fur un taureau
ant J. C. d'airain : ce qui fut accepté par ces cohortes,
101. & exécuté de la part de leurs ennemis avec une fidélité inviolable. Le même auteur affure, que ce taureau qui était un des dieux principaux des Cimbres, fut pris à la fuite de leur défaite par Catulus, & fe voyait encore du vivant de Plutarque dans la maifon de ce général, ou pour mieux dire de fes defcendans.

Mais avant que de continuer le récit de cette expédition, jetons un coup-d'œil fur l'Helvétie, lorfque Schwither, Teutobodes & Orgétorix y ramenerent fur la fin de cette année, les débris des Helvétiens, des Teutons & des Cimbres repouffés & vaincus par Marius. Dépourvus de l'élite & de la majeure partie de fes défenfeurs par l'abfence de Divicon & de fes guerriers Tigurins, par la deftruction prefque totale de la tribu des Ambrons, & par la diminution confidérable de celle des Tugéniens, l'affemblée générale des Helvétiens pour réparer toutes les pertes, invita les tribus Teutonnes & Cimbriques de cette armée, de s'incorporer avec elle, & de fe domicilier dans leur pays ; ce que ceux-ci accepterent avec empreffement ; à la réferve de Teutobodes & de fa

des Helvétiens & des Cimbres.

cavalerie, qui passa le Rhin & alla joindre Divicon & Boyorix, dès que les passages des Alpes Norriques furent praticables. Sur quoi l'on arrangea le printems suivant, dans une autre assemblée générale de la nation, une répartition nouvelle de l'Helvétie, qui fut pour lors partagée en quatre *Pagi* ou *Gaco*, qui furent *Pagus Tigurinus*, l'*Ambronicus*, le *Tugenus* & l'*Urbigenus*. Il n'est néanmoins pas décidé, si cette résolution fut exécutée d'abord, ou si l'on attendit pour cet effet le retour de Divicon & des Tigurins, ce qui est très-vraisemblable. Quoiqu'il en soit, cette nouvelle répartition subsista jusqu'à l'émigration générale des Helvétiens, & pour cette raison, nous en rendrons compte dans la section suivante.

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

Revenons à Divicon, Boyorix, Bolus & les autres généraux Teutons, qui, au rapport de Tite-Live & de Florus, ne sçurent pas profiter de la premiere consternation, que la retraite de Catulus avait répandue à Rome & parmi les alliés les plus affidés de cette république, dont les inquiétudes augmenterent au commencement de Mars, lorsque Catulus, au sortir de son consulat, créé proconsul de ce département, & ne se croyant pas assez en sûreté dans la position avan-

Section XIII. Cinquieme expédition

[Av.] de Rome 653. [Av]ant J. C. 100.

tageuse, qu'il avait prise l'automne derniere avec son armée, au confluent de l'Oglio & du Pô, l'abandonna, & traversant le Crémonais & le Milanais, se posta dans l'Alexandrin, au confluent du Tanaro & du Pô, en couvrant à la vérité par ce moyen le pays des Allobroges & des Liguriens, mais en abandonnant d'un autre côté la défense de Rome & de ses domaines, aux nouvelles levées d'Aquilius. Il est néanmoins très-apparent, que le proconsul prit ce parti par l'avis de ses officiers généraux, qui lui conseillerent de s'approcher des Allobroges & des Liguriens, afin de pouvoir en obtenir au besoin de puissans renforts, & de n'être pas coupé de l'armée victorieuse de Marius par les Cimbres & les Helvétiens, qui, malgré la jonction de Teutobodes avec la cavalerie, & le retour de la belle saison, ne songerent pas à s'emparer de tout le pays que Catulus venait de leur abandonner, & se contenterent seulement d'étendre leurs quartiers, pour se mettre plus au large; se livrant aux attraits de ces contrées fertiles, où ils trouverent tout en abondance, surtout des vins exquis que l'on venoit d'y recueillir; ils s'adonnerent aux plaisirs de la table & à l'ivrognerie, de même que leurs chefs & leurs principaux officiers, au rapport de Tite Live &

& de Plutarque. De ſorte que ce quartier d'hiver, devenu le Capoue de ces peuples ligués, énerva leurs forces & leur courage, & contribua plus que toute autre choſe à leur défaite.

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

Dès que l'on fut revenu à Rome de la premiere conſternation, l'on dépêcha des couriers à Marius, avec ordre de s'y rendre ſans délai, en remettant la conduite de ſon armée à ſes lieutenans généraux, pour ſe joindre le plus vîte que poſſible à celle du proconſul; & le ſénat ordonna à Marcus Aquilius, qui venait d'être adjoint à Marius, dans ſon cinquieme conſulat, de lever tout de ſuite une armée. Ce conſul ayant eu la ſagacité de choiſir pour général de ſa cavalerie Rutilius, qui mécontent des hauteurs de Marius, venait de le quitter, s'acquitta de cette commiſſion importante au gré de la république, en ſuivant les avis de ce général, qui lui rendit les mêmes ſervices qu'il avait rendus à Marius, ou pour mieux dire à ſa patrie, cinq ans auparavant. Aquilius ſe mit les premiers jours d'Avril en marche vers l'Ombrie, & cotoyant à petites journées les monts Appennins, tandis que Rutilius aguerriſſait nuit & jour ſes nouvelles levées, il choiſit, par le conſeil de ce dernier, entre Boulogne & Modéne, un camp qu'il fit environner

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

de bons retranchemens, qui couvrait les domaines de Rome, de même que ceux de la plûpart de ses alliés, & dans lequel il demeura jusqu'après la défaite des Helvétiens & des Cimbres. Arrivé à Rome, Marius approuva les arrangemens du sénat, en blâmant hautement la retraite de Catulus, à l'armée duquel il se rendit en diligence, dont il prit le commandement en chef, & où il fut rejoint par la sienne au bout de quelques jours; & dès que ses légions furent un peu reposées de cette longue traite, il leva un camp, passa le Pô, s'étendit dans la Lomelline & se posta dans les environs de Vigevano.

Les généraux Helvétiens & Cimbres, réveillés & ranimés, à ce qu'il paraît, par les exhortations de Teutobodes, s'arracherent enfin de leur vie de sibarites & se mirent en marche avec leur armée, après avoir pris la précaution de s'assurer d'une retraite en cas de malheur, soit que celui de leurs compatriotes vaincus par Marius les eût rendus plus prudens, soit aussi que cette crainte fut la premiere preuve de leur courage énervé par la mollesse; & chargerent pour cet effet, Divicon avec ses Tigurins, de garder les deux camps retranchés sur les bords de l'Adige, ainsi que les forts qui en défendaient les guès, lui confiant de

des Helvétiens & des Cimbres.

plus la garde de leurs femmes & de leurs enfans, du moins de la plus grande partie, ne s'étant fait suivre que de celles qui étaient indispensables au service & au besoin de l'armée. Divicon repartit cette multitude, qui formait au moins le tiers de ces peuplades liguées, avec autant d'ordre qu'il était possible, dans les divers postes & districts remis à son commandement ; & eut grand soin d'envoyer dans les contrées soumises à la domination de ces nations confédérées, des détachemens, afin d'en retirer les tributs & les approvisionnements de toute espece, que ses habitans s'étaient chargés de lui payer & de lui fournir.

An de R 65
Avant J 10

Ces dispositions faites, les autres chefs de l'armée liguée, traverserent, avec environ 160 mille combattans, l'Insubrie à petites journées ; tant pour éviter les chaleurs excessives, dont ils étaient d'abord accablés, n'y étant point habitués, que pour éviter toute surprise dans le passage de diverses rivieres, qui se trouverent sur leur route, & qui pour cette raison, arrêterent tellement leur marche, qu'ils n'arriverent qu'au milieu de Juillet à la vue du camp de Marius qui, malgré leur approche, continuoit à s'y tenir renfermé ; de sorte qu'après avoir donné quelques jours de repos à leurs troupes, les généraux Cimbres &

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

Teutons détacherent Boyorix à la tête d'un corps de cavalerie, qui arrivé au pied des retranchemens, demanda à parler à Marius, & celui-ci arrivé, le prince des Boyens le défia de prendre jour, pour se rendre en raze campagne & décider en bataille rangée, qui demeurerait maître de ces pays. Marius répondit à Boyorix, *que les Romains ne prenaient jamais conseil de leurs ennemis, surtout lorsqu'il s'agissait de les combattre, que néanmoins voulant bien avoir cette condescendance pour les Cimbres, il leur donnait rendez-vous au surlendemain dans les plaines de Verceil.* Le prince des Boyens ayant accepté le rendez-vous, retourna à son armée & en rendit compte aux autres chefs.

On doit rendre justice à Tite-Live & à Plutarque, lorsque leur partialité pour Rome, & leur crédulité pour les bruits populaires, ne les écartent pas de toute vraisemblance ; ils sont alors les guides les plus sûrs. Aussi les avons-nous suivi dans ce récit, & nous continuerons à les suivre dans celui de cette bataille, du moins en partie. Plutarque ajoute, que les deux généraux choisirent les plaines de Verceil pour cette bataille, parce qu'elles offraient aux Romains l'avantage d'y déployer leur cavalerie, & aux Cimbres celui d'é-

des Helvétiens & des Cimbres.

tendre leur infanterie. Selon cette ſuppoſition, la cavalerie des Romains devait être plus nombreuſe que celle des Cimbres, qui, au rapport du même auteur, montait au nombre de 15 mille. Il paraît néanmoins bien ſingulier, qu'en convenant de ce rendez-vous, les deux généraux mirent leurs armées reſpectives dans le cas de paſſer la Seſſia pour s'y rendre, & dans celui d'être attaqués à l'improviſte, au moment critique de ce paſſage. Quoiqu'il en ſoit, les deux armées parurent au jour déſigné dans ces plaines, & s'y rangerent en bataille au lever du ſoleil. Marius forma ſon centre des légions de Catulus, & plaça les ſiennes ſur les aîles. Plutarque n'évalue cette infanterie Romaine, qu'à 52300 hommes, tandis qu'il eſt avéré, que celle de l'armée de Marius excédait ce nombre. L'infanterie des Cimbres formait une eſpece de quarré long, dont le front dépaſſait celui des Romains, & avait le double plus de profondeur, ayant au ſurplus ſes premiers rangs couverts de boucliers à la Romaine; anecdote très-remarquable, & appuyée du témoignage unanime des anciens auteurs. Les fragmens de Tite-Live ajoutent, que ces rangs ſe lierent par des chaines, paſſées derriere leurs boucliers, afin de rendre leur ordre de bataille

An de Rome 653. Avant J. 100.

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

inébranlable. Plutarque dit que cela ſe fit avec des cordes, qui devaient ſervir en même tems aux Cimbres, à lier leurs priſonniers. Quel conte puéril ! auſſi Crevier n'a-t-il pas manqué de le copier.

La cavalerie des Cimbres était, au rapport de Plutarque, montée ſupérieurement ; elle avait un air très leſte, & était couverte de boucliers & de caſques d'un fer luiſant ; les derniers en forme de mufles d'ours & de loups, ſurmontés de grands pannaches en maniere d'aîles ; elle étoit armée de deux javelots, auſſi-bien que d'une grande épée à deux tranchans. Tandis que l'infanterie des Cimbres s'ébranlait d'un pas ferme, pour charger les Romains, cette cavalerie, commandée à ce qu'il parait, par Boyorix & Teutobodes, voyant que celle des Romains était plus nombreuſe, ne voulurent pas l'attaquer de front, mais chercherent à la prendre en flanc, pendant qu'elle aurait en tête les deux aîles de leur infanterie, dépaſſant de beaucoup celle de Marius. Pour cet effet, Boyorix & Teutobodes firent chacun un grand circuit, qui fut pris par les Romains pour le mouvement d'une troupe timide, prête à ſe débander, & leur attira force huées ; mais ces deux généraux tirerent bien vite leurs ennemis d'erreur, en tom-

des Helvétiens & des Cimbres.

bant ſur eux après un quart de converſion, avec une fureur ſans égale. La cavalerie Romaine ſoutint ce choc avec la plus grande valeur, & dans le même tems les cornets d'airain ſonnant la charge du côté des Cimbres, tandis que les trompettes Romaines en faiſaient autant, la mèlée devint générale & ſe ſoutint juſqu'à midi, avec un avantage à-peu-près égal; l'acharnement des deux armées combattantes augmentant d'heure en heure, il ne put en réſulter qu'un carnage effroyable. Enfin les Cimbres énervés, à ce qu'il parait, par tous les excès d'intempérance, auxquels ils s'étaient livrés dans leurs quartiers d'hiver, & peu habitués aux chaleurs exceſſives de ce climat, en furent accablés à tel point, qu'ils ne purent plus porter à leurs ennemis que des coups faibles & mal aſſurés; le ſoleil leur donnant au viſage, les aveuglait de même qu'une pouſſiere affreuſe, qui augmentait les ardeurs de leur ſoif & l'épuiſement qu'elle leur avait occaſionné. Au lieu que l'armée Romaine, compoſée de troupes nées dans ces contrées, accoûtumées aux ardeurs de la ſaiſon, & contenues par la ſévérité de Marius dans cette ſobriété indiſpenſable à la diſcipline, profita de ſes avantages dans ce moment déciſif, & redoublant la vivacité de

An de R. 653. Avant J. 100.

Section XIII. Cinquieme expédition

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

ses attaques, rompit l'ordre de bataille des Cimbres & les réduisit à une retraite très-précipitée, que leurs généraux ne purent exécuter, qu'après avoir laissé l'élite de leurs troupes sur le champ de bataille. Marius voyant le désordre de l'armée Teutonne & Cimbre augmenter au passage de la Sessia, redoubla l'ardeur de sa poursuite, de façon qu'ils perdirent dans cette sanglante journée, si funeste pour eux, plus de 100 mille combattans, & dans ce nombre presque toute leur noblesse, avec Bolus, Lux, Teutobodes, Clodik & Sésorix, qui furent faits prisonniers, au rapport de Tite-Live & d'Orose. Ayant regagné leur camp en confusion, dans l'espoir de s'y réunir à leurs femmes, à leurs enfans & à leur bagage, les Cimbres vivement poursuivis par les Romains, ne purent en sauver que la moindre partie sur les chariots, qu'ils avaient eu, à tout hasard, la précaution de laisser attelés, & continuant leur retraite à pas redoublés, ils furent réduits d'en abandonner un grand nombre, qui coupés par les Romains, tomberent en leur pouvoir; sur quoi, les femmes Cimbres & Teutonnes écraserent leurs enfans entre ces chariots, & se jettant, de même que leurs conducteurs, avec furie sur leurs ennemis, les uns & les autres pé-

des Helvétiens & des Cimbres.

rirent, après avoir beaucoup ſacrifié d'avance à leurs manes. L'armée Romaine, épuiſée de ſon côté par les fatigues étonnantes de cette journée célebre, n'eut pas la force de pourſuivre les Cimbres & les Teutons au-delà de leur camp, ſitué à une lieue de la Seſſia, & où ils ne trouverent pas les richeſſes qu'ils y croyaient renfermées; ces peuples ligués ayant eu la prudence de laiſſer leur butin & leurs effets les plus précieux, dans les deux camps retranchés, commis à la garde de Divicon.

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

Boyorix avait, ſelon toute apparence, détaché divers cavaliers affidés à Divicon, dès le commencement de leur déroute, afin de l'avertir en diligence de ce déſaſtre; ce dernier s'étant mis tout de ſuite en marche avec environ 50 mille hommes, & une quantité ſuffiſante de chariots & de bêtes de ſomme pour ravitailler cette armée battue, la trouva au bout de deux marches forcées dans un état d'épuiſement total; ayant fait trois traites de 8 à 10 lieues par jour, quoique dépourvu de vivres, dans la crainte d'avoir l'armée victorieuſe de Marius ſur les bras; & ayant encore perdu dans cette retraite précipitée pluſieurs milliers d'hommes & de femmes, qui à demi morts d'inanition & ne pouvant ſuivre leurs

An de Rome 653. Avant J. C. 100.

compatriotes, se défendirent en désespérés & jusqu'à leur dernier soupir contre un gros corps de cavalerie Romaine, qui les atteignit le deuxieme jour de leur retraite. Boyorix, commandant les débris de la cavalerie Teutonne, ranimée, de même que le reste de cette armée vaincue, par les troupes & le convoi de Divicon, fit face à celle des Romains, le lendemain de cette jonction, & l'obligea d'abandonner cette poursuite & de revenir sur ses pas. Mais se défiant dans ces conjonctures fâcheuses, également de l'armée de Marius & de celle d'Aquilius, le général Helvétien choisit avec Boyorix une position avantageuse, où ils assirent leur camp, en le fortifiant d'un côté par une triple enceinte de chariots, tandis qu'il l'était de l'autre par la Sessia & du troisieme par un retranchement. Ces deux chefs s'arrêterent pendant cinq jours dans ce camp, de forme triangulaire, afin de donner à leurs troupes le tems de se reprendre; puis se remettant en marche, regagnerent au bout de quatre jours & sans accident leurs deux camps retranchés sur les bords de l'Adige. Boyorix se chargea avec sa cavalerie de l'approvisionnement de ces camps, de sorte que ces peuples ligués se trouvant derechef dans l'abondance, n'eurent à regretter

des Helvétiens & des Cimbres.

que la perte de tant de milliers de leurs compatriotes, évaluée par Tite-Live, Plutarque, Orose & Flore, à 120 mille ames.

An de Ro 653. Avant J. 100.

Ces deux généraux ayant perdu, ainsi que les princes élus à la place de Bolus, de Lux, de Clodik, de Seforix, & de Teutobodes, tout espoir de se maintenir dans un pays après un tel désastre, rançonnerent & pillerent ces contrées, puis retournerent par l'Illyrie & les Alpes-Noriques avec leurs troupes dans leur patrie respective, où ils arriverent, selon toute apparence, les premiers jours de Septembre, avec peu de gloire à la vérité, mais enrichis, malgré leur défaite, des dépouilles de l'Illyrie, & d'une grande partie de l'Italie. Il est vraisemblable que cette sanglante bataille, qui décida du sort de l'Italie, se donna le 24 ou 25 Juillet; & que les deux camps retranchés sur les bords de l'*Athesis*, ou de l'Adige, cités à diverses reprises dans cette section, furent assis à quelques lieues au dessous de Veronne, selon divers vestiges.

Telle est l'histoire succinte des expéditions diverses, que les Helvétiens exécuterent conjointement avec quelques peuplades Teutonnes & Cimbres dans les Gaules Transalpines & Cisalpines, où les Helvétiens ont joué un si grand

de Rome 553. int J. C. 00.

rôle. Ayant étudié & approfondi avec beaucoup de soin, ce que les fragmens de Possidonius & de Tite-Live, Plutarque, Flore, Orose & Valére-Maxime, nous ont transmis sur cette époque intéressante de neuf ans, nous avons cherché à rectifier & éclaircir par des probabilités les récits de ces auteurs, lorsqu'ils étaient obscurs ou en contradiction entr'eux. Bien éloignés de transcrire servilement les exagérations & les contes puérils de Plutarque & de Tite-Live, nous avons cru devoir en démontrer le ridicule, afin de mettre la vérité de notre relation dans un jour plus évident, en soumettant pour cet effet au jugement de tout lecteur judicieux, les traits & les assertions suivantes de ces deux auteurs, au sujet de cette cinquieme & derniere expédition des Cimbres, des Teutons & des Helvétiens contre Rome & ses alliés.

Plutarque fait d'abord négocier les généraux Cimbres avec Marius, & cela dès qu'ils furent en vue de son armée, pour lui demander en supplians, des villes à habiter & des terres à cultiver; lorsqu'ils avaient déja entierement soumis à leur domination la moitié de l'Italie, & qui plus est, cette moitié dont ils avaient ambitionné la conquête; lorsque l'armée de Catulus fuyait

des Helvétiens & des Cimbres.

devant eux, & que celle d'Aquilius n'osait s'en approcher. Etait-ce le moment, pour des peuples remplis de fierté & de mépris pour les Romains, ce dont Plutarque convient à chaque page, de prendre le ton de supplians? Et le défi de Boyorix à Marius, tiré de ces deux auteurs, indique t-il de pareilles dispositions?

An de R 653 [Avant J 100

En second lieu, ces généraux demandent la même grace pour les Teutons, les Ambrons & les Tugéniens. Marius, Catulus & Sylla leur repliquant par de grands éclats de rire, répondirent qu'ils voulaient leur montrer leurs freres & leurs alliés, & firent amener en leur présence les princes Teutons chargés de chaînes. Et pour donner du moins quelque apparence à ce conte, semblable à ceux des Mille & une Nuits; Plutarque en ajoute un autre digne du premier, que ces princes avaient été pris par les Séquaniens, en s'en fuyant au travers des Alpes; tandis qu'il est très-avéré, que les Séquaniens n'habiterent jamais aux pieds des Alpes, dont les passages étaient impraticables dans cette saison, & que les Romains ne confondirent jamais avec la chaîne du mont Jura, qui séparait le pays des Séquaniens de l'Helvétie, & particulierement de la tribu des Ambrons; que ces deux peuples étaient

e Rome
ʼ55.
nt J. C.
00.

dès-lors amis & alliés, leurs chefs ayant déja contracté diverses alliances ensemble; que l'armée confédérée d'environ 150 mille hommes, ne se retira point par le pays des Séquaniens, & que maîtresse absolue du sort de ces contrées, malgré sa défaite, il est absurde d'imaginer qu'elle se laissa lâchement enlever ses chefs. Ainsi tout détruit jusqu'aux moindres apparences de cette anecdote fabuleuse.

En troisieme & dernier lieu, lorsque les deux armées s'ébranlerent pour se charger, il s'éleva, au rapport de Plutarque, une si grande poussiere, que tous les combattans en furent couverts & enveloppés, de sorte que Marius ayant dépassé le corps de bataille des Cimbres avec ses légions, qui formaient les deux aîles de son armée, afin d'attaquer le premier & d'avoir tout l'honneur de la victoire, manqua l'ennemi dans cette obscurité, erra dans cette plaine sans pouvoir se retrouver, & ne revint sur le champ de bataille, qu'après que les 20300 hommes de l'infanterie de Catulus eurent totalement défait 160 mille Cimbres, & couché plus de la moitié d'entr'eux sur le carreau. Sans nous arrêter au récit fabuleux des exploits héroïques, prêtés aussi gratuitement à l'armée de Catulus, qui jusqu'à ce

des Helvètiens & des Cimbres.

jour, tremblait à la ſeule vue de celle des Cimbres ; récit que tout militaire ne lira qu'en hauſſant les épaules ; ſans conteſter encore ces tourbillons inouis de pouſſiere, qui couvrant une plaine de dix lieues quarrées, transforment ſous le ciel toujours ſerain & clair de ces contrées, durant pluſieurs heures, une belle matinée du mois de Juillet en une nuit obſcure, quoique l'hiſtoire ne nous offre aucun exemple d'un phénomène pareil. Nous demandons à tout militaire, comment il eſt poſſible que Marius ait pu manquer l'armée ennemie, dont le front dépaſſait la ſienne de beaucoup, & tandis que le conſul ſe trouvait avec ſes deux aîles enfermé entre l'infanterie & la cavalerie des Cimbres, dont l'ordre de bataille occupait, ſelon le même Plutarque, un terrein de 30 ſtades, ou de 3750 pas, de trois pieds de roi chacun, & par conſéquent de 11250 pieds de roi. De ſorte que pour établir la poſſibilité de ces deux aîles, égarées à quelques lieues du champ de bataille, malgré le tumulte & les cris des combattans, il aurait fallu de toute néceſſité, que les 20300 hommes de l'infanterie de Catulus euſſent pris un front encore plus étendu que celui des Cimbres ; ce qui aurait formé une ligne éflanquée, de trois hom-

An de R. 653. Avant J. 100

mes de profondeur tout au plus ; & en ce cas, comment une ligne auſſi faible aurait-elle pû ſoutenir le choc terrible, d'un quarré de 160 mille ennemis aguerris, bien armés & remplis de valeur ; bien loin d'imaginer, que cette ligne ait pû enfoncer & tailler en pieces, malgré le déſavantage de ſa poſition, une armée huit fois plus nombreuſe. Un tel conte ne peut en vérité figurer que dans les anciens romans de chevalerie.

SECTION XIV.

ETAT ET RÉPARTITION DE L'HELVÉTIE.

REVENONS aux Helvétiens après le retour de Divicon : dégoutés à ce qu'il parait, de toute eſpece d'aſſociation contre les Romains, ils prirent le parti de reſter tranquilles dans leur pays, dont ils augmenterent la culture en défrichant de nouvelles terres, au moyen de la quantité prodigieuſe d'eſclaves qu'ils avaient ramenés de leurs diverſes expéditions, parmi leſquels il ſe trouva probablement beaucoup d'ouvriers intelligens de toute eſpece, Romains ou alliés de cette république, par conſéquent civiliſés, qui, ſelon toute apparence, donnerent à leurs maîtres l'idée

de

de l'Helvétie.

de conſtruire des villes & des bourgades, dont ceux-ci avaient reconnu l'utilité dans leurs diverſes excurſions. De ſorte que l'on peut fixer avec beaucoup de vraiſemblance l'époque de cette conſtruction, au retour des Tigurins, de cette cinquieme expédition contre les Romains; d'autant plus que dans le même tems, l'aſſemblée générale des Helvétiens prohiba par une défenſe très ſévere, ces aſſociations & excurſions, que l'humeur inquiete & belliqueuſe de leur jeuneſſe continuait à fomenter, comme nous l'avons expoſé page 27 à 33. Cette défenſe, tendant de même que l'incorporation des Boyens & de quelques tribus Teutones, citée page 110, à réparer les pertes que les Ambrons & les Tugéniens avaient ſouffertes, affermit ſurtout cette tranquillité permanente, dont les Helvétiens jouirent durant un demi-ſiecle, & qui leur donna tout le tems & le loiſir néceſſaire pour édifier les villes & les bourgades, élevées peu-à-peu dans les quatre nouveaux *Pagi* ou *Gäw* de ce pays.

Cette répartition s'arrangea, de même que l'incorporation citée ci deſſus, après le retour de Divicon & de ſes Tigurins, du moins à ce qu'il parait. Et quoique nos hiſtoriens ne ſoient pas entierement d'accord ſur le nombre des

Pagi ou *Gäw* qui composerent l'Helvétie à la suite de cette nouvelle répartition, non plus que sur celui des villes construites dans cette époque, nous suivrons néanmoins le sentiment de quelques-uns de ces auteurs, qui se réunissent à fixer le nombre de ces *Pagi* à quatre, & celui de ces villes à douze, en s'appuyant de l'autorité de César; mais, comme ce vainqueur des Helvétiens ne nous a pas transmis exactement le nom & la situation de ces villes, divers critiques, en cherchant à les découvrir, les ont confondues avec celles qui ne furent édifiées par les Helvétiens, conjointement avec les Romains, que sous le régne d'Auguste. Il parait, au surplus, qu'une grande partie des Ambrons, excités par Orgétorix, abandonnerent leurs anciens domiciles, pour s'établir dans les contrées plus tempérées, & par conséquent plus aisées à fertiliser, du *Pagus-Urbigenus.* L'Helvétie avait pour lors, au rapport de Tschudi, Guillimann, Ruchat & Tscharner, la même étendue & les mêmes bornes, que la Suisse a conservée de nos jours, & qui paraissent avoir été prescrites à ce pays par la nature, ou pour mieux dire par la Providence. C'est-à-dire, qu'ils étaient bornés au nord & à l'orient par le Rhin & le

de l'Helvétie.

lac de Conſtance, à l'occident par le mont Jura, & au midi par le lac Léman & les diverſes chaines des Alpes. Nous allons tracer ce tableau de l'Helvétie, en ſuivant ces quatre hiſtoriens.

Le *Pagus Tigurinus*, en langage Helvétien *Thuriks-Gäw*, qui paraît avoir été le plus peuplé de ce pays, contenait les contrées qui forment de nos jours, les cantons de Zurich & d'Appenzell, & une partie de ceux de Schweiz & de Glaris; les comtés de Sargans & de Toggenbourg, avec une partie de celui de Baden; la Thurgovie, le Rhinthal, les domaines du prince abbé de St. Gall, les diſtricts de Gaſter & d'Uznacht, & une partie des bailliages médiats de l'Argäw. Le général ou chef de ce *Pagus* était le célébre Divicon, ſous les ordres duquel les Tigurins édifierent: 1°. *Thigurum ſive Thuricum*, Zurich, que ce chef parut avoir choiſi pour ſa réſidence, à cauſe de ſa ſituation riante. 2°. *Vithodurum*, Wintherthur. 3°. *Gaunodurum*, ſelon toute apparence, bourg, auprès de Stein ſur le Rhin. 4°. *Aquæ Helveticæ*, Baden. Ces quatre firent partie de douze qui ſe trouvaient dans le pays, & à la conſtruction deſquelles Divicon employa probablement une grande partie de ſes immenſes richeſſes, de même qu'à faire édifier diverſes

bourgades, qui ſous le régne d'Auguſte & de ſes ſucceſſeurs furent munies de *caſtra* ou de fortereſſes, à cauſe de leur ſituation importante; tels furent entr'autres, *Aquidurum*, Zurzach, & *Confluentia*, Coblenz, ſituée au confluent de l'Aar & du Rhin. Ce *Pagus* était borné, au nord & au levant, par le Rhin & le lac de Conſtance, au couchant par la Reuſs, & au midi par le *Pagus-Tugenus*.

Le deuxieme *Gäw* ou diſtrict de l'Helvétie, parut avoir été diſtribué aux Rauraciens, aux Teutons, aux Boyens & à quelques reſtes de la tribu des Ambrons, qui, malgré leur petit nombre, jouirent néanmoins de l'avantage de lui conſerver ſa dénomination précédente de *Pagus-Ambronicus*. Il eſt probable que ces peuples ainſi réunis, élurent Boyorix pour chef ou général de leur tribu, ſous les ordres duquel ils conſtruiſirent: 5°. *Vindoniſſa*, ou Windiſch; 6°. *Tobinium*, Zofinguen; 7°. *Salodurum*, en allemand *Solotburn*, & en français Soleure; & diverſes bourgades, qui ſous la domination Romaine acquirent plus d'importance; telles furent *Rauriſca*, qui, ſous le régne d'Auguſte, devint très-célébre, fut nommée *Auguſta-Rauracorum*, & dont les ruines portent le nom *d'Augſt*; *Noidenvlex* où

de l'Helvétie.

Novum-*Castrum*, en allemand *Weltsch-Neuenburg* & en français Neuchâtel. Le *Pagus-Amronicus* était borné, au nord par le Rhin, à l'orient par le mont Jura, en allemand *Leber-Berg*, & au midi par le *Pagus-Urbigenus*. Il renfermait les contrées qui forment de nos jours, le canton & l'évêché de Bâle ; Bienne, Neuchâtel & Valengin, avec leurs territoires respectifs; le canton de Soleure & la partie de celui de Berne, qui contient le haut & bas Argäw, *l'Emmen-Thahl*, une grande partie de *l'Oberland*, les quatre bannieres avec les baillages qui y sont enclavés, ceux de Buren, d'Arberg, de Nydau & de Cerlier ; & cette partie du canton de Fribourg, où l'on se sert de la langue Allemande, avec les baillages de Schwarzbourg & de Morat, dont Berne & Fribourg sont alternativement les souverains.

Le *Pagus-Tugenus*, le troisieme Gäw de l'Helvétie, en était le plus petit, le plus pauvre & le plus agreste ; il se trouvait borné au nord par le *Pagus-Tigurinus*, au couchant par le *Pagus-Urbigenus*, au midi par les Alpes, & au levant par le pays des Rhétiens. Ce district contenait les pays qui composent actuellement le canton de Zug, la partie méridionale de ceux de

Schweiz & de Glaris, une lisiere de celui de Berne, limitrophe de ceux d'Ury & d'Underwalden, & enfin, les cantons de Lucerne, d'Ury & d'Underwalden. Il paraît que les Tugéniens qui, après les Ambrons, avaient le plus souffert dans la sanglante journée d'Aix en Provence, s'incorporerent une partie des Teutons & des Cimbres, pour peupler ce district, en conservant néanmoins *Schwither* ou *Schwitho* pour général ou chef de cette tribu; mais comme les uns & les autres avaient été obligés d'abandonner à l'armée de Marius, la plus grande partie de leurs bagages & de leurs esclaves, il est très-vraisemblable que cette perte ne leur permit d'édifier que la ville seule de *Thugium* ou de Zug, placée au nombre de ces douze villes, dont elle était la huitieme.

Le *Pagus-Urbigenus* ou *Verbigenus* forma le quatrieme & dernier district de l'Helvétie, & fut peuplé, selon toutes les apparences, par une grande partie des Ambrons & des Teutons, de même que par quelques mille familles Gauloises, qui lors de la retraite de Divicon & de Boyorix, s'étant réunies à cette armée confédérée, avaient dès-lors suivi son sort. Le général & le chef de cette tribu fut Orgétorix, dont le pere

de l'Helvétie.

ayant eu la précaution de mettre la plupart de ses richesses en sûreté, lorsqu'il se rendit dans sa patrie trois ans avant sa mort, afin d'associer Schwither & les Tugéniens à l'armée confédérée; cet héritage immense mit son fils & successeur en état d'imiter Divicon & Boyorix, dans l'édification de quelques villes. De façon que l'on peut envisager Orgetorix, comme premier fondateur : 9°. d'*Aventicum*, en allemand *Wifflischbourg*, & en français Avenche; 10°. d'*Ebrodunum*, en allemand *Isserthen*, & en français Yverdon; 11°. d'*Urba*, ou Orbe; 12°. de *Lausonium*, Lausanne, ou plutôt Vidy, hameau au bord du lac de Geneve, au rapport d'un monument qui y fut déterré en 1739. Outre ces quatre villes, faisant partie des douze citées ci-dessus, Orgétorix fit encore édifier diverses bourgades, qui sous le régne d'Auguste & de Tibere, devinrent des places très-importantes; *Minodunum*, en allemand *Milden*, & en français Moudon; *Visbiscum* ou *Bibiscum*, en allemand *Vivis*, & en français Vevay; & *Noviodunum*, en allemand *Neus*, & en français Nyon. Ce *Gäw* était borné, au nord, par le *Pagus-Ambronicus*, à l'orient par le *Pagus-Tugenus*, au midi par le lac Léman & le Vallais, & à l'occident

par le mont Jura, *Mons Juraſſus*, qui ſéparait ce diſtrict, de même que celui des Ambrons, ainſi toute l'Helvétie occidentale, du pays des Séquaniens. Le *Pagus-Urbigenus* renfermait les contrées qui forment de nos jours, dans le canton de Berne, la partie méridionale de *l'Oberland* & tout le pays de Vaud; la partie françaiſe du canton de Fribourg, avec les baillages alternatifs de Grandſon & d'Echalens.

L'heureuſe tranquillité dont les Helvétiens, rendus ſages à leurs dépens, ſçurent jouir durant un demi-ſiecle, les avait mis en état de réparer entierement leurs pertes. Les richeſſes immenſes de leurs chefs, répandues peu-à-peu ſur leurs cliens, & de-là ſur leur tribu reſpective, en augmenterent le bien-être. La gloire, acquiſe par les Helvétiens en diverſes expéditions, augmenta tellement la conſidération des peuples voiſins pour cette nation belliqueuſe, que ſes frontieres furent à l'abri de toute incurſion ennemie, & que même aucune peuplade du nord n'oſa pénétrer dans le déſert Helvétien ou *Eremus Helvetiorum*, dont nous avons parlé dans la ſeptieme ſection. Les Helvétiens reſpectés au dehors, & jouiſſant chez eux des avantages précieux d'une liberté, préſervée de toute licence par une lé-

de l'Helvétie.

gislation ſage & modérée, furent tirés de cette heureuſe ſituation par l'ambition d'Orgétorix, & replongés de même que leurs deſcendans, durant pluſieurs ſiecles, dans un enchaînement de malheurs & de revers, qui tous réſulterent de leur funeſte émigration dans les Gaules. C'eſt ce dont on pourra ſe convaincre aiſément, par la ſuite de cette hiſtoire militaire.

SECTION XV.

INTRIGUES ET FIN D'ORGÉTORIX.

ORGÉTORIX, général & chef de la tribu Urbigénienne, qui avait ſuccédé dans cette dignité à ſon pere, comme l'on a vu page 95, par le ſuffrage unanime des Ambrons, était avec Divicon le plus riche général des Helvétiens. Les biens immenſes, accumulés par ſon pere, lui avaient acquis le nom de *Hordreich*, que Céſar rendit en latin par celui d'Orgétorix. Séduit par l'exemple de divers princes Gaulois & Teutons, qui venaient d'uſurper l'autorité ſouveraine dans leurs tribus, & avec leſquels Orgétorix avait des relations, il réſolut d'employer ſes grandes richeſſes à aſſervir ſa patrie, & parvint pour cet effet

Section XV. Intrigues & fin

à s'attacher une multitude de cliens, que César fait monter au nombre de plus de 10 mille, dont il nourrissait & entretenait la plus grande partie. Ayant acquis par ce moyen un crédit sans bornes dans sa tribu, son éloquence mâle & analogue au génie Helvétien, lui rendit le même service dans les assemblées générales de la nation, où il savait manier l'esprit de ses compatriotes à son gré. Orgétorix visant à la place de chef suprême de la nation, comme le moyen le plus sûr d'en devenir le souverain, gagna au préalable les druides & les bardes par ses largesses, puis mit ses talens persuasifs en usage, pour engager les Helvétiens à faire une émigration générale de toutes leurs tribus & de tous leurs alliés, dans les Gaules Cisalpines, en leur représentant dans diverses assemblées & fêtes militaires, qu'ils étaient trop resserrés pour leur nombre dans un pays hérissé de montagnes inhabitables, qui, par cette raison, ne pouvait plus suffire à leur entretien. Quelque dégoutés que fussent les Helvétiens de toute expédition dans ce genre, ils se laisserent néanmoins éblouir par le tableau séduisant, qu'Orgétorix prit soin de leur tracer des contrées déja fertilisées, qui forment de nos jours le Piémont & le Milanais, &

d'Orgétorix.

ſe déciderent à prendre tous les arrangemens néceſſaires, pour l'exécution & la réuſſite de cette entrepriſe. Dès qu'elle fut réſolue, Orgétorix réſigna en faveur de ſon fils aîné du même nom, ſa place de général & de chef de la tribu des Urbigéniens, & parvint peu de tems après, à ſe faire élire & proclamer dans une aſſemblée générale de la nation, commandant en chef de toutes les tribus Helvétiennes. L'on ignore ſi Divicon concourut avec Orgétorix pour cette place importante, & s'il lui fut favorable ou contraire dans cette élection. Parvenu à ſes fins, du moins en partie, Orgétorix conſeilla aux Helvétiens, d'aſſocier les Séquaniens & les Eduens à cette entrepriſe, afin d'en aſſurer d'autant mieux le ſuccès, & s'offrit de négocier cette réunion avec ces deux peuples, anciens alliés des Helvétiens, & qui habitaient les contrées qui forment le duché & le comté de Bourgogne. Les offres d'Orgétorix ayant été acceptées, il ſe rendit chez les Séquaniens, dont le chef nommé Caſticus, avait épouſé ſa ſœur, & de-là chez les Eduens, qui avaient Dumnorix, gendre d'Orgétorix, pour général & pour prince. Ce commandant & ambaſſadeur des Helvétiens, ainſi allié des princes de ces deux peuples, n'eût pas de peine à faire

entrer ceux-ci dans cette ligue, après leur en avoir détaillé tous les avantages dans une assemblée, convoquée pour entendre & discuter les propositions d'Orgétorix, & composée des députés de ces deux nations. Orgétorix forma pour lors un triumvirat avec Casticus & Dumnorix; en s'engageant par les sermens & les imprécations les plus horribles, de partager & répartir également entr'eux leurs conquêtes, aussi-bien que les peuples soumis à leurs ordres; d'en former trois royaumes, dont ils se rendraient chacun roi; de s'entr'aider réciproquement de tous leurs biens & cliens respectifs, afin d'asservir leurs compatriotes; & enfin de n'admettre dans la confidence de ce projet, jusqu'au tems de l'exécution, que les parens & cliens les plus intimes. Il parait qu'Orgétorix choisit mal les siens, puisque peu de tems après son retour en Helvétie, il fut dénoncé au sénat réuni de cette nation, comme un traître qui projettait de s'en rendre le tyran; dénomination que les Grecs & les Romains donnaient non-seulement aux mauvais rois, mais encore à tous ceux qui avaient usurpé l'autorité souveraine. Orgétorix avisé de cette accusation, rassembla sans délai auprès de sa personne tous ses parens, amis & cliens, de façon que le sénat

d'Orgétorix.

Helvétien n'osant le faire arrêter, se contenta de le citer devant une assemblée générale de la nation, pour y rendre compte de sa conduite; il y comparut, environné d'environ 12 mille parens, amis & cliens; tandis que par une loi fondamentale de ce peuple, il aurait dû y être traduit chargé de fers, afin d'être ouï dans ses défenses par ses compatriotes, confronté avec ses accusateurs, & jetté à l'instant tout garotté dans un bucher enflammé & dressé pour cet effet, au cas qu'il fut coupable, tout comme ses accusateurs devaient subir le même supplice, s'il était reconnu innocent.

Bravant ainsi publiquement les loix de sa patrie, & environné d'un cortège aussi nombreux, armé même, selon quelques auteurs, Orgétorix déploya toute son éloquence, pour faire valoir ses services précédens & en déduire son innocence; de sorte qu'il fut absous par la majeure partie de cette assemblée. Mais le sénat réuni des quatre tribus Helvétiennes, craignant d'être sacrifié au ressentiment d'Orgétorix, & les druides prévoyant que ce chef suprême devenu roi, les priverait de l'ascendant acquis sur ce peuple, se réunirent contre lui; de sorte que le grand-prêtre, avant que de congédier la nation assemblée, lui déclara

de la part des dieux, qu'il fallait consulter leur volonté dans une affaire aussi importante. Orgétorix & ses confidens sentirent tout le danger de cette proposition, mais ils n'oserent la combattre, de peur d'être traités de sacriléges & punis en conséquence. L'on convint donc d'offrir dans la quinzaine un sacrifice solemnel au dieu Thor & à la déesse Eppona, & l'assemblée générale fut ajournée pour ce tems. Orgétorix ayant fait durant cet intervalle d'inutiles efforts pour ramener les druides à son parti, & prévoyant le supplice affreux qui lui était réservé, il le prévint par une mort volontaire.

L'on prétend, que la veille du jour qui devait décider du sort d'Orgétorix, il donna à ses parens, amis & cliens un grand festin, à l'issue duquel il les remercia de leur zèle pour ses intérêts, leur recommanda sa famille & leur fit de grandes largesses, puis tirant son épée, il s'y précipita, & expira à l'instant. Le sénat & les druides, charmés d'avoir débarrassé la patrie de cet homme dangereux, assoupirent cette affaire, & le lendemain, jour du sacrifice solemnel, le grand prêtre ayant examiné les entrailles des victimes, déclara à la nation assemblée, que les dieux satisfaits du sacrifice volontaire du coupable, dé-

fendaient aux Helvétiens, de faire aucune poursuite contre sa famille ou son parti, ni de s'opposer aux honneurs funèbres, que les uns & les autres allaient rendre aux mânes errantes d'Orgétorix. César nous laisse absolument ignorer la part que Divicon prit à cette affaire & le rôle qu'il y joua. L'on place l'époque de cet événement 691 ans après la fondation de Rome, 61 ans avant Jésus-Christ, & trois ans avant l'irruption Helvétienne dans les Gaules.

SECTION XVI.

ÉMIGRATION HELVÉTIENNE.

L'ON ne peut concevoir, que les Helvétiens aient suivi le plan & les conseils d'Orgétorix, après avoir découvert les coupables motifs qui le firent agir, à moins que Divicon & les autres généraux de cette nation n'aient appuyé ce projet de leur crédit; ce qui paraîtrait encore plus inconcevable, surtout après avoir employé une grande partie de leurs richesses, à faire construire les villes citées dans la section pénultieme. César, Tschudi & Ruchat paraissent persuadés, que Divicon, Boyorix, Orgétorix

Section XVI.

fils, & Schwither ou son successeur avaient les mêmes vues d'ambition, qu'Orgétorix pere; mais que rendus plus circonspects par sa catastrophe, ils attendirent, pour les manifester, des tems plus favorables, & qu'ils crurent les trouver dans cette émigration générale.

Ce qui paraît encore beaucoup plus incroyable, & ce qui néanmoins est attesté par César, c'est que les druides & surtout leurs chefs aient favorisé cette émigration générale, qui sans leur approbation, n'aurait jamais eu lieu, vu leur influence prodigieuse sur toutes les délibérations, soit dans les diverses tribus Helvétiennes, soit dans les assemblées générales de la nation. Comment les druides élevés dans les douceurs d'une vie tranquille, & habitués aux commodités de l'aisance, qu'ils étaient parvenus à se procurer depuis un demi-siecle, par les rétributions immenses des généraux Helvétiens, au retour de leurs expéditions, purent-ils se résoudre à renoncer à tous ces agrémens, pour embrasser un genre de vie aussi turbulent, & qui devait les effrayer d'avance par toutes ces raisons? Comment les druides purent-ils s'arracher aux temples, aux forêts sacrées, qui les avaient vu naître, aux habitations commodes que

leurs

Emigration Helvétienne.

leurs peres y avaient conſtruites, pour ſuivre le tumulte des camps, & s'expoſer avec leurs familles aux périls des combats, de même qu'aux fatigues d'une traite auſſi longue, ſans en prévoir la fin? Nous n'avons pu recouvrer aucunes lumieres, pour réſoudre ce problème hiſtorique.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt averé, que trois mois après la mort d'Orgétorix, ſon projet d'une émigration générale des quatre tribus Helvétiennes, réunies aux Rauraciens, aux Tulingiens, aux Boyens & aux Latobriges, ayant été porté derechef dans une aſſemblée générale de la nation, où les députés de ces quatre peuplades alliées des Helvétiens furent appellés, l'on y diſcuta cette entrepriſe à fond, & l'on s'y décida d'une voix unanime à l'exécuter, en ſe réuniſſant au préalable aux Séquaniens, afin qu'après cette jonction, l'on pût ſe déterminer ſur les événemens, ſi l'on s'établirait dans les Gaules Narbonnaiſes ou Ciſalpines; le tout avec la réſerve, ajoutée à toutes les déciſions importantes de ces aſſemblées générales, de conſulter la volonté des dieux dans un ſacrifice ſolemnel, indiqué à huit jours de-là. Le grand-prêtre ayant déclaré, que les dieux approuvaient cette émigration & la fa-

Section XVI.

voriſeraient, la même aſſemblée élut Divicon, général & commandant en chef des quatre tribus Helvétiennes, de même que de leurs quatre peuplades alliées.

Divicon parvenu à cette dignité ſuprême, malgré ſon âge très-avancé, ayant plus de 76 ans, propoſa à cette aſſemblée, de ſuſpendre encore de quelques années l'exécution de ce projet, afin de pouvoir les employer aux meſures & aux préparatifs néceſſaires à ſa réuſſite. Ce conſeil admirable fut exactement ſuivi, & la même aſſemblée ſtatua, que chaque diſtrict de mille ames ſe pourvoirait de grains & de proviſions néceſſaires pour deux ans, avec des chariots attelés & des bêtes de ſomme, en quantité ſuffiſante pour tranſporter les druides, les femmes & les enfans durant cette émigration, auſſi longue qu'incertaine. Divicon chargea les ſénateurs de veiller dans leurs diſtricts reſpectifs ſur la prompte exécution de cette ordonnance; & comme l'âge n'avait point rallenti l'activité de ce général, ſans trop ſe fier à ſes ſubdélégués, il parcourut lui-même l'Helvétie à diverſes repriſes, en encourageant ſi bien chaque individu dans ſes tournées, qu'au bout de deux ans tout fut prêt pour cette émigration.

Emigration Helvétienne.

Sur quoi Divicon convoqua en automne une derniere aſſemblée générale de la nation & de ſes quatre peuples alliés, dans laquelle l'on prit pour cette expédition les arrangemens définitifs ſuivans : de livrer aux flammes dans le printems ſuivant toutes les villes, bourgades, hameaux & habitations de ce pays, afin de ſe mettre dans l'impoſſibilité d'y revenir, & par conſéquent dans la néceſſité indiſpenſable de vaincre ou de mourir. Cette aſſemblée décida de plus, qu'après avoir ainſi dévaſté tout le pays, les tribus Helvétiennes ſe raſſembleraient, de même que les peuples aſſociés à cette émigration, ſur la fin de Mai entre *Ebrodunum*, *Lauſonium* & *Noviodunum*, dans cette liſiere de pays, entre le lac Léman & le mont Jura, depuis Lauſanne juſqu'à Nyon. L'on ignore ſi les temples, les forèts ſacrées & les habitations des druides furent compriſes dans cette proſcription générale, & quels furent les chefs des Rauraciens, des Tulingiens & des Latobriges dans cette expédition; ceux des quatre tribus Helvetiennes étaient, Divicon, qui réuniſſait au commandement en chef, celui des Tiguriens; Boyorix, général des Ambrons & des Boyens, de même que de la cavalerie; le fils de Schwither & du même nom venait de ſuc-

An de Rome 694. Avant J. C. 59.

Section XVI.

de Rome 695. ant J. C. 58.

céder à son pere, comme général des Tugéniens; & enfin la tribu des Urbigéniens avait depuis quatre ans Orgétorix pour chef.

Au retour de la belle saison, l'Helvétie en flammes, servit de bucher aux personnes des deux sexes, hors d'état par leur âge avancé ou leurs infirmités, de porter les armes & de supporter les fatigues de cette expédition, qui toutes s'y précipiterent avec beaucoup d'empressement, au rapport de divers auteurs. Ce sacrifice volontaire d'une vie qui ne pouvait qu'être à charge aux autres, & dont les sauvages de l'Amérique septentrionale fournissent encore de nos jours beaucoup d'exemples, paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il était très-analogue au caractere des Helvétiens. Et ce pays ainsi dévasté, ses habitans se réunirent peu à peu dans les districts qui leur avaient été désignés pour rendez-vous, au nombre d'environ 500 mille ames. Divers historiens prétendent, qu'après la bataille d'Autun, il se trouva dans le camp Helvétien des tables qui furent portées à César, & contenant l'énumération suivante de ces peuples. Les quatre tribus Helvétiennes 263 mille combattans, les Rauraciens 22 mille, les Boyens 32 mille, les Latobriges 14 mille, & les Tulingiens 36 mille;

Emigration Helvétienne.

en tout 367 mille combattans. En ajoutant à ce nombre, celui des enfans, qui devait être porté pour le moins à 160 mille, parmi tant de peuples, dont les femmes se faisaient honneur de leur fécondité, tout comme de leur courage; l'on trouvera que le total de ces peuples émigrans devait, selon ces tables, aller au moins à 500 mille ames.

An de Rome 695. Avant J. C. 58.

César, gouverneur général des Gaules Transalpines & Cisalpines, se trouvait alors à Rome; mais dès qu'il reçut les premiers avis de la réunion des Helvétiens & de leurs alliés, il se rendit en toute diligence à Geneve, où il fit d'abord rompre les ponts du Rhône, munit cette place de la seule légion Romaine qui se trouva dans ces contrées, en fit lever deux en Ligurie, en manda trois autres d'Illyrie, & ordonna des levées considérables dans les districts des Gaules les plus affectionnés aux Romains, le tout avec cette activité incroyable, qui caractérisa toutes les expéditions de ce grand capitaine. Divicon, informé de l'arrivée de César à Geneve, crut devoir tenter les voyes de la négociation, avant que d'attaquer un conquérant, dont la réputation distinguée avait déja pénétré chez les Helvétiens; & lui députa Orgétorix & Boyorix, chargés de

de Rome 595. ant J. C. 58.

lui demander la liberté du paſſage de Geneve & de l'Ecluſe, pour toutes les tribus Helvétiennes & leurs alliés, afin de ſe rendre dans les Gaules Narbonnaiſes & de s'y remettre en poſſeſſion des contrées que leurs peres y avaient conquis & occupés durant pluſieurs années. Ces ambaſſadeurs s'engagerent à ne faire aucune eſpece de dégât, en traverſant les terres Romaines, offrant de plus de s'allier avec Rome, dès qu'ils ſeraient établis dans ces contrées. Quoique décidé à ne pas laiſſer envahir les Gaules Narbonnaiſes par les Helvétiens, Céſar n'ayant pas encore reçu les renforts qu'il attendait, diſſimula avec cette nation belliqueuſe, & répondit à ſes généraux : *que ne pouvant décider de ſon chef ſur des propoſitions de cette importance, il les enverrait à Rome, & leur communiquerait la déciſion du ſénat, dès qu'il l'aurait reçuë*; il les congédia avec beaucoup d'honnêteté. Dans cet intervalle, Céſar ne perdit pas un moment, pour faire conſtruire nuit & jour, par cette légion & les troupes qui lui arrivaient journellement, un mur de 16 pieds de hauteur, garni d'eſpace en eſpace de fortes tours, & couvert d'un foſſé large & profond. Dès que Céſar eût rendu inexpugnable ce retranchement, qui commençait à Geneve, ſui-

Emigration Helvétienne.

vait en quelques endroits les bords du Rhône, au midi de cette riviere, finissait au passage de l'Ecluse & avait 10 mille pas de longueur ; & qu'il se vit en état de le garnir d'une quantité suffisante de troupes, il fit avertir Orgétorix & Boyorix, qu'il avait reçu une réponse définitive de Rome au sujet de leurs propositions.

An de Rome 695. Avant J. C. 58.

Ces deux ambassadeurs étant arrivés à Geneve, César leur déclara, *que les Gaules Narbonnaises étant devenues en partie alliées des Romains & en partie provinces de cette république, le sénat & le peuple Romain ne pouvaient consentir à leurs demandes, & les traiteraient en ennemis, du moment qu'ils mettraient le pied sur les terres Gauloises.* Outrés d'avoir été joués ainsi, ces deux ambassadeurs Helvétiens répondirent avec hauteur aux menaces de César, & le quitterent en lui déclarant la guerre ; & Divicon n'ayant pas voulu la commencer par des hostilités, qui eussent la moindre apparence de perfidie, se contenta en attendant la réponse de César, de faire avancer sur Nyon cette multitude cantonnée, comme l'on a vu, à 8 lieues à la ronde, quoique Boyorix eût découvert la construction du retranchement cité ci-dessus, en allant reconnaître les bords du Rhône à la tête d'un gros

Section XVI.

de cavalerie, & cela dès les premiers jours que César fit élever cet ouvrage. Procédé très-magnanime à la vérité, mais dont les Helvétiens furent la dupe, ayant été repoussés avec beaucoup de perte dans divers assauts, que Divicon fit livrer à ce retranchement après la déclaration de guerre; ce qui obligea ce général de revenir sur ses pas & de passer le Jura, afin de pénétrer dans les Gaules, par le pays des Séquaniens. Cette résolution prise dans un conseil de guerre, les généraux Helvétiens députerent Orgétorix auprès des Séquaniens, pour y renouveller le traité conclu avec eux, par son pere, trois ans auparavant; soutenu par le crédit de Casticus son oncle, & général de ce peuple; Orgétorix en obtint à la vérité sa demande, quant au passage libre de leur pays, pour les Helvétiens & leurs alliés, mais il ne pût engager les Séquaniens à s'associer à cette expédition, soit par la crainte de César, soit aussi qu'ils commençassent à se méfier des projets ambitieux de Casticus. De là, Orgétorix se rendit chez les Eduens, qui habitaient la partie méridionale du duché de Bourgogne, afin d'y négocier pour le même objet, & quoiqu'il y fut fortement appuyé dans ses demandes par son beau-frere Dumnorix, celui-ci fut en échange

An de Rome 695.
Avant J. C. 58.

Emigration Helvétienne.

traverſé ſi vivement par ſon frere aîné Divitiacus, grand-prêtre de ce peuple, & dans la plus haute faveur auprès de Céſar, que les Eduens refuſerent le paſſage de leur territoire aux Helvétiens.

An de Rome 695. Avant J. C. 58.

Divicon ne doutant pas du ſuccès des négociations d'Orgétorix, traverſa ſur ces entrefaites le *Pagus-Urbigenus* à petites journées, & dirigeant ſa marche par Joigne & Pontarlier, il entra par ce défilé du Jura dans le pays des Séquaniens, après leur avoir livré des ôtages, pour ſûreté de la bonne diſcipline, qu'il leur avait promis d'obſerver dans ce paſſage. Céſar inſtruit de la marche & des projets des Helvétiens, laiſſe Labienus ſon lieutenant général à la garde des retranchemens du Rhône, avec les troupes Gauloiſes de nouvelle levée; & comptant ſur une marche très-lente, de la part de cette multitude innombrable, réunie ſous les ordres de Divicon, il ſe rend avec ſa diligence ordinaire en Italie, ſe met à la tête des cinq légions qu'il avait fait lever dans ce pays, & qui, malgré ſes ordres réitérés, n'arrivaient point; les augmente d'une-ſixieme légion, cantonnée chez les Allobroges & les Saliens; & traverſe les Alpes, la Provence & le Dauphiné avec tant de rapidité, qu'il arriva dans les environs de

Section XVI.

de Rome 695. ant J. C. 58.

Lyon à la tète de ſes troupes, dans le même tems que Divicon était entré dans le pays des Eduens, & y faiſait commettre tous les dégâts d'un ennemi irrité, tandis qu'il avait fait obſerver la plus exacte diſcipline, en traverſant la comté de Bourgogne, habitée par les Séquaniens. Céſar ayant accordé quelques jours de repos à ſes légions, pour ſe refaire de cette longue traite, reçut dans ces quartiers les députés & les plaintes des Eduens, ſur les ravages des Helvétiens, & répondit à Divitiacus, chef de cette députation : qu'il accourait pour les défendre & les venger, mais qu'ils devaient s'arranger avec les peuples voiſins, menacés des mêmes dégâts & d'une ſubverſion totale, pour lui fournir une cavalerie nombreuſe & aguerrie, de même que des vivres en quantité ſuffiſante. Divitiacus ayant promis à Céſar, que les Eduens & leurs alliés feraient tous leurs efforts pour renforcer & approviſionner l'armée Romaine, ce conquérant des Gaules paſſa le Rhône & traverſa la Breſſe, de même qu'une partie du pays des Eduens, avec une telle rapidité, qu'il atteignit encore l'armée Helvétienne au moment qu'elle paſſait la Saône.

L'on préſumera du reſte ſans peine, que Di-

Emigration Helvétienne.

vicon, chargé de la conduite de 367 mille combattans avec leurs familles & leurs richeſſes, An de Rome
traînant des proviſions pour un an à leur ſuite, 695.
& ne pouvant avancer qu'avec une lenteur ex- Avant J. C.
trême, employait huit jours au même chemin, 58.
que l'armée Romaine habituée aux marches forcées, faiſait dans une ſeule traite, d'autant plus que les généraux Helvétiens ne ſe mettaient en marche, qu'après avoir pris les précautions néceſſaires pour éviter toute ſurpriſe. L'armée réunie ayant employé vingt jours, ſuivant Plutarque, à paſſer la Saône ſur des radeaux, la plus grande partie de ces troupes avaient traverſé cette riviere, de même que leurs femmes, leurs enfans, leurs chariots de bagages & les troupeaux innombrables qui les ſuivaient; de ſorte qu'il ne reſtait en-deçà de ce fleuve que l'arriere-garde Helvétienne, compoſée des Tigurins & de la cavalerie; Divicon s'en était réſervé le commandement, & avait choiſi pour adjoint Boyorix, qui battant l'eſtrade journellement, découvrit Céſar à la tête de l'avant-garde Romaine, formée par trois légions, & revint à bride abattue en informer Divicon, lequel rangea ſes Tigurins au nombre d'environ 60 mille, en bataille, ſans perdre un inſtant, & en forma un quarré

Section XVI.

de Rome 695. avant J. C. 58.

long, dont il couvrit les deux flancs avec sa cavalerie. Ces dispositions à peine exécutées, César arrive, & après avoir laissé reprendre un moment haleine à son corps, il charge les Tigurins avec une telle furie, que d'autres ennemis lui auraient peut-être abandonné la victoire dès ce premier choc. Mais ici ce fut tout autre chose, César reçu de pied ferme & avec la plus grande valeur par les Tigurins, vit avec autant de surprise que d'indignation, ses légions repoussées avec beaucoup de perte, se retirer précipitamment malgré ses exhortations, lorsque le reste de son armée, augmentée par les troupes de Labienus, survenant dans ce moment critique, sauva à son général l'affront d'une défaite, ranimant ses camarades par ses acclamations, elle se jette avec fureur sur les Tigurins, sans se donner le tems de reprendre haleine un seul instant. Soutenus par leur bravoure innée, par la nécessité de défendre leur vie, & par l'exemple de Divicon qui combattait au centre avec une valeur héroïque, les Tigurins redoublent de leur côté la résistance la plus courageuse. Au milieu de cette mêlée très-sanglante, Orgétorix survint avec tous les radeaux, pour favoriser la retraite des Tigurins, qui se retiraient en

Emigration Helvétienne.

combattant vers les bords de la Saône, & dont les derniers rangs traverserent cette riviere, tandis que les premiers tenant ferme, couvraient ce passage au péril de leur vie. Divicon, résolu de se dévouer au salut de sa patrie, fut arraché du champ de bataille, couvert de quatre blessures, & sauvé malgré lui sur un radeau. Dans le même tems, Boyorix se jettant avec sa cavalerie dans la Saône, traversa avec sa troupe cette riviere à la nage, sans grande perte.

An de Rom. 695. Avant J. C. 58.

Tel fut le précis de cette bataille, dans laquelle les Tigurins eurent le malheur de perdre près de 25 mille hommes ; & ce qu'il y eut de plus fâcheux pour eux, l'élite de leurs troupes, les premiers rangs étant restés étendus sur le champ de bataille, à la réserve d'un petit nombre, qui se jetta dans un bois sur leur gauche & passa la Saône, à moitié guéable à cet endroit. César ne remporta cette victoire qu'après un combat de huit heures, elle lui coûta plus de 8 mille hommes ; c'était entre Macon & Châlons, & selon toute apparence les premiers jours de Juillet. Le surlendemain de cette action, César fit passer la Saône à son armée en un seul jour. Les généraux Helvétiens voyant quel ennemi ils avaient en tête, tinrent avec le sénat & les druides de ces peuples

le Rome 595. nt J. C. 58.

confédérés un conseil ; & soit qu'ils commençassent à se répentir d'avoir entrepris cette émigration à la légere, soit aussi qu'ils voulussent épargner le sang de leurs compatriotes, l'on y décida de reprendre les voyes de la négociation, & de se contenter d'une partie des Gaules Narbonnaises, à titre d'alliés du peuple Romain. Et comme Divicon & Boyorix se chargerent de cette ambassade, il parait que l'armée Helvétienne resta pendant quelques semaines dans l'inaction, pour donner à son commandant le tems de guérir de ses blessures, & que César profita de cet intervalle pour renforcer son armée des levées qu'il avait ordonnées dans ce pays, & sur-tout de la cavalerie que les Eduens & les autres peuples alliés de Rome s'étaient chargés de lui fournir.

Après avoir fait demander & obtenu un saufconduit, Divicon & Boyorix se présenterent devant César, avec cette noble fierté qui caractérisa dans tous les tems les Helvétiens & les Teutons; & lui ayant fait les propositions dont l'on était convenu dans leur conseil de guerre, ces deux vieillards blanchis sous le harnais, représenterent au vainqueur des Gaules, qu'en réfléchissant sur la résistance valeureuse de l'arriere garde Helvétienne, quoique privée de tout secours, il com-

Emigration Helvétienne.

prendrait aifément qu'il n'aurait pas bon marché de leur armée. Et ôtant fon cafque, Divicon ajouta, *que cette tête blanchie dans les travaux de la guerre, fouvent couronnée de lauriers, acquis aux dépends des Romains, t'apprenne comme à moi par ce dernier revers, à ne pas trop compter fur les faveurs de la fortune. Sans être abattus de cet échec, nous admirons en toi le grand capitaine, fans le redouter, & t'avouons, qu'il nous ferait doux de t'avoir pour allié & de le devenir du peuple Romain. Ne rejette donc point nos paroles de paix, & ne nous contrains pas, vu l'impoffibilité où nous fommes de retourner dans notre patrie, à inonder ces plaines du fang Romain, comme nos peres l'ont fait ruiffeler fur les bords du Rhône & dans les gorges des Alpes.* Céfar, dont l'ame magnanime admirait la vertu & l'héroïfme chez fes ennemis mêmes, & touché de la juftice rendue à fon mérite éminent, par deux guerriers illuftrés d'une longue fuite d'exploits glorieux, leur répondit d'abord avec beaucoup de modération; mais faifant l'énumération des torts qu'il attribuait à ces peuples, à l'égard des Romains & de leurs alliés, Céfar prit peu-à-peu le ton d'un conquérant; néanmoins il termina fa réponfe, en offrant à ces ambaffadeurs la paix & l'alliance du peuple Romain, aux conditions fui-

An de Rome 659.
Avant J. C. 58.

Section XVI.

n de Rome 695. vant J. C. 58.

vantes : de lui remettre des ôtages & de lui livrer les transfuges Gaulois ; de retourner dans leur patrie respective, en donnant les satisfactions & dédommagemens convenables aux Eduens, sur les ravages qu'ils venaient d'y commettre. Divicon reprit fiérement : *Les Helvétiens ne sont pas accoutumés à donner des ôtages, mais bien à en recevoir ; ainsi ne prétends pas leur imposer des loix, car ils en ont donné autrefois eux-mêmes aux Romains. Ce dont tu vois*, ajouta-t-il, en frappant sur sa cotte-d'armes, qui était celle de Lucius Cassius, *des preuves sans réplique.*

Cette conférence s'étant ainsi rompue, Divicon & Boyorix rendant compte à leurs commettans de tout ce qui s'y était passé, exciterent une telle indignation contre César dans cette assemblée, qu'elle résolut d'une voix unanime, de poursuivre cette expédition, & de vaincre ou d'y périr. L'armée confédérée se mit en marche le lendemain de cette résolution, & traversa le pays des Brancovices & celui des Ségusiens, le Beaujolois, dans l'ordre suivant : Divicon, à la tête d'environ 80 mille hommes, formait l'avant-garde ; suivaient les chariots & les bêtes de somme, couverts des deux côtés par diverses files d'hommes & de femmes armées ; Orgétorix fermait

Emigration Helvétienne.

fermait la marche avec l'arriere-garde, à peu-près de même force que l'avant-garde, & rangée comme celle-ci en colonne ſur 150 hommes de front. Quant à Boyorix, il n'avait aucun poſte fixe avec ſa cavalerie, mais il ſe portait au beſoin par-tout où ſon ſecours était le plus néceſſaire. En marchant dans cet ordre, l'armée Helvétienne avançait à la vérité, fort lentement, mais auſſi elle mit Céſar, qui la cotoyait à une demi-journée de diſtance, dans l'impoſſibilité de l'entamer; & même la cavalerie Romaine & Gauloiſe étant tombée à deux repriſes ſur celle des Helvétiens, en fut repouſſée avec beaucoup de perte; il eſt vrai qu'elle dût en partie ces deux échecs à Dumnorix, qui en était un des principaux officiers, & qui continuait à entretenir des intelligences ſecrettes avec ſon beau-frere Orgétorix. Céſar ayant quelques ſoupçons de cette trahiſon, voulut faire trancher la tête à Dumnorix; mais touché par les prieres de Divitiacus ſon frere aîné, il ne put lui refuſer la grace du coupable, qui avait encore ſéduit les magiſtrats & les citoyens les plus accrédités d'entre les Eduens, en leur repréſentant qu'ils allaient forger leurs propres fers, en renforçant & approviſionnant l'armée Romaine : de façon que les vi-

An de Rome 695.
Avant J. C. 58.

Section XVI.

de Rome 695. avant J. C. 58.

vres reitèrent tout-à-coup en arriere ; ce qui réduisit César à retrograder de plusieurs marches avec son armée, hors d'état de subsister dans un pays saccagé par les Helvétiens ; & de se camper auprès de Bibracte, (Autun), capitale des Eduens, afin d'y approfondir cette trahison & d'en châtier exemplairement les coupables.

Ici César, Plutarque & nos autres guides se taisent sur les motifs de la conduite inconcevable de Divicon & des autres généraux de cette armée combinée, qui au lieu de profiter des facilités que la retraite de l'armée Romaine leur donnait, de pénétrer dans les Gaules Narbonnaises, prit le parti de revenir sur ses pas & de suivre César dans le pays des Eduens. Car comment imaginer, qu'après avoir déployé dans cette expédition tous les talens d'un grand capitaine, Divicon se soit laissé tout-à-coup aveugler par une présomption aussi impardonnable ? Il est donc très-apparent, que lorsque le manque de vivres obligea César de retrograder avec son armée, il y avoit une négociation sur le tapis, entre les principaux magistrats des Séquaniens & des Eduens, qui voulant se soustraire au ressentiment de César & au joug des Romains, se liguerent en secret avec les généraux Helvétiens,

Emigration Helvétienne.

en leur promettant, ſelon toute apparence, de le- An de Rom
ver le maſque & de prendre les armes contre les 695.
Romains, dès que l'armée confédérée rentrée Avant J. C
dans leur pays ſerait à portée de les ſoutenir. Cette 58.
ſuppoſition parait d'autant plus vraiſemblable, que Céſar ſe plaint beaucoup de la trahiſon des principaux Eduens & Séquaniens, & qu'il les châtia rigoureuſement après ſa victoire ſur les Helvétiens.

Divicon ſe trouvant au bout de quinze jours dans les environs de Bibracte avec ſon armée, & en vue de celle de Céſar, portée par différens renforts à plus de 80 mille hommes; il laiſſa prendre deux jours de repos à toutes ſes troupes, & fit dans cet intervalle ſes diſpoſitions avec les autres généraux Helvétiens, pour attaquer les Romains à la pointe du troiſieme jour. Céſar, bien éloigné de mépriſer de tels ennemis, ſe ſaiſit, dès les premiers avis de leur approche, d'une colline très-étendue & applanie, où il poſta la veille de cette ſanglante journée, ſon infanterie, de façon à tirer tout le parti poſſible de cette poſition avantageuſe, ſemblable à celle que Marius avait ſu prendre en Provence contre les Cimbres. L'armée Helvétienne ſe mit en mouvement dès la pointe du jour, formée, ſuivant Plutarque, en

Section XVI.

de Rome 695. ant J. C. 58.

phalange presque quarrée, & couverte d'une tortue militaire, c'est-à-dire de ses boucliers serrés les uns contre les autres, de front, sur ses flancs, & placés sur ses têtes respectives; & sa cavalerie ayant repoussé celle des Romains & des Gaulois, que César avait fait descendre dans la plaine pour la harceler & l'entamer, ces peuples confédérés s'avancent fiérement & attaquent les Romains placés à mi-côte. César sentit toute la grandeur du péril, & pour convaincre ses troupes qu'il prétendait le partager avec eux, il mit pied à terre, de même que ses officiers, & fit emmener tous les chevaux, afin que l'on ne vit de salut que dans la victoire. Sur quoi l'on sonna la charge des deux côtés, & la bataille commença à sept heures du matin; elle devait décider du sort des Gaules, & chaque armée était résolue de vaincre ou de périr; elle fut, au rapport de César, une des plus sanglantes de ce siecle; la mêlée s'étant soutenue jusqu'à deux heures après midi, avec un acharnement qui tenait de la fureur, sans que les Romains eussent gagné un pouce de terrein sur leurs ennemis, ni qu'aucun de ces derniers eût quitté son rang; ce qui rendit le carnage affreux. La chaleur du jour était excessive, & les Helvétiens n'étant pas habitués comme les Romains aux ardeurs d'un soleil

Emigration Helvétienne.

brulant, en furent d'autant plus accablés, qu'au fortir de cette longue paix dont ils avaient joui, ils n'étaient point endurcis aux travaux militaires, comme ces quatre vieilles légions, dont Céfar avait par cette raifon formé fes premiers rangs. Dans cet état d'épuifement des Helvétiens, les Romains animés par les exhortations & l'exemple de Céfar, redoublant la furie de leurs attaques & la force de leurs coups, obligerent ces peuples ligués à fe retirer en défordre vers leur camp, après avoir laiffé plus de 60 mille hommes, l'élite de leurs troupes, fur le champ de bataille. Céfar ne pouvant fe contenter d'une victoire, auffi long tems qu'il lui reftait encore des ennemis à combattre, & ne voulant pas laiffer aux Helvétiens le tems de revenir de leur abattement, accorda à peine une heure à fes troupes victorieufes pour reprendre haleine; après quoi il les conduifit à l'attaque du camp Helvétien, où ceux-ci foutenus, de même que leurs alliés, par leurs femmes, fe défendirent en défefpérés jufqu'à la nuit tombante, d'autant plus que Boyorix, victorieux de la cavalerie ennemie, & ayant couvert leur retraite avec une valeur héroïque, les foutint de même dans cette feconde & fanglante bataille. Céfar ayant, à l'imitation de Marcellus, ordonné à fes troupes de

An de Rome 695. Avant J. C. 58.

Section XVI.

de Rome 695. avant J. C. 58.

lancer leurs traits ſur les bêtes d'attelage & de mettre le feu aux chariots, l'on combattit à la lueur des flammes, qui embraſerent en moins d'une heure une partie du camp Helvétien; dans cette extrêmité, ces peuples évacuent leur camp, & forment une eſpece de bataillon quarré, dans lequel ils placent leurs femmes & leurs enfans échappés de ce carnage, de même que Divicon & pluſieurs druides, couverts de bleſſures mortelles, ſur les chariots formant l'enceinte de leur camp, au côté oppoſé à celui que les Romains venaient d'attaquer; & ſe battant dans cet ordre en retraite, ils parviennent à gagner une poſition aſſez avantageuſe pour pouvoir s'y défendre,& diſtante de quelques lieues de leur camp, où Orgétorix,ſa mere, ſa femme & ſes freres reſterent étendus ſans vie, avec leurs femmes & leurs enfans, en la défendant avec la plus grande valeur contre les Romains.

Les Helvétiens ne furent pas pourſuivis dans cette retraite, exécutée ſous les ordres de Boyorix. Céſar craignant de recevoir quelque échec dans la confuſion d'un combat de nuit, d'ailleurs ſon armée épuiſée par les fatigues incroyables de cette journée, & diminuée de plus de 20 mille de ſes meilleurs ſoldats, par ces deux ſanglantes batailles, ſelon l'aveu de ce grand capitaine, ſe

Emigration Helvétienne.

trouvait hors d'état d'entreprendre cette pour-fuite. De façon que César fut obligé de donner trois jours entiers aux foins de faire tranfporter fes bleffés à Bibracte, & à celui de faire donner la fépulture à fes morts. Quant à la multitude prodigieufe des Helvétiens & de leurs alliés, étendus fans vie fur les deux champs de bataille, & évalués à 140 mille par divers auteurs, y compris les femmes & les enfans; les Eduens les enfevelirent dans de grandes foffes, crainte d'infection. Orgétorix & fa famille, étendus dans un grouppe & reconnus à la richeffe de leurs armes, reçurent par Dumnorix & Divitiacus les honneurs funèbres dûs à leur rang, autorifés à le faire par César lui-même.

An de Ro 695. Avant J. 58.

Le lendemain de cette journée fi funefte aux Helvétiens & à leurs alliés, les premiers rayons du foleil venant à luire fur les débris de cette armée vaincue, l'éclaira fur toute l'étendue de fes défaftres, elle fe vit diminuée de près de la moitié; parmi laquelle ces peuples déploraient fur-tout la perte de toute l'élite de leurs combattans; & une grande partie des furvivants couverts de fang & de bleffures, & un grand nombre d'autres ayant leurs armes fauffées & rompues. Un fpectacle auffi trifte que décourageant ne put

Section XVI.

de Rome 695. avant J. C. 58.

néanmoins abattre la fermeté des Helvétiens ; après avoir fait repaître l'armée du peu de provisions qui lui restait, & pris les mesures convenables pour la sûreté de son camp, ses chefs, ses principaux officiers & druides s'assemblerent auprès de Divicon, & s'arrèterent par son conseil au parti d'envoyer une députation à César, pour lui demander la paix à des conditions acceptables pour une nation libre ; & au cas qu'ils ne pussent l'obtenir, de se défendre en désespérés, en se battant en retraite par le pays des Séquaniens. Divicon, voulant consacrer ses derniers jours au salut de ses compatriotes, leur offrit de se faire porter auprès de César, conjointement avec les principaux druides, afin d'émouvoir la générosité de ce vainqueur magnanime dans cette négociation. Ces offres patriotiques ayant été acceptées avec reconnaissance, l'armée Helvétienne donna le reste de ce jour au repos & au soulagement de ses blessés, & se mit le lendemain en marche du côté de Dijon, afin de gagner à petites journées le pays des Séquaniens, & de là l'Helvétie, tandis que Divicon transporté sur un brancard, s'avançait plus lentement encore, avec les autres députés Helvétiens, vers Bibracte : la grande chaleur, car c'était au milieu d'Août, & les mé-

Emigration Helvétienne.

nagemens qu'exigait l'état de ce général bleſſé, ayant obligé ce cortége d'employer deux jours à ce trajet de quatre lieues. An de Rome 695. Avant J. C. 58.

Céſar déploya dans cette occaſion toute la grandeur d'ame, dont Alexandre ſon héros favori lui avait tracé l'idée, par ſa conduite en pareil cas avec Porus. Dès que ce vainqueur magnanime des Helvétiens fut averti de la marche de cette députation, il lui envoya tous les ſecours convenables au ſoulagement de Divicon, & dans l'audience qu'il donna à ce généraliſſime Helvétien, il lui tendit la main & chercha à le conſoler. Divicon prenant un ton convenable à la ſituation actuelle des Helvétiens, ſans néanmoins s'abaiſſer à celui de ſuppliant, demanda en peu de mots à ſon vainqueur généreux, la paix à des conditions ſupportables pour des peuples libres, qui préféraient la mort à la ſervitude. Céſar répondit avec bonté, qu'il accorderait la paix aux Helvétiens, ſur le pied que pouvait l'eſpérer de ſa part une nation dont il faiſait cas, mais qu'ils devaient attendre ſa réponſe, ſans entrer dans le pays des Séquaniens; pour cet effet, il renvoya le même jour les druides avec un détachement de cavalerie à l'armée Helvétienne, qu'ils atteignirent entre Dijon & la Cha-

Section XVI.

de Rome 695. ant J. C. 58.

rité, & qui se conforma d'abord aux volontés de César : ce général ayant laissé à Bibracte les ordres, pour que l'on y prit tous les soins possibles de Divicon, se mit avec son armée en marche, le quatrieme jour après sa victoire & arriva le sixieme auprès du camp Helvétien. Le matin du lendemain, César manda les chefs militaires & civils des Helvétiens & de leurs alliés, de même que leurs principaux druides, & leur déclara, qu'il leur accordait la paix, sur le pied de peuples libres & dont il admirait la bravoure, que même il y ajouterait la faveur de les admettre à l'alliance du peuple Romain, aux conditions suivantes.

1°. De livrer au préalable, les ôtages qu'il désignerait, de même que tous les transfuges; & de remettre en liberté tous les captifs Romains ou des alliés de cette république, qui se trouvaient en leur pouvoir.

2°. De retourner dans leur patrie, & d'y rebâtir toutes leurs villes, bourgades & hameaux détruits; que pour les aider dans cette entreprise, il leur fournirait des ouvriers, des matériaux & des provisions en quantité suffisante.

3°. De recevoir les colonies Romaines, qu'il se proposait d'établir en Helvétie, & de leur

céder les emplacemens qu'il ferait choifir pour cet effet. An de R. 695 Avant J. 58.

4°. De ne convoquer aucune affemblée générale de la nation, fans y appeller les préfets de ces colonies, & de n'y prendre aucune réfolution importante, fur-tout de ne s'y décider à aucune expédition, fans le confentement de fes préfets.

5°. Et enfin de fecourir Rome par des levées de troupes, toutes les fois qu'ils en feraient requis.

Tous les repréfentans des Helvétiens & de leurs alliés ayant accepté ces conditions fans héfiter, fe rendirent dans leur camp, avec des commiffaires Romains nommés par Céfar, & ce traité ayant été ratifié par ces peuples réunis, convoqués pour cet effet fur le champ, ils livrerent les ôtages & les transfuges, & mirent tous leurs captifs, défignés par ce traité, en liberté. Le lendemain ces mêmes repréfentans des Helvétiens & de leurs alliés revinrent auprès de Céfar, qui ayant offert en fa qualité de pontife un facrifice folemnel à Jupiter, tandis que les druides en firent autant de leur côté au dieu Thor, l'obfervation de ce traité fut jurée de part & d'autre, avec les imprécations ufitées en pareil cas. Cette cérémonie fut fuivie d'un ordre de Céfar à tous les peuples de ces contrées, d'approvifionner fans

Section XVI.

de Rome 595. avant J. C. 58.

aucun délai le camp Helvétien, & lui-même donna un grand feftin aux repréfentans de ces peuples ligués, dans lequel ce héros acheva de les gagner par fon affabilité, dont ils fentirent d'autant plus le prix, qu'elle formait un contrafte frappant avec la hauteur, que Labiénus fon lieutenant général avait manifeftée le jour d'auparavant au camp Helvétien, après la ratification du traité, comme premier commiffaire Romain; ce qui révolta les Urbigéniens à un tel point, qu'ils prirent les armes, & que Boyorix, revêtu en l'abfence de Divicon, du commandement en chef, eut beaucoup de peine à les appaifer. Céfar ayant témoigné dans cette cérémonie beaucoup de confidération à Boyorix, & l'ayant placé à fa droite dans ce feftin, il lui montra quelque envie de l'attacher au fervice de Rome avec fa cavalerie; ce dernier tendit, fans héfiter, la main à fon vainqueur, en lui jurant, qu'il voulait vivre & mourir avec lui. Boyorix n'eut pas de peine à faire ratifier cet engagement aux Boyens & à fa cavalerie, qui n'avait prefque rien fouffert, comme l'on a vu, dans toute cette expédition. Céfar leur céda l'emplacement des deux camps, avec les terres adjacentes pour s'y établir. Cette troupe dès-lors attachée inviolablement à Céfar, de même que

Emigration Helvétienne.

ſon chef, qui réſigna peu de tems après ſon commandement, en faveur de ſon fils du même nom, lui rendit des ſervices ſignalés dans toutes ſes expéditions militaires, ſur-tout dans la guerre civile qu'il eut à ſoutenir contre Pompée, au rapport des commentaires de ce conquérant célebre, qui y parle de cette cavalerie à diverſes repriſes avec éloges. An de Roi 695. Avant J. 58.

Il eſt apparent que Divicon mourut de ſes bleſſures à Bibracte, du moins n'avons-nous rien pu découvrir ſur le ſort de cet illuſtre guerrier depuis cette époque, ni quels généraux le remplacerent, de même que Boyorix & Orgétorix, dans les commandemens des Tigurins, des Ambrons & des Urbigéniens.

Telle fut l'iſſue funeſte de cette émigration Helvétienne, dans laquelle nous avons ſuivi ces peuples pas à pas, de même que dans leurs expéditions précédentes. L'on trouvera dans ce tableau de leur conduite & de leurs vertus caractériſtiques, des rapports frappans avec celles des Suiſſes, ſur-tout lorſqu'elles recommencerent à renaître & à ſe manifeſter par la confédération Helvétique. Il eſt ſur-tout bien remarquable, que Céſar ſe réſerva dans ce traité des levées Helvétiennes, & qu'il préféra la cavalerie de cette nation à la Romaine.

SECTION XVII.

HELVÉTIENS ALLIÉS DES ROMAINS.

LA valeur & l'eſprit militaire des Helvétiens, n'ayant pas échappé à l'œil pénétrant de Céſar, non plus que leur retraite admirable, qui exécutée au milieu d'un camp enflammé & d'une mêlée ſanglante, devait lui paraître un prodige d'intrépidité & un chef d'œuvre de tactique, ce grand capitaine jugea dès lors, qu'il ne pouvait couvrir l'Italie contre les invaſions continuelles des Sueves, des Germains, des Cimbres & des autres peuplades barbares du Nord, d'un rempart plus aſſuré que les Helvétiens: de ſorte que réuniſſant les principes de la plus ſaine politique à ceux de ſa grande ame, Céſar chercha & parvint à gagner les cœurs de cette nation, & à les attacher pour toujours aux Romains.

Les débris de l'armée Helvétienne ayant reçu tous les ſecours que la généroſité de Céſar leur avait aſſuré, ſe mirent en route ſur la fin d'Août, & regagnerent à petites journées leur patrie dévaſtée, où ſe retrouvant au milieu de ſes ruines, ils furent ſur le point d'être attaqués par Arioviſte, roi des Sueves, peuple très-belliqueux, qui, durant l'émigration Helvétienne, s'était mis

en possession de l'*Eremus Helvetiorum*, cité dans la sixieme section, de même que du territoire des Romains, des Tulingiens & des Latobriges, & faisait mine d'envahir encore les *Pagi Ambronici & Tigurini.* César ayant fait tous les préparatifs, pour attaquer Arioviste sans délai, débarrassa les Helvétiens de cet ennemi, de sorte que pouvant se livrer uniquement au soin de rebâtir en diligence leurs habitations, ils parvinrent à se loger derechef avant l'entrée de l'hiver. Diminués par cette funeste émigration de près de la moitié, les Helvétiens prirent le parti d'incorporer les Rauraciens, les Tulingiens & les Latobriges dans leur nation, & en agirent de même à l'égard d'une partie des Rhétiens (Grisons), des Vibériens & Séduniens (habitant le haut Vallais,) qui s'étant étendus, pendant l'absence des Helvétiens, dans les contrées limitrophes le plus à leur bienséance, & craignant d'en être expulsés au retour de cette nation, reçurent cette offre avec beaucoup de reconnaissance. Les Helvétiens eurent encore la sagacité de se renfermer entre le Rhin, le lac de Constance, les Alpes, le lac Léman & le mont Jura; bornes prescrites par la nature à ce pays, & qui forment encore de nos jours celles de la Suisse. Ainsi parvenus à

Section XVII.

repeupler leur pays au moyen de ces incorporations, les Helvétiens chercherent encore à le civilifer, en y introduifant les arts & les métiers utiles, & engagerent pour cet effet les ouvriers, qui venaient de leur aider dans la réédification de leurs villes & de leurs bourgades, à fe domicilier parmi eux.

Quelques années après ces arrangemens, Céfar fit choifir les emplacemens les plus convenables à fes vues, pour y établir des colonies Romaines, felon qu'il s'en était réfervé le pouvoir dans le troifieme article du traité cité ci-deffus. Ces colonies fe mêlant peu à peu avec les Helvétiens des diftricts limitrophes, ceux-ci adopterent en moins d'un demi fiecle les mœurs, la tactique & la difcipline des Romains, dont les légions deftinées à la défenfe des Gaules furent remplies d'Helvétiens, dès le regne d'Augufte, où ces peuples commencerent à fe fervir des langues latine & grecque, en place de leurs divers idiomes celtes. Le culte & le facerdoce Romain s'étant introduit à cette époque dans ce pays, l'on vit des temples conftruits avec autant de goût que de magnificence, fervir d'ornemens aux villes, & remplacer infenfiblement ces forêts de chênes, & ces antres obfcurs, où le

Helvétiens alliés des Romains.

les druides n'avaient cherché qu'à inſpirer une ſainte horreur ; le deſpotiſme de ces prêtres diminuant par toutes ces raiſons chaque jour, ils furent obligés de ſe rendre plus recommandables, en perfectionnant leurs ſéminaires & en augmentant les connaiſſances utiles ; enfin, ces temples remplis & décorés des ſtatues des dieux & des héros, chef-d'œuvre de ſculpture, inſpiraient plus de vénération aux Helvétiens, que ces ſimulacres dégoûtans & groſſiers, objet de leur culte précédent. Il eſt vrai, qu'en troquant leurs mœurs agreſtes contre l'urbanité & les connaiſſances romaines, les Helvétiens introduiſirent par ce moyen chez eux, la corruption éfrenée & les autres vices de Rome, à meſure qu'ils gagnerent les colonies de Céſar & d'Auguſte dans ce pays, ſous le regne de Tibere, de Caligula & de Néron.

Les généraux d'Auguſte ayant ſoumis les Vibériens, les Séduniens, les Véragriens & les Nantuates, qui habitaient le haut & le bas Vallais, de même que le Chablais, il ſe fit ſur la fin du regne d'Auguſte une nouvelle répartition en Helvétie, ou pour mieux dire, ce pays fut augmenté d'un cinquieme *Pagus* ou *Gaw*, & alors il forma avec ſes colonies Romaines le tableau ſuivant.

Section XVII.

Le *Pagus-Tigurinus*, ayant à-peu-près la même étendue que dans la répartition précédente, les Helvétiens reconstruisirent dans ce district *Tigurum*, Zurich; *Vithodurum*, Wintherthur, & *Aquæ Helvetiæ*, Baden. Les Romains y édifierent sous le régne d'Auguste & de Tibere, *Gaunodurum sive Lithopolis*, bourg près de Stein sur le Rhin; *Confluenzia*, Coblenz; Zurzach connue avant l'émigration Helvétienne sous le nom d'*Aquidurum*, prit alors celui de *Forum Tiberii*; Kaisers-Stuhl, *Tribunal Cesaris*. Divers critiques prétendent, que cette ville, vu sa dénomination, fut fondée par César; Bremgarthen, *Prima Guardia*; & Arbon, *Arbor Felix*.

Le *Pagus-Urbigenus* paraît avoir été substitué au *Pagus-Ambronicus*, décrit dans la répartition précédente de l'Helvétie. L'empereur Auguste y fit construire pour la sûreté de ces frontieres, *Augusta Rauracorum*, Augst; & *Vindonissa*, Windisch, qui l'un & l'autre devinrent des villes très-considérables, & dans le quatrieme siecle des sieges épiscopaux, dont le premier fut transféré à Bâle & le second à Constance, au bout d'un demi siecle, après la destruction itérative de ces deux villes par les Allémaniens. *Vindonissa* fut envisagée dès le régne de Vespasien,

Helvétiens alliés des Romains.

comme la capitale des *Pagi Tigurini*, *Urbigeni* & *Tugeni*. Les Helvétiens rebâtirent de leur côté dans ce *Gäw*, Soleure, *Salodurum*; & Zofinguen, *Tobinium*. L'on n'est pas d'accord, si *Noidonelex* ou *Novum Castrum*, Neuchâtel, doit être placée dans ce district ou dans celui d'Avenche, & si cette colonie Romaine fut fondée par César ou par Auguste.

Le *Pagus-Tugenus*, fut réparti, au retour de l'émigration Helvétienne, sur le même pied qu'il l'avait été un demi-siecle auparavant, & les Helvétiens y reconstruisirent *Thugium*, & lors de cette derniere répartition, les préfets d'Auguste ajouterent le haut Vallais à ce *Gäw*. Le *Pagus-Aventicus*, formait un siecle auparavant le *Pagus-Urbigenus*, aux districts près qui en furent retranchés à cette derniere répartition de l'Helvétie, pour être ajoutés au *Pagus-Antuaticus*. Les Helvétiens reconstruisirent dans ce district, *Ebrodunum*, Yverdon, & *Urba*, Orbe. Il y a beaucoup d'apparence, que ce fut l'empereur Auguste qui fit réédifier *Aventicum*, Avenche, qui ayant été considérablement augmentée & embellie par l'empereur Vespasien, devint la capitale de l'Helvétie méridionale, c'est-à-dire, des *Pagi Aventici* & *Antuatici*; & jouit

de cette prérogative & de celle d'un ſiege épiſcopal, qui y fut établi dans le quatrieme ſiecle, juſqu'en 450, que cette ville fut détruite par les Huns. *Minodunum* ou Moudon, fut auſſi conſtruit dans ce *Gäw*, par les Romains, ſous le regne d'Auguſte.

Le *Pagus Antuaticus* fut composé du bas Vallais & d'une partie du Chablais; dans le canton de Berne, des baillages de Frutiguen, de Zweyſimmen, de Geſſenai, d'Aigle, de Vevai, d'Oron, de Lauſanne, de Morges, de Beaumont & de Nyon; & dans le canton de Fribourg, de la comté de Gruyeres. Les limites de ce *Pagus*, prenaient les directions ſuivantes; à l'orient depuis Unterſéen par Sion juſqu'au pied du mont St. Bernard, de-là tirant par le Chablais juſqu'à Geneve, & de cette ville en ſuivant le Jura juſqu'auprès d'Orbe, de-là à Lauſanne & par la partie méridionale du canton de Fribourg juſqu'à Unterſéen. Les Helvétiens avaient reconſtruits dans ce *Gäw*, dès-leur retour des Gaules, *Lauſonium*, Lauſanne, ou plutôt Vidy. Céſar y établit deux colonies Romaines; la premiere à *Noviodunum*, Nyon; & la ſeconde à *Vibiſcum*, Vevai. Et lors de cette derniere répartition, l'empereur Auguſte fit édifier dans le bas Vallais, *Octodurum*, ſelon quelques auteurs Martigni, & ſelon d'autres Sion.

SECTION XVIII.

HELVÉTIENS SOUMIS AUX EMPEREURS ROMAINS.

L'EMPEREUR Augufte ayant ajouté diverfes colonies Romaines, à celles que Céfar avait établies en Helvétie, traita cette nation, fuivant les maximes de fon vainqueur magnanime, & felon les promeffes qu'il leur avait faites; mais les préfets Romains s'écarterent infenfiblement fous le regne de Tibere, des unes & des autres, en énervant diverfes immunités de ce peuple, qui lui avaient été confervées par fon traité avec Céfar. De forte que fous Tibere, l'autorité du gouvernement fut partagée peu-à-peu, dans chacune de ces cinq tribus Helvétiennes, entre fon chef refpectif & le préfet Romain des colonies qui s'y trouvaient enclavées; néanmoins le pouvoir de ce dernier ne s'étendait fur aucune élection ni levée d'impôts. C'eft à-peu-près fur le même pied, que les pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden furent fous la protection immédiate de l'empire d'Allemagne, du dix au quatorzieme fiecle.

Telle était la pofition des Helvétiens depuis les tems de Tibere, jufqu'à ceux de Vitellius.

entierement remis des pertes qu'ils avaient essuyés dans leur émigration générale, leur pays beaucoup mieux cultivé & peuplé, leurs villes plus considérables & édifiées avec plus de solidité, ils jouissaient, en un mot, d'un sort assez doux sous la protection de l'empire Romain; la tranquillité de l'Helvétie n'ayant éprouvé aucune atteinte de la part des peuplades du Nord, depuis que Drusus & Germanicus avaient soumis les diverses tribus Teutonnes de l'Allemagne méridionale à la domination Romaine. Les Helvétiens avaient eu au surplus, la prudence de ne prendre aucune part aux révolutions que la succession au trône impérial excitait à Rome; mais s'étant écartés de cette maxime à la mort de Galba, & ayant embrassé le parti d'Othon contre celui de Vitellius; Cécinna, général de ce dernier, pénétra en Helvétie avec une armée d'environ 60 mille hommes, & défit un corps de Tigurins & d'Urbigéniens, qui s'était posté sur le *Böz-Berg*, afin de s'opposer à cette invasion. Après cette victoire, Cécinna ravagea une partie de l'Helvétie septentrionale; mais la bienfaisance, répandue les années suivantes par l'empereur Vespasien sur tout ce pays, consola les Helvétiens de cette disgrace. Né à *Aventicum*,

ſoumis aux empereurs Romains.

dont ſon pere *Titus Flavius Sabinus*, avait été vice-préfet durant pluſieurs années, ce monarque combla l'Helvétie de bienfaits, & fut en quelque ſorte le reſtaurateur de ce pays, en embelliſſant *Aventicum* & *Vindoniſſa*, & en réhabilitant non-ſeulement ſes compatriotes dans toutes les immunités que Céſar avait conſervées à leurs peres, mais en les augmentant même de beaucoup.

Titus, fils aîné & ſucceſſeur de Veſpaſien, fit ſurtout participer les Helvétiens à cette bienfaiſance, qui caractériſa chaque jour de ce régne ſi mémorable dans les annales de l'humanité. En échange, l'empereur Adrien rétablit les préfets Romains en Helvétie, dans le pouvoir que leurs prédéceſſeurs s'étaient arrogé ſous le régne de Tibere, & l'augmenta même à un tel point, que ce pays fut dès-lors mis ſur le même pied que les 17 autres provinces Romaines, qui formaient dans ce tems toutes les Gaules & la Germanie, ſelon une nouvelle répartition de l'empire Romain, faite par ordre de cet empereur, qui fit continuer la conſtruction des chauſſées, commencées dans ces régions ſous le régne de Trajan, leſquelles furent achevées & perfectionnées ſous celui des Antonins ; ce dont les

veſtiges de pluſieurs colonnes milliaires, érigées en Helvétie, dans les Gaules & en Germanie, ſous ces quatre empereurs, forment des preuves inconteſtables ſous le regne de Commode & de ſes ſucceſſeurs; la domination Romaine devint d'année en année plus dure & ſe transforma en moins d'un ſiecle en un joug inſupportable, qui acheva d'éteindre chez les Helvétiens, l'eſprit de valeur & les vertus militaires de leurs ancêtres, déja énervées & corrompues depuis longtems par les Romains. De ſorte que ne pouvant obtenir aucune juſtice à Rome, contre les vexations continuelles de ſes préfets, les Helvétiens tomberent dans une telle apathie ſur leur ſort, que bien éloignés de contribuer à la défenſe de leurs frontieres, contre ces nuées de barbares qui ſortaient continuellement du Nord, & vinrent inonder & envahir l'Europe méridionale, les Helvétiens enviſagerent ces peuplades plutôt comme des libérateurs d'une domination odieuſe, que comme des ennemis.

C'eſt ce qui donna aux Allémaniens la facilité de faire diverſes irruptions, durant le troiſieme & le quatrieme ſiecle, dans les *Pagi* des Tigurins & des Urbigéniens; & quoiqu'ils fuſſent totalement défaits, ſous le regne de Conſ-

soumis aux empereurs Romains.

tantin Chlore, auprès de *Vindonissa*, ils revinrent néanmoins en 360 dans ces contrées, appellés, suivant divers auteurs, par les Tigurins & les Urbigéniens. Ces peuples réunis ayant battus à cette derniere époque *Barbetius*, général de l'empereur Constance I, qui s'était retranché dans les environs d'*Augusta-Rauracorum*, les vainqueurs s'emparerent de cette place & la détruisirent de fond en comble, de même que *Vindonissa*, *Gaunodurum*, *Confluenzia*, *Vithodurum*, *Forum Tiberii*, *Tribunal Cesaris*, *Prima Guardia*, *Arbor Felix* & *Noidonelex*. Julien, gouverneur général des Gaules & des régions d'alentour, vengea cette défaite des Romains en 362, par une victoire complette & décisive, qu'il remporta dans les plaines d'Alsace entre Strasbourg & Brisach, sur une armée d'Allémaniens, qu'il poursuivit jusqu'en Helvétie où ils s'étaient réfugiés, & leur livrant une seconde bataille auprès *d'Augusta-Rauracorum*, il acheva de les tailler en pieces, & fit prisonnier leur roi *Vidomarus*. Julien, proclamé la même année empereur par ses légions victorieuses, fit réédifier sans aucun délai toutes les places que les Allémaniens venaient de détruire, en rassembla les habitans dispersés, qui, par une prompte

fuite s'étaient soustraits au glaive de ces barbares, & augmenta ces colonies Romaines, de familles Allobroges & Liguriennes, en nombre suffisant pour tenir les Helvétiens en bride; il parait même que ceux-ci furent châtiés de leur conduite. Mais d'autres soins très-importans ayant appellé ce monarque en orient, il ne put garantir l'Helvétie, non plus que ses successeurs, des irruptions réitérées des Allémaniens, quoiqu'ils eussent été repoussés dans les premieres. Introduits une seconde fois dans ce pays, & selon toute apparence par les Helvétiens même, sous le régne de Valentinien II, en 385, suivant quelques auteurs, les Allémaniens s'emparerent pour lors de toutes les places, citées ci-dessus; & à peine relevées de leurs ruines, ils les détruisirent de nouveau, en prenant le parti de s'incorporer avec ces colonies Romaines, aussi-bien qu'avec les Tigurins, les Tugéniens & une grande partie des Urbigéniens: ce qui forma dès-lors l'Helvétie Allémanienne, ou orientale & septentrionale, qui ne fut réunie avec la partie occidentale & méridionale de ce pays, que dans l'onzieme siecle. Les généraux de Valentinien, ne pouvant soustraire les colonies Romaines à cette incorporation, voulurent du moins con-

server à l'empereur une ombre de suzeraineté, & engagerent les chefs, *Duces*, ducs, & en allemand *Herzoge*, de ces peuples réunis à recevoir le titre de *Patricius Romanus* & de *Locum Tenens* de l'empereur. Ces dénominations s'étant introduites ainsi dans les Gaules & leurs dépendances, vers la fin du quatrieme siecle, l'on substitua dès le dixieme, au titre de *Locum Tenens* celui de *Statthalter*.

Les Bourguignons, nation belliqueuse, faisant partie de celle des Vandales, & sortie du nord sous le régne de Valentinien II, pénétrerent sous la conduite d'Athanarik, peu-à-peu par la Germanie & la Belgie, dans les Gaules proprement dites, & s'emparerent au commencement du cinquieme siecle, du pays des Eduens & de celui des Séquaniens. Les généraux Romains ayant voulu en vain s'opposer à cette invasion des Bourguignons, commandés par Goundesile, furent obligés d'y consentir. Goundecar, fils & successeur de Goundesile, prit le titre de roi du consentement de son peuple, & ayant affermi sa domination dans les conquêtes de son pere, il les étendit considérablement, en s'emparant du reste de la Séquanie, qui prit dès-lors, de même que le pays des Eduens, le nom de Bour-

gogne & de l'Helvétie occidentale. Honorius, qui, d'une main faible & chancellante, tenait les rênes de l'empire d'occident, se trouva trop heureux, de ce que Goundecar voulut bien recevoir une espece d'investiture de sa part, pour le royaume qu'il venait de se former.

SECTION XIX.

RAVAGES D'ATTILA.

AU milieu du cinquieme siecle, il s'éleva du fond de la Tartarie un orage contre l'Europe méridionale, qui la menaça d'une ruine & d'une subversion totale. Attila, roi des Huns, peuple issu des Scythes, surnommé avec raison par ses ravages, *Flagellum Dei*, ayant pénétré par la Sarmatie & la Pannonie dans la Germanie, à la tête d'une multitude innombrable de ces barbares, que divers auteurs font monter à un million, y compris les femmes & les enfans, tailla en pieces tous les peuples qui s'opposerent à son invasion, & dévasta totalement les pays qui se trouverent sur son passage; le tout avec une barbarie, dont les irruptions précédentes des autres peuplades du Nord n'avaient fourni aucun exem-

Ravages d'Attila.

ple. Attila ayant traverſé de cette maniere l'Autriche & la Siléſie, la Bohême & la Moravie, de même que la Franconie, la Baviere & la Suabe, les divers peuples de l'Helvétie ſe réunirent dans ce péril éminent, ſous le commandement en chef de Goundecar, roi des Bourguignons, & joints aux troupes de cette nation, ils formerent une armée d'environ 300 mille combattans, avec leſquels Goundecar borda les rives méridionales du Rhin, depuis Bâle juſqu'au confluent de cette riviere avec l'Aar. Les Helvétiens & les Allémaniens avaient pris au préalable la précaution de mettre en ſûreté dans des vallées inexpugnables par leur ſituation, entre les plus hautes montagnes du *Pagus Tugenus*, leurs femmes, leurs enfans, leurs beſtiaux, leurs proviſions & leurs effets les plus précieux; & pour mettre ces dépôts à l'abri de tout danger, ils fortifierent l'entrée de ces vallons par des retranchemens & des barricades, défendues de même que les hauteurs limitrophes, par des corps aſſez nombreux pour repouſſer les Huns, au cas qu'ils vinſſent à découvrir ces retraites. Attila paſſa le Rhin auprès de *Confluentia*, ſans aucune oppoſition de la part de Goundecar, qui aux approches de cette nuée de barbares, ſe poſta avec ſon armée dans les

environs & les ruines d'*Augusta Rauracorum*. Le roi des Huns attaqua celui des Bourguignons au milieu de Juin 450; la bataille fut des plus sanglantes & dura deux jours; l'épuisement réciproque des combattans, & la nécessité de réparer leurs forces par quelque nourriture, les ayant forcés de suspendre leurs coups à la nuit tombante. Le lendemain, dès la pointe du jour, l'on se battit avec un nouvel acharnement, & durant plusieurs heures avec un avantage à peu près égal; mais la mort de Goundecar & de trois ducs Allémaniens, qui furent tués, en faisant des prodiges de valeur, ayant abattu le courage de l'armée combinée, décida la victoire en faveur des Huns, qui resterent maîtres du champ de bataille, après que plus de 200 mille combattans y furent étendus morts & mourans. L'armée vaincue se dispersant par pelotons, échappa au glaive des Huns par une prompte fuite; les Helvétiens & les Allémaniens, en se refugiant dans leurs retraites, citées ci-dessus, aussi bien que dans les montagnes limitrophes les plus inaccessibles; tandis que les Bourguignons se réunirent sous les enseignes d'*Aétius*, commandant général au nom de l'empereur Valentinien III, de cette partie des Gaules & de la Germanie, qui n'était

Ravages d'Attila.

pas encore démembrée de l'empire d'Occident.

L'intérêt & la sûreté commune ayant réuni sur ces entrefaites, Théodoric, roi des Visigoths, & Mérouée, roi des Francs, qui l'un & l'autre avaient arraché diverses belles provinces à l'empire Romain avec *Aëtius*, général des Romains contre les Huns, ils joignirent & rassemblerent leurs forces, au nombre d'environ 400 mille hommes, dans les environs de Châlons, sur les bords de la Saone, & dans la même plaine où César défit cinq siecles auparavant l'arriere-garde Helvétienne. Attila, qui venait de traverser & de dévaster de fond en comble l'Helvétie & la Bourgogne, rempli de présomption en ses victoires précédentes, & dont une grande partie de ses troupes consistait en cavalerie, entreprit de faire passer la Saône aux Huns, malgré l'armée liguée contre lui, dont il découvrit les enseignes plantées sur le retranchement, qui couvrait la tête de leur camp, & formait un front très-étendu. *Aëtius* sans contredit le plus grand capitaine de son siecle, en donna des preuves évidentes dans cette occasion, en engageant Théodoric & Mérouée à se renfermer dans leur camp retranché avec une timidité apparente, jusqu'à ce que la plus grande partie des Huns eût passé la riviere. Observant d'une hau-

Section XIX.

teur voisine ces barbares, & voyant au bout de trois jours la majeure partie de leur infanterie, avec les femmes, les enfans & le bagage en-deçà de la Saône, *Aétius* jugea que c'était le moment décisif pour les attaquer; & tenant l'armée liguée pour cet effet dès la pointe du jour sous les armes, il la fit marcher sans délai contre les Huns, dans l'ordre suivant. Méronée avec les Francs formait l'aile droite, la gauche l'était par Théodoric à la tête des Visigoths, tandis que les Bourguignons réunis aux Romains formaient le centre sous les ordres d'*Aétius*; la cavalerie fut distribuée sur les deux ailes. Attila voyant cette armée liguée sortir de son camp, se précipite à la tête de sa cavalerie dans la Saône & la traverse à la nage, puis accourant au secours de son infanterie, la place au centre & couvre ses deux flancs avec cette cavalerie, & sans lui laisser reprendre haleine, fond avec elle sur celle des alliés, qu'il enfonce & culbute à la suite d'une charge des plus furieuses. Dans le même tems, l'infanterie liguée attaque & tombe sur celle des Huns, avec une telle valeur, une telle impétuosité, que ceux-ci furent défaits & taillés en pieces dès le premier choc, du moins en partie, & poursuivis jusqu'à l'enceinte de leur camp, formée par quel-

ques

ques files de chariots, où les Romains & leurs alliés lancerent par le conseil d'*Aétius*, leurs traits sur les bêtes d'attelage, après avoir mis le feu à ces chariots. Attila obligé de revenir au secours des siens & furieux du carnage que ses ennemis en avaient fait, assaillit ces derniers à la tête de sa cavalerie victorieuse avec une furie sans égale; tandis que d'un autre côté Méronée, Théodoric & *Aétius* redoublant avec leurs troupes de valeur, pour exterminer ces fléaux de l'humanité, il se livra un nouveau combat des plus sanglans & des plus acharnés; qui ne fut pas même interrompu par la nuit tombante, & dont l'issue fut une victoire complette & décisive, remportée par les alliés sur les Huns, dont toute l'infanterie en-deçà de la Saône fut massacrée, aussi-bien que les femmes & les enfans, ou périrent dans les flammes du camp embrasé, à la lueur desquelles l'on se battit encore plusieurs heures. Attila, après avoir perdu dans cette seconde mêlée une grande partie de sa cavalerie, se jetta avec le reste dans la Saône; & traversant cette riviere à la nage, échappa de cette maniere à la poursuite des Romains & de leurs alliés. Cette sanglante & célebre bataille, qui décida du sort de l'Europe méridionale, se donna, selon beaucoup de probabili-

té, les premiers jours de Septembre 450. L'on n'eſt au reſte point d'accord ſur le ſort d'Attila, ni ſur les ravages qu'il fit encore, après cette défaite, qui du reſte ne ſont pas du reſſort de cette hiſtoire militaire de la Suiſſe.

SECTION XX.

PREMIER ROYAUME DE BOURGOGNE.

LES Bourguignons ſe choiſirent immédiatement après la victoire de Châlons, un nouveau roi dans la perſonne de Gondiouc ou Goundevik, fils de Goundecar, & arriere petit-fils d'Athanaric, qui fonda ſur la fin du quatrieme ſiecle le royaume des Viſigoths. Goundevik, neveu de Théodoric, roi des Viſigoths, auſſi petit-fils du même Athanaric, avait raſſemblé les Bourguignons après la mort de ſon pere, les avait conduit à l'armée d'*Aëtius*, & commandé à la bataille de Châlons avec la plus grande valeur. Goundevik rentra en poſſeſſion de l'Helvétie occidentale, ſoit par droit de conquête, ſoit auſſi par une convention avec les ducs Allémaniens, qui poſſédaient les contrées orientales de ce pays. Il paraît même que le roi de Bourgogne fit avec ces

Premier royaume de Bourgogne.

princes un partage de l'Helvétie, en tirant une ligne de démarcation, depuis le confluent du Rhin & de l'Aar jusqu'à Sion; Goundevik eut tout le pays situé entre cette ligne, le Rhin, le mont Jura & le lac Léman, qui prit le nom de *Burgundia minor sive Transjurana*, ou de Bourgogne Transjurane; & le reste de l'Helvétie, nommée dès-lors Allémanienne, resta sous la domination des ducs Allémaniens. Goundebald, fils aîné & successeur de Goundevik, commença son régne par des cruautés atroces, en faisant périr ses freres Chilpéric & Godegiselle, avec leurs femmes & leurs enfans, & le termina en sage législateur. La belle Clothilde, fille de Chilperic & préservée de la proscription de cette famille infortunée épousa Clovis, roi des Francs, & ne cessa d'exciter ce conquérant célebre des Gaules, & après sa mort, ses fils, à venger l'assassinat de Chilperic, de sa femme & de ses trois fils. Sigismond, fils aîné & successeur de Goundebald, séduit par les calomnies de sa seconde femme, fit étrangler en 522, son fils du premier lit, nommé *Siegreich*, jeune prince de beaucoup d'espérance & adoré des Bourguignons, dont les principaux chefs furent irrités à tel point contre ce pere trop crédule, qu'ils appellerent

Sect. XX. Premier royaume de Bourgogne.

les rois des Francs, fils de Clovis, en Bourgogne, pour venger cette exécution barbare. En vain l'infortuné Sigismond ayant reconnu peu de tems après, l'innocence du prince *Siegreich*, & tourmenté par les remords de sa conscience, prit le froc la même année, au monastere de St. Maurice qu'il avait fondé, en tâchant d'expier ce crime par les pénitences les plus rigoureuses. Clodomir, roi d'Orléans, excité par sa mere Clotilde & les seigneurs Bourguignons, entra en 524 avec une armée en Bourgogne, se fit livrer la femme & les enfans du second lit de Sigismond, fit saisir ce prince à St. Maurice, & ayant fait conduire cette famille à Orléans, il leur fit trancher la tête à tous. Il paraît, qu'après cette vengeance cruelle des meurtres commis par Goundebauld & Sigismond, le roi d'Orléans ne chercha point à envahir la Bourgogne ; mais content d'un tribut annuel qu'il imposa à ce royaume, ce prince laissa aux Bourguignons la liberté de se choisir un nouveau roi, qui élurent Godemar, aussi nommé Goundemar, frere cadet de Sigismond, lequel remplit ce trône depuis 525 jusqu'en 534, qu'il en fut dépossédé.



SECTION XXI.

SECOND ROYAUME DE BOURGOGNE.

Il y a beaucoup d'apparence, que Théodoric I, roi d'Austrasie & fils aîné de Clovis du premier lit, ne prit aucune part au détrônement de Sigismond, ayant épousé *Suavigothe*, sœur du prince *Siegreich*; il mourut en 534; son fils & successeur Théodobert I, attaqua la même année Goundemar, le fit prisonnier, s'empara du royaume de Bourgogne & le réunit à celui d'Austrasie, comme une succession qui lui était dévolue du chef de sa mere. Théodobert se forma par cette réunion un royaume très-considérable, qui contenait le Luxembourg, le cercle du haut-Rhin, la Champagne, les trois évêchés, la Lorraine, l'Alsace, avec la plus grande partie de l'Helvétie, le duché & le comté de Bourgogne, & le Dauphiné; à ces vastes possessions, Théodobert ajouta par droit de conquête, la Provence, la Savoye, le Piémont, le reste de l'Helvétie, le haut & bas Vallais & les Ligues Grises. Quant à la partie orientale ou Allémanienne de l'Helvétie, elle passa en 496 sous la domination de Clovis, après la victoire décisive que ce monarque remporta la même année sur les ducs Allémaniens, près de

Section XXI.

-Tolbiac, en allemand *Zulbich*, dans le duché de Juliers; elle fit partie du royaume d'Austrasie, depuis qu'il fut érigé en 510 par Clovis, en faveur de son fils Théodoric I; & fut dès lors régie par des ducs Allémaniens, feudataires des rois Mérovingiens d'Austrasie & de Bourgogne, ou des rois de France, lorsque ces lignes collatérales des descendans de Clovis vinrent à s'éteindre. Une autre partie de l'Helvétie & de ses contrées limitrophes, formant de nos jours une partie du canton de Berne, ceux d'Ury & d'Underwalden, le haut Vallais & le pays des Grisons ayant été envahie par un autre Théodoric, roi des Ostrogots, en 490, elle fut enlevée à un de ses successeurs Théobalde, en 540, par Théodobert I, roi d'Austrasie; & dès-lors l'Helvétie fut entiérement réunie sous la domination de ce monarque.

Théodobert I étant décédé en 548, son fils Théobalde ou Thiebault lui succéda, & mourut en 555 sans postérité. Clotaire I réunit en 558 sous sa domination, tous les états de Clovis, & ceux que ses fils & petit-fils venaient d'y ajouter; & partageant de nouveau cette succession immense entre ses quatre fils, Charibert, Chilperic, Gontram & Sigebert, le royaume de Bour-

gogne devint le partage de Gontram, qui en 570 hérita auſſi celui d'Auſtraſie, après la mort de Charibert. A cette derniere époque, la monarchie des Francs fut compoſée, des royaumes de Neuſtrie, d'Auſtraſie & de Bourgogne; leſquels furent néanmoins réunis plus d'une fois ſous le même monarque, & repartagés de nouveau par ſes fils. C'eſt ainſi que ces royaumes furent réunis ſous Chilperic I, Clotaire II, Dagobert I, Clovis II, & pour toujours depuis Clovis III, juſqu'à Childeric III. Tous ces rois Mérovingiens depuis Gontram, firent régir la Bourgogne Transjurane par des ducs, nommés auſſi patriciens, dont pluſieurs ſortirent de cette charge très-importante à ce qu'il parait, pour être revêtus de la premiere dignité du royaume, c'eſt-à-dire de celle de maire du palais, comme l'on verra par l'énumération ſuivante. La Bourgogne mineure ou Tranjurane qui éprouva beaucoup de variations dans ſes limites, durant le ſixieme, ſeptieme & huitieme ſiecles, fut régie au nom du roi Gontram par Nummulus, ſous Childebert II par Théofroi, ſous Théodoric II par Protûze, ſous Clotaire II par Erpon & par Arnobert, ſous Clovis II par *Flaucatus* & Archimbauld, ſous Clotaire III & Childeric II par Ebrouin, & ſous

Section XXI.

Théodoric III & Clovis III par Anségise, qui tous passerent de ce gouvernement à la dignité de maire du royaume. Dans le cours du huitieme siecle, Pepin d'Héristal, son fils Charles Martel, le sauveur de l'Europe méridionale & le vainqueur des Sarrasins, & son petit-fils Pepin le Bref, pere de Charlemagne, ne dédaignerent pas de gouverner la Bourgogne Transjurane en qualité de ducs, & d'y résider durant leur préfecture; ce dont diverses fondations pieuses de ces trois princes dans ce pays forment des preuves incontestables. Quelques auteurs prétendent même, que l'Helvétie vit naître Charles Martel & Charlemagne.

Le projet d'usurper la couronne de France sur les descendans de Clovis, ayant déja été formé par Pepin d'Héristal, ce prince eut pour maxime politique, de renchérir sur la bienfaisance des rois Mérovingiens à l'égard du clergé, afin de le rendre d'autant plus favorable à ses vues ambitieuses : cette maxime fut suivie constamment par son fils Charles Martel, & par son petit-fils Pepin le Bref. Ce dernier étant parvenu en 751, à faire déposer Childeric III par les états du royaume, & à se faire couronner la même année par Boniface, archevêque de Mayence, enrichit

Second royaume de Bourgogne.

confidérablement le haut clergé de fes vaftes états. Les évêques de Rome parvenus infenfiblement à fe faire envifager, comme grands & premiers pontifes de l'églife d'occident, commençaient dès lors à prendre beaucoup d'influence fur les révolutions des trônes chrétiens, attachés au rite latin. Le pape Etienne II, implora en 752 les fecours du roi Pepin, contre Aftolphe roi des Lombards, qui venait de conquérir l'exarcat de Ravenne, & menaçait de s'emparer de Rome. Pepin raffembla tout de fuite une puiffante armée, à la tête de laquelle il paffa en Italie, & obligea Aftolphe à reftituer fes conquêtes, dont le roi de France fit une donation perpétuelle au St. Siege, au rapport du moins de divers écrivains de l'églife ; ce qui commença dès-lors à élever confidérablement la puiffance temporelle & fpirituelle des papes. Il eft vrai, que les plus célebres jurifconfultes catholiques romains attaquerent plus d'une fois la vérité de cette donation de Pepin, qu'ils traiterent d'ufurpation des papes, en mettant les titres produits à ce fujet par ces pontifes, au nombre de ces décrétales contrefaites, que le moine & fauffaire démafqué Ifidore, furnommé Mercator, fabriqua dans le huitieme fiecle, & que Riculfe, archevêque de Mayence, répandit en Europe.

SECTION XXII.

CHARLEMAGNE ET SES SUCCESSEURS.

LE roi Pepin étant mort le 24 Septembre 768, Charlemagne lui ſuccéda la même année & ſuivit ſes maximes à l'égard du haut clergé, afin d'affermir d'autant mieux dans ſa famille la ſucceſſion de ſes vaſtes états, qu'il augmenta beaucoup par ſes conquêtes. Dans cette vue, il enrichit conſidérablement le ſiege de Rome, ſur-tout depuis qu'il y fut couronné empereur par le pape Léon III, le jour de la Noël 800. Mais cette bienfaiſance politique de ce grand monarque, dégénéra ſous Louis le Débonnaire & ſes deſcendans en une telle profuſion, que les prélats, les chapitres & les monaſteres nobles, acquirent en moins d'un ſiecle & demi, les domaines que Charlemagne poſſédait dans les divers royaumes ſoumis à ſa domination, & qu'il avait deſtinés par ſes capitulaires à l'entretien de ſa table & de ſa maiſon. Et les papes ayant le plus abuſés de l'imbécile ſuperſtition des rois Carlovingiens, ſoit pour agrandir leurs domaines & leurs revenus, ſoit auſſi pour augmenter leur autorité, en empiétant ſur celle de ces ſouverains; l'on vit naître par-là, ce pouvoir monſtrueux des pontifes Romains, que les empereurs d'Allemagne, des mai-

sons de Saxe, de Franconie & de Suabe voulurent en vain réprimer ; ce qui ensanglanta l'Allemagne & une partie de l'Europe durant trois siécles ; l'ambition éfrenée, & la politique avide & sans frein de quelques papes, ne cessant d'exciter des compétiteurs & des ennemis à ces monarques, même dans le sein de leurs familles.

Il est vrai, que l'empereur Rodolphe d'Habsbourg & quelques-uns de ses successeurs, surtout Charles-Quint, ont su restraindre le pouvoir de la cour de Rome ; que Henri le Grand & son petit-fils Louis XIV ont humilié divers papes, & que Venise osa braver plus d'une fois les foudres du Vatican. Mais cette quantité d'abus énormes, diamétralement opposés à tous les principes du christianisme, qui forment la base de l'autorité abusive du clergé Romain, & qui, à la honte de l'humanité, subsistent encore dans ce siecle éclairé, établis dans les tems d'ignorance par la fourberie des moines & la crédulité des laïques, ayant pris insensiblement force de loix fondamentales dans les codes canoniques, aucun des souverains catholiques Romains de l'Europe n'a osé entreprendre cette réforme, quoique demandée à grands cris par leurs états respectifs ? Cette gloire immortelle était réservée à l'empereur Jo-

Section XXII.

ſeph II ; venger les outrages ſans nombre, faits par les papes dans ces ſiecles barbares à ſes prédéceſſeurs ; anéantir pour toujours le deſpotiſme du clergé, de même que le fanatiſme ſanguinaire des moines ; vendre la liberté temporelle & ſpirituelle à ſes peuples, en ne ſoumettant l'une & l'autre qu'à une législation auſſi douce qu'équitable ; reſtaurer enfin les vrais principes du chriſtianiſme dans tous les cultes religieux, tolerés ſous ſon heureuſe domination ; voilà ce qui caractériſe chaque jour de ce régne, à jamais mémorable dans les faſtes de l'humanité.

Mais revenons ſur nos pas. Tout devait naturellement concourir dans ces ſiecles de barbarie & de la plus profonde ignorance, à établir la puiſſance formidable du clergé, & cela par les mêmes motifs & les mêmes circonſtances qui avaient le plus contribué à former celle des druides, expoſés dans la troiſieme ſection. Les monaſteres étant les ſeuls dépôts du peu de connaiſſances humaines, qui exiſtaient pour lors en Europe, les moines eurent de même que les druides, dont ils adopterent les maximes, le plus grand ſoin d'en écarter tous les laïques, qui ne ſavaient pour la plûpart ni lire ni écrire. Eginhard, ce ſecrétaire & hiſtorien célebre de Char-

lemagne, nous apprend que ce grand monarque ne savait pas écrire, quoiqu'il fut très-éclairé, & le protecteur zelé des sciences. Le clergé étant donc seul instruit, les chanceliers des têtes couronnées étaient des prélats, & les places de secrétaires & de greffiers étaient remplies dans toutes les cours de justice par des moines. Les uns & les autres dressaient leurs actes en langue latine, à la vérité, très-corrompue & remplie de germanismes, mais qui pour cela n'en était pas moins absolument inconnue à tout laïque. Devenus ainsi les uniques dépositaires & les interprêtes des loix, maîtres absolus des domaines laïques, en tant qu'ils dépendaient de ces actes & de ces donations, les ecclésiastiques & les moines parvinrent encore à le devenir de la vie des laïques, en professant, à l'imitation des druides, & en exerçant exclusivement la médecine & la chirurgie.

Le haut clergé jouissait, de même que les chapitres & les monasteres nobles qui en faisaient partie, de la faveur la plus marquée, du septieme au douzieme siecle, de la part des souverains, qui envisageaient les uns & les autres, comme des asyles convenables aux princes & à la haute noblesse, destitués de cette valeur &

Section XXII.

de ces inclinations belliqueuſes, alors indiſpenſables dans la vie tumultueuſe d'un ſeigneur laïque; & qui, dans ces retraites, coulaient leurs jours dans une ſainte oiſiveté, de même qu'au ſein de l'opulence. C'eſt dans cette époque, que le monaſtere de St. Gall acquit la plûpart de ſes domaines, par diverſes donations des rois Carlovingiens, ſe glorifiant du reſte, de même que ceux de Notre-Dame des Hermites, de Reichenau & de St. Maurice, d'avoir eu des fils & des freres d'empereurs & des rois au nombre de leurs religieux, de même que divers princes ſouverains, qui prirent le parti d'y terminer leurs jours. Le monaſtere de Notre-Dame des Hermites poſſede un preſcrit de l'empereur Otton I, qui lui enjoint de ne recevoir au nombre de ſes religieux que des fils de princes, de ducs, de comtes & de dynaſtes, qui ne pourront devenir *Herren*, c'eſt-à-dire ſeigneurs des domaines de leurs peres, ou en acquérir d'autres.

Les rois Carlovingiens firent divers partages entr'eux, dans leſquels la Suiſſe fut tantôt réunie ſous la domination d'un ſeul de ces princes, & tantôt ſous celle de deux ſouverains; mais dans l'un & l'autre de ces cas, le partage de ce pays, fait en 451 entre Goundevik, roi des

Charlemagne & ſes ſucceſſeurs.

Bourguignons & les ducs Allemanniens, ſubſiſta toujours. La Bourgogne Transjurane, ſe trouvant d'ordinaire le partage des rois de France, fut régie en leur nom par des ſeigneurs, qui prirent indifféremment le nom de régens ou de marquis, tandis que la Suiſſe Allémanienne fut toujours gouvernée par des ducs, tributaires des rois Mérovingiens & Carlovingiens. La Suiſſe eut beaucoup à ſouffrir des guerres qui s'éleverent continuellement entre les deſcendans de Charlemagne, & fut ravagée ſous le régne de Lothaire II, roi de Bourgogne & de Lorraine, & fils de l'empereur Lothaire I, par ſon beau-frere l'abbé Hugues, fils d'un ſeigneur Bourguignon, nommé Bozon, & créé régent de la Bourgogne Transjurane par ce roi, qui avait épouſé ſa ſœur Tuithberge. Lothaire dégoûté de cette princeſſe, la traita indignement : l'abbé Hugues, pour s'en venger, s'empara du comté de Bourgogne & prit le titre de duc; mais les vaſſaux de Lothaire dans la Bourgogne Transjurane s'étant oppoſés à cette uſurpation, le nouveau duc Hugues ſaccagea totalement ces contrées, juſqu'à ce que Conrad, comte de Strāthliguen & duc des Rhétiens, ſelon quelques auteurs, ramaſſa dans ce pays, au nom de Lothaire une armée puiſſante, livra en 686

bataille à ce rebelle, entre Orbe & Yverdon, le défit totalement, & le tua en combat singulier sur la fin de cette sanglante journée. Le régne des Carlovingiens finit en Allemagne, par la déposition de l'empereur Charles le Gros, en 887.

SECTION XXIII.

TROISIEME ROYAUME DE BOURGOGNE.

LE comté de Bourgogne fut régi, de même que la Bourgogne Transjurane, depuis 877; au nom de l'empereur Louis III, dit le bégue, & deuxieme de ce nom, parmi les rois de France; ainsi que de la part de son fils cadet Charles le Gros; par Rodolphe, comte de Sträthliguen avec le titre de marquis, qui, selon toute apparence, succéda dans ce gouvernement au comte Conrad son pere, vainqueur de l'abbé Hugues, lequel, en récompense de ce service important, avait été revêtu de ce gouvernement par le roi Lothaire II. Sans entrer dans les discussions généalogiques des ayeux de Rodolphe, apparenté par les femmes aux Carlovingiens, & qui parait être descendu du fameux Welphe, seigneur Bavarois, auquel les maisons de Saxe, de Franconie, de Suabe, de Baviere & d'Autriche

Troisieme royaume de Bourgogne.

d'Autriche rapporterent leur origine; nous dirons qu'il profita de la décadence des Carlovingiens, & que tandis que leurs vaſtes états ſe partageaient entre divers ſeigneurs aſſez puiſſans pour s'élever ſur les ruines de cette maiſon, Rodolphe fonda le troiſieme royaume de Bourgogne, en ſe faiſant couronner en 888 dans le monaſtere de St. Maurice, en préſence de pluſieurs prélats & ſeigneurs, qui tous lui prèterent hommage. Le nouveau roi ayant pris le nom de Rodolphe I, aſſembla au printems de 889 à Soleure les états de ſon royaume, qui lui renouvellerent leur hommage: cette aſſemblée promulgua divers réglemens remplis de ſageſſe, tendant à donner plus de conſiſtance à ce royaume, qui outre le comté de Bourgogne, était formé par le Chablais, le Faucigny, le Genevois, la principauté de Dombes, la Breſſe, la haute Alſace, tout le Vallais, une partie du pays des Rhætiens ou Griſons, & par la Bourgogne Transjurane. Ces états n'ayant pas de quoi ſatisfaire l'ambition de Rodolphe, il voulut les agrandir d'une partie de la Suiſſe Allémanienne, qui depuis la dépoſition de Charles le Gros, avait été détachée pour toujours du royaume de France; ce qui mit Rodolphe ſouvent aux priſes avec Arnolphe, duc de Carin-

thie & fils naturel de Carlomann, prince rempli de valeur & de talens, que les états d'Allemagne avaient élevé par cette raiſon en 887 au trône impérial. La Suiſſe devenue le théâtre de cette guerre, & à peine remiſe des ravages de l'abbé Hugues, eſſuya quelques irruptions de l'empereur Arnolphe, qui après avoir défait le roi de Bourgogne, ſaccagea totalement les contrées qui forment de nos jours le pays de Vaud & le canton de Fribourg, leſquels prirent, au rapport de quelques auteurs, la dénomination d'*Uecht-Land* ou pays déſert, à la ſuite de cette dévaſtation, que ces contrées ont conſervées durant quelques ſiecles. Rodolphe I régna 23 ans, affermit ſa famille ſur le trône de Bourgogne, malgré ſes défaites réitérées par Arnolphe, & décéda en 911 à Soleure, où il réſida la plupart du tems.

Rodolphe II, fils aîné & ſucceſſeur de Rodolphe I, était un prince guerrier & très-ambitieux, qui ayant attaqué en 920 Bourkhards, duc d'Allémanie, en fut battu la même année auprès de Winterthur, à la ſuite d'un combat très-ſanglant; mais le duc craignant d'avoir au premier jour ſur les bras les armes de l'empereur Henri I, avec lequel il était brouillé, ſe hâta de terminer cette guerre par une pacification avec le roi de Bour-

Troisieme royaume de Bourgogne.

gogne, qui époufa en fecondes nôces Berthe, fille de Bourkhards, laquelle fonda divers chapitres & divers monafteres en Suiffe. L'inconftance des Italiens ayant appellé Rodolphe, en 923, au trône d'Italie, ce monarque fut dégoûté au bout de huit ans, de régner fur ces peuples perfides, qui venaient de fe révolter contre lui; & cédant au confeil de fes généraux & aux inftances réitérées des états de Bourgogne, il s'arrangea en 931 avec Hugues, roi d'Arles & comte de Provence, auquel Rodolphe remit le royaume d'Italie, moyennant la ceffion perpétuelle de celui d'Arles, que fon fils & fucceffeur Conrad réunit & incorpora en 943, avec celui de Bourgogne. Le reine Berthe, que fon époux parait avoir établie régente en Bourgogne, durant fon régne paffager en Italie, ayant, felon quelques auteurs, fait reconftruire Payerne dans cet intervalle, & felon d'autres, l'ayant confidérablement augmentée & embellie, elle devint la réfidence de Rodolphe depuis 931. L'année fuivante, le roi de Bourgogne s'étant allié plus étroitement avec l'empereur Henri I, dit l'Oifeleur, en obtint la ceffion de la baffe Alface & du Brifgaw, moyennant celle d'une relique revérée que Rodolphe avait rapportée d'Italie, & qui devait être la lance avec laquelle l'on ouvrit le côté

Section XXIII.

droit de Notre Seigneur, avant sa descente de la croix. Rodolphe II décéda en 937, après un régne de 26 ans, durant lequel il aggrandit considérablement le royaume de Bourgogne. Ce monarque laissa de sa seconde femme Berthe, Conrad qui lui succéda, Bourkhards, évêque de Lausanne en 940 & archevêque de Lyon en 947, & Adelaide qui épousa en 938 Lothaire, roi d'Italie & fils d'Hugues, & en secondes nôces, en 952, l'empereur Otton I, dit le Grand, auquel cette princesse survécut de 26 ans, n'étant morte qu'en 999. Conrad, en 937, succéda fort jeune à son pere : dirigé par les sages conseils de sa mere Berthe, & constamment soutenu par les empereurs Otton I, Otton II & Otton III, ses proches parens & alliés, son régne fut aussi long qu'heureux ; il épousa Mathilde, fille de Louis IV, roi de France, dit d'Outremer, dont il eut plusieurs enfans. Une armée puissante de Huns ayant pénétré en Suabe, y commit des ravages affreux ; appellé au secours de ce pays en 954, le roi Conrad rassembla toutes ses forces, & les ayant réunies à celles de Lutholf, duc d'Allémanie, ces deux princes attaquerent ces barbares, qui en vrais cannibales rôtissaient & mangeaient grand nombre de leurs prisonniers, entr'autres plusieurs moines des monasteres de

Troisieme royaume de Bourgogne.

Reichenau & de St. Gall; ils les défirent dans divers combats, & sans leur donner de quartier, les taillerent en pieces jusqu'au dernier; tandis que l'empereur Otton exterminait, avec le secours des prélats & de la noblesse de Suabe & de Baviere, d'autres hordes de ces barbares, dans les environs d'Augsbourg & sur les bords du Lech. De sorte que le petit nombre de ces Huns ou Tartares, parvenus par la vîtesse de leurs chevaux à regagner leur patrie, couverts de sang & de blessures, dégoûterent pour quelque tems leurs compatriotes, de chercher fortune dans un pays où il n'y avait plus que des coups à gagner pour eux. D'autant plus, que l'empereur Henri I & son fils Otton le Grand, avaient donné depuis une trentaine d'années, tous leurs soins à aguerrir les prélats & la noblesse Allemande, en établissant pour cet effet des tournois dans toutes les grandes villes, afin de mettre par ce moyen les divers cercles de l'empire d'Allemagne d'autant mieux en état de se défendre contre ces irruptions barbares.

Conrad, roi de Bourgogne, ayant ainsi mis la Suisse & ses contrées limitrophes à couvert des ravages de ces cannibales Tartares, passa le reste de sa vie en paix; & ayant, par complaisance pour sa mere, établi sa résidence à Payerne, il s'occupa

Section XXIII.

uniquement du bien-être de ſes états ; auſſi, la mort de ce monarque, ſurvenue en 993, après avoir regné 56 ans, y cauſa une déſolation générale. Conrad laiſſa de ſa femme Mathilde, trois fils & quatre filles ; ſavoir :

Conrad deſtiné à ce trône, prince de grande eſpérance, qui parait encore en 962, comme témoin dans le teſtament de ſa grand-mere Berthe, & qui, pour le malheur de ce royaume, précéda ſon pere au tombeau, ſans avoir été marié, à ce qu'il parait. Bourkhards, archevêque de Lyon ; & Rodolphe, qui ſuccéda à ſon pere.

Berthe, l'aînée des princeſſes, épouſa en premieres nôces Odon ou Eudes, comte de Champagne, & en ſecondes nôces Robert, roi de France ; nous parlerons plus bas de ſon fils du premier lit, Eudes, comte de Champagne.

La ſeconde de ces princeſſes, nommée Giſelle, épouſa Henri, duc de Baviere, & fut mere de l'empereur Henri II.

Gerbergue, troiſieme fille du roi Conrad, épouſa Hermann, duc d'Allémanie, dont elle eut entr'autres enfans une princeſſe nommée Giſelle, célebre par ſa grande beauté & qui eut trois maris ; ayant épouſé en 1006 Erneſt I, duc d'Allémanie, dont elle eut deux fils, Erneſt II & Her-

Troisieme royaume de Bourgogne.

mann IV, tous les deux ducs d'Allémanie ; étant veuve de Bruno, comte de Brunſwik, que Giſelle épouſa en 1004 à ce qu'il parait, dont elle eut un fils nommé Ludolph ; & le troiſieme & dernier époux de Giſelle fut l'empereur Conrad II, dit le Salique, qu'elle épouſa en 1016. Du dernier mariage de cette princeſſe ſont iſſus les empereurs Henri III, Henri IV & Henri V, & d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV, ceux de la maiſon de Suabe. Du reſte, divers auteurs admettent Bruno pour deuxieme époux de Giſelle ; mais le décès du duc Erneſt I en 1015, & la naiſſance de l'empereur Henri III en 1017, impliquent contradiction là deſſus.

Et enfin Mathilde, quatrieme & derniere fille de Conrad, roi de Bourgogne, épouſa Baudoin, comte de Flandres.

Rodolphe III, dit *Ignavus* ou le Fainéant, deſtiné dès l'enfance à l'état eccléſiaſtique à cauſe de la faibleſſe de ſon eſprit, fut élevé au monaſtere de St. Maurice, n'en ſortit que bien des années après la mort de Conrad ſon frere aîné, & probablement en 986 ; ſon pere deſtinant d'abord Bourkhards à cette ſucceſſion, ce ne fut qu'à ſon refus réitéré qu'il y appella Rodolphe, dont l'ame puſillanime & abſolument engouée de l'oi-

ſiveté monacale, était incapable de régir ce royaume. Couronné en 994 à Lauſanne, par Henri, évêque de cette ville, Rodolphe fit en 1011, à ce prélat, une donation de preſque tout le pays de Vaud. Entierement ſous la férule des moines, ce prince imbécile ſe dépouilla en leur faveur, par des donations auſſi inſenſées, au bout d'une vingtaine d'années, de tous ſes domaines royaux, qui, ſelon l'uſage de ces tems, avaient été deſtinés par Rodolphe II, à l'entretien de ſa table & de ſa maiſon. Cette conduite attira d'abord à Rodolphe III, le mépris de ſes ſujets, & les états de ce royaume très-mécontens de ces aliénations continuelles, lui ayant fait vainement les plus fortes repréſentations là-deſſus, prirent les armes, pour tirer leur roi, diſaient-ils, de la tutelle des moines, & requirent pour cet effet le comte Otton Guillaume, de ſe mettre à leur tête.

Iſſu en droite ligne par ſa grand mere Giſelle, d'un côté de l'empereur Louis le Débonnaire, & de l'autre de Didier, dernier roi des Lombards & des Bérengers ſes deſcendans, rois d'Italie, le comte Otton Guillaume, fils d'Adelbert II, roi d'Italie, mort en 969, dont la veuve Gerbergue & mere d'Otton Guillaume, avait épouſé

Troisieme royaume de Bourgogne.

en ſecondes nôces Henri, duc de Bourgogne, qui adopta ce jeune prince, âgé pour lors de cinq ans, lequel fier de ſes illuſtres ayeux & outré d'avoir manqué le trône d'Italie, héréditaire en quelque ſorte dans ſa maiſon, enviſageait le royaume de Bourgogne comme une juſte compenſation de cette injuſtice du ſort à ſon égard; à tous ces titres, pour détrôner l'imbécile Rodolphe III, le comte Otton Guillaume joignoit celui de régent du duché & du comté de Bourgogne, de la Breſſe, du Dauphiné & de la Provence, avec une autorité abſolue. Rempli de valeur & de talens, & très-conſidéré par les états de ce royaume, le comte Otton Guillaume raſſembla une puiſſante armée ſous ſes enſeignes, à la tête de laquelle il défit ſans peine & ſucceſſivement celle que les moines lui oppoſerent au nom de Rodolphe. Ainſi victorieux du clergé Bourguignon & de ſon pupile couronné, le comte Otton Guillaume forma le projet de faire revivre le royaume d'Arles en ſa perſonne, au cas qu'il ne put s'emparer de celui de Bourgogne en entier; ce prince prévoyait dès-lors divers compétiteurs très-redoutables à cette vaſte ſucceſſion du roi Conrad.

Effectivement, Rodolphe ſe voyant hors d'é-

Section XXIII.

tat de résister au comte Otton Guillaume, implora les secours de l'empereur Henri II, son neveu, lequel ne voulut pas s'immiscer dans cette querelle, à moins que le roi de Bourgogne ne le reconnut au préalable & avec toutes les formalités requises en ce tems, comme unique héritier & régent absolu de tous ses états; Rodolphe III y ayant consenti, cette transaction se fit à Strasbourg en 1016, & fut confirmée à Mayence en 1018, au grand mécontentement des états de Bourgogne, qui ayant destiné cette succession & cette régence au comte Otton Guillaume, & prétendant de plus jouir de la prérogative d'élire eux-mêmes leurs rois, refuserent de ratifier cet acte solemnel & de reconnaître l'empereur, en qualité d'héritier du trône de Bourgogne & de régent de ce royaume. Henri ayant inutilement employé pendant une année les voyes de la persuasion à l'égard du comte Otton Guillaume, fit lever en 1020 une armée par Werner, évêque de Strasbourg, & par ses freres comtes d'Altebourg; lesquels soutenus & renforcés par les comtes de Lenzbourg, de Rohr & de Kybourg, à la tête de leurs vassaux & de la noblesse Helvétienne, s'avancerent dans le pays Equestre ou des Equestres, entre Morges &

Troisieme royaume de Bourgogne.

Geneve; où ayant été joints par les troupes du roi de Bourgogne, cette armée combinée attaqua celle du comte Otton Guillaume entre Rolle & Geneve, & défit entierement ce prince & ses partisans, à la suite d'une bataille très sanglante; ce qui les mit hors d'état d'inquiéter la Bourgogne Transjurane de quelques années.

Il parait que l'empereur confia l'administration du royaume de Bourgogne à l'évèque de Strasbourg & à ses freres, en leur enjoignant de veiller sur Rodolphe III, afin qu'il ne pût disposer de ses états au préjudice de ce monarque. Cette régence dura avec une tranquillité apparente jusqu'au décès de l'empereur Henri II, qui mourut en 1024, sans laisser d'héritiers; pour lors Eudes, comte de Champagne, fils de Berthe, sœur aînée de Rodolphe III, entra à main armée dans les états de son oncle, & tâcha de s'en emparer, de même que de sa personne, en sa qualité d'héritier légitime & *ab intestat* de ce royaume, afin de n'en être pas frustré par quelque nouvelle disposition de Rodolphe. Eudes était sur le point d'exécuter ce projet, lorsque le comte Otton Guillaume, qui depuis cinq ans était resté dans l'inaction, reprit les armes & chassa en 1025 le comte de Champagne de la Bourgogne Transjurane.

Section. XXIII.

D'un autre côté, Conrad II, dit le Salique, parvenu en 1024 au trône impérial, & qui avait épousé Giselle, niece de Rodolphe III, aspira par ce mariage à la succession de Bourgogne, dont le faible roi (sans enfans de ses deux femmes Ageltrude & Ermingarde, & craignant également son neveu Eudès & le comte Otton Guillaume) se jeta entre les bras de l'empereur, & fit en 1026, par l'entremise de sa mere Giselle, avec ce monarque, une transaction à Bâle, semblable à celle qu'il avait faite pour les mêmes raisons dix ans auparavant, avec le prédécesseur de Conrad. Ce dernier commença par négocier avec le comte Otton Guillaume, & l'endormit par la promesse, de détacher après la mort de Rodolphe III, le royaume d'Arles de celui de Bourgogne, de le faire revivre, soit en sa personne, soit en celle de son fils Rainaud, en rendant ce trône héréditaire dans leur famille, & de s'allier plus étroitement avec lui, par le mariage de sa petite-fille Agnès avec le prince Henri, fils de l'empereur Conrad; ce qui s'exécuta effectivement en 1043. Cette Agnès était fille de Guillaume IV, duc d'Aquitaine, & d'Agnès fille du comte Otton Guillaume, lequel mourut en 1027, âgé de 59 ans, en laissant de

Troiſieme royaume de Bourgogne.

ſon mariage avec Ermentrude, Rainaud I, comte de Bourgogne, & les princeſſes Mathilde, Agnès & Gerbergue.

L'impératrice Giſelle, qui par ſa beauté éblouiſſante, faiſait l'admiration de ſon ſiecle, devint en échange par ſon troiſieme mariage avec l'empereur Conrad II, le fléau de l'Helvétie, vu les guerres civiles qui en réſulterent & qui dévaſterent durant dix ans la plupart des contrées de ce pays. Les deux fils du premier lit de cette princeſſe, Erneſt II & Hermann IV, ſucceſſivement ducs d'Allémanie, furieux de ſe voir fruſtrés de la riche ſucceſſion de leur grand-oncle Rodolphe III, par ſa tranſaction avec leur beau-pere, attaquerent ce dernier en Octobre 1027, & ſoutenus par les comtes d'Altebourg, de Lenzbourg & de Kybourg, ils firent une irruption dans la Bourgogne Transjurane, & commirent beaucoup de ravages dans ce pays, après s'être emparés de diverſes places fortes; juſqu'à ce que l'empereur occupé pour lors à ſoumettre l'Italie, pût accourir au ſecours de ce peuple opprimé. Ce monarque ſe méfiant du faible Rodolphe, qui réſidait au monaſtere de St. Maurice, n'ayant conſervé depuis douze ans qu'un ſimulacre de la royauté, l'engagea à l'accompagner dans ſa tour-

Section XXIII.

née d'Italie, & à se joindre pour cet effet, à Edwin, roi d'Angleterre, de même qu'à d'autres princes souverains, entr'autres Humbert, comte de Maurienne, qui le suivirent dans cette expédition. Ayant passé les monts au milieu de Mai 1027, Conrad II. fit le 25 de ce mois son entrée à Rome, ayant le roi de Bourgogne à sa droite, & celui d'Angleterre à sa gauche, & fut couronné le lendemain empereur d'Occident, par le pape Jean XIX. Ce qui n'empêcha pas divers princes & états d'Italie, de refuser hommage & obédience à l'empereur, qui les rangea néanmoins à leur devoir au bout de quelques mois, par la force de ses armes.

Informé en Lombardie de l'irruption de ses deux beaux-fils & de leurs adhérens dans la Bourgogne Transjurane, l'empereur acheva promptement de pacifier l'Italie, fit marcher son armée par le Piémont en Provence & dans le Dauphiné, avant que les neiges eussent fermé les passages des Alpes, & avançant à petites journées sur Lyon, il mit, durant quelques semaines, ses troupes en quartier de raffraichissement dans les districts limitrophes. Le comte Eudès de Champagne ayant fait, durant cet intervalle, une seconde irruption en Alsace & dans les contrées

qui forment de nos jours l'évêché & le canton de Bâle, en y commettant de ſon côté d'affreux ravages, l'empereur ſe remit vers la chandeleur de l'an 1028 en marche avec ſon armée, & la fit entrer dans le pays des Equeſtres par le paſſage de l'Ecluſe. Ce monarque traînant toujours le roi de Bourgogne à ſa ſuite, l'irrita à tel point contre le comte de Champagne ſon neveu, & les ducs d'Allémanie Erneſt & Hermann ſes petits neveux, que Rodolphe les deshérita ſolemnellement à Geneve, & confirma ſa tranſaction de 1026 avec Conrad II, en préſence des états de ſon royaume, convoqués pour cet effet dans cette ville, au commencement de Mars, & qui ſanctionnerent ces deux actes de leur faible roi. Après s'être aſſuré par ce moyen de cette vaſte ſucceſſion, l'empereur traverſa rapidement le pays de Vaud avec ſon armée, & ſurprit au milieu de Mars le duc Erneſt ſon beaufils, entre Buren & Soleure, le défit complettement, le fit priſonnier & lui enleva le duché d'Allémanie. Le duc Erneſt obtint ſur l'interceſſion de ſa mere, ſon pardon de l'empereur, qui après l'avoir détenu en priſon pendant quinze mois, le remit en liberté & lui reſtitua ſon duché d'Allémanie; mais ce jeune prince ayant repris les armes contre ſon beau-

pere peu de tems après, fut tué auprès de Villinguen, dans un combat qu'il livra en 1030 aux troupes impériales.

Rodolphe III étant mort en 1032 ſans enfans, le comte Eudès de Champagne, qui dans ſa dernier invaſion en Alſace, avait été battu & rechaſſé de ce pays par Gozelon, duc de Lorraine, s'arrangea avec Rainaud I, comte de Bourgogne, en lui cédant cette partie du royaume de Bourgogne qui juſqu'en 931 formait celui d'Arles ; & profitant de l'abſence de Conrad II, qui avait pour lors une guerre très-ſanglante avec les Polonais & les Hongrais ſur les bras, Eudès s'empara ſans coup férir de la Bourgogne Transjurane, de la Breſſe, du Chablais & du Faucigny, & s'en fit couronner roi à Payerne ; mais cette conquête ne fut pas de longue durée, l'empereur ayant vaincu ſur ces entrefaites les Polonais & les Hongrais dans deux batailles, fit la paix avec eux, & accourant au cœur de l'hiver de 1033 dans la Bourgogne mineure, à la tète de ſon armée victorieuſe, ce monarque reconquit ce pays en moins de tems qu'il ne l'avait perdu. Le comte de Champagne s'étant remis de ſon côté en campagne, le printems d'après, avec une armée très-nombreuſe, l'empereur lui livra bataille dans les

environs

Troisieme royaume de Bourgogne.

environs de Payerne, le défit complettement & l'obligea de se retirer dans ses propres états fort en désordre. Conrad II reçut à la suite de cette victoire les hommages des vassaux du défunt roi de Bourgogne, à Bâle, Zurich, Soleure, Payerne, Lausanne & Geneve, se fit couronner dans cette derniere ville roi de Bourgogne par un archevèque de Lyon; & se rendit de-là par Lyon à Besançon & à Dijon, où il contraignit Rainaud I, comte de Bourgogne & fils du comte Otton Guillaume, à se reconnaître son vassal pour le duché & le comté de Bourgogne, & à lui prêter hommage en cette qualité. Ayant ainsi rétabli l'ordre & la tranquillité dans ces contrées, l'empereur y mit la majeure partie de son armée en quartier d'hiver, & se rendit avec l'élite de ses troupes en Italie.

En 1034, l'empereur se rendit au milieu d'Avril à Geneve, & ayant rassemblé son armée dans le pays de Vaud, il traversa le comté & le duché de Bourgogne, pénétra de-là en Champagne, & ravagea tellement ce pays, qu'il obligea Eudès à lui demander la paix, que ce monarque accorda au comte de Champagne, après que ce dernier eût prêté entre les mains de Conrad un serment solemnel, par lequel il renonça pour toujours à la succession de Rodolphe III.

Sect. XXIII. Troisieme roy. de Bourgogne.

En 1037, la jalousie du pape Bénoit IX & d'autres prélats d'Italie contre l'empereur, excita le comte de Champagne à reprendre les armes contre ce monarque, après que le pape eût envoyé à Eudès un bref d'absolution du parjure qu'il allait lui faire commettre: sur quoi ce prince ayant traversé la Lorraine avec son armée, dans l'intention de pénétrer de là en Alsace & dans la Bourgogne mineure, il fut attaqué près de la ville de Baar, par Gozelon I, duc de Lorraine, & tué par Godefroy, fils ainé de ce prince, à la suite d'un combat très-acharné. La mort du comte de Champagne rendit l'empereur Conrad II, paisible possesseur du royaume de Bourgogne proprement dit, les rois de France ayant envahi celui d'Arles peu de tems après. Mais, avant que de rendre compte des mesures prises par l'empereur, au sujet de la Bourgogne Transjurane, nous sommes obligé de revenir sur nos pas, & d'offrir à nos lecteurs une suite chronologique des ducs d'Allémanie.



SECTION XXIV.

DUCS D'ALLÉMANIE.

L'ON a vu, ſur la fin de la ſection dix-huitieme, de quelle maniere les Allémaniens envahirent à diverſes repriſes l'Helvétie ſeptentrionale & orientale, s'incorporerent les Helvétiens, & furent régis par leurs ducs ou *Heerzoge*, c'eſt-à-dire conducteurs d'une armée, qu'ils voulurent bien recevoir des derniers empereurs Romains le titre de *Locum-Tenens*, comme une eſpece d'inveſtiture. Nous avons rendu compte dans la vingt & unieme ſection, comment Clovis, roi des Francs, ſubjugua les Allémaniens en 496, après la victoire qu'il remporta ſur eux à Tolbiac, & rendit tributaires les ducs de ce peuple, qui régirent l'Helvétie orientale au nom de ce conquérant & de ſes ſucceſſeurs. Quelques-uns de ces ducs eſſayerent de ſe rendre indépendans des rois Mérovingiens, & de profiter de l'indolence de ces princes fainéans; mais ils furent d'abord dépoſſédés par Archimbault, Ebrouin, Pépin d'Hériſtal & Charles-Martel, régens de la Bourgogne Transjurane. Hildebrand, pere de la célebre Hildegard, épouſe de Charlemagne, fut le dernier duc d'Allémanie tributaire. Après la mort d'Hil-

Section XXIV.

debrand, l'empereur fit régir le duché d'Allémanie ſur le même pied que ſes autres provinces, par un adminiſtrateur, avec le titre de comte, & les rois Carlovingiens en uſerent de même.

L'empereur Arnulphe ou Arnoul, fils naturel de Carlomann, remit en 892 l'adminiſtration du duché d'Allémanie, avec le titre de duc & ſur le pied d'un fief héréditaire de l'empire, à deux freres Bertholde & Erchinguer, dynaſtes de Bodmen, & poſſédant des biens conſidérables dans les environs du lac de Conſtance. Ces deux freres jaloux de pluſieurs conceſſions, que ce monarque accorda aux dépens de ce duché; de même que ſon fils l'empereur Louis IV dit le Jeune; à Salomon des dynaſtes de Ramſchwag, abbé de St. Gall & évêque de Conſtance, devinrent les ennemis mortels de ce prélat, & commirent diverſes violences contre le monaſtere de St. Gall & les domaines épiſcopaux de Conſtance. Conrad I, duc de Franconie, & parvenu en 912 au trône impérial, ayant témoigné la même bienveillance à l'évêque Salomon, ayant enrichi ſon ſiege épiſcopal, ainſi que le monaſtere de St. Gall, par diverſes donations, les deux freres ducs d'Allémanie, ſe croyant très-lézés par-là, & irrités au dernier point contre ce prélat, formerent

Ducs d'Allémanie.

en 912 le projet de le ſurprendre & de le maſſacrer aux fètes de la Pentecôte, qu'il célébrait à St. Gall. Averti à tems, l'évêque Salomon échappa au glaive de ces furieux par une prompte fuite, & l'empereur informé de cet attentat ſe rendit ſur les lieux avec une armée formidable, fit arrèter les deux ducs Bertholde & Erchinguer, dans le deſſein de leur faire trancher la tète, lorſque le magnanime prélat parvint à force de prieres & de larmes, à obtenir leur liberté & leur réhabilitation de Conrad I. En récompenſe de cette interceſſion généreuſe, les deux freres implacables dans leur animoſité contre ce reſpectable prélat, lui dreſſerent peu de tems après de nouvelles embuches, & parvenus en 915 à ſe rendre maîtres de ſa perſonne, ils le jetterent dans un cachot affreux du château de Dieboldsbourg dans le Hégäw. Aux premieres nouvelles que l'empereur reçut de cette récidive atroce, il raſſembla promptement ſes troupes, accourut au ſecours de l'évèque Salomon qui venait d'ètre délivré par un de ſes parens, nommé Sigfried. Conrad s'empara des châteaux de Dieboldsbourg & de Bodmen, où les deux freres, ducs d'Allémanie, & leur neveu Luitfried furent empriſonnés à leur tour. Vainement l'évêque intercéda une

Section XXIV.

ſeconde fois pour eux auprès de Conrad I, & employa tout au monde pour obtenir grace entiere pour ces trois coupables. L'empereur convoqua une diete de l'Empire à Conſtance, où les deux freres ducs d'Allémanie & leur neveu Luitfried furent ouïs, jugés & condamnés à perdre la tête, leurs châteaux à être raſés, & tous leurs biens dévolus au fiſc impérial; cette ſentence prononcée en 915, fut exécutée la même année en tous ſes points, ſelon quelques auteurs, & ſelon d'autres, ces trois coupables languirent encore deux ans en priſon à Endiguen, & eurent la tête tranchée en 917.

Quoiqu'il en ſoit, l'empereur permit aux comtes, aux dynaſtes & aux prélats reſſortiſſans du duché d'Allémanie, qui, outre l'Helvétie orientale, était pour lors compoſé de preſque toute la Suabe, de ſe choiſir un nouveau duc, ſe réſervant le droit de le confirmer & de lui donner l'inveſtiture. Soit que Conrad I leur eût déſigné pour cette place Bourkhard, *Land-Grave* de la Thurgovie & de la Rhétie, auquel il venait de donner ſa fille Régulinde, en ſecondes nôces, ſoit que ces états cruſſent devoir ſe choiſir pour duc le gendre de l'empereur, qui était en même tems le ſeigneur le plus puiſſant de ces contrées, le choix tomba en 916 ſur

Ducs d'Allémanie.

Bourkhard, qui reçut la même année de ce monarque l'inveſtiture du duché d'Allémanie. Conrad I étant mort le 23 Décembre 918, & le duc de Saxe Henri, dit l'Oiſeleur, lui ayant ſuccédé l'année ſuivante, Bourkhard fit d'abord difficulté de prêter l'hommage féodal à ce monarque pour ſon duché d'Allémanie; celui ci fit menacer Bourkhard de le mettre à la raiſon, dès qu'il auroit repouſſé les Huns. Et le roi de Bourgogne, Rodolphe II, ayant fait ſur ces entrefaites une irruption dans les états du duc Bourkhard, excité à ce qu'il parait par l'empereur à cette hoſtilité, Bourkhard livra d'abord bataille, auprès de Wintherthur, à Rodolphe, & le défit complettement; puis ſe hâta de s'accommoder avec lui en 920, en lui donnant ſa fille du premier lit, Berthe, en mariage, afin de n'avoir pas deux ennemis auſſi redoutables en même tems ſur les bras. L'année ſuivante, Bourkhard fit ſa paix avec l'empereur Henri I, & lui prêta hommage à Worms pour le duché d'Allémanie, de même que pour ſon landgraviat de Thurgovie & de Rhétie. L'inconſtance perfide des Italiens les ayant porté à ſe révolter pour la ſeconde fois en 930, contre Rodolphe II, roi de Bourgogne, celui-ci ſollicita ſon beau-pere, le duc de Bourkhard, de l'ai-

der à reconquérir ce royaume. Ces deux princes réunissant leurs forces & toute la noblesse Helvétienne, passerent les Alpes au printems de 931 à la tête d'une puissante armée, avec laquelle ils soumirent en moins d'un mois presque toute la Lombardie, à la réserve de quelques places fortes, dans lesquelles les principaux seigneurs revoltés s'étaient renfermés. Lambert, archevèque de Milan & promoteur de tous ces troubles, ayant fait proposer une entrevue au roi de Bourgogne, pour négocier un accommodement, Rodolphe chargea son beaupere de cette conférence, dans laquelle ce perfide prélat fit assassiner le duc Bourkhard, digne à tous égards d'un meilleur sort, & que les annales de ce tems nous représentent comme un des grands capitaines de son siecle. Divers auteurs placent cet événement en 926, à la suite de la premiere révolte des Italiens contre Rodolphe, qui se fit en 925.

Hermann I, duc de Franconie & landgrave de Hesse, neveu de l'empereur Conrad I, obtint en 932 le duché d'Allémanie & de Suabe, de l'empereur Henri I, & en reçut l'investiture l'année suivante à la diete de Worms. Ce prince très-puissant par toutes ces acquisitions, augmenta encore ses vastes états des landgraviats de Thurgovie & de Rhétie,

Ducs d'Allémanie.

en épousant Régulinde, veuve, selon quelques auteurs du duc Bourkhard, & selon d'autres, fille de ce prince. Le duc Hermann ayant sécondé l'empereur Otton I, dit le Grand, dans toutes ses expéditions, avec une fidélité inviolable, finit par s'allier avec ce monarque, en mariant la princesse Itta sa fille & unique héritiere en 949 avec Luitholphe, fils de l'empereur; il mourut trois ans après ce mariage.

Luith olpheay ant succédéà son beau-pere dans ses vastes domaines en 951, joignit au printems de 952 ses forces à celles de l'empereur, & passant les Alpes avec lui, il l'aida à soumettre l'Italie. Ayant délivré la belle Adelaïde, veuve du roi Lothaire, & sœur de Conrad, roi de Bourgogne, que Bérenger II tenait assiégé dans Pavie; l'empereur ne put résister aux charmes éblouissans de cette jeune veuve, & l'épousa peu de semaines après. Le duc Luitholphe, outré de ce second mariage de son pere, repassa les monts avec ses troupes, & se révolta la même automne contre lui, malgré les représentations des évêques d'Augsbourg & de Coire. Ces deux prélats n'ayant pu ramener Luitholphe à ses devoirs, menacerent les vassaux de ce duc de l'excommunication, s'ils prenaient les armes contre l'empe-

reur. Ainsi abandonné de ses troupes, Luitholphe fut obligé de recourir à la clémence de son pere, & de lui demander pardon à genoux & en pleine diete, & il l'obtint, sur l'intercession de ces deux évêques, au printems de 954. Les Huns ayant fait sur ces entrefaites une nouvelle irruption en Allemagne, le duc Luitholphe joignit ses troupes à celles de Conrad, roi de Bourgogne, & les tailla en pieces dans divers combats, tandis que l'empereur Otton attaqua la grande armée de ces barbares auprès d'Augsbourg, & l'extermina dans deux batailles consécutives; & le peu qui échappa par une prompte fuite au glaive du vainqueur, fut massacré par les prélats & la noblesse de Baviere & de l'Autriche. Le duc Luitholphe, dès-lors absolument réconcilié avec son pere l'empereur Otton I, malgré la naissance d'un jeune prince que la belle Adelaïde venait de donner à ce monarque, & qui lui succéda en 973 au trône impérial, sous le nom d'Otton II; suivit l'empereur en 957, à la tête de ses vassaux en Italie, pour lui aider à soumettre le roi Adelbert II, pere du comte Otton Guillaume, cité dans la section précédente. Luitholphe empoisonné cette automne par les Italiens à Boby, fut le deuxieme duc d'Allémanie, qui, en moins de trente ans,

Ducs d'Allémanie.

périt dans ce pays, par la perfidie de cette nation.

Bourkhard II, fils du premier duc Bourkhard & de Régulinde, fut revêtu en 958 par l'empereur Otton I, du duché d'Allémanie & de Suabe, quoique Luitholphe eût laissé un prince en bas-âge, nommé Otton. Le duc Bourkhard épousa, en premieres nôces Luitgarde, comtesse de Kybourg, & en secondes nôces Hedwige, fille de Henri, duc de Baviere, & niece de l'empereur Otton I; & après avoir servi ce monarque dans ses expéditions, le suivit en 973, au bout de quelques mois, au tombeau, sans laisser de postérité.

Otton I, fils de Luitholphe & d'Itta, fut investi en 974, par son oncle l'empereur Otton II, du duché d'Allémanie & de Suabe, & l'année suivante par ce monarque du duché de Baviere, dont l'empereur venait de dépouiller le duc Henri son oncle, qui s'était révolté pour la seconde fois contre lui. Le duc Otton, en reconnaissance de ces donations, suivit son oncle l'empereur Otton II, dans ses guerres d'Italie, le soutint de toutes ses forces, & y périt avec lui en 983 d'une flèche empoisonnée, à la suite d'une bataille qu'ils livrerent aux Sarrazins dans la Calabre, où ils remporterent une victoire complette sur ces barbares. Le duc Otton laissa deux fils mineurs, sous la

Section XXIV.

tutele de leur mere, ſur laquelle l'on n'eſt pas d'accord.

Conrad I, fils aîné du duc Otton, fut établi en 984, duc d'Allémanie & de Suabe, par ſon couſin-germain l'empereur Otton III, qui mit ces deux duchés ſous la régence de la ducheſſe douairiere, & rendit la même année celui de Baviere au duc Henri II, dont l'empereur Otton l'avait dépouillé dix ans auparavant. Le duc Conrad, devenu majeur, ſoutint l'empereur Otton III, ſurnommé *le prodige de ſon ſiecle*, dans toutes ſes expéditions militaires en Italie, & mourut en 997 ſans avoir été marié. Durant l'abſence de Conrad, les payſans de ſes états ſe révolterent contre la nobleſſe & les prélats; mais ayant été attaqués par ces derniers auprès de Schaffhauſen, ils furent taillés en pieces à la ſuite d'une mêlée très-ſanglante, où la nobleſſe perdit de ſon côté beaucoup de monde, mais parvint néanmoins à étouffer cette révolte.

Hermann II, frere cadet du précédent, obtint en 997 l'inveſtiture des duchés d'Allémanie & de Suabe, de l'empereur Otton III, & épouſa Gerbergue, fille de Conrad, roi de Bourgogne, dont il eut Hermann qui lui ſuccéda, & la belle Giſelle, citée dans la ſection précédente, & à la-

Ducs d'Allémanie.

quelle nous reviendrons dans celle ci. L'empereur Otton III, qui dès sa plus tendre jeunesse avait déployé tous les talens d'un grand monarque, mourut à la fleur de son âge & sans avoir été marié, le 23 Janvier 1002, dans le bourg de Materno auprès de Rome, empoisonné avec une paire de gantelets, que lui fit parvenir la veuve du bourgmaître Crescence, une vraie Médée & d'une beauté ravissante, dont ce jeune monarque avait fait exécuter le mari. Sur quoi le duc Hermann prétendit au trône impérial, rassembla ses vassaux & s'empara de l'Alsace; mais les suffrages des sept électeurs qu'Otton III avait institué, avec l'agrément des états de l'empire en 1001, étant tombés, à la réserve de celui du duc de Boheme, sur Henri III, duc de Baviere, neveu par alliance de Hermann, & son cousin issu de germain de sang; Henri fut couronné la même année à Aix la Chapelle, empereur d'Occident, & prit le nom d'Henri II. Le duc Hermann ayant refusé de reconnaître ce monarque en cette qualité, l'empereur marcha en Suabe à la tête d'une puissante armée, s'empara en moins de quinze jours d'une grande partie de ce duché, & réduisit Hermann à lui faire ses soumissions au milieu de Mai 1003, & à lui prêter hommage. Le duc

Section XXIV.

Hermann fut si sensible a cette humiliation, qu'il en mourut de chagrin le 4 Mai 1004.

Hermann III, fils du précédent & dernier rejetton mâle du duc Luitholphe, succéda à son pere, & obtint de l'empereur Henri II, comme mineur, l'investiture des duchés d'Allémanie & de Suabe, dont ce monarque établit la duchesse douairiere Gerbergue, régente. Ce jeune prince mourut le Avril 1012, sans laisser de postérité.

Ernest I, duc de Carinthie, qui avait épousé en 1006 la belle & célebre Giselle, sœur aînée du duc Hermann III, obtint, après le décès de ce jeune prince, l'investiture des duchés d'Allémanie & de Suabe, de l'empereur Henri II; & fut tué à la chasse d'un coup de flèche le 30 Mai 1015, en lui laissant trois fils mineurs, Ernest, Hermann & Henri.

Ernest II, succéda à son pere dans les duchés d'Allémanie & de Suabe, du consentement de l'empereur Henri II, qui établit les évèques Lambert & Rotharth de Constance successivement tuteurs de ce jeune prince & régens de ses états, jusqu'en 1025. Le duc Ernest se révolta en 1027, comme on l'a vu dans la section précédente, contre son beau-pere & seigneur suzerain l'empereur Conrad II; & fut tué le 17 Août 1030,

Ducs d'Allémanie.

dans le Brifgaw, par Mangold, comte de Nellenbourg & général de l'armée impériale, dans un combat fanglant, que lui livra le duc Erneft, conjointément avec le comte Werner de Kybourg, qui périt auffi dans cette bataille, & un moment après le comte Mangold lui-même; néanmoins l'armée impériale remporta la victoire.

Hermann IV, fecond fils du duc Erneft I, ayant été élevé par fa mere, avait fuivi l'empereur depuis 1024, & en obtint l'inveftiture des duchés d'Allémanie & de Suabe, fon frere n'ayant point été marié. Ce jeune prince ayant fecondé à la tête de fes vaffaux fon beau-pere l'empereur Conrad II, dans diverfes expéditions, mourut en Italie de la pefte, le 27 Juillet 1038, à la fuite de ce monarque, fans laiffer de poftérité, après que fon frere cadet Henri l'eût précédé au tombeau de quelques années.

Henri I, frere utérin de Hermann IV, du troifieme lit de l'impératrice Gifelle, que fon pere l'empereur Conrad II avait eu le crédit de faire élire roi des Romains le 20 Avril 1028, dans une diete de l'empire convoquée à Ulm, reçut de ce monarque en Italie le 10 Août 1038, l'inveftiture des duchés de Suabe & d'Allémanie. Parvenu l'année fuivante au trône impérial fous le nom

Section XXIV.

d'Henri III, cet empereur dispoſa en 1045, à Pâques, du duché d'Allémanie & de Suabe, en faveur d'Otton II, comte Palatin du Rhin, qui mourut le 3 Décembre 1048.

Sur quoi ce monarque conféra le duché d'Allémanie & de Suabe à Otton III, comte de Schweinfürth, la veille de Noël 1048. Ce nouveau duc mourut le 28 Septembre 1057.

La ſurvivance de ce duché fut promiſe par l'empereur en 1052 à Berthold I, comte de Zæhringuen; mais Henri III étant venu à mourir avant le duc Otton, l'impératrice douairiere Agnès & régente durant la minorité de ſon fils, ayant promis ſa fille Mathilde au comte Rodolphe de Rheinfelden, lui conféra après la mort d'Otton III en 1057, le duché d'Allémanie & de Suabe, & lui remit la régence de la Bourgogne Transjurane. Le duc Rodolphe s'étant révolté en 1077, contre ſon beau-frere l'empereur Henri IV, celui-ci lui ôta l'année ſuivante le duché d'Allémanie & de Suabe, & en donna l'inveſtiture à Frédéric I, comte de Hohen-Stauffen, qui en 1079 ſe rendit maître du duché de Suabe, ſans néanmoins pouvoir pénétrer dans celui d'Allémanie, protégé par Berthold I, comte de Zæhringuen, en faveur du duc Rodolphe.

Ce

Ducs d'Allémanie.

Ce dernier étant mort à Merſebourg le 16 Octobre 1080, des bleſſures qu'il avait reçues la veille à la bataille de Mœlſen, laiſſa un fils encore mineur, nommé Berthold, l'empereur Henri IV ſon oncle eut la générоſité de lui reſtituer le duché d'Allémanie, ſous la tutelle du comte de Zæhringuen. Le jeune prince étant mort en 1090, le comte Frédéric I, de Hohen-Stauffen, & le comte Berthold II, de Zæhringuen, beau-frere & tuteur du jeune duc défunt, ſe diſputerent la ſucceſſion du duc Rodolphe les armes à la main, & continuerent à déſoler ces contrées par leurs ravages mutuels ; ſur quoi l'empereur Henri IV fit à Zurich, le jour de la St. Jean 1091, le partage ſuivant entre ces deux compétiteurs. Le comte Frédéric I, de Hohen-Stauffen, auquel l'empereur avait donné en 1079 ſa fille Agnès en mariage, avec l'inveſtiture des duchés de Suabe & d'Allémanie, fut mis en poſſeſſion du premier de ces duchés & d'une partie du ſecond ſitué en Suabe.

En échange, le comte de Zæhringuen, Berthold II, obtint de l'empereur Henri IV, le Briſgaw, le comté de Rheinfelden, le pays qui forma depuis le margraviat de Baden & la partie du duché d'Allémanie ſituée en Suiſſe ; le tout avec

le titre de duc. A cette derniere époque finit le duché d'Allémanie.

SECTION XXV.

LA SUISSE SOUS L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

LA mort d'Eudes, comte de Champagne, tué, comme on l'a vu, le 17 Septembre 1037, à la bataille de Baar, rendit la paix à la Bourgogne Transjurane, dont l'empereur Conrad II, détacha la même année une lisiere du pays de Vaud, de Geneve à Sion, le long du lac Léman, contenant le pays des Equestres, *Vibiscum* & ses environs, avec le haut Vallais, en faveur d'Humbert, comte de Maurienne, auquel ce monarque céda ces districts, de même que le Chablais & le Faucigny, en toute souveraineté, comme une juste récompense des services signalés que le comte venait de rendre à ce monarque. Il parait que Hugues, évêque de Lausanne & fils naturel de Rodolphe III, roi de Bourgogne, ne s'opposa point à cette donation, malgré celle que son prédécesseur Henri avait obtenu du dit Rodolphe, en 1011, du comté de Vaud. L'empereur fit assembler les états de Bourgogne à Geneve, où ils re-

connurent le jour de la St. Martin 1037, Henri, roi des Romains & fils de l'empereur Conrad II, comme roi de Bourgogne, lequel fut couronné le lendemain dans cette ville, par Héribert, archevêque de Milan, en cette qualité. Il restait néanmoins le comte Rainaud I, fils du comte Otton Guillaume, à soumettre dans ce royaume, dont il était le seigneur le plus puissant.

L'empereur Conrad II étant mort le 3 Juin 1039, son fils Henri, roi des Romains & de Bourgogne, lui succéda sans obstacle au trône impérial, sous le nom de Henri III, surnommé le Noir. Ce monarque se conduisit toujours avec autant de prudence que de dignité, & sut maintenir celle du trône impérial, contre les atteintes continuelles des pontifes Romains. Ayant perdu le 18 Juillet 1038, en Italie, de la peste, sa premiere épouse, Cunichile, fille de Canut le Grand, roi de Danemarck & d'Angleterre; l'empereur fit négocier avec le comte Rainaud de Bourgogne, le mariage de sa niece, Agnès de Poitou, fille de Guillaume IV, duc d'Aquitaine, que ce monarque épousa en secondes nôces à Mayence, au milieu de Mai 1043. Ainsi allié avec le comte Rainaud, l'empereur confirma ce prince en 1045 dans la place de régent du royaume de Bourgogne,

Section XXV.

& rendit cette dignité héréditaire dans sa famille; sur quoi Rainaud se rendit la même année à Soleure & y prêta hommage à l'empereur. La chrétienté catholique étant divisée, & sur-tout l'Italie, depuis 1043, par un schisme élevé par les papes Bénoît IX & Sylvestre III, qui après s'être foudroyés par des anathêmes réciproques durant deux ans, vendirent leur thiarre en 1045 à un prélat Romain, nommé Jean Gratien, qui prit le nom de Grégoire VI. Ce scandale engagea l'empereur à passer les monts en 1046 avec l'impératrice Agnès: là, ayant convoqué un concile national à Surria, ce monarque y fit déposer juridiquement ces deux anti-papes, de même que le simoniaque Grégoire, & élire à leur place son chancelier Suidger, évêque de Bamberg, qui prit le nom de Clément II, & couronna l'empereur avec l'impératrice, à Rome, le jour du nouvel an 1047. Revenu en Allemagne cinq mois après son couronnement, l'empereur Henri III sut maintenir ses vastes états dans une tranquillité profonde, en contenant les vassaux & les prélats de l'empire dans l'ordre: il séjourna diverses fois, durant le cours de son régne, à Zurich, à Bale & à Soleure. Une maladie mortelle ayant enlevé en moins de sept jours, le 5 Octobre 1056, ce mo-

narque, à l'âge de 39 ans, cette mort précoce excita les regrets les plus vifs dans toute l'Allemagne.

Les électeurs remplis de vénération & d'attachement pour l'empereur défunt, en donnerent à sa veuve & à son fils, une preuve très-marquée & sans exemple, depuis Charlemagne; ce fut d'élire la même année & d'une voix unanime, le prince Henri, à peine âgé de six ans, roi des Romains; en confiant la tutelle du jeune monarque, & même la régence de l'empire, aussi-bien que celle de ses vastes états, à sa mere l'impératrice douairiere Agnès. Cette princesse du plus grand mérite, répondit à cette confiance des électeurs, en s'associant à cette tutelle & à cette régence, Rodolphe, comte de Rheinfelden, auquel elle conféra en 1057, le duché d'Allémanie & de Suabe, & lui fit épouser en 1059 sa fille Mathilde; Otton, duc de Saxe, qu'elle gratifia en 1061 du duché de Baviere; & Henri, évêque d'Augsbourg. Tandis que ces trois corrégens, d'une capacité reconnue, soulageaient cette princesse dans cette tutelle importante, elle donna tous ses soins à l'éducation de son fils, connu dès-lors sous le nom d'Henri IV; & à celle de son épouse future, la princesse Berthe, fille ai-

Section XXV.

née d'Otton, marquis de Piémont & de Montferrat, que l'empereur Henri III avait fiancé solemnellement à son fils, le jour du nouvel an 1056, à Zurich, & qui, âgée pour lors de quatre ans, suivit toujours dès-lors la cour impériale. Le jeune monarque donnait les plus grandes espérances, lorsque les trois prélats les plus corrompus de l'Allemagne, formerent le projet de l'enlever à sa respectable mere; & ayant gagné pour cet effet le duc Otton de Baviere, ils parvinrent, pour le malheur de l'empire, à exécuter ce projet, au printems de 1062, à Spire; ce furent, Sigfried, des comtes d'Eppenstein, électeur & archevêque de Mayence; Hatton, des comtes de Sonnenberg, électeur & archevêque de Cologne; & Adelbert, archevêque de Brême, qui, de concert avec Otton, duc de Baviere, ayant proposé à Henri IV, une promenade sur le Rhin, le conduisirent malgré lui à Cologne, où le régalant chaque jour de tournois & d'autres fêtes, & en flattant toutes ses passions, ils parvinrent en peu de tems, à faire approuver leur conduite au jeune monarque, à gagner sa confiance & à s'emparer de toute l'autorité souveraine, dont les trois archevêques abuserent avec scandale, en agrandissant leurs domaines par un grand

nombre d'extorsions, aux dépens des princes & des seigneurs de la haute & basse Saxe & de la Westphalie; pendant que l'impératrice douairiere, désolée de cet enlévement, dont elle prévit les suites funestes, passa la même automne à Rome, s'y retira dans un monastere & y mourut le 14 Décembre 1077 de chagrin, des adversités de son fils, après en être sortie néanmoins, à ce qu'il parait, durant quelques années.

Ainsi livré à toutes ses passions, & ne voyant que par les yeux de ses quatre corrupteurs, qui firent couronner Henri IV à Cologne en 1063, ce jeune monarque s'attira en peu d'années une grande partie des électeurs & des princes Allemans à dos, soit par ses hauteurs & ses violences, soit sur-tout par la simonie que les trois prélats exerçaient en son nom, quoique probablement à son insçu, en vendant tous les évêchés & les bénéfices du haut clergé, publiquement & à l'enchere; de sorte que par ce moyen, divers mauvais sujets & de basse extraction parvinrent à s'élever à des siéges épiscopaux, jusqu'alors remplis par la haute noblesse: ce qui irrita les états de l'empire à tel point, que dans une diete convoquée pour cet effet en 1066 à Trébur, ils déclarerent l'archevêque de Brême ennemi de l'em-

Section XXV.

pire, & défendirent à ceux de Mayence & de Cologne, de se mêler davantage de cette tutelle. L'empereur, déclaré majeur sur ces entrefaites, & armé chevalier selon l'usage établi, voulut tuer Hatton le même jour, tant il était indigné contre ce vil corrupteur; lequel fut néanmoins canonisé dans le douzieme siecle, à la honte du nom chrétien. Les princes Saxons ayant pris sur ces entrefaites les armes contre Henri IV, lui donnerent beaucoup d'embarras pendant quelques années, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé avec le secours de ses deux beau-freres Rodolphe & Welphe, aidés du comte de Zæhringuen, duc de Carinthie, une puissante armée, avec laquelle ce jeune monarque pénétra au milieu de Mai 1075 en Saxe, livra le 15 Juin bataille aux Saxons, remporta sur eux une victoire complette, & les réduisit à lui demander la paix, qu'il leur accorda. Les grands vassaux de l'empire en Suisse, les prélats de ce pays & la noblesse Helvétienne avaient suivi les ducs de Suabe & de Carinthie dans cette expédition, & déciderent par des prodiges de valeur, la victoire en faveur de l'armée impériale dans cette sanglante journée, où l'on combattit sur les bords de l'Unstruth, & selon les annales de Tschudi, le 7 Août. Une par-

tie des Saxons fut précipitée dans cette riviere, par la cavalerie Helvétienne.

Mais, nous sommes obligés de revenir sur nos pas. Le duc Rodolphe de Suabe & d'Allemanie, ayant perdu en 1060 sa jeune épouse Mathilde, se remaria en 1062 avec Adelaïde, sœur cadette de l'impératrice Berthe. Ainsi doublement allié avec ce monarque, sur lequel Rodolphe reprit en 1068 beaucoup d'ascendant, il l'engagea en 1070 à dépouiller le duc Otton de la Baviere, ne pouvant pardonner à ce prince de lui avoir enlevé en 1062 la tutelle de Henri, lequel conféra la Baviere, sur les sollicitations de l'impératrice & de Rodolphe, au duc Welphe, frere aîné de Berthe, d'un premier lit. Le duc Otton ainsi dépossédé, se retira en Saxe, où il n'omit rien pour animer de plus en plus les princes Saxons ses proches parens contre l'empereur, qui célébra son mariage avec Berthe à la diete de Trébur en 1066, en convoqua une autre en 1073 à Oppenheim, où il excusa les fautes & les emportemens de sa jeunesse, & les rejetta avec raison sur ses corrupteurs : se laissant néanmoins séduire par les sollicitations de l'archevêque de Mayence, il permit en 1076, que Marcuard d'Eppenstein, frere de ce prélat, s'emparât du duché de Carin-

thie, dont l'impératrice Agnès avait donné l'investiture en 1061 à Berthold I, comte de Zæhringuen, en dédommagement de celui d'Allémanie & de Suabe, accordé à ſon détriment par cette princeſſe au duc Rodolphe, en 1057. Agnès ayant quitté ſa retraite, & ce ſemble, ſur les ſollicitations du duc Rodolphe, pour quelques années, était venue joindre l'empereur ſon fils, qu'elle engagea d'abandonner Marcuard d'Eppenſtein, & de reſtituer la même année le duché de Carinthie au comte de Zæhringuen. Les avis d'Agnès, remplis de ſagacité, ayant reconcilié Henri IV avec le comte de Zæhringuen, de même qu'avec les ducs Rodolphe & Welphe, qui avaient pris parti pour ce ſeigneur, la victoire de l'empereur ſur les Saxons fut la ſuite de cette réunion.

Les autres vaſſaux de l'empire, intimidés par la déroute des Saxons, & le carnage qui venait d'en être fait par l'armée impériale, ſe rangerent à leur devoir : l'Allemagne pacifiée aurait joui de même que la Suiſſe, d'une tranquillité permanente ſous le régne d'Henri IV, qui ſelon toute apparence, aurait été auſſi long que fortuné, ſi pour le malheur de la chrétienté, un prêtre auſſi audacieux qu'avide, ne fût parvenu à s'élever par ſimonie, le 22 Avril 1073, dans

La Suisse sous l'empire d'Allemagne.

la chaire pontificale, & à la souiller durant dix ans, en remplissant l'Allemagne & la Suisse, pendant son pontificat, de troubles & de carnage. L'on comprendra aisément, qu'il s'agit du pape Grégoire VII, ou du cardinal Hildebrand, né à Sienne d'un serrurier, parvenu par ses intrigues à la haute prélature, la terreur de son siecle, & surnommé par tous les historiens Allemands *Hœllen-Brand*, tison d'enfer, que le très-catholique & scrupuleux Tschudi cite sans aucun scrupule, dans ses annales, sur le pied *eines gleissnerischen Lotter-Buben*, & que le concile national de Worms déposa en 1076 juridiquement, comme sodomite, empoisonneur & simoniaque. Tout le monde connait les démêlés de ce pape avec l'empereur & les suites funestes qui en résulterent; la politique odieuse de Grégoire, suivie durant deux siecles par une grande partie de ses successeurs, & qui jusqu'au grand interrégne, fit égorger plusieurs millions d'hommes, en y comprenant les croisades, dont les papes furent les principaux promoteurs. Ainsi, sans entrer dans ce détail, nous dirons, que Grégoire ayant pris le dessus en 1076 sur le concile de Worms, en regagnant par ses intrigues les archevêques & les principaux évêques Allemans,

troisieme fois à Feldheim, en Thuringue; l'on combattit avec beaucoup d'acharnement & des succès variés toute la journée; le camp impérial fut même emporté & pillé par un corps Saxon; néanmoins l'armée impériale finit par remporter la victoire. En 1080, l'empereur termina cette guerre, en attaquant son compétiteur Rodolphe pour la quatrieme fois en Saxe, le 15 Octobre, à Moelsen, entre Géra & Mersebourg; cette bataille aussi sanglante que les trois précédentes fut à la vérité indécise; mais Rodolphe blessé d'un coup de lance dans le bas-ventre, fut attaqué par Godefroy de Bouillon (qui depuis se rendit si célebre dans les croisades, & devint le premier roi de Jérusalem), lequel d'un revers coupa la main droite à Rodolphe, & ce prince transporté du champ de bataille à Mersebourg, y mourut le lendemain de ses blessures. Ce qui pacifia l'Allemagne pour quelques années, les autres princes révoltés ayant été obligés de se soumettre à l'empereur & d'implorer sa clémence.

Tandis que l'Allemagne était ainsi ensanglantée, la Suisse ne le fut pas moins, depuis 1076, où la mort d'Ulrich II, abbé de St. Gall, plongea les domaines de ce monastere, aussi-bien que les contrées adjacentes, dans une guerre civile de

trente ans, qui les dévasta tour à tour. L'empereur Henri IV, conféra en 1077; ce bénéfice à Ulrich d'Eppenstein, frere cadet du duc de Carinthie, & le fit soutenir par le comte Rainauld de Bourgogne; tandis que le duc Rodolphe, les comtes de Zæhringuen, de Kybourg, de Toggenbourg & de Nellebourg, firent élire Luthold des barons de Regensberg, prince abbé de St. Gall, & le soutinrent de toutes leurs forces, malgré lesquelles Luthold fut constamment repoussé par Ulrich, prélat belliqueux & capitaine expérimenté, qui était parvenu à se faire chérir de ses capitulaires & de ses vassaux, quoiqu'il les tint sans cesse sous les armes. Ayant reçu un corps auxiliaire du duc de Carinthie, l'abbé Ulrich, pour venger les irruptions continuelles de son compétiteur Luthold, ravagea à son tour les domaines des trois comtes qui le soutenaient, & ceux du baron de Ræginsberg. Et pour augmenter les calamités de la Suisse, le duc Welphe de Baviere & le comte de Zæhringuen Berthold II, profiterent du tems où l'empereur était occupé en Franconie & en Saxe, à réduire son compétiteur Rodolphe, pour faire diverses irruptions dans la Thurgovie, dans la Rhétie, dans les domaines du comte de Lenzbourg & dans la Bourgogne Transjurane; ils saccage-

Section XXV.

rent de fond en comble ces contrées hors d'état de leur résister, vu que les comtes de Hohen-Stauffen & de Lenzbourg se trouvaient avec une grande partie de leurs vassaux à l'armée impériale.

Sur ces entrefaites, l'empereur excommunié pour la troisieme fois par Grégoire, combattit ce pape odieux des mêmes armes, assembla au printems de 1080, un concile national à Brixen, auquel se joignirent 30 prélats Italiens. L'on déposa Grégoire dans un concile, & l'on élut à sa place Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. L'empereur obligé d'employer le reste de cette année & les deux suivantes, à pacifier l'Allemagne & la Suisse, passa les Alpes au printems de 1083, avec une puissante armée; attaqua & défit complettement le 16 Mai auprès de Parme, les troupes que la comtesse Mathilde & d'autres princes d'Italie voulurent lui opposer; assiégea Rome, la prit d'assaut le 2 Juin, & s'y fit couronner le 3 par le pape Clément, qu'il installa dans son siége pontifical. Grégoire, enfermé au château de St. Ange, amusa l'empereur par des négociations, & se sauva déguisé à Salerne, dans le royaume de Naples, où protégé par le roi Roger I & les Normands, Henri IV ne put en purger la terre. Ce pape mourut à Salerne, le 24 Mai 1085, sans avoir

La Suisse sous l'empire d'Allemagne.

avoir pu néanmoins rentrer à Rome ; ses successeurs Victor III, Urbain II & Pascal II, suivirent exactement ses odieuses maximes, & pour les colorer aux yeux de ce siecle stupidement superstitieux, ils eurent grand soin de renouveller à leur avénement au pontificat, l'excommunication lancée par Grégoire à trois reprises contre l'empereur Henri IV. Ayant ainsi voilé leurs attentats, Victor III, suscita en 1085 un nouveau compétiteur à ce monarque dans la personne de Hermann, comte de Luxembourg, qui du reste, ne fut reconnu comme empereur qu'en Saxe, & périt en Lorraine au bout de trois ans : Urbain II, parvint en 1093, à soulever Conrad, fils aîné de l'empereur contre son pere, qui l'avait envoyé en Italie, à la tête d'une armée, pour y maintenir son autorité ; le pape couronna la même année Conrad, roi d'Italie, & afin de le rendre irréconciliable avec l'empereur, il engagea ce jeune prince d'épouser la fille du roi Roger, ennemi déclaré d'Henri IV, lequel ayant fait d'inutiles efforts pour ramener Conrad à son devoir, le deshérita formellement dans une diete, que ce monarque convoqua au nouvel an de 1099, dans laquelle il fit élire son second fils Henri, roi des Romains, après lui avoir fait prêter devant

Section XXV.

tous les états de l'empire un ferment folemnel, de ne point afpirer à l'autorité fouveraine du vivant de fon pere. Pafcal II, non content d'avoir privé l'empereur de fon fils aîné Conrad, qui mourut en 1012, fans laiffer de poftérité, parvint peu de tems après à féduire le roi des Romains, par le canal de quelques prélats, qui, dans cette trame infâme fervirent d'agens fecrets à cet indigne pape, au point de lui faire détrôner fon pere & fon bienfaiteur, au printems de 1106. La majeure partie des princes de l'empire fe rendant aux déclamations de ces mêmes prélats, eurent la faibleffe d'approuver cet attentat, contre un monarque excommunié, quelques femaines après, dans une diete à Mayence, où Henri V fut couronné empereur d'Occident, tandis que fon infortuné pere fe retira avec quelques ferviteurs affidés à Liege, dont l'évêque lui ayant toujours été inviolablement attaché, le reçut avec tous les honneurs dûs à fon rang fuprême. Henri IV, forti victorieux de 32 batailles ou combats, ne put réfifter à ce dernier coup, & fuccombant à fes peines, il expira le 7 Août 1106.

Henri V, parvenu au trône impérial par un forfait, y ajouta celui de faire exhumer le corps de fon pere, qui avait été enfeveli dans la cathé-

drale de Liege, à la suite de funerailles convenables, sous le prétexte spécieux qu'il était mort excommunié. Cette derniere atrocité d'un fils dénaturé, révolta toute l'Allemagne à un tel point, que l'empereur engagea Pascal II, en 1111, à lever l'excommunication fulminée contre son pere défunt, dont les restes inanimés furent transportés pour lors, dans la cathédrale de Spire, où ils reçurent de nouvelles obséques magnifiques, & furent déposés dans la tombe impériale.

Le régne de Henri V fut rempli de troubles, ayant eu les mêmes démêlés à soutenir que son pere, pour l'investiture des archevêchés, des évêchés & des prélatures de l'empire avec les papes Pascal II, Gélase II & Calixte II, qui l'obligerent de se rendre à diverses reprises en Italie, où il donna, de même qu'à Rome, la loi pour le moment, ayant eu la précaution de ne passer les Alpes qu'à la tête d'armées puissantes. Ce prince bourrelé sans cesse par les remords de sa conscience, & ayant vainement tâché de les calmer par la fondation de plusieurs milliers de messes, pour le repos de l'ame de son pere défunt, mourut à l'âge de 44 ans, le 23 Mai 1125, à Utrecht, sans laisser de postérité de l'impératrice Mathilde, fille d'Henri I, roi d'Angleterre.

Section XXV.

La maison de Franconie s'étant éteinte dans les mâles par la mort de l'empereur Henri V, Conrad de Hohen-Stauffen, deuxieme fils & du second lit, de Frédéric I, comte de Hohen-Stauffen & duc de Suabe, succéda sans difficulté au duché de Franconie & aux autres domaines du monarque défunt, du chef de sa mere Agnès, sœur de Henri V; tandis que le fils du premier lit de Frédéric I, duc de Suabe, & frere aîné de Conrad, Frédéric II, comte de Hohen-Stauffen & duc de Suabe, prétendit vainement à la couronne impériale, que les intrigues d'Adelbert, archevêque de Mayence, & de Conrad, duc de Zæhringuen, firent tomber sur la tête de Lothaire, duc de Saxe, prince très-puissant, qui en 1115, avait tenu tête à Henri V, & avait remporté sur ce monarque une victoire complette auprès de Gerbstatt. Lothaire couronné empereur, le 23 Septembre 1125, à Aix la Chapelle, & connu dès-lors sous le nom de Lothaire II, prétendit s'emparer aussi du royaume de Bourgogne, soit comme successeur d'Henri V, soit aussi comme un grand fief de l'empire, dévolu au fisc impérial par l'assassinat du comte de Bourgogne Guillaume IV, & la félonie du comte Rainaud III, fortement soupçonné de ce meurtre. Le duc Conrad de Zæhrin-

La Suisse sous l'empire d'Allemagne.

guen, ennemi juré de la maison de Hohen-Stauffen, avait incité l'empereur à cette prétention, soit afin de dépouiller le duc Conrad de la Bourgogne Transjurane, soit aussi dans l'espoir d'obtenir une bonne partie de ce royaume, de Lothaire, en reconnaissance des services qu'il venait de lui rendre. Mais le duc Conrad de Franconie fit cause commune avec le comte Rainaud & les états de Bourgogne, qui refusant de reconnaître d'autre souverain de ce royaume, que les descendans de l'impératrice Giselle, dont l'arriere-petite-fille Agnès avait transmis des droits incontestables au duc Conrad son fils, armerent conjointément pour soutenir leurs oppositions contre les prétentions de Lothaire.

Le comte Rainaud III de Bourgogne, dit de Viennois, arriere-petit-fils au quatrieme degré du comte Otton Guillaume, était conjointément avec Guillaume IV, comte de Bourgogne & de Vaud, aussi arriere-petit-fils, mais au cinquieme degré du comte Otton Guillaume; les seuls descendans mâles de cette illustre maison. Le comte Guillaume IV, surnommé l'Enfant, & fils unique de Guillaume III, & d'Agnès, sœur de Conrad, duc de Zæhringuen, résidait à Payerne sous la tutelle de sa mere & de son oncle maternel, & y fut assassiné

au milieu de ſa cour, la nuit du 9 Février 1126; & ſelon les annales de Tſchudi en 1116, par une troupe de ſes vaſſaux, qui avaient tramé cet affreux complot, à l'inſtigation de Rainaud III; du moins en fut il fortement ſoupçonné, ayant été établi régent de la Bourgogne Transjurane, par l'empereur Henri V, ſous la minorité du jeune prince aſſaſſiné, & deſtitué de cette régence par Lothaire II, quelques mois avant ce meurtre; à la ſuite duquel, Rainaud ſe mit d'abord en campagne, & s'empara de la Bourgogne Tranſjurane, dont le duc de Zæhringuen venait d'obtenir la régence de l'empereur. Le comte Rainaud, mis au ban de l'empire par ce monarque, & vivement attaqué par le duc de Zæhringuen, auquel Lothaire avait commis l'exécution de cette ſentence, & remis des forces ſuffiſantes pour la ſoutenir, fut rechaſſé au bout de quelques mois de la Bourgogne Transjurane, & pourſuivi par le duc Conrad dans le comté de Bourgogne. Ces deux ſeigneurs ſe firent une guerre très-ſanglante, durant cette année & les trois ſuivantes, juſqu'à ce que le comte Rainaud fut réduit, après divers échecs, à ſe renfermer au château de Mont-Yon, où aſſiégé par le duc Conrad, il fut obligé de ſe rendre ſon priſonnier en automne 1129,

La Suisse sous l'empire d'Allemagne.

& remis par le duc de Zæhringuen à l'empereur, lequel, après avoir traîné le comte Rainaud pendant trois ans à sa suite, le traduisit en 1132 devant une diete à Strasbourg, où Rainaud défendit avec tant de fermeté & d'évidence ses droits incontestables sur la succession de Guillaume IV, & prouva si clairement son innocence au sujet du meurtre de ce prince, que Lothaire le remit en liberté, moyennant une renonciation formelle de Rainaud sur la Bourgogne Transjurane, dont le duc Conrad de Zæhringuen reçut l'investiture à la même diete, de la part de l'empereur, à titre de régent perpétuel de ce royaume, en rendant cette régence ou rectorat de la Bourgogne mineure, héréditaire dans la maison de Zæhringuen. Et pour dédommager le comte Rainaud de cette cession, l'empereur lui céda en toute souveraineté héréditaire le comté de Bourgogne, auquel ce seigneur ayant accordé diverses franchises, il prit depuis le nom de Franche-Comté. Les états de la Bourgogne Transjurane, excités & soutenus par les maisons de Hohen-Stauffen & de Lenzbourg, ennemies de celle de Zæhringuen, ayant constamment refusés de reconnaître le duc Conrad en qualité de leur régent perpétuel & héréditaire, il en résulta une

Section XXV.

guerre continuelle entre les deux partis, très-ruineuse pour ces contrées, qui dura jusqu'au décès de l'empereur Lothaire II, survenu le 6 Décembre 1137, dans le Trentin, à son retour d'Italie. Il laissa de l'impératrice Richenza, fille d'Henri, duc de Saxe, sur la Weser ou en Westphalie, deux princesses, dont l'aînée Gertrude avait épousé en 1127, Henri le Superbe ou le Magnanime, duc de Baviere, & après la mort de son beau-pere Lothaire II, du chef de Gertrude, duc de la haute & basse Saxe & de Westphalie.

Conrad III, duc de Franconie & fils du comte Frédéric I, de Hohen Stauffen, de son second mariage avec Agnès, fille unique de l'empereur Henri IV, naquit en 1190. Piqué des prétentions de Lothaire sur le royaume de Bourgogne, il s'avisa de lui contester l'empire, après que Frédéric II, comte de Hohen-Stauffen & frere aîné de Conrad eût abandonné ce projet; ce dernier ayant passé les Alpes au printems de 1126, avec une puissante armée, se rendit maître de la Lombardie, & se fit couronner à Milan par l'archevêque de cette ville, roi des Romains & d'Italie, malgré les remontrances du pape Honorius II, qui menaça Conrad de l'excommunication, tandis que l'empereur Lothaire le mettait au ban de l'empire. Après

avoir vécu, de même que ſon frere aîné, en guerre ouverte pendant quatre ans avec l'empereur, & avoir vu les duchés de Franconie & de Suabe ravagés à diverſes repriſes par ce monarque, le roi d'Italie & le duc de Suabe furent reconciliés en 1130 avec l'empereur, par l'entremiſe du célebre St. Bernard, abbé de Clugny, & prêtant hommage à ce monarque dans une diete, convoquée pour cet effet par Lothaire à Bamberg, ils furent en échange rétablis dans leurs états & leurs domaines par l'empereur. A la mort de ce dernier, le roi Conrad ſoutenu par les princes & les prélats de la haute Allemagne, ſut faire valoir ſi à propos ſon titre de roi des Romains & d'Italie, auquel il n'avait point été obligé de renoncer par ſon accommodement avec Lothaire, qu'il fut élu empereur par la majeure partie des électeurs à Coblenze, le 13 Mars 1138, & couronné le 19 de ce mois à Aix-la-Chapelle: le tout, malgré les oppoſitions d'Henri le Superbe, duc de Baviere & de Saxe, gendre & héritier de Lothaire II, le plus puiſſant prince de l'Allemagne; & malgré même les proteſtations des électeurs du parti d'Henri. L'empereur Conrad paſſa une grande partie de ſon régne en guerre, avec Henri le Superbe & ſon fils Henri le Lion, de même qu'avec leurs adhérans;

Section XXV.

& le duc Conrad de Zæhringuen se trouvant à leur tête, comme ennemi mortel de la maison de Hohen-Stauffen, l'empereur le fit d'abord attaquer en 1138 par le duc de Suabe, Frédéric III, dit Barberousse, neveu de ce monarque. Frédéric s'empara de la ville de Zurich & du *Zurich-Gäw*, de même que du duché d'Allémanie & du Brisgäw; de sorte que le duc de Zæhringuen fut réduit à implorer la clémence de l'empereur, à lui prêter hommage en cette qualité, & à retrocéder au comte Rainaud de Bourgogne, une partie de la Bourgogne Transjurane. L'empereur Conrad III, obligé de se rendre aux instances & aux menaces du pape Eugene III, se croisa en 1147, conjointément avec le roi de France Louis VII, dit le Jeune: ces deux monarques passerent à la tête de 200 mille hommes en Palestine, où cette multitude périt en grande partie au bout de 18 mois. Conrad III, mourut à Bamberg, le 14 Février 1152, laissant de sa femme Gertrude, fille de Bérenger, comte de Sulzbach; Henri, que son pere fit élire roi des Romains en 1147, avant son départ pour la Palestine, & qui mourut sans postérité en 1150; Judith qui épousa Louis, land-grave de Thuringue, dit de Fer; & Frédéric encore mineur, qui succéda à son pere dans le duché de Franconie,

& mourut en 1165, ſans laiſſer de poſtérité.

Frédéric I, en qualité d'empereur, & troiſieme du nom, comme duc de Suabe, naquit en 1121, de Frédéric II, comte de Hohen-Stauffen (dit le Borgne) & duc de Suabe, & de Judith, fille d'Henri le Noir, duc de Baviere. Ce jeune prince ſe diſtingua tellement à la tête de diverſes armées, dont ſon pere & ſon oncle lui confierent le commandement, que le premier, mort en 1147, l'aſſocia dès 1138 à la régence du duché de Suabe; & que ſon oncle l'empereur Conrad III, ayant convoqué dans ſa derniere maladie une diete à Bamberg, recommanda ſon neveu Frédéric aux états de l'empire pour ſon ſucceſſeur, au détriment de ſon propre fils. De ſorte que ſur cette recommandation, les électeurs élurent à Francfort ſur le Mein, le 4 Mars 1152, Frédéric I, dit Barberouſſe, pour empereur, qui fut couronné cinq jours après à Aix la Chapelle, par Arnold, archevêque & électeur de Cologne. Frédéric ayant épouſé en ſecondes nôces au printems de 1156, Béatrix, unique héritiere du comte Rainaud III de Bourgogne, mort en 1148, & dernier rejetton mâle de l'illuſtre maiſon du comte Otton Guillaume; ce monarque confirma la même année au duc de Zæhringuen Berthold IV, la régence per-

pétuelle & héréditaire ſur la Bourgogne Transjurane, que Lothaire II avait accordée à Strasbourg, en 1132, au duc Conrad ſon pere; & pour dédommager le duc Berthold IV, des rétroceſſions que le ſus-dit Conrad avait été obligé de faire en 1138, comme on a vu, au comte Rainaud III, & que l'empereur garda, en qualité de gendre & d'héritier de Rainaud; ce monarque accorda au duc le droit de patronage & de ſuzeraineté, *Kaſt und Schirm-Vogtey*, ſur les villes de Zurich, de Geneve, de Lauſanne & de Sion.

L'empereur Frédéric I, un des grands monarques dont le trône impérial d'Allemagne ait été décoré, entreprit d'arracher Jéruſalem & la Paleſtine des mains du célebre Saladin, qui s'en était emparé en 1187, & de terminer par cette conquête toutes les expéditions glorieuſes, dont il avait illuſtré ſon régne. Ayant raſſemblé pour cet effet une armée de plus de 150 mille hommes, il ſe mit en marche au milieu de Septembre 1189, avec beaucoup de princes & haute nobleſſe Allemande & Helvétienne, & à la tète de celle-ci le duc de Zæhringuen Berthold V, intimément lié avec ce monarque, qui paſſa ſur le ventre à deux armées Grecques, avec leſquelles Iſaac Comméne, dit l'Ange, empereur d'Orient, voulut en vain

La Suisse sous l'empire d'Allemagne.

barrer le passage à Frédéric; lequel, après avoir attaqué & vaincu les Sarrasins dans deux batailles consécutives, eut le malheur de se noyer en Syrie dans le Cydne, en traversant cette riviere à cheval, le 10 Juin 1190. Ce monarque laissa de l'impératrice Béatrix cinq fils, Henri, Frédéric, Otton, Conrad & Philippe, dont nous parlerons plus bas.

Henri VI, naquit en 1165, fut élu & couronné par le crédit de son pere, en 1169, roi des Romains; l'empereur lui confia, en 1184, la régence du royaume d'Italie, dont il s'acquitta avec autant de prudence que de fermeté, jusqu'au départ de ce monarque pour la Palestine, qu'il régit tout l'empire avec la même sagesse. A la mort de Frédéric I, le roi des Romains lui succéda sans aucun obstacle, ni élection ultérieure. Ayant épousé, en 1186, Constance, fille de Roger II, roi de Naples & de Sicile, Henri VI se fit couronner empereur, à Rome, par le pape Céleſtin III, le 15 Avril 1191, avec l'impératrice Constance, morte en 1198, après lui avoir donné un fils, qui régna avec beaucoup de gloire sous le nom de Frédéric II. En parvenant au trône impérial, Henri céda le duché de Suabe à son frere Frédéric, quatrieme duc du nom; mais étant mort l'année suivante, l'empe-

Section XXV.

reur fit paſſer ce duché à ſon troiſieme frere, Conrad, qui décéda en 1196, ſans laiſſer de poſtérité, non plus que ſes freres Frédéric & Otton; ce dernier, établi par ſon pere Frédéric I, en 1187, régent du comté de Bourgogne & de la Provence, était auſſi mort, en 1191, ſans avoir été marié; ſur quoi l'empereur céda le duché de Suabe à ſon frere cadet Philippe. L'empereur Henri VI eut des guerres auſſi longues que ſanglantes à ſoutenir, pour entrer en poſſeſſion des royaumes de Naples & de Sicile, depuis 1189 juſqu'à ſa mort, ſurvenue le 23 Septembre 1197, à Meſſine en Sicile.

Philippe I, cinquieme & dernier fils de l'empereur Frédéric I, naquit en 1173, accompagna ſon pere en Paleſtine, revint de ce pays en 1193, & paſſant par Conſtantinople, épouſa Iréne, fille de l'empereur d'Orient, Iſaac Comméne, dit l'Ange. Henri VI céda, en 1195, à Philippe, le duché de Tuſcie, & en 1196 celui de Suabe. Le pape Innocent III, ennemi acharné de ces deux princes, les ayant excommuniés en 1196, Philippe ſe rendit en Italie ſur les premieres nouvelles de la mort de l'empereur, afin de ſe réconcilier avec le pape, d'emmener ſon neveu Frédéric en Allemagne & de le faire monter ſur le trône impé-

rial ; mais n'ayant pu y parvenir, & informé que les intrigues du pape tendaient à faire élire le duc de Zæhringuen, Berthold V, empereur, Philippe repassa les Alpes au printems de 1198 & parvint à gagner le duc de Zæhringuen, qui eut la prudence de refuser le 10 Janvier 1199 la couronne impériale, moyennant une grosse somme d'argent & quelques districts dans la Bourgogne Transjurane, aussi bien qu'en Suabe, que Philippe lui céda. Satisfait de cet équivalent & attaché à la maison de Hohen-Stauffen, le duç de Zæhringuen employa tout son crédit auprès des électeurs, pour faire tomber la couronne impériale sur la tête de Philippe, duc de Suabe & de Tuscie ; lequel de son côté se fit tant de partisans parmi les princes & prélats d'empire, par ses manieres affables & son caractere rempli de douceur, qu'il fut élu empereur dans la ville impériale de Mullhausen, en Saxe, par la majeure partie des électeurs, le 8 Mars 1199. Philippe Auguste, roi de France, qui s'était lié en Palestine avec le duc Philippe, excommunié de son côté par le pape, depuis 1197, soutint constamment le nouvel empereur de ses troupes & de son argent. Philippe I avait eu l'adresse de se faire relever en 1198, de l'excommunication par un

Section XXV.

légat d'Innocent III, que ce pontife fit mettre à mort pour avoir outrepaſſé ſes pouvoirs. Furieux de cette élection, le pape excommunia les prélats qui y avaient contribué, & parvint par ſes intrigues & ſes menaces à faire élire, ſur la fin de 1199, Otton, duc de Saxe, empereur. Mais Philippe ayant toute la haute Allemagne & la Suiſſe dans ſon parti, & le duc de Zæhringuen ayant renforcé ſes troupes de toute la haute nobleſſe Helvétienne, fit la guerre avec un tel ſuccès contre ſon compétiteur Otton, qu'il détacha le propre frere de celui-ci, le duc Henri de Saxe, ſon partiſan le plus zélé, & Adolphe, électeur de Cologne, en 1204, de ſon parti, de même que divers autres princes & prélats. L'empereur Philippe engagea Adolphe, archevêque & électeur de Cologne, à le ſacrer & couronner le 5 Octobre 1205, à Aix-la-Chapelle. Otton ainſi abandonné, ſongea à ſe reconcilier avec Philippe, & porta le pape Innocent III à en faire de même; ſur quoi ce pontife envoya ſes légats à la St. Martin 1206 en Allemagne, qui ayant relevé l'empereur Philippe de l'excommunication, de même que les princes & les prélats de ſon parti, moyennerent un accommodement entre les deux compétiteurs. Tous les états de l'empire s'étant aſſemblés pour cet effet,

le

1 Janvier 1207 à Nordhausen ; l'empereur
tton renonça à la couronne impériale du vivant
e l'empereur Philippe, fut désigné par la diete
ıccesseur de celui-ci avec le titre de roi des Ro-
ıains, & pour cimenter mieux encore cette ré-
onciliation, Otton épousa Béatrix, quatrieme &
erniere fille de Philippe, que ce monarque avait
romise en mariage deux ans auparavant à Otton
e Baviere, comte de Wiethlispach, qui pour s'en
enger, assassina dans son lit l'empereur Philippe,
ıalade à Bamberg, le 22 Juin 1208. Ce mo-
arque ne laissa que quatre filles de son mariage
vec l'impératrice Irène.

Otton IV, duc de Saxe, deuxieme fils
'Henri le Lion, de son second mariage avec Ma-
hilde, princesse d'Angleterre, naquit en 1170,
arvint en 1199 par les intrigues & les mena-
es du pape, à se faire élire empereur par les
lecteurs de Cologne, de Saxe & Palatin du
hin; & à se faire couronner par Adolphe, ar-
hevêque de Cologne à Aix-la-Chapelle, sur la
in de cette année, s'accommoda en 1207 avec
hilippe, lui succéda en 1208, fit mettre la mê-
ne année l'assassin de ce monarque au ban de
'empire, & le poursuivit avec ses fauteurs à feu
& à sang. L'empereur Otton IV passa les Alpes

Section XXVI.

premier qui joua un rôle dans l'hiſtoire. Nous avons rendu compte dans la ſection précédente, des démèlés de Berthold avec l'empereur Henri IV, qui ayant ravagé les domaines du comte de Zæhringuen après la pentecôte de 1077, ſans que celui-ci pût s'y oppoſer, il en mourut de chagrin au bout de 7 jours. L'on ne connaît pas la femme de Berthold I, qui, outre ſon fils ainé dont nous allons parler, laiſſa Gebharth, évèque de Conſtance, mort en 1110; & Hermann qui doit avoir fait ſouche de la maiſon de Baden.

Berthold II, duc de Zæhringuen, réuniſſant les reſſentimens de ſon pere défunt contre l'empereur Henri IV, à ceux qu'il avait perſonnellement contre ce monarque, épouſa en 1079 Agnès, fille du duc Rodolphe; après la déroute & la mort duquel, le duc de Zæhringuen fut néanmoins obligé de fléchir en 1081 devant l'empereur, qui établit Berthold tuteur de ſon neveu du même nom, fils de Rodolphe & encore mineur, auquel Henri IV avait conſervé le duché d'Allémanie. A la mort de ce jeune prince, ſurvenue en 1190, le duc de Zæhringuen & le comte Frédéric de Hohen Stauffen ſe diſputerent ſa ſucceſſion les armes à la main, jusqu'à-ce que l'empereur termina ce différend à Zurich en 1091, par

Maison de Zæhringuen.

une ſentence, dont nous avons rendu compte à la fin de la ſection pénultieme. Il eſt très vraiſemblable, que le duc de Zæhringuen céda à ſon frere cadet Hermann, connu depuis lors ſous le nom de dynaſte de Baden, d'abord après cette tranſaction, une partie des domaines qui venaient de lui être cédés en Suabe par ce traité, & notamment ceux qui forment de nos jours le margraviat de Baden. Berthold II mourut en 1111, laiſſant de ſa femme Agnès, Berthold III qui lui ſuccéda, Rodolphe qui mourut avant ſon frere ainé, Conrad qui ſuccéda à Berthold III, & Agnès, épouſe de Guillaume III, comte de Bourgogne.

Berthold III, duc de Zæhringuen, continua avec beaucoup d'acharnement, la guerre que ſon pere & grand-pere avaient fait à Ulrich III, abbé de St. Gall, & fut tué dans une de ſes expéditions contre ce prélat en 1122. Les annales de Tſchudi prétendent que ce prince périt à Molsheim en Alſace; il avait commencé conjointément avec ſa mere Agnès & ſon frere Conrad en 1112, à faire édifier la ville de Fribourg en Briſgaw, qui fut entourée trois ans après d'un mur d'enceinte, garni de tours & revêtu d'un foſſé. Le duc de Zæhringuen ne laiſſa pas d'en-

Section XXVI.

fans de sa femme Sophie, sœur d'Henri le Superbe, duc de Baviere.

Conrad, frere cadet du précédent, lui succéda. Nous avons rendu compte dans la section précédente, en traitant le régne de Lothaire II, des démêlés de Conrad avec Rainaud, comte de Bourgogne, & de la transaction de Strasbourg qui en résulta; & en traitant le régne de Conrad III, nous avons parlé des ravages que les domaines du duc de Zæhringuen essuyerent de la part de ce monarque, aussi bien que de leurs suites. Le duc de Zæhringuen ayant tout lieu de se méfier du comte Rainaud de Bourgogne, sous le régne de Conrad III, malgré les retrocessions qu'il lui avait faites en 1138, fit construire & entourer de murs, depuis cette derniere époque jusqu'en 1150, les villes d'Yverdon, de Morges & de Moudon, afin de mettre ses possessions dans ces contrées, à l'abri des irruptions Bourguignonnes. Le duc Conrad, mourut en 1152, laissant de son épouse Clémence, fille de Godefroi, comte de Namur, Clémence, épouse de Henri le Lion, duc de Saxe & de Baviere, qui fut répudiée de ce prince en 1162; Conrad, mort avant son pere; Anne, épouse de Humbert III, comte de Savoye; Adelbert, souche des ducs de Teck; & Rodolphe,

Maison de Zæhringuen.

évêque de Liége, archevêque de Mayence en 1160, & mort en 1189. Il eut encore Berthold IV, fils ainé & successeur du duc Conrad, qui fit en 1156 une nouvelle transaction avec l'empereur Frédéric I, au sujet de la Bourgogne Transjurane, dont nous avons rendu compte dans la section précédente. Berthold perfectionna & acheva les fondations de son pere, concernant les villes d'Yverdon, de Moudon & de Morges, & y ajouta en 1160, celle du château de Berthoud, qui depuis 1165, lui servit de résidence. Mécontent de ses vassaux dans la Bourgogne Transjurane, ce prince fit bâtir en 1179, la ville de Fribourg en Suisse, qui ne fut achevée que sous son successeur. Les Vallaisans, ayant contesté au duc de Zæhringuen, ses droits de patronage sur la ville de Sion, excité sous main par ses propres grands vassaux; il marcha en 1182 contre ce peuple arrogant, avec une armée considérable; mais trahi par les comtes de Neuchâtel, de Nidau & de Strasberg, Berthold fut battu & sur le point d'être livré aux Vallaisans; il n'évita ce triste sort qu'en s'échappant par des routes détournées, guidé & accompagné de quelques serviteurs fideles. Le chagrin que ce prince conçut de cette perfidie, abrégea & termina ses

Section XXVI.

jours en 1185, laiſſant de ſon épouſe Helvie, fille de Thiebault, comte de Frobourg, outre Berthold, qui lui ſuccéda, Agnès, épouſe d'Eggon, comte d'Urach, & ſouche de la maiſon de Furſtemberg; & Anne, épouſe d'Ulrich, comte de Kybourg.

Berthold V, duc de Zæhringuen, fils & ſucceſſeur de ſon pere, hérita avec ſes domaines, de la haine que la haute nobleſſe Helvétienne portait à ſa maiſon, qui l'éclipſait totalement, ſurtout dans la Bourgogne Transjurane. Ce prince rangea les Vallaiſans à leur devoir en 1187, par la force de ſes armes, ayant pris pour cet effet des meſures ſi vigoureuſes & ſi bien combinées, que ſes grands vaſſaux firent de vains efforts pour le faire échouer dans cette expédition: il fit entourer la même année, le bourg naiſſant de Berthoud, de murs, garnis de tours & revêtus d'un foſſé. Devenu l'ami intime de l'empereur Frédéric I, le duc de Zæhringuen ſe rendit en 1189, aux ſollicitations réitérées de ce monarque, pour l'accompagner dans la Paleſtine; mais, avant de s'engager dans une expédition d'auſſi longue haleine, Berthold prit les meſures les plus efficaces, pour mettre ſes domaines & ſon autorité, à l'abri de toutes attein-

Maiſon de Zæhringuen.

tes de ſes ennemis: pour cet effet, le duc détacha de cette ligue, les comtes Ulrich de Kybourg & Rodolphe de Habsbourg; en donnant au premier, ſa ſœur Anne, en mariage, & en lui confiant l'adminiſtration de ſes états en Suabe & dans la Suiſſe orientale ou Allémanienne; & en remettant au comte de Habsbourg, pere de l'empereur Rodolphe I, la régence ou le rectorat de la Bourgogne Transjurane. A ces précautions, le duc de Zæhringuen, ajouta celle d'obliger ceux de ſes grands vaſſaux, dont il ſe méfiait le plus, de l'accompagner dans la Paleſtine, en faiſant intervenir à cet effet, l'autorité de l'empereur, réunie à celle du pape.

Berthold V déploya dans cette croiſade, où il ſe trouva à la tête d'environ 12 mille hommes de ſes vaſſaux, tous les talens d'un grand capitaine; mais prévoyant avec beaucoup de ſagacité, les troubles qui pourraient réſulter dans ſes états de ſa trop longue abſence, il ſe hâta de regagner l'Europe avec ſes troupes, d'abord après la mort de l'empereur. Arrivé en Suiſſe dans l'arriere ſaiſon de 1190, le duc de Zæhringuen eut tout lieu de s'applaudir d'avoir pris ce parti, ayant trouvé ſes domaines remplis de troubles; ſoit que les comtes de Kybourg & de Habsbourg

n'eussent pas eu le talent, ou des forces suffisantes en main, pour faire respecter leur administration; soit aussi qu'ils fussent secrettement d'intelligence avec les mutins; ce qui paraît très-apparent, comme on le verra par la suite de cette notice. Quoiqu'il en soit, Berthold, ayant à peine accordé quelques jours de repos à ses troupes, pour reprendre haleine de ce long voyage, & ne voulant pas laisser le tems aux mutins de revenir de la premiere consternation, où son retour inattendu les avait jetté; il les attaque à l'improviste dans les environs d'Yverdon, les taille en pieces, punit les promoteurs de cette révolte avec la plus grande rigueur, & fait rentrer le reste dans l'obéissance. Très-mécontent de retrouver par la négligence du comte de Kybourg, l'enceinte & les fortifications de Berthoud au même point où il les avait laissées, à son départ pour la Palestine, le duc de Zæhringuen les fait promptement achever, & consigna sa derniere victoire sur une des portes de cette ville naissante, par cette inscription. *Bertholdus quintus, Dux Zæhringiæ, Qui vicit Burgundiones, fecit hanc Portam.* Ce prince d'une activité prodigieuse dans toutes ses expéditions, informé que le feu de la révolte commençait à se mani-

Maiſon de Zæhringuen.

feſter dans l'Oberland, & que les Vallaiſans avaient promis à ces rebelles de les ſoutenir de toutes leurs forces, raſſemble ſon armée les premiers jours d'Avril, dans les environs de Thun, 1191.
la fait cotoyer en diligence le lac de ce nom, & marcher à Interlachen, d'où ſe portant dans la vallée du Grindelwald, il attaque ſubitement les mutins qui s'y étaient attroupés au nombre d'environ 10 mille, & les tailla en pieces le 12 Avril, à la ſuite d'un combat que la réſiſtance de leurs auxiliaires du Vallais rendit très-ſanglant. Ayant ainſi rétabli la tranquillité dans ces quartiers, Berthold force les paſſages retranchés du Grimſel & de la Gemmi, pénétre avec ſes troupes dans le haut & le bas Vallais, ſaccage ce pays de fond en comble, & fait perdre à ce peuple turbulent toute envie de l'inquiéter à l'avenir.

Ces exploits glorieux & rapides du duc de Zæhringuen, en rempliſſant la haute nobleſſe Helvétienne de la crainte de s'attirer un prince auſſi redoutable ſur les bras, ne firent qu'augmenter ſon animoſité & ſa jalouſie contre lui; ne pouvant ſe diſſimuler que Morges, Moudon, Yverdon, Fribourg & Berthoud, n'avaient été conſtruites par les ducs de Zæhringuen, que pour la tenir en bride, & réprimer ſes brigan-

Section XXVI.

dages continuels, ainsi que ses usurpations con-
1191. sécutives sur les droits de régence que ces princes possédaient en Bourgogne, lesquels en effet n'omirent rien de tout ce qui pouvait contribuer à remplir ces vues, qui formerent l'objet essentiel du duc Conrad & de ses deux successeurs, dans la construction de ces cinq villes, en accordant des immunités considérables à leurs corps municipaux, & en engageant sur-tout la noblesse indigente à se domicilier dans leurs murs ou dans leurs environs. Pour cet effet, Berthold IV & Berthold V, inféoderent toutes les terres adjacentes de ces villes à ces familles nobles, sous l'obligation de défendre ces places à leurs frais & dépends, & de les garantir de toute surprise par une espece de service militaire. Ces inféodations connues sous le titre allemand de *Bourg-Huth*, obligeaient ces vassaux à se repartir la garde de ces places, & à se relever mutuellement dans les fonctions de commandans en second, où ils avaient la bourgeoisie sous leurs ordres. Ces deux princes ayant suivi les mêmes maximes à l'égard des villes de Zofinguen, de Soleure, de Morat & de Payerne, la noblesse indigente & opprimée par les comtes de Kybourg, de Habsbourg, de Frobourg, de Thierstein, de Neu-

Maison de Zæhringuen.

chatel, de Nidau, de Strasberg & de Gruyéres, 1191.
se rendant en foule aux invitations des ducs de Zæhringuen, ce fut un nouveau déplaisir pour tous ces petits tyrans. Cette chaine de places qui traversaient la Suisse depuis Zurich à Geneve, pouvaient se prèter au besoin la main pour leur défense mutuelle. Berthold ayant encore Zurich, Lausanne & Geneve à sa disposition, par ses droits de patronage & de suzeraineté sur ces trois villes, envisagées par ce prince comme un des soutiens les plus solides de sa puissance, il lui donna un nouvel appui en 1191, en fondant la ville de Berne. Divers conseillers affidés de Berthold V, lui ayant fait remarquer qu'il y avait une trop grande distance de Fribourg à Soleure & à Berthoud, pour établir une communication sûre entre ces trois places, & qu'il fallait construire un entrepôt dans l'enceinte qu'elles formaient, ce prince se détermina à bâtir Berne; cet entrepôt ne pouvant être mieux choisi que dans une assiette naturellement forte, telle que l'emplacement sur lequel cette ville fut construite. Nous traiterons de cette fondation, de même que des commencemens de Berne, plus en détail dans la seconde section du volume suivant.

Berthold V employa les années suivantes à

Section XXVI.

duc Berthold V, s'allia en 1212 doublement avec son beau-frere le comte Ulrich de Kybourg, en épousant après deux ans de veuvage, sa sœur Agnès: que la même année, les seigneurs conjurés pour la perte de la maison de Zæhringuen, gagnerent le maître d'hôtel du duc, & parvinrent par ce moyen à faire avaler une potion à la duchesse, qui la rendit stérile. Que profitant de l'humeur que la duchesse Agnès manifesta peu à peu contre les deux jeunes princes du premier lit, ces mêmes seigneurs l'animerent à tel point contre eux, qu'elle s'engagea à les empoisonner: qu'ayant reçu pour cet effet un poison très-violent, cette marâtre exécuta ce crime en 1217; que les jeunes ducs Conrad & Berthold étant morts au bout d'un jour, dans des convulsions affreuses, leur pere soupçonnant Agnès de cette atrocité, la fit arrêter sur l'heure, de même que son maître d'hôtel & ses cuisiniers: que la duchesse ayant avoué son crime, & découvert ses complices, sur lesquels Tschudi garde un silence prudent, le duc la fit décapiter, renfermer sa tête dans le cercueil des deux princes, & enfouir son cadavre sous la potence. Enfin, cet auteur termine cette narration, par un fait très-avéré, & qui en forme une preuve incontestable; c'est que

Maison de Zæhringuen.

que l'on trouva en 1544 à Soleure, sous le grand autel de l'église collégiale de St. Urs, dont on voulait aggrandir le chœur, dans un cercueil doublé de velours noir, les cadavres de ces deux jeunes princes, avec un crâne, qui ne pouvait être que celui de leur marâtre.

Accablé de chagrin, Berthold V se retira en 1218 à Fribourg en Brisgaw, où il mourut le 4 Mars, suivant Tschudi, de la même année, après avoir obtenu de l'empereur Frédéric II, qu'il déclarât Berne & Fribourg en Suisse, villes impériales. La premiere de ces deux villes, parvenue à s'emparer au bout de deux siecles & demi, d'une grande partie des domaines de cette haute noblesse Helvétienne, vengea pleinement son fondateur. Ainsi s'éteignit en 1218, l'illustre maison de Zæhringuen, dans la personne du duc Berthold V, lorsque ce prince venait de l'élever à son plus haut degré de puissance & de gloire. Les comtes de Kybourg & d'Urach qui avaient épousé les deux sœurs de Berthold V, partagerent la succession de ce prince, de maniere, que le comte d'Urach, eut toutes les possessions de la maison de Zæhringuen en Suabe & en Brisgaw, & que le comte de Kybourg eut tous les domaines de cette maison en Suisse.

SECTION XXVII.

FRÉDÉRIC II, ET INTERRÉGNE.

MAIS revenons derechef ſur nos pas, en continuant à tracer l'état de la Suiſſe, ſous l'empire d'Allemagne. Frédéric II, naquit en 1186, de l'empereur Henri VI & de l'impératrice Conſtance, fille de Roger II, roi de Naples & de Sicile; il ſe mit en poſſeſſion de ces deux royaumes, de même que du duché de Franconie, à la mort de ſa mere, qui en 1198 ſuivit l'empereur Henri, après lui un an, au tombeau, & qui dans cet intervalle avait ſu, comme régente, reconcilier ſon fils avec les états de Naples & de Sicile. Le jeune Frédéric eut la prudence de tenir ces deux royaumes à titre de fief du St. Siége, & d'en faire hommage en 1200, au pape Innocent III, ce qui le réconcilia avec ce pontife. En 1208, ayant hérité par l'aſſaſſinat de l'empereur Philippe ſon oncle, des duchés de Suabe & de Tuſcie, Frédéric fit de même hommage de cette ſucceſſion de la comteſſe Mathilde, au pape Innocent III. Et déployant dès-lors toutes les qualités d'un grand monarque, & réuniſſant ſur ſa tête les états des maiſons de Franconie & de Suabe, auſſi bien que les royau-

mes de Naples & de Sicile, augmentés du duché de Tuſcie ou Toſcane, & des autres domaines de la célébre comteſſe Mathilde; Frédéric devint un voiſin redoutable: il fut oppoſé en 1211, par le pontife, avec beaucoup de ſuccès à l'empereur Otton IV, qu'il rechaſſa d'Italie. Il s'était marié ſur ces entrefaites avec Conſtance, fille d'Alphonſe II, roi d'Arragon, & il en eut un fils nommé Henri. Frédéric fut élu le 16 Mai 1212, empereur, à Franckfort ſur le Mein, par le roi de Bohême, les électeurs de Mayence, de Trèves & de Baviere, réunis au landgrave de Thuringue, pour lors en guerre avec Otton. L'empereur Frédéric paſſa les Alpes au printems de 1213, laiſſant l'impératrice Conſtance & le prince Henri en Sicile; il traverſa la Rhétie & la Suiſſe Allémanienne, ſéjourna à Coire, au monaſtere de Saint Gall, & à Conſtance, où il raſſembla ſes forces, qui furent conſidérablement augmentées par celles de Berthold V, duc de Zæhringuen & des prélats Helvétiens. De Conſtance, Frédéric traverſa la Suabe & la Franconie, & réduiſant ſon compétiteur Otton à ſe renfermer en Saxe, il fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle, par l'électeur de Mayence, le jour de la pentecôte; reconnu dans toute l'Allemagne en cette qualité

Section XXVII.

dès 1215 ; & après la mort d'Otton IV, survenue en 1218, couronné à Rome le 22 Novembre 1220, avec l'impératrice Constance, par le pape Honorius III. L'empereur qui passait une grande partie de ses jours en Italie, à cause de ses vastes possessions dans ce pays, eut le crédit de faire élire son fils Henri, âgé pour lors de 13 ans, roi des Romains, à une diete convoquée pour cet effet au printems de 1223, à Wurzbourg, par les électeurs de Mayence & de Cologne. Ce jeune prince, qui prit le nom d'Henri VII, fut confié à la tutelle de Louis, duc de Baviere, conduit par lui en Allemagne, & couronné à Aix-la-Chapelle par l'électeur de Mayence, trois mois après son élection. Frédéric confia l'administration de l'empire en Allemagne, avec celle des duchés de Franconie & de Suabe, au roi des Romains, en lui donnant pour tuteurs & corrégens, le duc de Baviere & l'électeur de Cologne; & après la mort de ce dernier, l'abbé de St. Gall, Conrad, baron de Bussnang, fut adjoint en 1228, au duc de Baviere dans cette place importante, par ordre exprès de l'empereur. Henri épousa en 1225, Marguerite, fille du duc Léopold d'Autriche, dont il eut deux fils, Frédéric & Henri, qui furent empoisonnés à Naples, par Mainfroi, bâtard de l'empereur.

Frédéric II, & interrégne.

Ce monarque ayant perdu en 1222, l'impératrice Conſtance, épouſa en 1224, Jolande, fille unique de Jean de Brienne, roi détrôné de Jéruſalem, dont il eut en 1228, un fils nommé Conrad, qui lui ſuccéda au trône impérial. La chaire pontificale de Rome fut derechef ſouillée, pour le malheur de l'Europe, en 1227, après la mort d'Honorius III, par Hugolin, comte d'Agnani, le prélat le plus corrompu de l'Italie, quoique ce pays formât pour lors le ſiége de tous les vices. Il prit le nom de Grégoire IX, dans l'intention d'imiter la conduite & la politique odieuſe de Grégoire VII, & modulant la ſienne ſur celle de ce pape déteſté, il devint en peu d'années l'horreur de ſon ſiecle. Le premier trait de cet indigne pontife, fut d'engager l'empereur en 1228, à faire une croiſade; il raſſembla donc ſes forces, s'embarqua le 11 Août à Brindes, dans la Pouille, aborda à Ptolomaïde, & reconquit en moins de trois mois une partie de la Paleſtine, & ſe fait céder Jéruſalem, dont il ſe fit couronner roi, le jour de la St. Martin; titre que les empereurs d'Allemagne ont toujours conſervé dès-lors. Tandis que Frédéric ſe couvrait de gloire en Orient, Grégoire capable de tous les crimes, pour ſatisfaire ſes paſſions, corrompt Jean de Brienne, auquel l'empereur

Section XXVII.

avait confié la régence de ſes états d'Italie, & l'engage à s'emparer du duché de Tuſcie, ou Toſcane, & à lui abandonner le royaume de Naples, dont les troupes du pape ſe rendent maitres: dans le même tems les légats envoyés par le pape auprès du duc Louis de Baviere, ſéduiſent ce prince à force de promeſſes & le portent à trahir l'empereur; le duc de Baviere eſſaye à ſon tour, conjointement avec les légats, de corrompre ſon pupile, Henri VII, & à le ſoulever contre ſon propre pere; mais la fermeté, avec laquelle Conrad, abbé de St. Gall, s'oppoſa au duc de Baviere & à ſes complices, malgré leurs menaces de l'excommunier, ſauva pour cette fois le roi des Romains de ce crime. Non content de cette perfidie, ce pape indigne de ſa place coupa à l'empereur par toutes ſortes de moyens, les renforts qui devaient le ſuivre en Paleſtine, ſouleva contre ce monarque l'ordre des Templiers, & fit même propoſer en 1229, au ſoudan d'Egypte, une ligue contre Frédéric. C'était Nourhédin, fils & ſucceſſeur du grand Saladin, qui ſuivant les procédés magnanimes de ſon pere, envoya cette lettre de Grégoire à l'empereur, qui informé de toutes parts des procédés perfides du pape à ſon égard, conclut, ſans héſiter, la paix avec Nour-

Frédéric II, & interrégne.

hédin, & s'embarquant avec ſon armée, arriva heureuſement dans la Pouille, en chaſſa les troupes papales, & fit rentrer les deux Siciles, de même que le reſte de l'Italie, ſous ſa domination, après avoir châtié ſon vil beau-pere Jean de Brienne. Conſterné de ce retour imprévu, & auſſi lâche dans l'adverſité, qu'arrogant dans ſes ſuccès, Grégoire ſe renferme dans Agnanie, après avoir excommunié l'empereur, dont les troupes aſſiégent le pape dans cette place, & l'affament juſqu'au printems de 1230. Frédéric II, décidé à livrer un aſſaut général à Agnanie & à faire ſubir à ce pape, le châtiment exemplaire de tous ſes crimes, fut déſarmé par les ſupplications des cardinaux & des autres prélats d'Italie, leva le ſiége & ſe réconcilia avec Grégoire.

D'abord après cet accommodement, l'empereur paſſe les Alpes avec ſon armée, pour châtier le duc de Baviere de ſa révolte, après qu'il en eût informé l'abbé de St. Gall. Celui-ci ayant engagé le roi des Romains, à renforcer ſon pere de toutes ſes troupes, raſſembla lui-même un corps de nobleſſe Helvétienne, à la tête duquel il joignit à Brégenz l'empereur qui venait de traverſer le Tyrol, & qui lui dit : " *M. de St. Gall! prenez le commandement de mon avant-garde, & montrez au duc*

Section XXVII.

„ *de Baviere, que vous n'êtes pas un pauvre prestolet, comme il vous en a tancé, il y a deux* „ *ans.* " Ce prélat pénétrant en Baviere avec la cavalerie impériale, réduisit le duc, en moins d'un mois, à implorer son intercession auprès de l'empereur, & engagea ce monarque à pardonner à Louis, après que ce prince eût fait ses soumissions à Frédéric II, & acheté par une somme considérable son rétablissement en Baviere.

L'empereur commençant à se défier en 1232 du roi des Romains, écrivit au prélat de St. Gall, de conduire son fils à Ravenne; sur quoi celui-ci engagea Henri VII de se rendre aux volontés de Frédéric II, en s'excusant de l'accompagner sur une maladie de poitrine, que les fatigues de ses expéditions militaires lui avaient effectivement attirée; toujours en campagne à la tête des armées impériales contre les mutins, que Grégoire & ses suppôts suscitaient sans cesse à l'empereur, lequel, connu encore par ses saillies & même par ses poésies, répondit à ce prélat. *M. de St. Gall, amenez-moi mon fils, vous seul pouvez le maintenir dans la bonne voye. J'ai donné ordre à mon trésorier, de préparer une opiate de* 400 *marcs d'or pour votre poitrine, qui la reconforcera sûrement.* L'abbé répliqua, *qu'il obéirait, en acceptant avec reconnais-*

Frédéric II, & interrégne.

sance le trésorier de Sa Majesté pour son apothicaire. Ayant accompagné le roi des Romains à Ravenne, ce prélat fut comblé de distinctions par l'empereur; mais revenu en Allemagne avec Henri VII au bout de quelques mois, il tomba dans une maladie de langueur qui l'empêcha de continuer ses fonctions de premier ministre de ce prince, qui abandonné par ce guide éclairé, & livré en échange aux conseils de son beau-frere Frédéric, duc d'Autriche, surnommé le féroce, & à ceux de quelques prélats vendus au pape, se laissa induire à une révolte contre l'empereur, & prit les armes avec ses adhérans, à la St. Martin de 1234.

Informé de ce complot par l'abbé de St. Gall, l'empereur passa les Alpes au printems de 1235 avec une armée nombreuse, & traversant la Rhétie, se rendit à Constance, où ce prélat, malgré son état languissant, joignit ce monarque à la tête d'un gros de noblesse Helvétienne. Frédéric II, arrivé à Bâle, obligea son fils Henri VII, à venir se remettre entre ses mains, & lui fit à la vérité grace de la vie, sur l'intercession de l'abbé de St. Gall; mais il le fit conduire en Calabre, par Mainfroi, bâtard de Frédéric, & de Blanche, marquise de Montferrat, aussi célebre par sa beauté que par ses galanteries. Henri périt l'année sui-

Section XXVII.

vante dans la ville de Cofenza, foit de chagrin des mauvais traitemens de Mainfroi, foit qu'il eût été empoifonné par ce fcélérat, dévoué à Grégoire IX, comme divers auteurs le prétendent. L'empereur fe rendit de Bâle à Worms, toujours accompagné de l'abbé de St. Gall, où il convoqua une diete, & y célebra fes troifiemes nôces avec Ifabelle: (les annales de Tfchudi la nomment Mathilde,) fille de Jean, roi d'Angleterre, dit fans terre, & retourna en Italie en automne. L'année fuivante, il envoya fon bâtard Mainfroi en Allemagne, après la mort d'Henri VII, pour folliciter les électeurs d'élire fon fecond fils Conrad, roi des Romains. Cette élection s'étant faite en 1236, à une diete convoquée pour cet effet à Spire, l'empereur conduifit lui-même en Allemagne l'année fuivante ce jeune prince, âgé pour lors de 9 ans, & auquel ce monarque avait fait prendre depuis 1230 le titre de roi de Jérufalem, & le fit couronner à Aix la Chapelle, par l'électeur de Mayence.

Le refte du régne de Frédéric II fut rempli de troubles, par tous les ennemis que lui fufciterent les papes Grégoire IX & Innocent IV, jufqu'à ce que ce grand monarque, digne à tous égards d'un meilleur fort, reçut de fon bâtard Mainfroi

du poiſon, qui ne faiſant pas un effet aſſez prompt au gré de ce monſtre parricide, il ſe gliſſa le 26 Décembre 1250 dans la chambre de l'empereur, tombé malade au château de Fiorenzola dans le Plaiſantin, & l'étouffa avec des couſſins. Ce monarque laiſſa de l'impératrice Iſabelle, un fils nommé Henri, régent de la Sicile, à la mort de ſon pere, & que Mainfroi parvint à faire empoiſonner la même année.

Mais avant que de parler du régne paſſager de Conrad IV, jetons un coup-d'œil ſur la Suiſſe, où la mort du duc de Zæhringuen, en y éteignant la régence ou rectorat de la Bourgogne Transjurane, que ce prince exerçait, de même que l'adminiſtration de la Suiſſe Allémanienne, avec une autorité abſolue; mit la haute nobleſſe de ce pays en état de ſatisfaire ſon projet favori & permanent, de ſe rendre ſouveraine dans ſes domaines & de les étendre aux dépends de leurs voiſins reſpectifs: projet, qui juſqu'en 1218 avait été conſtamment barré depuis un ſiecle par la maiſon de Zæhringuen, & qui, après ſon extinction, ne trouva que peu de réſiſtance de la part du chef de l'empire; auſſi les comtes de Kybourg, de Toggenbourg, de Frobourg, de Thierſtein, de Homberg, de Werdenberg, de Sargans, de

Section XXVII.

Rapperſchwyl, de Rothebourg & de Gruyere, profiterent de l'anarchie où la Suiſſe fut plongée, depuis qu'en 1233, le roi des Romains, Henri VII, fut privé de ſon bras droit, c'eſt à-dire, de l'abbé Conrad de St. Gall. Les comtes de la maiſon de Neuchâtel, qui formaient diverſes branches, ſouvent diviſées entr'elles, mais ſuivant tous le même projet, étaient toujours réunis, lorſqu'il était queſtion de s'aggrandir aux dépends de leurs voiſins & de les opprimer. Il en était de même des comtes de Savoye, qui, en moins d'un ſiecle, parvinrent à s'emparer du pays de Vaud ; tandis que les évêques de Conſtance, de Bâle & de Coire, ainſi que les abbés de St. Gall, de Reichenaw, de Mury & de Diſſentis, ſaiſiſſaient toutes les occaſions pour augmenter leurs domaines, en ſe permettant même,pour cet effet, les violences les plus atroces. Les uns & les autres ambitionnaient ſur-tout la conquête des villes impériales de ce pays, & de celles qui y avaient été conſtruites par la maiſon de Zæhringuen ; auſſi n'y eut-il que Zurich, Bâle, Soleure & Berne, qui purent ſe ſouſtraire à ce joug, & ſurent conſerver leurs immunités de villes impériales juſqu'à leur admiſſion dans la confédération Helvétique, quoiqu'environnées d'ennemis & ſans ceſſe en butte

Frédéric II, & interrégne.

à leurs attaques ou à leurs embuches. L'empereur Frédéric II dans la même ſituation, avait beau vaincre & châtier les ennemis & les rebelles, que les pontifes Romains lui ſuſcitaient de toutes parts, il ne put venir à bout, non plus que ſon fils & ſucceſſeur Conrad, de cette hydre toujours renaiſſante, & ne put prêter que de faibles ſecours aux villes impériales & aux pays d'empire, que l'attachement à leurs chefs légitimes, mettait dans un danger continuel d'être opprimés & envahis par les grands vaſſaux du même empire; leſquels, pour colorer leurs violences, s'étaient rangés du parti des papes & des uſurpateurs au trône impérial. Ainſi au défaut de ſecours réels, ces deux monarques accorderent diverſes immunités conſidérables aux villes & pays d'empire en Suiſſe, qui leur étaient reſtés fideles, & les encouragerent à s'unir mutuellement par des confédérations contre leurs ennemis communs.

Conrad IV, ſecond fils de l'empereur Frédéric II, né de ſon ſecond mariage avec Jolande de Jéruſalem, nâquit en 1228, & coûta la vie à ſa mere morte en couche; il fut élu roi des Romains en 1236, & couronné l'année ſuivante en cette qualité à Aix-la-Chapelle. Les électeurs de

Section XXVII.

Mayence, de Trèves & de Cologne, réunis aux évêques de Metz, de Spire & de Strasbourg, ayant proclamé en automne de 1245, Henri Raſpo, landgrave de Heſſe & de Thuringue, empereur, & l'ayant couronné le printems ſuivant à Aix-la-Chapelle, Conrad l'attaqua au commencement d'Août, & lui livra le 5 de ce mois, auprès de Francfort ſur le Mein, une ſanglante bataille, où il fut totalement défait par cet uſurpateur; lequel ne put néanmoins profiter de cette victoire, ayant tous les autres électeurs & les princes contre lui, qui le nommaient par dériſion *den Pfaffen-Kœnig*, le roi des moines, & mourut en 1247 à Eiſenach d'une bleſſure reçue la même année au ſiege d'Ulm, qu'il avait été obligé de lever honteuſement. En 1248, les mêmes électeurs & prélats factieux, lâchement vendus au pape Innocent IV, élurent à Nuiſs le 1 Janvier, Guillaume, comte de Hollande, empereur, & le couronnerent le 1 Novembre ſuivant à Aix-la-Chapelle, dont cet uſurpateur était parvenu à ſe rendre maitre à la ſuite d'un ſiege auſſi long que meurtrier. Conrad avait épouſé ſur ces entrefaites Eliſabeth, fille d'Otton, comte Palatin du Rhin & duc de Baviere: il revint au printems de 1249 de l'Italie où il était allé pour ſécourir

Frédéric II, & interrégne.

ſon pere, en Allemagne, & chaſſa Guillaume de la Suabe, de l'Alſace & des contrées du haut Rhin. Mais obligé de retourner en Italie, après la mort de Frédéric II, pour ſauver ſes états dans ce pays des mains avides du pape & de Mainfroi, l'empereur Conrad ne put repaſſer les Alpes qu'à la fin d'Octobre de 1251; & ayant raſſemblé une puiſſante armée dans les environs de Ratiſbonne, au printems de 1252, avec le ſecours de ſon beau-frere le duc Henri de Baviere, tandis que l'uſurpateur Guillaume en ayant fait autant, traverſa toute l'Allemagne pour venir l'attaquer; les deux armées en vinrent aux mains le 22 Avril, en Franconie, & à la ſuite d'une mêlée très-ſanglante, celle du comte de Hollande reſta à la vérité maître du champ de bataille, mais elle fut tellement affaiblie par cette victoire, que l'uſurpateur obligé de retourner ſur ſes pas en Weſtphalie, ne put jamais ſe faire reconnaitre dans la haute Allemagne, & fut tué par les Friſons, en Février 1256. L'empereur Conrad paſſa encore quelques mois dans ſes duchés de Franconie & de Suabe, puis en ayant remis l'adminiſtration, de même que l'impératrice Eliſabeth & ſon fils unique Conradin, né le 22 Juillet 1250, à ſon beau-frere Henri, duc de Baviere, ce monarque ſe rendit

en Italie à la St. Michel 1252, pour y appaiser diverses révoltes, lorsque Manfred ou Mainfroi, ce monstre parricide & fratricide, parvint à l'empoisonner, la même année, selon les annales de Tschudi; & le 22 Mai 1254, au rapport d'autres auteurs.

L'anarchie & les violences qui en résulterent, augmentant de jour en jour en Allemagne, & surtout en Suisse, depuis 1250, jusqu'à la fin du long interrégne, les villes impériales & les pays d'empire Helvétiens, resserrerent leurs confédérations mutuelles, & lorsqu'elles ne leur parurent pas suffisantes pour leur défense respective, ils se choisirent des protecteurs, en allemand, *Schirm-Hauptmänner* ou *Schirm-Vögt*, parmi les seigneurs les plus puissans de leur voisinage, & qu'ils croyaient les moins portés à abuser de ce patronage, lequel à la vérité, n'était que conditionnel & pour un tems limité, ne soumettant au surplus la ville ou l'état ainsi protégé, en aucune maniere, à la domination de son protecteur. Ce dernier s'engageait d'accourir au secours de ses cliens, avec toutes ses forces & à leur premiere réquisition, sous la réserve d'en être largement payé & soudoyé; tandis que l'état ainsi protégé, était obligé de suivre & de servir avec ses troupes

Frédéric II, & interrégne.

troupes gratuitement ſon *Schirm-Vogt*, dans toutes ſes expéditions. C'eſt ainſi, que les pays d'Uri, de Schweiz & d'Underwalden, ſe choiſirent le comte Rodolphe de Lenzbourg, en 1110, & le comte Rodolphe d'Habsbourg, en 1257, pour *Schirm-Vogt*; que Berne prit le même parti depuis 1230 juſqu'en 1245, à l'égard des comtes de Savoye, Thomas I, & de ſon fils Amédée IV, & que Zurich reconnut depuis 1264 juſqu'en 1273, le même comte Rodolphe d'Habsbourg, pour ſon *Schirm-Vogt*, ou protecteur. L'on pourrait encore citer divers autres exemples de pareilles tranſactions, uſitées, comme on voit, en Suiſſe dès le onzieme ſiecle, mais devenus plus fréquens dans les tems anarchiques du douzieme. Néanmoins le rédacteur des faſtes hiſtoriques de l'almanach de Zurich, dit *Helvétique* de 1780, inſéra dans ceux du mois de Novembre, la remarque ſuivante: *le 25, Berne ſe rendit en* 1266 *à Pierre, comte de Savoye.* Ne dirait-on pas en liſant cette citation, que le comte de Savoye s'empara de Berne par capitulation? Nous rendrons compte dans la ſeconde ſection du volume ſuivant, de cet événement, qui ſe paſſa en 1230 & non en 1266, avec le comte Thomas I, & non avec le comte Pierre. Si le rédac-

teur de cet ouvrage périodique, rempli d'insinuations mordantes & de déclamations indécentes contre Berne, avait pris la peine d'approfondir l'hiſtoire de notre patrie, il ne ſerait pas tombé dans toutes les erreurs que l'on eſt en droit de lui reprocher.

SECTION XXVIII.

MAISON DE HABSBOURG.

L'HISTOIRE de la maiſon d'Habsbourg, eſt tellement liée avec celle de la Suiſſe, que nous avons cru devoir éclaircir les régnes, à jamais mémorables dans nos annales, de l'empereur Rodolphe I, & de ſon fils Albert I, par cette notice. La maiſon d'Habsbourg remonte à la même ſouche que celle de Zæhringuen, c'eſt-à-dire, aux premiers landgraves d'Alſace, ce qui a été prouvé d'une maniere inconteſtable par le pere Heergott & le célebre Schœflin; iſſue de plus par les femmes des ducs de Zæhringuen, depuis Albert IV, il réſulte de-là, que les comtes d'Habsbourg, comptent parmi leurs ayeux maternels, les rois Mérovingiens & les Carlo-

Maison de Habsbourg.

vingiens, ceux du troisieme royaume de Bourgogne, de même que les empereurs des maisons de Saxe, de Franconie & de Suabe. Les comtes d'Habsbourg, furent connus en Alsace & en Suisse, sous le nom de comtes d'Altebourg; depuis Gontram, surnommé le Riche, qui doit avoir été un seigneur puissant, au tems de Rodolphe II, roi de Bourgogne, & vicaire ou régent au nom de ce monarque, dans cette partie de la Bourgogne mineure, qui forme de nos jours, le Sunthgäw, le Buchsgäw, l'évêché & le canton de Bâle, avec le haut & bas Argäw: il mourut en 946.

Son fils Lancelin, dit le Vieux, subjugua dans ces contrées divers districts, dont les habitans furent soumis à sa domination: ce landgrave d'Alsace & comte de Windisch & d'Altebourg, mourut en 1007, & laissa quatre fils, Rodolphe, Rudbott, Wernher, évêque de Strasbourg en 1015, & Lancelin. Rodolphe eut de cette succession, le landgraviat d'Alsace, & Rudbott hérita avec Lancelin, les comtés de Windisch & d'Altebourg, de même que les bailliages médiats. Rudbott, épousa en 1009, Itha, fille de Frédéric I, selon Muller, & de Théodoric I, suivant Tschudi, duc de la haute Lor-

Section XXVIII.

raine; ſuccéda en 1013, dans le land-graviat d'Alſace, à Rodolphe, qui mourut ſans laiſſer de poſtérité; fonda conjointément avec ſon frere, l'évèque de Strasbourg en 1018, le monaſtere de Muri, ſur les inſtances d'Itha, qui ſacrifia ſa dot pour cet effet; attaqua & battit avec ſes deux freres en 1020, le comte Eudes, de Champagne, le chaſſa de la Bourgogne Transjurane, obtint de l'empereur Henri II, l'adminiſtration de ce royaume, au nom de l'imbécile Rodolphe III, & agit en cette qualité conjointément avec l'évêque de Strasbourg, juſqu'en 1025. Le land-grave Rudbott qui avait fait édifier en 1020 le château d'Habsbourg dans le bas Argäw, mourut le 24 Mars en 1027, en laiſſant d'Itha, qui l'avait précédé en 1026, trois fils, Otton, Adelbert ou Albert, & Wernher, avec une fille nommée Richenza, qui épouſa le comte Ulrich, de Lenzbourg, en 1051, & mourut en 1084, tous mineurs, ſous la tutelle de leur oncle Lancelin, ſurnommé le Jeune, pour le diſtinguer d'avec ſon pere; celui-là ne s'était point marié. L'évèque Wernher de Strasbourg, céda le 5 Septembre 1027, ſes domaines de ſa ſucceſſion paternelle, à ſes trois neveux, ſous la réſerve expreſſe, que l'aîné de cette maiſon

Maifon de Habsbourg.

ajouterait au titre de landgrave d'Alface, celui de comte d'Habsbourg. Lancelin, étant mort en 1036 fans enfans, laiffa fes domaines à fes trois neveux.

Otton I, landgrave d'Alface & comte d'Habsbourg, qui fut tué en 1071, auprès de Strasbourg, par un chevalier nommé Ernlieb, fans laiffer d'enfans.

Adelbert ou Albert I, frere puîné du précédent, qui lui fuccéda comme landgrave d'Alface & comte d'Habsbourg, & mourut en 1075, fans enfans.

Wernher, leur frere cadet, landgrave d'Alface & comte d'Habsbourg, qui réunit en 1075, les domaines de fa maifon fur fa tête, avait époufé en 1043 Régulinde, dont on ignore la famille; il obtint en 1077, de même que fon beau-frere Ulrich, comte de Lenzbourg, de l'empereur Henri IV, l'inveftiture de leurs domaines refpectifs, fur le pied de grands vaffaux héréditaires & immédiats de l'empire, indépendans de la Bourgogne Transjurane & du duché d'Allémanie. Wernher mourut en 1096, âgé de 79 ans, & laiffa deux fils, Otton & Adelbert.

Otton II, époufa Hilla, fille d'un comte de Ferrette, & fut affaffiné le 8 Novembre 1110,

Section XXVIII.

dans le château de Buttenheim en Alſace, par le poſſeſſeur de cette ſeigneurie, le baron Heſs, de Buttenheim. Otton laiſſa un fils en bas âge, nommé Wernher, ſous la tutelle de ſon frere cadet Adelbert.

Wernher II, landgrave d'Alſace & comte d'Habsbourg, ſuccéda à ſon pere, hérita en 1140, de ſon oncle & tuteur Adelbert, mort ſans laiſſer d'enfans, & mourut en 1143, laiſſant d'Itha, née comteſſe de Homberg, ſon épouſe, deux fils, Wernher & Rodolphe; ce dernier mourut l'année ſuivante, ſans laiſſer d'enfans.

Wernher III, landgrave d'Alſace & comte d'Habsbourg, épouſa une baronne de Starkenberg, & mourut en 1159, laiſſant Adelbert, dont nous allons parler, Gertrude, qui épouſa un comte de Montfort, & Richenza, qui épouſa un comte de Ferrette.

Adelbert ou Albert III, land-grave d'Alſace & comte d'Habsbourg, épouſa Itta, fille unique du comte Rodolphe de Pfullendorf, dont les domaines furent partagés par l'empereur Frédéric I, en 1169, comme fiefs d'empire mâles, entre Albert & le duc de Zæhringuen; Albert III, mourut en 1185, & laiſſa pour héritiers Rodolphe & Itta, qui épouſa un comte de Linanges.

Maiſon de Habsbourg.

Rodolphe I, land-grave d'Alſace & comte d'Habsbourg, épouſa en 1182 Agnès, comteſſe de Hohen-Stauffen, dont il eut, outre les deux fils qui ſuivent, Hedwige & Gertrude, qui épouſerent deux freres, Hermann & Louis, comtes de Fribourg en Briſgaw; il fut créé par l'empereur Otton IV, en 1209, *Reichs-Vogt*, ou baillif,au nom de l'empire, des pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden; eut des difficultés continuelles avec ces trois pays d'empire, au ſujet de leurs immunités, juſqu'en 1231, & mourut en 1233, laiſſant deux fils, Albert & Rodolphe. Ce dernier forma la ligne collatérale d'Habsbourg-Lauffebourg, ayant obtenu de la ſucceſſion de ſon pere les quatre villes forêtieres & les domaines de ſa maiſon dans cette liſiere de la Suabe; ſon fils Eberhard acquit par ſon mariage avec Anne de Kybourg, fille du comte Hartmann le Jeune, les comtés de Thun & de Berthoud, avec la ſeigneurie de Landshuth. Cette ligne collatérale s'éteignit au commencement du quinzieme ſiecle, avec les deux freres, Berthold & Eggon, comtes de Kybourg, de Berthoud, ſeigneurs de Landshuth & de Bechbourg.

Albert IV, landgrave d'Alſace & comte

d'Habsbourg, avait épousé en 1217, Hedwige de Kybourg, fille d'Anne, de Zæhringuen, & du comte Ulrich, de Kybourg, qui du chef de sa mere Richenza, avait hérité tous les domaines de la maison de Lenzbourg, qu'Ulrich augmenta en 1218, comme on a vu, de ceux de la maison de Zæhringuen, situés en Suisse. Albert IV, inviolablement attaché à l'empereur Frédéric II, soutint ce monarque en diverses expéditions à la tête de ses vassaux, mourut en 1240, & laissa Rodolphe, dont nous allons nous occuper; Albert, mort en 1252, dans le chapitre de Bâle; Conrad, mort en bas-âge, avant son pere; Elisabeth, épouse de Frédéric, comte de Zolleren & souche de la maison de Brandebourg; & Berthe, épouse du comte Emmeri de Strasberg.



SECTION XXIX.

L'EMPEREUR RODOLPHE I.

RODOLPHE I, comme land-grave d'Alſace & comte d'Habsbourg, & premier du nom comme empereur, náquit le 1 Mai 1218, & ſelon les annales de Fugger, le jour même de la mort de Berthold V, duc de Zæhringuen; tout comme ſi la Providence, dit cet auteur, avait voulu conſoler la Suiſſe de cette perte. Élevé à la cour de l'empereur Frédéric II, ſon parrein, le comte Rodolphe paſſa ſa jeuneſſe dans les camps & les armes, accompagnant ce monarque dans toutes ſes expéditions, depuis 1230 juſqu'en 1242; qu'ayant appris que ſon oncle, le comte Rodolphe d'Habsbourg Lauffebourg, auquel il avait confié l'adminiſtration de ſes états depuis la mort d'Albert IV, cherchait à ſe les approprier, il quitta la cour impériale, raſſembla promptement ſes vaſſaux, ravagea le comté de Lauffebourg, & s'empara de Seckinguen & de Rheinfelden, qui appartenaient à ſon oncle; tandis que le comte Godefroi, fils ainé de ce dernier, ſurprit la ville de Brugg, & après l'avoir ſaccagée totalement, la livra aux flammes; mais bientôt également laſſées de cette guerre deſtructive, les deux bran-

Section XXIX.

ches de la maiſon d'Habsbourg, ſe hâterent de conclure à la chandeleur de 1243, une pacification, par laquelle elles ſe reſtituerent leurs conquêtes mutuelles.

Héritier préſomptif de ſon oncle maternel, Hartmann le Vieux, comte de Kybourg, le comte Rodolphe donna tous ſes ſoins à s'aſſurer de cette immenſe ſucceſſion, que la faibleſſe & l'inconſéquence du comte Hartmann, rendaient très-précaire pour ſon neveu. Courtiſé par l'évêque de Strasbourg & par ſon chapitre, & animé par ce prélat, contre ſon neveu Rodolphe, ce comte Hartmann, fit le 25 Avril 1244, une donation entiere de tous ſes domaines à l'évêché de Strasbourg, mais s'en réſerva néanmoins l'uſufruit durant ſa vie; donation dont il ne tarda pas à ſe répentir & qui fut annullée en 1263. Le land-grave Rodolphe ſe maria au printems de 1245, avec Gertrude, comteſſe de Frohbourg & de Hohenberg, fille de Louis, comte de Frohbourg & de Hohenberg, & qui, ſelon les annales de Tſchudi, fut mere unique de tous les enfans de l'empereur Rodolphe, ce monarque n'ayant point eu d'enfans de ſon ſecond & troiſieme mariage.

Le comte Rodolphe, ſuivit d'abord ſon pere

L'empereur Rodolphe I.

Albert IV, dès ſon enfance, dans les camps de Frédéric II; il ſe forma au métier de la guerre ſous ce monarque, le plus grand capitaine de ſon ſiecle: Rodolphe déploya dès-lors tous les talens militaires, relevés par une pieté exemplaire & un courage à l'épreuve de tous les dangers; ce qui acquit à ce prince une réputation ſi diſtinguée, qu'à ſon retour en Suiſſe, l'on brigua ſon alliance & ſon appui, avec autant d'empreſſement que l'on redouta ſes armes. Toujours en campagne, pour réprimer les uſurpations des prélats Helvétiens & des grands vaſſaux de l'empire en Suiſſe, ſur les villes impériales & d'autres faibles voiſins, qui avaient eu recours à ſa protection dans ces tems d'anarchie, où l'on ne connaiſſait d'autre droit que celui du plus fort, le landgrave Rodolphe, victorieux dans toutes ſes expéditions, s'y diſtingua d'une façon ſi magnanime envers les états qu'il avait ſécourus, que la renommée de ſes exploits glorieux pénétra juſqu'en Bohême, dont le roi Ottocarre le fit ſolliciter au printems de 1260, de ſe charger du commandement de ſon armée, dans la guerre qu'Ottocarre avait à ſoutenir contre Béla IV, roi d'Hongrie.

Rodolphe ſongeant, ſelon toute apparence, dès-

Section XXIX.

au trône impérial, ſans excepter même ſa brillante campagne en Bohême ; la préſence de Rodolphe en Suiſſe pendant 1260, ayant été conſtatée au printems & en automne de cette année par deux tranſactions ; ce prince ayant au ſurplus été revêtu conſécutivement & ſans aucune interruption depuis 1250 juſqu'en 1273, de divers protectorats ou *Schirm-Vogteyen*, qui ne lui permettaient de s'abſenter de la Suiſſe que pour quelques mois, & encore fallait-il que ce fut du conſentement de ſes pupilles.

Gauthier, baron de Géroldſek, évêque de Strasbourg, inſtallé avec beaucoup de pompe, à pâques de 1261 dans ſon ſiége épiſcopal, invita le comte Rodolphe à cette cérémonie, qui s'y rendit avec une ſuite de 1000 chevaux ; & ce prélat ayant eu, au bout de quelques ſemaines, des diſſenſions avec la ville de Strasbourg, qui dégénérerent bientôt en guerre ouverte, il implora les ſecours du comte Rodolphe, ſous la promeſſe d'annuller la donation du comte Hartmann de Kybourg, citée ci-deſſus. Sur cet eſpoir, le comte Rodolphe raſſembla un corps de quelques mille chevaux, avec lequel il ſe porta les premiers jours de Juin dans les environs de Strasbourg, défit conſécutivement divers corps que la bourgeoiſie de

cette ville voulut lui oppoſer, & ravagea ſes domaines à tel point, conjointément avec l'archevêque de Trèves, qu'ils la réduiſirent à demander une ſuſpenſion d'armes, en offrant de remettre la déciſion de ſes différends à des arbitres choiſis par les deux parties. Cette trève ayant été conclue le 1 Septembre pour quatre mois, les troupes auxiliaires de l'évèque de Strasbourg, leverent le ſiége de cette ville, & le comte Rodolphe demanda vainement à ce prélat de lui reſtituer, ſuivant ſes promeſſes, la donation du comte de Kybourg Hartmann le vieux, faite, comme on l'a vu en 1244, de tous ſes domaines, à l'évêque de Strasbourg. Sur les refus réitérés du prélat Gauthier de Géroldſek, le comte Rodolphe le quitta avec menaces, & après avoir congédié une partie de ſes vaſſaux, il ſe rendit à Enſisheim, chef-lieu de ſon landgraviat d'Alſace: à peine le comte Rodolphe y fut-il arrivé, qu'il reçut une députation de la ville de Strasbourg, (informée de la rupture du landgrave avec ſon évêque,) pour le prier d'être ſon capitaine protecteur, *Schirm-Hauptmann.* Rodolphe accepta ſans héſiter cette place, qui lui offrait un moyen infaillible de ſe venger efficacément de ce prélat perfide, & de le réduire à lui reſtituer la donation de ſon oncle;

Section XXIX.

& s'étant rendu le jour de la St. Michel à Strasbourg, avec les deux comtes de Kybourg, son cousin le comte de Gottfried d'Habsbourg Lauffebourg, son beau-frere le comte de Fribourg & le comte Henri de Neuchâtel, chanoine de Bâle, avec une suite de plus de 2000 chevaux; ces seigneurs y furent reçus au son de toutes les cloches & aux acclamations de toute la bourgeoisie. Conduit à la cathédrale avec ses capitaines adjoints, on y célébra une grande messe, après laquelle le comte Rodolphe prêta au magistrat & à la bourgeoisie de cette ville, le serment de les défendre loyalement & de toutes ses forces, *in wahren treuwen und aus allen Kræften*, envers & contre tous, comme leur capitaine protecteur; reçut à son tour le serment d'obédience & de subordination des magistrats & citoyens de Strasbourg, pour toutes les expéditions où ils se trouveraient sous ses ordres.

Informé de cette association des Strasbourgeois, l'évêque de cette ville, assuré d'être puissamment sécouru au besoin par les électeurs de Mayence & de Trèves, rompit la suspension d'armes, & leur envoya le 7 Octobre sa déclaratoin de guerre. Le comte Rodolphe s'étant mis en campagne quelques jours après, défit ce pré-

lat

L'empereur Rodolphe I.

lat arrogant à diverſes repriſes, & ſaccagea la plupart de ſes domaines de fond en comble, juſqu'à ce que les rigueurs de l'arriere-ſaiſon obligerent le comte d'Habsbourg, à répartir ſes troupes en quartiers d'hiver. En 1262, les Strasbourgeois r'ouvrent la campagne avec beaucoup de ſuccès, ſous les ordres du comte Rodolphe, & cela, dès la chandeleur; ils parviennent à s'emparer dans le courant de Février, de Colmar & de Mullhauſen : attaqués le 8 Mars par l'évèque, ils le battent complettement, & s'emparent durant le reſte de cette année, de pluſieurs de ſes châteaux. Malgré tous ces échecs, ce prélat ne voulut entendre à aucune pacification, quoiqu'il en fut vivement ſollicité par Richard, duc de Cornouailles, fils cadet de Jean ſans-terre, roi d'Angleterre; qui avait été élû empereur le 2 Mai 1257, après la mort de Guillaume, comte de Hollande, par les électeurs de Cologne, de Trèves, de Saxe & Palatin, & couronné le 17 à Aix-la-Chapelle, malgré les proteſtations de ceux de Mayence, de Bohème & de Brandebourg. Cet empereur s'était rendu après la Pentecôte à Frankfort ſur le Mein, & delà à Haguenau, afin d'offrir ſa médiation aux parties belligérantes. L'évèque de Strasbourg fut ſurpris par la mort, ſur la fin de Février

Section XXIX.

1263, lorſqu'il faiſait les plus grands efforts pour continuer cette guerre, également deſtructive aux deux partis. Le chapitre de Strasbourg lui ayant donné pour ſucceſſeur, à la réquiſition de la ville, Henri, baron de Géroldſek & frere cadet du précédent, dont il était en tout l'oppoſé, ayant pris conſtamment le parti des Strasbourgeois contre lui, & ayant toujours habité parmi eux durant cette guerre. Le nouveau prélat fit d'abord la paix, & annulla du conſentement de ſon chapitre, à pâques 1263, la donation du comte de Kybourg Hartmann le vieux, qu'il remit à ſon neveu & héritier ab inteſtat, Rodolphe, comte d'Habsbourg.

La mort du dit comte Hartmann le vieux, ſurvenue le 27 Novembre 1264, mit enfin le comte Rodolphe en poſſeſſion de cette ſucceſſion conſidérable, qui conſiſtait dans les comtés de Kybourg, de Lensbourg, de Baden & de Windek, dans la Thurgovie; dans une partie des cantons de Zurich & de Lucerne, dans celui de Zug; & enfin dans cette partie du landgraviat de Bourgogne, compoſé des diſtricts qui forment de nos jours, dans le canton de Berne, les baillages de Lauppen, de Buchlée, de Thorberg, de Frieniſberg & de Wanguen, de même que les quatre

L'empereur Rodolphe I.

bannieres de la ville, avec les baillages médiats de Schwarzbourg & de Morat. En joignant à tous ces domaines le langraviat d'Alſace, & les comtés d'Habsbourg, d'Altebourg & de Windiſch, on verra que la puiſſance du comte Rodolphe, égalait dès-lors celle du duc de Zæhringuen, Berthold V, lorſque celui-ci eût porté la grandeur de ſa maiſon au plus haut degré.

L'empereur Richard ayant été tué en Angleterre, ſur la fin de 1263 dans une expédition, l'empire d'Allemagne reſta ſans chef; car on ne met pas de ce nombre Alphonſe, roi de Caſtille, auquel les électeurs de Mayence, de Bohême & de Brandebourg, offrirent à la vérité la couronne impériale, après le couronnement de Richard, en 1257, mais qui n'en eut que le titre, ne mit jamais les pieds en Allemagne, & ne fit aucun acte d'empereur.

On a vu dans la ſection pénultieme, que l'empereur Conrad IV, en partant pour l'Italie à la St. Michel 1252, avait laiſſé l'impératrice Conſtance & ſon fils Conradin, âgé de 2 ans, ſous la garde & tutelle du duc Henri de Baviere, ſon beau-frere, auquel il confia en même tems l'adminiſtration de ſes duchés de Franconie & de Suabe. Le parricide Manfred ou Mainfroi, par-

Section XXIX.

venu le 22 Mai 1254 à se défaire par le poison de l'empereur Conrad IV, usurpa du consentement d'Innocent IV, les royaumes de Naples & de Sicile; mais s'étant brouillé en 1264 avec Clément IV, ce pape excommunia Manfred l'année suivante, & investit Charles, duc d'Anjou, & frere cadet de St. Louis, de ces deux royaumes. Manfred & Charles combattirent le 26 Février 1266, auprès de Bénévent pour cette couronne, Manfred fut tué dès le commencement de la bataille, & son armée entierement défaite. Le duc de Franconie & de Suabe, Conradin, se préparant dès-lors à reconquérir les deux Siciles, de même que le duché de Tuscie, dont le St. Siege s'était emparé après la mort de son pere, engagea son cousin Frédéric, duc d'Autriche, fils de Hermann, margrave de Baden, à le seconder dans cette entreprise; & ces deux jeunes princes ayant passé les Alpes au printems de 1268, à la tête d'une puissante armée, s'emparerent en moins de deux mois du duché de Tuscie, malgré la résistance de Clément IV; & sans s'embarrasser de ses excommunications, ils traverserent après cette conquête les domaines du St. Siege, qu'ils saccagerent de fond en comble pour se venger de ce pontife; ils arriverent le

L'empereur Rodolphe I.

22 Août ſur les bords du Garillian, où le roi Charles les attendait à la tête de ſes troupes: il fut attaqué le lendemain par Conradin & Frédéric, qui remporterent d'abord la victoire; mais leur armée, au lieu de pourſuivre les ennemis, s'étant diſperſée pour piller, le roi Charles tomba avec ſon corps de réſerve encore tout frais ſur ces pillards, les battit à ſon tour & les tailla en pieces; le reſte de ſon armée s'étant ralliée dans cette intervalle, & ayant chargé de ſon côté avec le même ſuccès les troupes Allemandes, dont il en réchappa très-peu, Conradin & Frédéric, après avoir vainement eſſayé de rallier leurs troupes, gagnerent la petite ville de Mola, où ils furent trahis, vendus & livrés au roi Charles, qui ſur les inſtances de Céleſtin IV, leur fit trancher la tête à Naples le 26 Octobre 1268, & ſouilla ſon régne par cette barbarie, qui indigna toute l'Europe. Ottocarre, roi de Bohême, s'empara des duchés d'Autriche & de Carinthie, le duc Henri de Baviere, avec l'évêque de Wurzbourg, de celui de Franconie; & les maiſons de Tek, de Furſtemberg & de Baden, de celui de Suabe, en qualité d'héritiers ab inteſtat de ces deux jeunes princes, juſqu'à ce que l'empereur Rodolphe ſe fit reſtituer en 1276 ces quatre du-

L'empereur Rodolphe I.

le margrave Hermann de Baden, & l'évêque de Wurzbourg, s'intéressaient vivement à l'élection d'Ottocarre, qui leur avait promis l'investiture de la succession de Conradin. Mais, en échange, les électeurs de Mayence, de Saxe & Palatin, redoutant le caractere altier du roi de Bohême & son ambition déméfurée, le premier étant de plus fortement prévenu en faveur de Rodolphe, ils ramenerent au bout de quatre mois d'altercations les autres électeurs, même celui de Cologne, à leur choix, & élurent le jour de la St. Michel 1273, le comte Rodolphe d'Habsbourg empereur; à la réserve d'Ottocarre, qui protesta contre cette élection, & se retira en Bohême.

Le comte Rodolphe, en guerre depuis un an avec l'évêque & la ville de Bale, se trouvait à la tête de 12000 hommes aux portes de cette ville, dont il venait de commencer le siége, lorsqu'il reçut le 5 Octobre la nouvelle de son élection, par un hérault d'armes de la diete: il en fit avertir tout de suite l'évêque de Bâle, Henri, de la maison de Neuchâtel, & les Bâlois, qui se hâterent d'appaiser le nouvel empereur par une prompte soumission. Rodolphe leur accorda le même jour la paix, moyennant 300 marcs d'argent, en dédom-

Section XXIX.

magement des ravages qu'ils avaient commis dans ses domaines du Sunthgäw. L'élection de Rodolphe remplit d'allégresse cette partie de la Suisse, qui s'était ressentie jusqu'alors de sa protection, tandis qu'elle y consterna les grands vassaux de l'empire, dont il avait réprimé les usurpations; ces derniers prenant néanmoins le parti de dissimuler, se joignirent sans délai aux vassaux de la maison d'Habsbourg & à la noblesse Helvétienne, qui accourait de tous côtés au camp du nouvel empereur, pour lui faire cortége dans son voyage en Allemagne; pendant que les villes de Bâle, de Zurich, de Soleure, de Berne, de Lucerne, de Fribourg & de Lausanne, envoyerent dans la même intention, ainsi que les trois pays d'empire, leurs corps respectifs, troupes d'élite, à l'armée impériale. Touché de cet empressement général, & ravi de se montrer aux princes Allemands sur le pied d'un empereur puissant & affable, Rodolphe n'omit rien de ce qui pouvait lui gagner tous les cœurs; ayant été joint le 12 Octobre par l'impératrice Gertrude & ses enfans, l'empereur fit le 17 son entrée à Strasbourg, & le 21 à Frankfort, à la tête de plus de 4000 chevaux, après avoir laissé le reste de son armée sous les ordres de son fils aîné Albert, en lui enjoignant

L'empereur Rodolphe I.

de ſe porter par Rheinfelden dans le Briſgaw, & de là dans le duché de Suabe, dont ce prince dépoſſéda Hermann, margrave de Baden, & s'en empara au nom de l'empereur. Dans le même tems, ce monarque ſe rendit avec l'impératrice à Aix-la-Chapelle, où ils furent couronnés par l'électeur de Mayence, le jour de la Touſſaints ou 1 Novembre, il quitta cette ville au bout de 15 jours, & revint ſur ſes pas à petites journées par Juliers, Cologne, Coblenze, Frankfort, Spire, Darmſtat, Dourlach, Breiſach, Fribourg, Rheinfelden, Brugg & Bâle, où l'empereur arriva les premiers jours de 1274, & congédia avec beaucoup de remerciemens les vaſſaux de l'empire & la nobleſſe Helvétienne, qui l'avaient ſuivi dans cette tournée, à ſes frais & dépends.

Toutes les villes impériales s'empreſſerent dans cette occaſion, les unes à l'envi des autres, à faire leur cour au nouveau chef de l'empire, par des entrées & des tournois, où les princeſſes Mathilde, Agnès, Hedwige & Catherine, d'une beauté éblouiſſante & filles de ce monarque, diſtribuerent les prix aux vainqueurs, & enchaînerent dans ces fêtes les princes Allemands, dont les plus puiſſans, aſpirant dès-lors à obtenir leur main, ſuivirent l'empereur dans ſes diverſes expé-

Section XXIX.

ditions, lui formerent une cour très brillante & se dévouerent tellement à ses intérêts, que l'autorité de ce monarque s'établit dans toute l'Allemagne après la défaite & la mort d'Ottocarre, sans aucune opposition. Aussi, le duc de Tek, le margrave Hermann de Baden, & le comte Eggon de Furstemberg, firent leurs soumissions à Rodolphe, à son retour d'Aix-la-Chapelle, renoncerent au duché de Suabe, & furent trop heureux de ce que l'empereur voulut bien leur en abandonner quelques districts. A l'égard de ces quatre princesses, elles épouserent au bout de quelques années, Mathilde, Louis, comte Palatin du Rhin; Agnès, Albert, duc de Saxe; Hedwige, Otton, margrave de Brandebourg; & Catherine, Otton, duc de Baviere; restait encore Gutta, mariée en 1288 à Wenceslas, roi de Bohême & fils d'Ottocarre; & Clémence qui épousa en 1290, Charles-Martel, roi de Hongrie & des deux Siciles. Voulant éviter prudemment toute espece de discution avec le St. Siége, Rodolphe se rendit aux invitations de Grégoire X, & eut à la chandeleur 1274, une entrevue à Lausanne avec ce pontife, où ils transigerent à l'amiable dans quelques conférences, sur leurs prétentions réciproques au sujet de l'investiture des

L'empereur Rodolphe I.

évèchés & des bénéfices eccléſiaſtiques ; ce qui ſe fit d'autant plus coulamment, que l'empereur réſolu de ne ſe mêler des affaires d'Italie qu'à la derniere extrêmité, en prévint d'abord le pape.

Au printems de cette année, l'empereur convoqua une diete à Nuremberg, où il maria les princeſſes Mathilde, Agnès & Hedwige, aux trois princes cités ci-deſſus; & voulant convaincre les états de l'empire, qu'il n'avait recours aux voyes de rigueur qu'après avoir vainement employé celles des repréſentations, il les requit de faire intervenir les leurs auprès du roi de Bohême & du duc de Baviere, pour les engager à rentrer dans leur devoir ; la diete reçut cette ouverture de Rodolphe avec reconnaiſſance, & dépêcha le bourgrave de Nuremberg à ces deux princes, auprès deſquels il fit d'inutiles efforts à ce ſujet. Le comte Hermann, de Frobourg & de Hohenberg, frere aîné de l'impératrice Gertrude, lui remit le 15 Juillet, la ville de Zofinguen & quelques villages adjacens, pour ſon héritage paternel : cette princeſſe mourut peu de ſemaines après cette ceſſion.

En 1275, l'empereur, âgé pour lors de 57 ans, épouſa en ſecondes nôces Anne, comteſſe de Hayerloch, jeune princeſſe d'une rare beauté ;

Section XXIX.

les fêtes de ce mariage n'empêcherent pas ce monarque de faire les préparatifs néceſſaires pour réduire le roi de Bohême & le duc de Baviere; & ſongeant à remplir ſes coffres pour ne pas échouer dans cette entrepriſe, il permit aux villes d'Italie les plus opulentes, de ſe racheter, moyennant des ſommes conſidérables, de leur dépendance & de leurs redevances envers l'empire. Cet expédient joint à celui de vendre des titres, ainſi qu'une grande partie des domaines de Mathilde, à divers ſeigneurs Italiens, réuſſit ſi bien à Rodolphe, qu'outre les fonds néceſſaires pour ſoutenir la guerre qu'il projettait, il fut en état de faire dans le cours de cette année & des trois ſuivantes, diverſes acquiſitions importantes à prix d'argent, entr'autres celle de Fribourg en Suiſſe, que le comte Eberhard, d'Habsbourg-Kybourg, lui vendit en 1277, pour 3000 marcs d'argent. Le pape Grégoire X & ſes ſucceſſeurs, naturellement portés à favoriſer ces aliénations, qui, en éloignant les empereurs d'Italie, leur donnaient journellement l'occaſion d'augmenter les domaines du St. Siege, y contribuerent d'autant plus volontiers, que Rodolphe avait eu la politique de leur céder à perpétuité la majeure partie du duché de Tuſcie;

ravi au ſurplus, de ſe débarraſſer par cette donation, d'une pomme de diſcorde continuelle, entre ſes prédéceſſeurs de la maiſon de Suabe & le St. Siege.

Ainſi parvenu à ſes fins, ſans être réduit à fouler les états de l'empire par les contributions, uſitées en pareil cas ſous le nom de *Reichs-Steuren*, l'empereur raſſembla ſes troupes au printems de 1276, dans les environs d'Augsbourg, & reçut dans cette expédition de nouvelles preuves d'attachement de la nobleſſe, des prélats & des villes Helvétiennes, qui vinrent renforcer ſon armée, de même que les trois pays d'empire, à ſa premiere réquiſition. A peine l'empereur eût-il pénétré en Baviere, qu'il s'empara de ce pays ſans coup férir; de ſorte que le duc Henri, réduit à implorer la clémence de ce monarque, n'obtint ſa grace & la reſtitution de la majeure partie de ſes états, qu'après avoir fait ſes ſoumiſſions à Rodolphe, & lui avoir payé 40 mille marcs d'argent. Cet accommodement ayant été terminé par le mariage de la princeſſe Catherine, quatrieme fille de l'empereur, avec le prince Otton, fils du duc Henri, Rodolphe donna pour dot à cette princeſſe, le reſtant de ce qu'il venait d'enlever à ſon beau-pere. La

Section XXIX.

Baviere ainsi soumise à l'autorité impériale, Rodolphe marcha avec son armée en Autriche, & mit le siege devant Vienne, où il fut joint au bout de quelques semaines, par Ladislas, roi d'Hongrie, à la tête de 20 mille hommes, cavalerie Hongraise. Ce renfort mit l'empereur en état de détacher son gendre, Louis, comte Palatin du Rhin, avec une partie de son armée, qui assiégea & prit Neubourg, & soumit en moins d'un mois la haute Autriche & la Styrie. La prise de Neubourg fut suivie de celle de Vienne, & de la reddition de tous les pays Autrichiens, qu'Ottocarre avait envahis, & qu'il prétendait lui appartenir du chef de sa femme Elisabeth, fille du duc Léopold, & unique héritiere depuis 1246, de son frere le duc Frédéric, surnommé le Belliqueux, & dernier mâle de la premiere maison d'Autriche.

Ainsi attaqué à l'improviste, & consterné de la reddition de Neubourg & de Vienne, regardées par les Bohêmiens, comme deux places imprenables, Ottocarre implora l'intercession des électeurs de Saxe & de Brandebourg, auprès de l'empereur, qui accorda la paix au roi de Bohême, à condition qu'il lui payât, avant toutes choses, 100 mille marcs d'argent; qu'il renonçât

L'empereur Rodolphe I.

aux duchés d'Autriche, de Styrie & de Carniole; en restituant au roi d'Hongrie, les districts qu'il venait de lui enlever; qu'il vint lui prêter hommage & recevoir l'investiture du royaume de Bohême & du margraviat de Moravie. Réduit à recevoir la loi de Rodolphe, & à se rendre à l'armée impériale pour prêter hommage à ce monarque, cet acte de soumission coûta plus à la fierté d'Ottocarre, que les cessions qui l'avaient précédé, d'autant plus que cela se fit malgré les instances du roi de Bohême, à la tête de toute l'armée, rangée en bataille pour cet effet. Furieux de cette humiliation, & sans cesse animé par la reine Elisabeth, contre l'empereur, Ottocarre travailla durant l'année 1277, à s'assurer de Boleslas V, roi de Pologne & de quelques ducs Siléfiens; puis ayant rassemblé ses troupes au milieu de Mars, il marcha en Autriche & s'empara de ce pays en moins d'un mois, & cela avec d'autant plus de facilité, que le duc Henri de Baviere, à qui l'empereur en avait confié l'administration, ne s'opposa pas du tout à cette invasion des Bohêmiens, de maniere que Rodolphe soupçonna fortement Henri, d'être d'intelligence avec Ottocarre.

Aux premieres nouvelles de cette perfidie du

Section XXIX.

1278. roi de Bohême, l'empereur ne perdit pas un moment pour rassembler ses troupes; & tandis qu'il envoyait ses réquisitoires à ses gendres & aux autres états de l'empire, en désignant à tous les plaines de Suabe, dans les environs d'Ulm, pour rendez-vous; ce monarque, pour lors à Baden en Suisse, réunit sous ses drapeaux, la noblesse & les prélats Helvétiens, avec les contingens des villes & états de ce pays, de même que ses propres vassaux. Ayant ainsi rassemblé environ 12000 hommes, parmi lesquels on comptait plus de 4000 chevaux, Rodolphe se mit en marche à leur tête, le jour de l'Ascension, & arriva les derniers jours de Mai, au rendez-vous général, où il fallut encore attendre près de trois semaines les troupes de la basse-Saxe, de la Poméranie & du Brandebourg, conduites par leurs souverains respectifs. Dans cet intervalle, le duc Henri de Baviere, se rendit avec son fils & un gros de cavalerie, auprès de l'empereur, & s'excusa de son mieux, sur l'impossibilité où il s'était trouvé, de s'opposer aux forces d'Ottocarre: fléchi par les prieres de ses deux gendres, le comte Palatin, Louis, & le duc Otton, frere & fils de Henri, Rodolphe pardonna à ce dernier, quoiqu'il eût d'abord résolu de le

traiter

L'empereur Rodolphe I.

aiter & de le punir à toute rigueur. L'armée 1278.
npériale ayant reçu fur la fin de Juin, tous les
nforts qu'elle attendait, quitta le 29 Juin, fête
e St. Pierre & de St. Paul, fon camp d'Ulm, au
ombre de plus de 40 mille hommes, dont envi-
on 12 mille étaient cavalerie, & traverfant la
aviere & l'Autriche, à petites journées, elle
'arriva dans les environs de Vienne que le 20
oût; l'empereur ayant détaché dans cette mar-
ne, quelques gros corps pour foumettre di-
erfes places, & faifant halte jufqu'à leur retour.
e 22, l'armée impériale fut jointe par un corps
e troupes de 20,000 cavaliers Hongrais, en-
oyés par Ladislas & commandés par un de fes
agnats. Le lendemain, l'armée combinée de
ohême & de Hongrie, déboucha de fon côté
ans cette plaine, entre Niederfpourg & Vienne,
ui était pour lors au pouvoir d'Ottocarre; le-
uel venant d'être renforcé par les évêques de
amberg & de Wurzbourg, au rapport de di-
ers auteurs, leur confia le commandement de
on aîle gauche. Quoiqu'il en foit de cette anec-
ote combattue par d'autres hiftoriens, il eft
uffi conftaté que remarquable, qu'aucun élec-
eur eccléfiaftique ni prélat Allemand, n'envoyât
on contingent à l'armée impériale, à la réferve

Section XXIX.

des évêques de Bâle, de Conſtance & d'Augsbourg.
1278. Le 26 Août, les deux armées, à-peu-près d'égale force, s'étant rangées de grand matin en bataille, ſe chargerent dès les huit heures avec une fureur & un acharnement incroyables, & juſqu'à midi, ſans que la victoire penchât d'aucun côté. Rodolphe s'étant réſervé avec ſon fils Albert le commandement du centre, (avait confié celui de l'aîle droite à Louis, comte Palatin du Rhin, & celui de la gauche au margrave Otton, de Brandebourg. Il eut Ottocarre avec l'élite de la cavalerie Bohêmienne, en tête; & ce fut là que ſe livra le combat le plus furieux, chacun des deux voulant vaincre ou mourir. L'empereur à la tête d'un gros eſcadron de ſes vaſſaux, paya de ſa perſonne malgré ſon âge de 60 ans, avec une bravoure ſans exemple; porté par terre dans un choc violent, il fut à l'inſtant remonté par la valeur héroïque de ſon eſcadron, parmi lequel l'on diſtingua ſurtout Gautier, baron de Ramſchwag, & Ulrich, de Winterſpourg, qui couvrant le vieux monarque de leurs perſonnes, le tirerent de ce danger. Dans le même tems, l'infanterie de Bâle, de Zurich, de Soleure, de St. Gall, de Lucerne, de Baden, de Bruk, de Lenzbourg, d'Araw, de Zofin-

L'empereur Rodolphe I.

1, de Zug & de Fribourg, réunie en un ſeul 1278.
illon avec celle des trois pays d'empire & des
tiens, combattant tout près de là, faiſait
ntir le champ de bataille de ſes cornets d'ai-
, & animée de l'ancienne valeur Helvétique,
geait de ſon côté les Bohêmiens à grands
os d'hallebardes avec une furie ſans égale.
prince Albert parvint enfin à la cinquieme
ge avec la cavalerie Helvétienne, à enfon-
celle d'Ottocarre, & attaquant perſonnelle-
ce prince, il le tua. Ce fut le moment dé-
l'armée impériale redoublant de valeur,
; que celle des Bohèmiens conſternée de
perte, ne lui oppoſait plus qu'une faible
nce, le centre de ceux-ci fut défait totale-
au bout d'une heure, & leurs deux aîles
peu de momens après le même ſort; après
champ de bataille fut couvert de plus de
Bohêmiens & de leurs alliés. De ſorte
eux heures après midi, l'armée impériale
ta une victoire complette; ſa cavalerie &
celle des Hongrais, pourſuivit les fuyards
la nuit tombante, en précipita une grande
ans le Danube & en tua pluſieurs milliers
te déroute, où l'armée vaincue perdit en-
s de monde que ſur le champ de bataille.

Section XXIX.

1278. Il eſt vrai que l'empereur paya cette victoire déciſive, par quelques mille braves Helvétiens de ſes vaſſaux & de ſes alliés, qui périrent au centre, ſans compter ceux qui la ſcellerent de leur ſang ſur les deux ailes. Il eſt ſûr au moins que ce fut la bataille la plus ſanglante qui ſe fut livré en Allemagne & dans les régions limitrophes, dans le courant de ce ſiecle. La reddition de Vienne, où la reine de Bohême Eliſabeth s'était retirée le matin de la bataille, par ordre d'Ottocarre, avec ſon fils Wenceslas, âgé pour lors de huit ans, & ſa fille Eliſabeth qui en avait ſeize, fut une des premieres ſuites de cette victoire, dont l'empereur uſa avec une modération qui lui fit un honneur infini. Des obſéques magnifiques furent rendues avant toutes choſes au roi de Bohême, par ordre de Rodolphe, qui laiſſa à ſa veuve la liberté de retourner à Prague, lui confia la régence de la Bohême & de la Moravie durant la minorité de ſon fils, conjointément avec quelques grands de ce royaume, qu'il reſtitua au jeune Wenceslas, en le fiançant à la princeſſe Gutta, cinquieme fille de ce monarque, & en confiant ſon éducation, en attendant ſa majorité, à l'électeur & marcgrave Otton de Brandebourg. L'empereur fiança dans le même tems la princeſſe Eli-

L'empereur Rodolphe I.

ſabeth de Bohême avec ſon ſecond fils Rodolphe ;
& les duchés d'Autriche, de Styrie & de Carniole s'étant ſoumis ſans réſiſtance au vainqueur, ce monarque ne voulut pas en diſpoſer ſans le conſentement des électeurs & des autres états de l'empire: par cette raiſon, Rodolphe établit ſon gendre, le duc Otton de Baviere, adminiſtrateur de ces états. A la ſuite de ces arrangemens, pris les premiers jours de Septembre, Rodolphe congédia la plus grande partie de ſes troupes auxiliaires, ſe porta ſur le Rhin, en traverſant la Baviere & la Franconie, châtia les prélats qui avaient favoriſé les armes d'Ottocarre, & punit par de fortes amendes ceux qui lui avaient refuſé leurs contingens dans cette guerre. Revenu ſur la fin d'Octobre par l'Alſace à Bâle, l'empereur y congédia le reſte de ſon armée, d'environ 15 mille hommes, & témoigna aux villes Helvétiennes, auſſi bien qu'aux trois pays d'empire, ſa reconnaiſſance, du zéle que les uns & les autres venaient de lui marquer, en augmentant leurs immunités par diverſes chartes, dont nous rendrons compte en tems & lieu. Ce monarque diſtribua auſſi beaucoup de gratifications à la nobleſſe Helvétienne, ſur-tout à celle qui avait formé ſon eſcadron à la bataille de Vienne, ou de Niedersbourg.

1278.

Section XXIX.

L'empereur donna tous ſes ſoins à rétablir l'ordre & la tranquillité en Allemagne, en faiſant châtier exemplairement les ſeigneurs & la nobleſſe qui infeſtaient ce pays de leurs brigandages; & l'on compte plus de cent trente châteaux, repaires de voleurs titrés, qui depuis 1276 juſqu'en 1284, furent pris & raſés dans tout l'empire, ſoit par ce monarque en perſonne, ſoit auſſi par ſes ordres; ce qui lui fit donner le titre d'*inſtaurator Germaniæ.*

1282. Ayant eu le tems de ſe concilier les trois électeurs eccléſiaſtiques, de même que les princes qui avaient le plus d'influence ſur les délibérations des dietes, dans diverſes tournées que Rodolphe fit en Allemagne dans le courant de 1279 & des deux années ſuivantes; & aſſuré du conſentement des électeurs de Saxe, Palatin & de Brandebourg ſes gendres, l'empereur convoqua une diete générale de tous les états de l'empire à Augsbourg pour le 1 Janvier 1282, où du conſentement général de cette aſſemblée, Rodolphe donna l'inveſtiture des duchés de la haute & baſſe Autriche, de celui de Styrie, d'une partie de la Carinthie & de celui de Carniole, à ſon fils ainé Albert, qui fut connu dès-lors ſous le titre de duc d'Autriche; & ayant arrêté dès l'année précédente le

L'empereur Rodolphe I.

mariage de ce prince avec Elisabeth, fille de Mainhard, comte du Tyrol, l'empereur investit ce dernier de la majeure partie du duché de Carinthie & de quelques districts de celui de Carniole, & lui conféra le titre de duc de Carinthie, sous la réserve expresse, qu'après l'extinction des descendans mâles de Mainhard, ces deux fiefs très-considérables de l'empire seraient reversibles aux enfans d'Elisabeth, dont le mariage avec le duc Albert fut célébré deux mois après cet acte. Dans la même diete, l'empereur investit son second fils Rodolphe du duché de Suabe; & comme ce duché avait été extrêmement démembré durant le grand interrégne, sur-tout depuis la mort de Conradin, ce monarque ajouta à cette investiture celle du landgraviat d'Alsace, des comtés de Kybourg, des Lenzbourg & de Baden, qu'il céda au nouveau duc de Suabe; d'autant plus que le prince Hartmann, troisieme fils de l'empereur & déja fiancé à une princesse d'Angleterre, avait péri le 21 Décembre de l'année précédente sur le Rhin, en traversant ce fleuve sur un bateau avec 10 gentilshommes de sa suite, auprès de Rhinaw. On n'est pas d'accord sur la maniere dont l'empereur disposa des autres domaines de la maison d'Habsbourg en Suabe & en Suisse, s'il s'en dé-

1282.

pouilla en faveur du duc Albert, ou du duc Rodolphe, ou s'il s'en réferva la jouiffance.

L'empereur s'étant rendu d'Augsbourg à Vienne, pour inftaller le duc Albert dans fes nouveaux états, l'impératrice Anne, feconde époufe de ce monarque & née comteffe de Hayerloch, tomba malade dans cette ville, & y mourut le 8 Mars; felon les annales de Tfchudi, elle fut tranfportée à Bâle & enterrée dans la cathédrale, aux côtés du prince Hartmann fon beau-fils, fuivant la demande qu'elle en avait faite dans fon lit de mort, à Rodolphe; qui, malgré fon âge avancé de 66 ans, fe remaria à la Pentecôte 1284, & époufa en troifiemes nôces à Bâle, une jeune princeffe de 14 ans d'une grande beauté, fille du comte Otton de Bourgogne, nommée par quelques auteurs Elifabeth, & par d'autres Agnès.

La grande ame de Rodolphe faibliffant avec l'âge, & le vieux monarque fe laiffant uniquement diriger par le duc Albert, dont toutes les vues ne tendaient qu'à l'augmentation de fes domaines, ce dernier porta fon pere à diverfes démarches intéreffées, qui ternirent la gloire de fon régne, & lui firent perdre dans fes dernieres années cette voix publique, cette vénération générale, qu'il s'était acquife en Allemagne & en

Suiſſe. Evitant néanmoins tout ce qui pouvait tendre à l'uſurpation, Rodolphe ſaiſit avidement les moyens d'engager la haute nobleſſe & les prélats Helvétiens, à ſe défaire par des ventes, des poſſeſſions qui pouvaient arrondir celles du duc Albert; & lorſque ceux-ci refuſaient de condeſcendre aux déſirs de ce prince, il ſavait les noircir tellement auprès de l'empereur, qu'ils avaient pour l'ordinaire ſes armes ſous d'autres prétextes ſur les bras, & ſe trouvaient pour lors trop heureux de faire leur paix, en cédant gratuitement au duc Albert ce qu'ils avaient refuſé de lui vendre. Tandis que le vieux monarque était ainſi le miniſtre aveugle des violences de ſon fils ainé, ſans s'en douter en aucune maniere; tandis que les vues intéreſſées & le génie turbulent du duc Albert, occaſionnaient des expéditions continuelles à ſon pere, dans leſquelles nous ne le ſuivrons pas, & qui acheverent de lui aliéner les prélats & les autres états de l'empire; le duc Rodolphe de Suabe mourut le 10 Mai 1290, laiſſant un fils unique nommé Jean, âgé de trois ans, dont l'empereur remit la tutelle au duc Albert. Celui-ci, ayant eu ſur ces entrefaites des démêlés avec ſes deux beaux-freres, le roi de Bohême & le duc de Baviere, & ayant impliqué ſon pere dans cette

Section XXX.

roi de Bohême, Louis, électeur Palatin & duc de la Baviere supérieure, & Otton, électeur & duc de la Baviere inférieure: ces deux derniers ayant eu leurs suffrages d'élection, malgré les protestations du duc d'Autriche, s'assemblerent à Frankfort sur le Mein, sur la fin de No-
1292. vembre 1291, & élurent le 16 Janvier 1292, Adolphe de Nassau empereur. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg s'étant rendus à cette diete, dans l'intention de rompre cette ligue contre leur beau-frere, & de lui faire obtenir la couronne impériale, lui manderent de s'approcher de Frankfort à la tête de ses vassaux, pour appuyer leurs sollicitations. Le duc Albert s'étant porté à la tête d'environ 15 mille hommes, suivant ce conseil, dans la basse Alsace, & menaçant le Palatinat & les terres de Mayence, d'une invasion, apprit à Weissembourg, l'élection d'Adolphe, & que sur la réquisition des électeurs de Mayence & Palatin, il allait être mis au ban de l'empire par la diete, s'il ne désarmait promptement; sur quoi ce prince revint sur ses pas & licencia ses troupes.

Le nouvel empereur n'avait pu se faire reconnaître en cette qualité par le pape Nicolas IV, attaché au duc Albert, en reconnaissance de di-

verses cessions faites au St. Siege par l'empereur Rodolphe ; & se trouvait tellement hors d'état de soutenir par lui-même la dignité de la couronne impériale, que pour rembourser à la ville de Frankfort selon l'usage, les 20,000 marcs d'argent des frais de sa diete d'élection, il fut réduit à lui hypothéquer le peu de revenus impériaux, qui n'avaient pas été aliénés par ses prédécesseurs. Dans cette position, Adolphe reçut avec empressement les ouvertures de réconciliation, qui lui furent faites de la part du duc d'Autriche, par les électeurs de Saxe & de Brandebourg; qui ayant d'abord protesté contre son élection, s'étaient retirés de Frankfort le 18 Janvier, & qui ne voulaient pas le reconnaître comme empereur, en le menaçant de s'opposer à son couronnement, aussi bien que le pape, à moins qu'il ne fut accommodé avec le duc d'Autriche ; de sorte que ce dernier obtint à Pâques, d'Adolphe, en présence des électeurs de Mayence, de Saxe & de Brandebourg, à Frankfort, non-seulement l'investiture de tous ses états, & de ceux du duc Jean de Suabe son neveu, mais encore celle des divers domaines qu'il venait d'usurper ; avec un compromis formel de la part de l'empereur, de ne pas se mêler dans les diffé- 1292.

Section XXX.

1292. rends que le duc d'Autriche avait & pourrait avoir en Suisse. A la suite de cet accommodement, conclu sous la garantie de trois électeurs, & pour lequel Albert prêta le serment de fidélité & d'hommage au nouvel empereur, celui-ci fut couronné le 2 Mai, sans aucune opposition à Aix la Chapelle, & reconnu en cette qualité par le pape Célestin V, qui venait de succéder à Nicolas IV, mais sous la réserve expresse de cette transaction avec le duc d'Autriche; du moins au rapport de quelques auteurs.

Ayant ainsi lié les mains à l'empereur Adolphe, le duc Albert ne songea qu'à remplir son projet, savoir, de réunir toute la Suisse sous sa domination, sans perdre de vue de détrôner Adolphe à la premiere occasion favorable, qu'il prévit n'être pas éloignée; & afin de hâter cette révolution, le duc Albert transigea d'abord à l'amiable, avec le roi de Bohême & le duc de Baviere, sous l'arbitrage de leurs trois beaux-freres communs, les électeurs de Saxe, de Brandebourg & Palatin, sur les points de litiges qu'ils avaient ensemble. Ainsi reconcilié avec ses beaux-freres, & assuré au besoin du suffrage des cinq électeurs laïques, le duc Albert détacha en 1296, les archevêques de Mayence & de Cologne, du parti

La Suisse aux tems d'Albert I.

d'Adoplhe, qui avait foulé leurs états, de même que ceux du comte Palatin du Rhin, par ses troupes; qui s'était laissé engagé par Edouard IV, roi d'Angleterre, & 100 mille marcs d'argent de subsides de sa part, dans une guerre contre Philippe le Bel, roi de France, & qui venait d'ajouter à ces imprudences, lesquelles lui aliénerent une partie des états de l'empire, celle d'enfraindre son accommodement avec le duc Albert, en attaquant les droits de ce prince sur la haute Alsace; enfin la transaction d'Adolphe avec Albert, landgrave de Thuringuen, qui lui vendit les marcgraviats de Misnie & de Lusace, pour 21000 marcs d'argent, afin d'en frustrer ses propres fils, acheva de rendre le gouvernement d'Adolphe odieux dans toute l'Allemagne. Le duc d'Autriche profitant des imprudences d'Adolphe & des griefs qu'il venait de lui fournir, se ligua avec le roi de Bohême, & les électeurs de Saxe & de Brandebourg, en faveur des princes Frédéric & Décimann de Thuringuen, contre l'empereur, qui allait les dépouiller de leur patrimoine; & rassembla toutes ses forces en Suabe & en Alsace, dont il chassa les troupes impériales; & s'étant ainsi déclaré ouvertement contre l'empereur, le duc Albert se rendit en 1297.

Section XXX.

à Prague, avec ſes beaux-freres & l'électeur de Mayence, ſur les invitations de Wenceslas, pour donner plus de relief au couronnement du roi de Bohême & de la reine Gutta; & là, au milieu des tournois & autres fètes de ce ſacre, le duc d'Autriche parvint à conclure avec les électeurs de Mayence, de Saxe, de Brandebourg, de Baviere & le roi de Bohême, le détrônement d'Adolphe, & d'en obtenir la promeſſe d'être élu en ſa place.

Tandis que le duc Albert faiſait jouer en Allemagne tous ces reſſorts pour ravir la couronne impériale à ſon compétiteur, il n'avait pas négligé d'augmenter ſes domaines en Suiſſe, en employant pour cet effet les moyens dont nous avons rendu compte ſur la fin de la ſection précédente, mais avec beaucoup moins de ménagemens que du vivant de ſon pere. Lorſqu'un domaine convenait à ce prince, il y mettait un prix, & la plûpart du tems fort au-deſſous de ſa valeur réelle; & ſi le poſſeſſeur faiſait difficulté de s'en défaire, le duc d'Autriche ſavait le réduire de façon ou d'autre à lui complaire; c'eſt ainſi qu'il avait obligé l'abbaye de Murbach en 1291, à lui vendre ſes droits ſuzerains ſur Lucerne; c'eſt ainſi qu'il contraignit encore l'abbeſſe de Sékinguen & les barons de Schwanden, à lui vendre

La Suisse aux tems d'Albert I.

vendre leurs droits, & leurs possessions dans le pays de Glarus; mais nous reviendrons dans la suite de cette histoire à ces transactions. Les villes de Bâle, de Zurich, de Berne & de Soleure se hâterent, de même que les trois pays d'empire, de prêter hommage à l'empereur Adolphe, afin de s'assurer au besoin de son appui contre les usurpations qu'ils redoutaient de la part du duc d'Autriche. Les comtes de Toggenbourg, de Nellebourg, de Kybourg-Thun & Berthoud, de Frobourg, de Neufchâtel, de Nydau, de Strasberg, de Thierstein, de Homberg, de Montfort & de Gruyeres, redoutant également les vues intéressées du duc Albert, dont quelques-uns d'entr'eux avaient déja fait l'épreuve, firent leurs soumissions au nouveau chef de l'empire, malgré tous les efforts d'Albert, pour les détourner de cette démarche. Il en fut de même des prélats Helvétiens, qui ne voyaient pas sans inquiétudes les monasteres, les plus riches & les plus considérables de la Suisse, obligés d'accepter le duc Albert pour leur avoué ou advoyer, *Kast-und-Schirm-Vogt*, après que ce prince eût contraint les seigneurs & les villes, qui jusqu'alors avaient joui de ce droit de patronage, de le lui abandonner, & leurs dioceses respectifs enclavés dans les domaines de ce prince

ambitieux, exposés journellement à ses usurpations.

Guillaume, abbé de St. Gall, des comtes de Montfort, & persécuté cruellement depuis 1285, par l'empereur Rodolphe, qui le fit excommunier la même année par les légats du pape Honorius IV, le mit au ban de l'empire, & le dépossédа de sa prélature en 1288; mais constamment soutenu par la ville de St. Gall, la majeure partie de ses capitulaires & de ses vassaux, ce prélat avait trouvé moyen depuis la mort de Rodolphe, de rentrer dans sa place & d'en expulser son compétiteur, après qu'il fût parvenu à se faire relever de l'excommunication par l'évêque de Constance, & du ban de l'empire par l'empereur Adolphe. Ayant tout à redouter de l'animosité du duc d'Autriche son ennemi mortel, l'abbé de St. Gall à peine rétabli dans sa place, sonna l'allarme auprès des seigneurs, des prélats & des villes Helvétiennes, sur la cupidité de ce prince, & les engagea à se réunir pour leur défense mutuelle contre le duc Albert. L'abbé Guillaume parvint d'autant plus aisément à former en 1293, cette ligue contre le duc d'Autriche, que plusieurs de ses membres s'étant plaints l'année précédente des vexations de ce prince à l'empereur, celui-ci leur avait

répondu, qu'il ne pouvait se mêler de leurs différends avec Albert, & qu'ils devaient les terminer à l'amiable. Du nombre de ces plaignans, ainsi abandonnés par l'empereur à la merci du duc d'Autriche, se trouverent les cousins-germains de ce dernier; d'un côté, les comtes de Frobourg, dépouillés par ce prince d'une partie de leur héritage paternel, sous le prétexte que la cession de Zofinguen & de quelques paroisses limitrophes de cette ville, faites comme l'on a vu en 1274, par le pere de ces comtes à l'impératrice Gertrude leur tante, n'était pas suffisante pour sa dote; d'un autre côté, Rodolphe, comte d'Habsbourg Lauffebourg, & évêque de Constance, ayant imploré vainement la protection de l'empereur, pour sauver le patrimoine de son neveu mineur & son pupille, Rodolphe, comte d'Habsbourg Lauffebourg, des mains du duc d'Autriche, fut conjointement avec l'abbé de St. Gall, un des promoteurs de cette ligue.

Furieux de se voir arrêté dans ses vues d'agrandissement par ces deux prélats, le duc d'Autriche leur fit, de même qu'à leurs alliés, une guerre sanglante, depuis la St. Michel 1292 jusqu'en 1298, avec des succès divers, & porta la désolation dans la Suisse Allémanienne ou orientale

Section XXX.

& Rhétienne, par ses ravages, dont à la véri
les vassaux & les villes Autrichiennes furent à l
tour la victime. Le duc Albert ayant perdu
oeil en 1293, dans une de ses expéditions,
il mit les domaines des évèques de Constanc
de Coire, de même que ceux du monastere
St. Gall, à feu & à sang, eut un remords
conscience, dont sa femme Elisabeth profita p
l'engager à faire sa paix avec ces trois prélats,
comtes de Toggenbourg, de Nellebourg, de H
berg & de Montfort, ainsi qu'avec les vi
de Zurich & de St. Gall, qui avaient été prop
ment parties belligérantes; les autres memb
de cette ligue ayant gardé la neutralité. Inv
par le duc Albert de se rendre à Vienne, pou
conclure cette pacification, & chargé des plei
pouvoirs de ses alliés, l'abbé Guillaume de
Gall s'y rendit au milieu de Mai 1294, avec
suite de près de 200 chevaux, après que l'on
convenu d'une suspension d'armes à la char
leur. Arrivé à Vienne, ce prélat trouva le
d'Autriche en campagne contre l'archevêqu
Salzbourg, fut reçu très-gracieusement & dé
par la duchesse Elisabeth; & après avoir att
vainement le retour de ce prince durant un
il le joignit le jour de la St. Jean Baptiste,

fon camp fur les frontieres de Salzbourg, malgré tous les rifques qu'il courut d'être enlevé dans ce trajet par un gros de cavalerie Salzbourgeoife, qui, fous les ordres de Bourkhard, baron d'Ellerbach, venait de tourner l'armée Autrichienne & de faire une irruption en Carinthie. Sans tenir aucun compte à l'abbé de St. Gall de toutes fes démarches pacifiques, & de fon empreffement à fe rendre aux requifitions d'Albert, ce prince le reçut fi mal que ce prélat piqué à fon tour rompit toute négociation; d'autant plus que le duc d'Autriche exigea pour premier article préliminaire, d'être établi & reconnu *Kaft-und-Schirm-Vogt* du monaftere de St. Gall; à quoi l'abbé Guillaume n'eut garde de confentir. Les deux partis convinrent néanmoins, avant de fe féparer, de prolonger la fufpenfion d'armes jufqu'à la fin de l'année.

Le prélat de St. Gall ayant fait demander & obtenu un fauf-conduit de l'archevêque de Salzbourg, s'aboucha avec lui, de même qu'avec l'évêque d'Augsbourg, en reçut l'accueil le plus honorable, & les engagea l'un & l'autre d'accéder à la ligue contre le duc d'Autriche. Revenu à St. Gall fur la fin de Juillet, & ayant rendu compte à fes alliés du peu de fuccès de fes démarches pa-

Section XXX.

& Rhétienne, par ſes ravages, dont à la vérité, les vaſſaux & les villes Autrichiennes furent à leur tour la victime. Le duc Albert ayant perdu un œil en 1293, dans une de ſes expéditions, où il mit les domaines des évêques de Conſtance & de Coire, de même que ceux du monaſtere de St. Gall, à feu & à ſang, eut un remords de conſcience, dont ſa femme Eliſabeth profita pour l'engager à faire ſa paix avec ces trois prélats, les comtes de Toggenbourg, de Nellebourg, de Homberg & de Montfort, ainſi qu'avec les villes de Zurich & de St. Gall, qui avaient été proprement parties belligérantes; les autres membres de cette ligue ayant gardé la neutralité. Invité par le duc Albert de ſe rendre à Vienne, pour y conclure cette pacification, & chargé des pleins-pouvoirs de ſes alliés, l'abbé Guillaume de St. Gall s'y rendit au milieu de Mai 1294, avec une ſuite de près de 200 chevaux, après que l'on fut convenu d'une ſuſpenſion d'armes à la chandeleur. Arrivé à Vienne, ce prélat trouva le duc d'Autriche en campagne contre l'archevêque de Salzbourg, fut reçu très-gracieuſement & défrayé par la ducheſſe Eliſabeth; & après avoir attendu vainement le retour de ce prince durant un mois, il le joignit le jour de la St. Jean Baptiſte, dans

son camp sur les frontieres de Salzbourg, malgré tous les risques qu'il courut d'être enlevé dans ce trajet par un gros de cavalerie Salzbourgeoise, qui, sous les ordres de Bourkhard, baron d'Ellerbach, venait de tourner l'armée Autrichienne & de faire une irruption en Carinthie. Sans tenir aucun compte à l'abbé de St. Gall de toutes ses démarches pacifiques, & de son empressement à se rendre aux requisitions d'Albert, ce prince le reçut si mal que ce prélat piqué à son tour rompit toute négociation; d'autant plus que le duc d'Autriche exigea pour premier article préliminaire, d'être établi & reconnu *Kast-und-Schirm-Vogt* du monastere de St. Gall; à quoi l'abbé Guillaume n'eut garde de consentir. Les deux partis convinrent néanmoins, avant de se séparer, de prolonger la suspension d'armes jusqu'à la fin de l'année.

Le prélat de St. Gall ayant fait demander & obtenu un sauf-conduit de l'archevêque de Salzbourg, s'aboucha avec lui, de même qu'avec l'évêque d'Augsbourg, en reçut l'accueil le plus honorable, & les engagea l'un & l'autre d'accéder à la ligue contre le duc d'Autriche. Revenu à St. Gall sur la fin de Juillet, & ayant rendu compte à ses alliés du peu de succès de ses démarches pa-

fiques, l'abbé Guillaume leur fit fentir la néceffité de mettre l'empereur dans leur parti, & choifi d'une voix unanime par les confédérés pour cette négociation, ce prélat rempli de génie & de talens militaires, fe rendit vers la St. Michel à Cologne, avec un train nombreux & convenable, auprès d'Adolphe; lequel, prévenu très avantageufement pour l'abbé de St. Gall, qui s'était acquis la réputation d'un capitaine expérimenté, le combla de diftinctions, l'établit fon confeiller intime & lui donna toute fa confiance. L'abbé de St. Gall ainfi parvenu à fon but, fit comprendre à l'empereur, combien il devait fe méfier du duc d'Autriche, & à quel point il lui importait de fe mettre à la tête de la ligue Helvétienne contre ce prince. Convaincu de la fageffe de ces maximes, Adolphe accorda l'année fuivante diverfes immunités aux villes impériales de la Suiffe, accueillit avec bonté tous les feigneurs & les prélats Helvétiens mécontens du duc Albert, & fe déclara ouvertement en 1296, le protecteur des uns & des autres contre ce prince, après que celui-ci fe fut allié avec Philippe le Bel, ennemi déclaré de l'empereur. La guerre ayant recommencé dans la Suiffe orientale & en Rhétie, dès le mois de Janvier 1295, entre le duc

La Suisse aux tems d'Albert I.

leur accorder diverses immunités, & qu'il avait
confirmé & même considérablement augmenté 1298.
par une charte du 30 Novembre 1297, celles des trois pays d'empire, que l'empereur Rodolphe leur avait accordées le 8 Janvier 1274; & qu'ils étaient convaincus, que leur salut était attaché à celui d'Adolphe. Muni de ces secours, l'abbé Guillaume se hâta de joindre l'armée impériale, qu'il trouva campée dans les environs de Strasbourg; l'empereur s'étant porté sur ces entrefaites avec toutes ses forces, suivant le conseil de ce prélat, dans le Palatinat, où il fut joint par celles de l'électeur Palatin son gendre & d'Otton duc de Baviere; & ayant conduit après cette réunion, ces troupes combinées en Alsace, afin de les faire subsister aux dépends de ce pays, ouvertement déclaré en faveur du duc Albert. Tandis que l'empereur faisait saccager ces contrées & qu'il recevait journellement des renforts, le duc d'Autriche rassemblait ses forces en Suabe, & les ayant vu portées aux environs de 40 mille hommes par divers corps auxiliaires, il les conduisit dans le Brisgäw, & se posta auprès de Breysach. Informé de l'approche de ses ennemis, Adolphe voulut passer le Rhin pour les attaquer, lorsqu'il apprit le 24 Juin que les cinq électeurs, cités ci-dessus

Ponts, de Hayerloch, de Hohenloé, d'Ochsenstein, de Linanges, les Wild-Graves & Rhein-Graves. L'électeur de Saxe étant venu joindre la veille, son beau-frere, celui-ci le chargea du commandement de son aile droite, & confia celui de sa gauche à Conrad, évêque de Strasbourg, ennemi implacable d'Adolphe, & qui avait négocié, au nom d'Albert, le détrônement de ce monarque. On vit dans cette sanglante journée, les maisons de Wirtemberg, de Hohenloé, d'Isenbourg & quelques autres, partagées dans les deux armées, de même que la noblesse Helvétienne, & acharnées à s'entre-détruire avec cette fureur, suite ordinaire & déplorable des guerres civiles. 1298.

Les deux armées se chargerent à huit heures du matin avec beaucoup de valeur, animées par les exhortations & les exemples de leurs chefs. L'abbé de St. Gall, sécondé par les comtes de Nellebourg & de Montfort, parvint au bout de deux heures, à enfoncer l'aile droite des ennemis, sous les ordres de l'électeur de Saxe, tandis que la gauche Autrichienne commandée par l'évêque de Strasbourg, remportait le même avantage sur le duc de Baviere, & que les deux centres combattaient avec un avantage à-peu-près égal. La

Section XXX.

1298. bravoure fougueuſe d'Adolphe, croyant n'avoir rien fait, s'il ne décidait, au moment de la troiſieme charge, le ſort de cette bataille & de l'empire, par un combat ſingulier avec ſon compétiteur, & hauſſant la viſiere de ſon caſque, il s'avança la lance tendue ſur Albert, en lui criant: *c'eſt aujourd'hui, parjure, que je te ravirai la couronne & la vie.* Le duc d'Autriche, qui ne manquait ni de bravoure, ni d'adreſſe dans les exercices militaires, répondit avec beaucoup de ſang froid: *il en ſera ce qu'il plaira à Dieu;* & après avoir évité par une paſſe fort adroite le coup de lance d'Adolphe, il revint ſur lui & lui enfonça la ſienne dans l'œil. Ce coup terrible ayant porté l'empereur par terre, deux Wild-Graves & un Rheingrave ſe jetterent à l'inſtant ſur lui, & acheverent de le tuer, avant que ſon eſcadron qui le ſuivait au galop, pût accourir à ſon ſecours. Les comtes de Hohenloé, d'Iſembourg, de Wirtemberg & de Ferrette formant la tête de cet eſcadron, & furieux de ce maſſacre, immolerent d'abord les trois aſſaſſins d'Adolphe à ſes manes. Une mêlée ſanglante & acharnée ſuivit immédiatement la mort de l'empereur, & mit l'armée Autrichienne à deux doigts de ſa défaite; les Impériaux tranſportés de fureur & contens de

La Suisse aux tems d'Albert I.

périr, pourvu qu'ils parvinssent à venger la mort de ce monarque adoré des troupes, firent pour cet effet les plus grands efforts de valeur jusqu'à midi, que l'évêque de Strasbourg parvenu à mettre le duc de Baviere en déroute, prit le corps de bataille impérial en flanc, lequel chargé dans ce moment décisif avec beaucoup de furie par le duc d'Autriche, ne put soutenir cette double attaque, & abandonna le champ de bataille aux Autrichiens. 1298.

Mais revenons à l'abbé de St. Gall & à son aile victorieuse, dont l'ardeur l'entraina malgré lui à la poursuite des ennemis, de sorte qu'il ne put revenir sur ses pas, qu'après la déroute du corps de bataille & de l'aile droite. Sans se laisser abattre par cet échec, ce courageux prélat conduisit sa troupe derriere Gellenheim, où le duc de Baviere s'était retiré de son côté avec ses Bavarois; & tandis que la chaleur excessive du jour obligeait le duc d'Autriche & ses alliés, à laisser reprendre haleine à leurs troupes, pendant quelques heures, & que l'électeur de Saxe ramena son corps au combat, le duc de Baviere & l'abbé de St. Gall profiterent de cet intervalle, pour se reformer en ordre de bataille, & la cavalerie du centre, de même que la plupart de son

infanterie, formée par les contingens des villes im-
1298. périales, étant venue ſe rallier auprès de ces deux chefs, ils ſe virent de cette ſorte à la tète d'environ 30 mille hommes. Ils furent attaqués par l'armée Autrichienne ſur les quatre heures du ſoir, ſe défendirent dans cette ſeconde bataille avec un courage héroïque juſqu'à la nuit tombante, que leur cavalerie enfoncée & en grande partie démontée, les obligea d'abandonner de rechef ce ſecond champ de bataille à leurs ennemis victorieux. Le duc de Baviere couvert de trois bleſſures, eut beaucoup de peine à éviter la furie du vainqueur, & de ſe retirer avec le comte Palatin & pluſieurs princes & ſeigneurs de ſon parti à Oppenheim. L'abbé Guillaume ayant eu ſon cheval tué, combattit à pied, fit des prodiges de valeur, fut tranſporté la même nuit à Worms, & le lendemain à Oppenheim, couvert de cinq bleſſures mortelles, dont il guérit néanmoins.

Tel eſt le précis de cette ſanglante & mémorable journée, ſur les détails de laquelle l'on varie beaucoup, ayant pris la peine de confronter & rectifier les annales qui nous les ont tranſmis, & d'en rédiger cette rélation. Peu d'accord ſur diverſes opérations de cette guerre & de cette

bataille, tous les historiens se réunissent à nous affirmer une anecdote, trop remarquable pour 1298. n'être pas insérée ici. C'est que le duc d'Autriche périt de mort violente, de même que les princes, les prélats & les seigneurs qui combattirent contre Adolphe, & cela au bout de quelques années. L'électeur de Saxe fut étouffé la même année par la foule, au couronnement d'Albert, en y fonctionnant comme grand maréchal. Les comtes de Hohenloé, de Wirtemberg, de Hayerloch, d'Isembourg & d'Ochsenstein périrent peu d'heures après Adolphe, de même que les Wild & Rhein-Graves. En 1299, l'évêque de Strasbourg fut assassiné par un boucher, le comte de Deux-Ponts se noya dans un torrent, & le comte de Linange mourut frénétique. L'électeur de Mayence, arrivé le lendemain sur le champ de bataille, couvert d'environ 20 mille morts & mourants, déplora avec des larmes ameres, la triste fin d'Adolphe, fit les reproches les plus sanglans au duc d'Autriche, d'avoir laissé massacrer sous ses yeux ce monarque infortuné, tomba peu de mois après dans une noire mélancolie, & mourut d'une chûte en 1304.

Les annales Autrichiennes de Fugger, impartiales, véridiques, & par cette raison très-esti-

Section XXX.

mées, que nous avons ſuivi dans une partie de
1298. la ſection précédente & de celle-ci, & que nous aurons occaſion de citer dans la ſuite de cet ouvrage, prétendent que le duc Albert uſa de cette victoire avec une modération, qui lui fit beaucoup d'honneur & lui concilia peu-à-peu les partiſans les plus zélés d'Adolphe ; ayant fait au rapport de cet auteur, défendre de pourſuivre les ennemis & de s'emparer de leur camp, qui était reſté tendu auprès de Worms, malgré les murmures que cet ordre rempli ſévérement, excita dans l'armée Autrichienne. Le nouvel empereur fit tranſporter la même nuit le corps de ſon prédéceſſeur à Spire, où il lui fit faire des obſéques magnifiques, & ce prince fit publier quelques jours après cette victoire, à Mayence, une amniſtie & une pacification générale dans tout l'empire, de ſorte que chacun déſarma & retourna dans ſes domaines reſpectifs, ſans crainte d'être recherché pour le paſſé. Ces procédés magnanimes furent récompenſés par tous les électeurs aſſemblés à Frankfort ſur le Mein, depuis le milieu de Juillet, qui, le 28 de ce mois, confirmerent d'une voix unanime, l'élection d'Albert au trône impérial, faite à Mayence le 21 Juin. L'empereur Albert I, s'étant rendu avec le

La Suisse aux tems d'Albert I.

le collége électoral, & beaucoup de princes & prélats de l'empire à Aix la Chapelle; il y fut couronné le 10 Août par l'électeur de Cologne. De là, ce monarque se rendit avec tous ces princes & prélats à Nuremberg, où il avait convoqué pour le 25 Août une diete, dans laquelle l'on confirma & publia derechef dans toute l'étendue de l'empire, la pacification générale, *den Teutschen Reichs-Frieden*, que l'empereur avait promulguée à Mayence, six semaines auparavant. L'impératrice Elisabeth étant venu joindre son époux dans cette ville, il la fit couronner le 4 Septembre par l'électeur de Cologne, & relever l'éclat de ce sacre par des tournois & d'autres fêtes d'usage. 1298.

La mort de l'empereur Adolphe & ses suites, répandirent d'abord une consternation générale en Suisse, où l'on s'attendait à éprouver le ressentiment de son compétiteur victorieux & irrité, des refus décidés qu'il avait reçus des seigneurs, des prélats & des états Helvétiens, sur ses réquisitions d'assistance, tandis que les uns & les autres avaient prodigué leurs secours dans le même tems à son ennemi. Ces craintes se dissiperent néanmoins peu-à-peu, en apprenant les procédés magnanimes de l'empereur Albert, la pacifica-

Section XXX.

tion & l'amnistie générale de l'empire promul-
1299. guées par ce monarque à Mayence, & confirmées de sa part à la diete de Nuremberg. L'empereur ne rechercha à la vérité aucun de ceux qui avaient combattu contre lui, ni ne leur témoigna du ressentiment ; mais chargé d'une nombreuse famille, il poursuivit avec plus d'ardeur que jamais, son projet favori, de réunir toute la Suisse aux domaines de sa maison, & d'en former deux établissemens à deux de ses fils, espérant les augmenter dans peu d'un troisieme, par la succession du duc Jean son neveu, élevé à sa cour avec la famille impériale, & dont la constitution faible ne promettait pas une longue vie ; employant néanmoins à cet effet, comme du passé, les voyes d'achat & les sollicitations, & ne recourant à la violence qu'à la derniere extrêmité. Indépendamment des acquisitions faites par le duc d'Autriche, moitié gré & moitié de force, & citées ci-dessus, on trouvera dans le premier volume & le quatrieme livre des annales de Tschudi, une énumération de tous les domaines que ce prince acquit en Suisse, en Suabe & en Alsace, depuis son avénement au trône impérial, & des moyens qu'il mit en usage pour les acquérir.

Si les comtes & les prélats Helvétiens, ligués

La Suisse aux tems d'Albert I.

depuis 1292, avec les villes impériales de ce pays, de même qu'avec les trois pays d'empire, contre le duc Albert, & qui après la mort d'Adolphe, resserrerent pour leur sureté commune les liens de leur confédération, se mirent par ce moyen à l'abri des usurpations du nouvel empereur, il n'en fut pas de même d'un grand nombre de barons, vassaux immédiats de l'empire, dont les terres étaient limitrophes ou enclavées dans les domaines d'Albert, qui furent obligés de renoncer à cette prérogative, & de se reconnaître vassaux de la maison d'Autriche. Les trois pays d'empire, plus jaloux que jamais de leur liberté, & allarmés des acquisitions que l'empereur avait faites de Lucerne & de Glarus, de même que de ses refus réitérés de leur confirmer leurs immunités, portaient un œil très-inquiet sur les démarches de leurs voisins, décidés à les soutenir de toutes leurs forces, s'ils étaient attaqués par ce monarque. Il en était de même des Glaronois, qui protestaient formellement contre la cession que l'abbesse de Seckinguen venait de faire à l'empereur, le jour des rois 1299, de ses droits suzerains & honorifiques sur leur pays. 1299.

Albert irrité depuis longtems contre Zurich, qu'il trouvait depuis quelques années par tout en

Section XXX.

son chemin, crut devoir dissiper cette ligue par
1299. un coup de vigueur ; & informé par ses vassaux, qu'il n'en pouvait porter de plus sensible aux membres de cette association, qu'en s'emparant de Zurich, dont la bourgeoisie encore affaiblie par divers échecs qu'elle avait reçus l'année précédente, serait hors d'état de lui résister; ce monarque rassembla en diligence ses vassaux Alsaciens, de la Suabe & de la Suisse, & vint mettre le 10 Avril 1299, le siége devant Zurich, avec une armée d'environ 10 mille hommes. Les Zuricois firent flotter les bannieres de l'empire sur leurs tours, bordées de l'élite de leurs citoyens, tandis que les femmes habillées en hommes & armées, firent une parade militaire, à la vue de l'empereur qu'elles savaient posté dans ce moment sur une colline voisine, qui dominait la ville. Surpris de voir Zurich rempli d'une bourgeoisie aussi nombreuse qu'aguerrie, & bien armée, Albert s'adressa à ceux de ses vassaux, qui l'avaient déterminé à cette expédition, & leur demanda d'un air irrité, si ce qu'ils voyaient, avait l'air d'une place mal défendue, & d'une bourgeoisie découragée, mal armée & prête à se soumettre au premier venu. Les Zuricois se doutant des impressions que ce spectacle aurait

La Suisse aux tems d'Albert I.

fait sur l'empereur, se hâterent de lui envoyer des députés, qui demandant à ce monarque ce qui pouvait leur avoir attiré son courroux & cette prise d'armes, lui firent une récapitulation de tous les services que Zurich avait rendus à l'empereur Rodolphe, offrant de prêter hommage à sa majesté, comme ville impériale, & moyennant la réserve de ses immunités. Ravi de se tirer avec honneur de cette démarche précipitée, qui d'ailleurs occasionnait une rumeur effroyable en Suisse, Albert accepta les offres de ces députés, reçut l'hommage de Zurich, en sa qualité de chef de l'empire, leva le siége de cette ville le 14 Avril, & congédia ses troupes le lendemain. 1299.

A la suite de cette expédition mal combinée, l'empereur se rendit en Allemagne, où il se brouilla avec les électeurs de Mayence, de Trêves, de Cologne & Palatin, en les chicanant sur les péages du Rhin de leurs domaines respectifs. Revenu en Suisse au milieu d'Octobre, l'empereur donna peu de jours après son retour, audience au baron d'Aetinghausen, landammann d'Ury, que les trois pays d'empire avaient dépêché à ce monarque, pour lui demander la confirmation de leurs immunités; & répondit au land-amman.

Section XXX.

1300. qu'il ferait ſavoir ſes intentions à ces trois états au printems prochain, avec d'autres propoſitions de ſa part, qui leur feraient auſſi agréables qu'avantageuſes. Effectivement les barons d'Ochſenſtein & de Lichtenberg ſe rendirent ſur la fin d'Avril 1300, de la part de l'empereur dans ces trois pays d'empire; leſquels ayant commencé leur tournée par celui de Schweiz, en firent aſſembler tous les citoyens auprès du bourg de ce nom, & leur repréſenterent : « *Combien il leur ſerait avantageux de toutes façons, de renoncer à leurs prerogatives de pays d'empire, & de ſe ſoumettre de bonne grace à la domination de la maiſon d'Autriche, qui les comblerait dans tous les temps de bienfaits; tandis que des refus obſtinés & imprudens de leur part, à ces propoſitions, leur attireraient infailliblement le courroux de l'empereur, d'autant plus redoutable pour eux, que ce monarque les tenait déja dans une dépendance entiere pour la traite des vivres de premiere néceſſité, ſoit par Lucerne & Zug, ſoit auſſi en venant d'acquerir le pays de Glarus, de même que les dixmes, cens, & autres redevances ſeigneuriales, que divers monaſteres poſſédaient dans leur pays; qu'ainſi ils ne devaient pas héſiter un inſtant à ſe rendre aux déſirs de l'empereur, & lui faire ſur tout de bonne grace ce léger ſacrifice dont il les dédommagerait amplement.* »

La Suisse aux tems d'Albert I.

Quoique l'empereur tint effectivement les trois pays d'empire dans la dépendance la plus absolue ; 1300.
d'abord par Lucerne, où ils étaient obligés de se pourvoir des vivres de premiere nécessité ; ensuite par les dixmes, cens & autres redevances seigneuriales, que les monasteres de Muri, d'Engelberg, de Dissentis, de Schanis, de Pfefferts, de Wettinguen & d'Interlachen possédaient, de même que le chapitre de Munster dans ces trois états, & qu'ils venaient de vendre de gré ou de force à l'empereur; & quoique les citoyens de Schweiz ne pussent se faire illusion sur les suites funestes qui résulteraient pour eux, du refus de condescendre aux désirs de l'empereur ; ces considérations ne furent d'aucun poids auprès d'un peuple idolâtre de sa liberté, ni capables de le faire balancer un instant sur le parti qu'il avait à prendre : de sorte que les propositions de ces deux délégués impériaux ayant été mises en délibération dans cette assemblée générale, ces intrépides citoyens, sans se laisser intimider en aucune maniere par la présence des barons d'Ochsenstein & de Lichthenberg, leur répondirent d'une voix unanime : « *Que sentant tout le prix de leurs immunités & de leur constitution actuelle, ils voulaient y rester immuablement attachés, se flattant que l'empereur les*

Section XXX.

« *Que les trois pays d'empire ne devaient pas s'attendre à obtenir jamais de sa part la confirmation de leurs immunités. Que l'administration du criminel resterait sur le pied qu'elle venait d'être établie par ses ordres. Qu'il n'y avait pas de mal, quand même ses baillifs traiteraient à toute rigueur ce peuple turbulent & revèche, qui se répentirait à loisir, mais trop tard, d'avoir rejetté arrogamment ses offres.* »

Informés par le baron d'Aetinghausen de cette réponse négative d'Albert, ces trois pays d'empire, connus en Suisse, dès l'onzieme siecle, sous la dénomination allemande *derer drey Reichs-Länder*, ne s'en laisserent pas imposer, & refusant nettement de comparaître aux citations des baillifs Autrichiens de Lucerne & de Rothebourg, ils obligerent ceux-ci de venir tenir leurs assises dans ces trois états, & pour lors ne voulurent pas même reconnaître la compétence de leur jurisdiction, ni se soumettre à leurs sentences, à moins d'une déclaration formelle de leur part, qu'ils administraient la justice criminelle, selon les loix, us & coutumes établies dans ces trois états, & cela, au nom de l'empire, & non en celui de la maison d'Autriche. N'ayant pas assez de forces en main, pour réduire les citoyens d'Ury, de

La Suisse aux tems d'Albert I.

Schweiz & d'Underwalden ſous le joug de leur maître, qui brouillé de ſon côté avec la majeure partie des électeurs, pouvait à peine ſe démêler de toutes les mauvaiſes affaires qu'il avait ſur les bras en Allemagne; les baillifs d'Albert furent obligés de plier dans cette occaſion, & de ſe rendre aux réquiſitions de ces trois états, qui dans le courant de 1301, de 1302 & de 1303, furent régis au nom de l'empire, & ſuivant leurs conſtitutions reſpectives.

Parvenu durant cet intervalle à s'arranger avec les divers princes de l'empire à l'amiable, ſur leurs points de litige reſpectifs, l'empereur ſe rendit à la St. Martin 1303, en Suiſſe, dans l'intention de faire tomber tout le poids de ſon reſſentiment ſur les pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, qui continuaient à ſe refuſer conſtamment aux ſollicitations réitérées des agens de ce monarque, de lui complaire de bonne grace, en ſe ſoumettant à ſa domination. Ayant mandé les land-ammans de ces trois états au château de Baden, l'empereur leur dit: *Vous perſiſtez donc à vouloir être gouvernés au nom de l'empire! Eh bien! vous le ſerez & à votre dam! Voici les baillifs que je vous donne, & auxquels je vous ordonne d'obéir, ſous peine de félonie.* Et il leur préſenta en cette

Section XXX.

qualité deux de ses vassaux, Hans Gessler, seigneur de Kussnacht, nommé aussi Hermann Gessler & Grissler dans diverses annales Helvétiennes; & Béringer ou Bérenger de Landenberg, tous les deux d'un caractere violent & d'un orgueil insoutenable, capables de tout pour satisfaire leurs passions, & faits en un mot pour remplir le rôle de tyrans, auquel Albert les destinait. Gessler créé par l'empereur *Reichs Vogt* des pays d'Ury & de Schweiz, & Landenberg de celui d'Underwalden, avec plein-pouvoir de se choisir parmi la noblesse, les subdélégués ou *Under-Vögt*, les plus propres à les séconder dans leurs violences, se rendirent sur la fin de cette année dans leurs départemens, avec deux corps de satellites assez nombreux pour en contenir au besoin les citoyens. L'empereur ayant obligé sur ces entrefaites les Meyer de Sarnen & les barons de Walthischberg de lui céder; les premiers, le château & la seigneurie de Sarnen, dans le Haut-Underwalden, & les derniers, le château de Rozberg, avec ses dépendances dans le Bas-Underwalden, Béringer ou Bérenger de Landenberg, établit sa résidence dans le château de Sarnen, qu'il pourvut d'une garnison, & confia la garde de celui de Rozberg, avec le commandement

du restant de ses satellites, à Ulrich de Wolfenchiess, qu'il venait de choisir pour son *Under-Vogt* dans le Bas-Underwalden; parce qu'il s'était vendu aux intérêts de l'empereur, quoique sa famille établie dans le Bas-Underwalden, eût absolument embrassé les intérêts de ses concitoyens, dont son frere aîné Gauthier ou Walther de Wolfenchiess était land-ammann, & fut revêtu de cette place, de même que son fils aîné, nommé Hans, dequis 1303 jusqu'en 1335.

Quant à Gessler, il établit d'abord sa résidence dans la tour d'Altorf, que les Meyer d'Altorf avaient été forcés de céder, avec ses dépendances, l'année d'auparavant, à l'empereur; & ne pouvant loger qu'une quarantaine de ses satellites dans ce donjon, Gessler en repartit plus de 200 dans le bourg d'Altorf, & le reste dans son château de Kussnacht, aussi-bien que dans ceux de Lauerths & de Schwanaw, situés tous les trois dans le pays de Schweiz, & dont les deux derniers, appartenans au comte d'Habsbourg-Lauffebourg, venaient d'ètre vendus par ce seigneur à l'empereur Albert. Non content de fouler de la maniere la plus odieuse les citoyens d'Altorf par ses satellites, Gessler joignit à cette vexation, celle de les faire contribuer par corvées à élargir & forti-

leur joug; le tout ſuivant les intentions de l'empereur. Les comeſtibles & les denrées de premiere néceſſité, dont les citoyens de ces trois états étaient obligés de ſe fournir aux marchés de Lucerne & de Zug, furent chargés de droits de ſortie ſi conſidérables, qu'elles doublaient de prix, ces citoyens étant encore expoſés aux inſultes continuelles de la ſoldateſque Autrichienne, répandue dans ces contrées. Le pays d'Ury ſubſiſtait déja pour lors en grande partie, du tranſport des marchandiſes d'Italie, conduites par le paſſage du St. Gothard, pour ſe rendre en Allemagne; & afin de priver les citoyens d'Ury de cette branche eſſentielle de leur ſubſiſtance, Geſsler chargea ce commerce de tranſit, de péages & de droits de douane ſi exceſſifs, que les marchands de Lombardie furent réduits à renoncer à ce paſſage, & de lui ſubſtituer ceux du St. Bernard, du Mont-Cénis & du Tirol. 1306.

Non contens d'affamer & d'appauvrir ainſi ces trois états, chargés pour comble d'injuſtice, de l'entretien très-coûteux de cette ſoldateſque Autrichienne, ces tyrans la firent ſervir de miniſtres aveugles à leurs concuſſions, à leurs violences, dont nous ne rapporterons que les traits ſuivans, par leſquels on verra que la nobleſſe domiciliée

Section XXX.

dans ces pays, n'en fut pas plus épargnée que le
1307. reste de ses citoyens.

Henri de Melchthal, gentilhomme domicilié dans le vallon de ce nom, situé dans le Haut-Underwalden, s'était distingué les années précédentes, en opinant avec beaucoup de fermeté dans les assemblées générales de sa patrie, contre les propositions des agens de l'empereur; ce qui lui ayant acquis d'un côté la confiance & la considération de ses compatriotes, lui avait attiré de l'autre l'inimitié de Landenberg, lequel lui fit enlever, sans autre forme de procès, & déstteler devant sa charrue, au printems de 1306, un attelage de bœufs. Henri de Melchthal ayant demandé aux satellites de Landenberg, la raison de cette violence, ils chargerent de coups ce vieillard pour toute réponse, en présence de son fils Arnold, qui, outré de ce procédé tyrannique, se mit en devoir de défendre son pere, & dans un tour de main étendit trois de ces misérables par terre, puis se réfugia en secret auprès de son proche parent Walther Furst, citoyen très-considéré du pays d'Ury & d'extraction noble. Landenberg n'ayant pu assouvir sa vengeance sur Arnold de Melchthal, fit saisir son pere & jeter ce vieillard de 73 ans dans un cachot affreux, où après l'avoir fait

languir

La Suiſſe aux tems d'Albert I.

languir pendant quelques mois, il lui fit crever les deux yeux. Ce vieillard infortuné, expirant des ſuites de ce traitement barbare & hors d'état de payer une amende énorme, à laquelle il fut encore condamné, ſe vit chaſſé avec ſa femme & ſes enfans de ſa maiſon par ce tyran, qui lui fit confiſquer ſes biens. Croirait-on que les magiſtrats d'Underwalden ne purent obtenir aucune juſtice de cette barbarie atroce, & que leurs plaintes continuelles contre cette tyrannie, portées à l'empereur, ne firent d'autres effets ſur ce monarque, que de donner l'option de ſa part à ce pays, de continuer à gémir ſous ce joug, ou de ſe ſoumettre de bonne grace à la domination Autrichienne? 1307.

Wernher de Stauffachen, gentilhomme du pays de Schweiz, ayant fait bâtir une maiſon aſſez apparente dans le bourg de Steinen, Geſsler manifeſta ſon indignation à Stauffachen, de ce qu'il avait oſé faire conſtruire ce bâtiment, ſans en avoir demandé & obtenu au préalable ſa permiſſion, & le menaça de lui faire abattre cette maiſon, en ajoutant que ce peuple turbulent n'aurait bientôt que des chaumieres pour ſe loger. Stauffachen, fils & petit-fils de land-ammans de Schweiz, & neveu d'un prélat d'Engelberg, qui,

pour lors n'étaient choisis que parmi la noblesse
1307. Helvétienne la plus illustre, indigné de cette arrogance, forma dès lors le projet de briser les fers de sa patrie, communiqua ce dessein à sa femme qui était une de Réding, & se rendit en secret, par son conseil, auprès de Walther Furst, où ayant trouvé Arnold de Melchthal, ces trois patriotes déplorerent ensemble la situation de leur patrie, & s'occupant de ses intérêts, ils s'unirent le jour de la St. Jean, par un serment solemnel.

1°. „ *De sacrifier leurs biens & leurs vies, pour délivrer leur patrie du joug tyrannique, sous lequel elle gémissait* ".

2°. „ *De rétablir les pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, dans leur constitution primitive, d'états immédiats de l'empire* ".

3°. „ *De continuer à payer les dixmes, cens & autres redevances, que divers monasteres possédaient dans ces trois états, & même celles que l'empereur venait d'y acquérir, pourvu que ces dernieres y eussent été acquises par ce monarque, sans violence* ".

Il est nécessaire d'avertir, pour éclaircir cet article, qu'il y était question des monasteres de St. Gall, de Notre-Dame des Hermites, & des

deux chapitres de Zurich, qui avaient constamment refusé de vendre à l'empereur, leurs revenus & droits seigneuriaux, soit dans les trois pays d'empire, soit aussi partout ailleurs, malgré les sollicitations réitérées de ce monarque. 1307.

4°. „ *De faire entrer dans cette confédération autant de citoyens qu'il serait nécessaire pour en assurer le succès. Chacun de ces trois confédérés ayant pour cet effet plein pouvoir, de s'associer par le même serment, ceux de ses compatriotes, qu'il croirait le mieux convenir à la réussite de leur projet* ".

5°. „ *Et enfin d'assurer d'autant plus la délivrance de leur patrie respective, de ne rien entreprendre à cet effet que de concert, à un jour fixé dans les trois états, pour l'expulsion des tirans; & après que l'on se serait rassemblé avec les nouveaux associés dans un lieu convenable, pour prendre les mesures les plus efficaces à cet égard* ".

C'est ainsi que la Providence daignant protéger ce faible conventicule du patriotisme, en fit la base d'une puissante ligue, préparée par l'indignation générale, & cimentée par la conformité d'intérêts & de sentimens. Ces trois patriotes choisirent pour rendez-vous à venir de leurs délibérations secrettes, une prairie entou-

Section XXX.

rée de bois, située dans le pays d'Ury, à un
1307. quart de lieue des rives du lac de Lucerne, également limitrophe des pays de Schweiz & d'Underwalden, & nommée *Im-Gräthlein.* Cette prairie à jamais mémorable dans les fastes Helvétiques, fut choisie en 1713 par les cantons d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, pour y renouveller leur confédération primitive; ce qui fut exécuté le 23 Juin, par 120 magistrats & citoyens de chacun de ces cantons, choisis & élus dans leur assemblée générale respective, les premiers au nombre de 30, & les derniers au nombre de 90. Ces 360 élus accompagnerent la prestation de ce serment solemnel, de tout l'appareil de la religion qui pouvait rendre cette cérémonie plus auguste. Et plût à Dieu, que l'on y eût vu tout le corps Helvétique réuni pour cet effet! Mais revenons sur nos pas.

Diverses violences que les tyrans exercerent, sur ces entrefaites, dans ces trois états, consoliderent beaucoup ces faibles commencemens de la confédération Helvétique. Le vice-baillif de Wolfenchiess, revenant le 22 Août de l'abbaye d'Engelberg, échauffé d'un festin, passa devant la maison d'Henri de Baumgarthen, (d'extraction noble, selon le Dictionnaire Helvétique de

La Suisse aux tems d'Albert I.

Lew, tome II, page 300,) dont la femme se trouvant sous sa porte, salua de Wolfenchiess fort honnêtement, sur quoi celui-ci voulut assouvir ses désirs criminels sur cette femme aussi belle que vertueuse, descendit de cheval, & ses propositions infâmes ayant été rejettées avec horreur, il allait employer la violence, lorsque Baumgarthen rentrant chez lui dans ce moment, le tua d'un coup de hâche; il trouva les moyens de se soustraire par une prompte fuite au ressentiment de Landenberg, & se réfugia aussi auprès de Walther Furst. Quelques auteurs placent cet événement en 1305, ce qui n'est pas vraisemblable, & cela par divers rapports & circonstances impossibles à combiner, en supposant cette date; entr'autres, comment Walther Furst aurait-il pu soustraire durant deux ans & demi ce proscrit aux perquisitions de Gessler & de Landenberg, également intéressés à lui faire subir un châtiment exemplaire? Au milieu d'Octobre, le vice-baillif qui résidait au château de Sohwanau ayant fait enlever par ses satellites dans le bourg de Steinen, une jeune fille d'une rare beauté, ses freres & ses parens exciterent un tumulte, poursuivirent ces satellites jusques dans le château, les y massacrerent, de même que 1307.

le vice-baillif, livrerent cette forteresse aux
307. flammes & la raserent. Gessler se préparait à venger la mort de son subdélégué, & le sac du château de Schwanau, par les châtimens les plus rigoureux, envers tous ceux qui y avaient participés, lorsque, pour le bonheur de ces pays, Guillaume Tell les délivra de ce tyran.

Pour mettre le comble à son despotisme, Gessler fit dresser les premiers jours de Novembre, au milieu du marché d'Altorf, une perche ou poteau, surmontée d'un chapeau ou barette, avec ordre de lui rendre les mêmes honneurs qu'à sa personne, sous peine de la vie pour les contrevenans. Wernher, baron d'Actinghausen, cité ci-dessus, s'embarrassa non-seulement très-peu de cet ordre tyrannique, mais le blâma même ouvertement, au rapport de divers auteurs; Gessler n'osant faire saisir un magistrat aussi révéré dans toutes ces contrées, de crainte d'exciter un soulévement général, crut intimider les citoyens d'Ury, le jour de St. Othmar ou 16 Novembre, lorsqu'après avoir ouï la messe & siégeant sur son tribunal, il vit Guillaume Tell enfreindre en sa présence cet ordre, & apprit par ses satellites qu'il l'avait constamment bravé, en lui faisant subir un châtiment d'une barba-

La Suisse aux tems d'Albert I.

rie recherchée; d'autant plus que Tell, domicilié à Bürglen, village à une demi-lieue d'Altorf, était gendre de Walther Furst, & très-considéré parmi ses concitoyens. Ayant donc fait saisir & amener ce refractaire à son tribunal, & informé qu'il était un arbalètrier très-habile, le tyran condamna Tell, à abattre d'un seul coup de fléche une pomme, de dessus la tête de son fils unique, à 100 pas de distance; Eterlin dit 120 pas. Tell frémissant à l'ouïe de cet arrêt cruel, s'offrit à subir le dernier supplice, plutôt que de s'exposer à tuer son enfant unique; mais l'ame féroce de Gessler, voulant se repaître de ce spectacle dénaturé, menaça Tell de le faire coudre avec son fils, dans un sac, & de les faire jeter dans le lac de Lucerne, s'il n'exécutait cette sentence. Dans cette cruelle extrêmité, Tell encouragé par cet enfant, âgé de 8 ans, (qui lui dit, au rapport de diverses traditions, « *Vater, wir wollen es Gott vertraun, schiess in Gottes nahmen, will still stohn* ",) implora à genoux la protection divine, au milieu de ses concitoyens, qui joignirent avec ferveur leurs prieres à celles de ce pere persécuté, tandis que le tyran jetait des regards courroucés sur cette multitude compâtissante. Tell pose la pomme sur la tête de son

1307.

1307. fils, tandis que ſon épouſe placée à côté de l'enfant, le tenait par la main, & s'éloignant à la diſtance ordonnée, le couche enjoue; le coup part, tout le monde frémit, & la fléche dirigée par les mains de la bonté divine, abat la pomme, ſans bleſſer l'enfant en aucune maniere. Suivi des acclamations de ſes concitoyens, Tell ſe préſente au tribunal de Geſsler, qui, confus de voir ſa vengeance éludée, lui demanda, à quoi il deſtinait une ſeconde fléche qu'il voyait cachée ſous ſon pourpoint; Tell voyant ſa perte réſolue dans l'ame du tyran, & ne pouvant contenir davantage ſon reſſentiment, lui répondit avec fermeté: » *Si j'avais manqué la pomme, bleſſé ou tué mon* » *fils, apprends, tyran! que cette ſeconde fléche était* » *deſtinée à te percer le cœur*". Geſsler furieux de cette hardieſſe, fit à l'inſtant ſaiſir & garotter Tell, malgré les murmures & les clameurs de la multitude, & ne voulant s'en remettre qu'à lui-même, du ſoin de le faire jeter dans un cachot du château de Kuſſnacht, il s'y rendit ſur l'heure accompagné de ſes ſatellites, en faiſant traîner Tell à ſa ſuite, dans l'intention de l'immoler à ſa vengeance par les ſupplices les plus cruels.

Mais la Providence qui s'était viſiblement manifeſtée dans la conſervation de Tell, continua

de veiller sur ses jours. Gessler, obligé de traverser une grande partie du lac de Lucerne, pour se rendre avec son prisonnier à Kussnacht, fut assailli d'un orage des plus violent, qui sur ce lac sont très-fréquens. Hors d'état de gouverner plus long-tems la barque, les bateliers assurent Gessler, qu'il n'y avait de salut pour eux qu'en déliant Tell, reconnu dans ces parages pour un excellent pilote, & en le mettant au gouvernail. La nécessité ayant forcé Gessler à suivre cet avis, Tell manœuvra avec tant d'habileté qu'il gagna une langue de roc, nommée encore de nos jours, *Tellen-Platten*, formée par le mont Arxen, à une lieue au dessous de Fluelen; saisir dans cet instant son arbaléte, sauter lestement sur ce tertre, & repousser en même tems le bateau d'un coup de pied si vigoureux qu'il pensa chavirer, fut l'affaire d'un clin d'œil pour Tell, qui grimpant avec la même vitesse sur les rochers dont ce promontoire est surmonté, se rendit de là à Morsach, tandis que Gessler & ses gens faisaient tous leurs efforts pour se tirer de péril. Posté sur une hauteur, Tell ne perdit pas de vue le bateau de Gessler, & le voyant aborder avec des peines infinies au bout de deux heures à Brunnen, il prit la résolution de déli-

1307.

vrer ſa patrie de ce tyran, & de le punir de ſes
1307. forfaits, il ſe plaça pour cet effet dans un défilé à l'entrée d'un vallon du Riggiberg, par où Geſsler & ſa troupe étaient obligés de paſſer pour ſe rendre à Kuſnacht. Le baillif s'étant effectivement fait donner un cheval à Brunnen, arriva vers les trois heures du ſoir, à la tête de ſes ſatellites, au paſſage où Tell l'attendait, & où il l'abattit mort de ſon cheval, en lui perçant la poitrine d'outre en outre, avec cette même ſeconde fléche qui avait exposé Tell à perdre la vie.

Échappé ſans peine aux pourſuites de la troupe de Geſsler, Tell ſe rendit à nuit tombante au *Grütblein*, où les aſſociés de cette confédération s'étaient ajournés pour la nuit du 16 au 17 Novembre, afin d'y prendre un parti définitif. Cet événement, joint au grand nombre de citoyens, qu'il avait fallu admettre à cette confédération, engagea les trois reſtaurateurs de la liberté Helvétique, de même que les land-ammans d'Ury, de Schweiz, & du haut & bas Underwalden, qui aſſiſterent à cette aſſemblée, de ne pas remettre la ſurpriſe des châteaux d'Altorf, de Lauerts, de Kuſſnacht, de Sarnen & de Rozberg, auſſi bien que la délivrance de leur patrie; plus loin

u'au 1 Janvier de 1308. Cette assemblée com- 1307.
osée des citoyens les plus notables de ces états, u nombre d'environ 120, renouvella le serment l'association, & après être convenue d'éviter au- ant que possible de répandre du sang, afin de se nettre à l'abri de toute espece de blâme, elle se épara, sans que de Landenberg en eut le moin- lre vent.

L'empereur informé à Vienne du sac de chwanau, aussi bien que de la mort de Wol- enchiess & de Gessler, remit à son retour en uisse la nomination d'un nouveau baillif, & le hâtiment des refractaires à ses ordres tyranni- ues. Les menaces de ce monarque répandues à lessein par de Landenberg dans ces trois états, lont il fut établi grand baillif jusqu'à nouvel or- lre, bien loin d'abattre le courage de ses ci- oyens, ne fit que les affermir dans leur projet; & afin d'en assurer l'exécution, ils prirent le arti de le communiquer, la veille du jour fixé our cet effet, à la plupart de leurs concitoyens apables de porter les armes.

La nuit du 1 Janvier, le château de Rozberg ut surpris par un détachement de 40 hommes, 1308.
lont l'un d'eux en intrigue avec une servante lu vice-baillif, ayant été introduit par cette fille

La Suisse aux tems d'Albert I.

quels ils furent reçus sans aucune défiance, de sorte qu'ils parvinrent à s'en saisir & à les désarmer sans résistance, ni effusion de sang. Au signal convenu de cette avant-garde, le reste du détachement accourut en diligence au château de Sarnen, où ayant tout mis en ordre, le land-ammann de Wirz y resta avec 50 hommes, & Arnold de Melchthal descendit avec les 100 hommes restans au bourg de Sarnen, fut renforcé en chemin par quelques centaines de ses concitoyens armés, selon qu'ils en étaient convenus, & entoura l'église de Sarnen avec cette troupe, augmentée l'instant d'après par Walther de Wolfenchiess, land-ammann du bas Underwalden, à la tête de 200 de ses concitoyens, qui s'étaient mis en marche pour cet effet, après avoir envoyé 30 hommes de renfort au détachement qui venait de s'emparer du château de Rozberg.

1308.

De Landenberg & ses satellites ainsi entourés, aussi lâches dans ce moment de surprise, que cruels & arrogans, lorsqu'ils avaient la force en main, ne songerent point à se défendre, & quoique tous armés, ils se rendirent à discrétion. Arnold de Melchthal ayant le bourreau de son pere en son pouvoir, qui dans l'attente d'être massacré, se jetta lâchement à ses pieds & lui

Section XXX.

1308. demanda la vie, ne vit dans cet inſtant en la perſonne de Landenberg qu'un ennemi déſarmé, qui implorait ſa clémence, & ſurmonta ſon juſte reſſentiment; procédé vraiment héroïque; de ſorte que le tyran fut mis ſous bonne garde avec ſes ſatellites, & embarqué le lendemain avec le commandant & la garniſon de Rozberg à Alpnach, d'où ils ſe rendirent ſans obſtacle à Lucerne, après que l'on eût fait prêter aux uns & aux autres un ſerment ſolemnel, de ne jamais remettre les pieds dans les pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, ni de ſervir contre eux.

Le pays d'Underwalden ainſi heureuſement délivré, le land-ammann Walther de Wolfenchieſs s'embarqua le même matin avec 300 hommes à Alpnach, & débarqua au bout de quelques heures dans le pays de Schweiz à Brunnen; là il ſe joignit ſans délai au corps chargé, ſous les ordres du land-ammann de Réding, de s'emparer du château de Lauertz; ce que cette troupe combinée exécuta le même ſoir, le commandant & la garniſon s'étant rendus ſur la promeſſe d'avoir vies & bagues ſauves. Le même matin, Wernher de Stauffachen, réuni au land-ammann Conrad ab Iberg, avait eu le bonheur d'eſcalader avec 150 hommes le château de Kuſſnacht, avant

Sect. XXXI. Vérification de cette révolution.

malins, mais destitués de vérité, & par-là dignes du silence qu'on a gardé sur eux. On croit qu'il avait l'espoir d'obtenir une gratification du gouvernement de Zurich, & sans doute il eut chanté la palinodie, s'il l'avait obtenue. Ce nouvel Arêtin voyant les mépris de cette république pour ses déclamations, ne cesse d'insérer dans ses feuilles périodiques, diverses pieces très-sanglantes, contre les diverses régences Helvétiques, & de les appuyer par des notes dictées par la malignité, & peut-être la vengeance, selon lesquelles, les constitutions démocratiques ne doivent être envisagées que sur le pied d'associations de quelques hordes de sauvages; les aristocraties de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Fribourg & de Soleure, sont devenues oligarchiques & oppressives pour leurs concitoyens & leurs sujets. Et pour donner quelques apparences de vérité à ces assertions controuvées, ce folliculaire cherche à jeter du ridicule sur l'origine de la confédération Helvétique, en traitant de fable l'histoire de Guillaume Tell, de même que les autres particularités de cette révolution, insérées dans la section précédente. Et quoique, ces assertions controuvées, réfutées depuis long-tems par le témoignage réuni de tous les historiens Suisses, & envisagées par cette rai-

Section XXXI.

ſon avec mépris de tout lecteur judicieux, ne méritent pas d'être relevées, nous croyons néanmoins devoir citer les preuves, qui, indépendamment de toutes nos annales, conſtatent la vérité de l'hiſtoire de Guillaume Tell, avec les particularités dont nous avons rendu compte.

On a planté, probablement en 1308, un tilleul à la place du poteau, érigé l'année d'auparavant par Geſsler & ſurmonté de ſa barette; ce tilleul exiſtait encore en 1567, étant nommé *Tellen-Linden*; il fut remplacé à cette derniere époque par une fontaine, ſur laquelle on érigea la ſtatue de l'enfant Tell, & formant l'emplacement où cet enfant fut poſté avec la pomme ſur la tête. A cent pas delà, ſe trouve une autre fontaine, conſtruite en 1308, renouvellée en 1587, ſurmontée pour lors d'une ſtatue de Guillaume Tell, & cela préciſément ſur la place, d'où Tell fut contraint par Geſsler d'abattre la pomme de la tête de ſon fils. La place, où ce tyran reçut la juſte punition de ſes crimes, fut conſacrée en 1321 aux frais des cantons d'Ury & de Schweiz, par une chapelle ornée de tableaux & d'inſcriptions relatifs à cet événement, & renouvellée par ces deux cantons en 1644. Le poſte choiſi par Tell, pour tuer Geſsler, fut marqué par un

Vérification de cette révolution.

poteau, érigé en même tems que la chapelle, & renouvellé en pierre en 1644. Les magiſtrats & citoyens d'Ury, qui en 1388 firent conſtruire une chapelle, ſur le promontoire de roc, nommé *Tellen-Platten*, où Tell ſauta hors du bateau de Geſsler, avaient pour la plûpart connus perſonnellement Guillaume Tell, lequel vécut encore longues années, combattit avec beaucoup de valeur à la bataille de Morgarthen, ſe refuſa modeſtement aux premieres charges de ſon canton, qui lui furent offertes à diverſes repriſes, & ſe contenta de celle de maire du chapitre des chanoineſſes de Zurich à Burglen, dont il avait été revêtu en 1305, qui conſiſtait dans l'intendance des droits ſeigneuriaux, dixmes & cens, que ce chapitre poſſédait dans les pays d'Ury & d'Underwalden. Guillaume Tell périt en 1354, par l'inondation d'un torrent, nommé le *Schächen-Bach*, qui de nuit ſubmergea totalement & à l'improviſte le bourg de Burglen; âgé de 83 ans, & ayant eu deux fils; Guillaume, ſur la tête duquel il avait abattu la pomme, & qui mourut avant ſon pere, ſans laiſſer de poſtérité; & Walther, né pluſieurs années après la révolution, & qui propagea cette famille, dont le dernier rejetton fut Hans Martin Tell, mort ſans poſtérité

en 1684, *Land-Rath*, ou conseiller d'état de la régence d'Ury.

SECTION XXXII.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

1308. REVENONS aux suites de cette révolution remarquable. On fut occupé le 2 Janvier, dans les pays d'Ury, de Soleure & d'Underwalden, à embarquer les tyrans & leurs satellites, en prenant les précautions citées ci-dessus, & à raser les châteaux de Kussnacht, de Lauerts, de Sarnen, de Rozberg & d'Altorf, repaires de leurs violences & de leurs brigandages ; ce qui fut exécuté avec tant de zele & de promptitude, les femmes & les enfans mettant de tous côtés la main à cette démolition, que le lendemain il n'en resta pas le moindre vestige. Le 4 Janvier fut consacré dans ces trois états, à des actions de graces solemnelles, envers la bonté divine, de leur heureuse délivrance du joug Autrichien. Le dimanche 5 Janvier, & jour des rois, les citoyens de ces trois états, dirigés par les sages avis de leurs landammans respectifs, & des quatre restaurateurs

Confédération Helvétique.

la liberté Helvétique, se réunirent à Brunnen, 1308.
nombre de plus de 1500, & là ils s'engagerent
un serment solemnel, à s'entresécourir de
tes leurs forces pour leur défense commune,
sacrifier leurs vies & leurs biens au maintien
leurs constitutions & de leurs immunités. Cette
mblée prit, suivant les mêmes conseils, toutes
précautions possibles pour se garantir d'une
asion Autrichienne, en faisant construire sans
ai des tours de garde à Brunnen, Alpnach &
nzstatt, & fortifier par des coupures & des
anchemens, les défilés par où les troupes
emies pourraient pénétrer dans ces trois états,
ourés par la Providence de remparts inaccessi-
& de défilés, qui, dès le 2 Janvier, avaient
garnis à tout hasard, de détachemens suffi-
s pour en défendre l'entrée. A ces précautions,
citoyens réunis de ces trois états, ajouterent
e de choisir des députés, qui furent dépêchés
endemain auprès des Vallaisans, des Rhétiens
les citoyens de la vallée d'Urseren, soit pour
égocier des secours au cas d'une irruption
richienne, soit aussi pour en obtenir la traite
vivres, au cas que celle de Lucerne & de
leur fût fermée par ordre de l'empereur,
me ils avaient tout lieu de le craindre, &

Section XXXII.

comme cela leur arriva effectivement. Ces dépu-
1308. tés parvenus à intéresser ces peuples voisins au sort critique de ces trois états, réussirent dans ces deux objets de leurs négociations.

Werner de Stauffachen, *Walther Furst*, *Arnold de Melchthal* & *Guillaume Tell*, satisfaits d'avoir remis leur patrie en liberté, conjointement avec les landammanns de ces trois états, & de coopérer à son bonheur avec ces premiers magistrats, se refuserent tous les quatre constamment aux offres, & même aux sollicitations de leurs concitoyens, aussi bien que *Henri de Baumgarthen*, pour accepter la place de landammann de leurs cantons respectifs, pour convaincre leurs compatriotes, de même que tout le public Helvétique intéressé à cette révolution, qu'aucune vue d'ambition ne les avait poussés dans tout ce qu'ils avaient entrepris & hasardé pour la délivrance de leur patrie. Que l'on joigne à ces refus réitérés, les procédés magnanimes de ces patriotes respectables envers leurs tyrans, & l'on conviendra que l'histoire Grecque & Romaine offre peu d'exemples de cette nature en pareil cas. Aussi les confédérés ressemblans aux Spartiates & aux Romains, par leur passion pour la liberté, leur dévouement héroïque pour la patrie, & un cou-

Confédération Helvétique.

rage que rien ne pouvait abattre, relevaient en-core ces vertus & ce caractere national par une 1308.
candeur & une probité à l'épreuve de tout, & dont les premiers étaient très-éloignés. Animés par les exemples que Zurich & Berne venaient de leur donner, d'une résistance héroïque à toutes les attaques de l'empereur Albert, les confédérés renforcés par l'accession de ces deux états à leur pacte perpétuel, précédée par celle de Lucerne, & suivie de celle de Zug & de Glarus, triomphe-rent plus d'une fois des forces réunies de la mai-son d'Autriche, & s'unirent enfin avec elle con-tre Charles le téméraire, duc de Bourgogne. Du reste, les annales Autrichiennes de Fugger dési-gnent plusieurs familles nobles, qui furent con-jointement avec les citoyens d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, les promoteurs de cette con-fédération; nommément, les barons d'Aetinghau-sen, d'Uziguen, de Schweinsberg & de l'Hospi-tail, & les nobles de Syllénen, de Moofs, de Seedorf, de Tschudi, de Spiringuen, de Win-kelried, de Rudinz de Réding, d'Iberg, de Stauffachen, de Roll de Bernau, de Hunwyl, de Walterfperg, de Wolfenchiefs, de Hunnen, de Melchthal, de Baumgarten, de Béroldinguen,

1308. & enfin les Meyer de Burglen, de Sarnen & d'Ortſdorf.

Dès que l'empereur, pour lors à Vienne, eût reçu les premieres nouvelles de cette révolution, il s'applaudit en ſecret, d'avoir un prétexte valable pour réduire ces peuples ſous ſon obéiſſance par la force des armes, & fit ordonner tout de ſuite à ſes baillifs, de fermer ſoigneuſement les paſſages des vivres à ces trois états, qui prirent d'abord le parti de ſe les procurer en Lombardie, venant d'en obtenir le tranſit des Vallaiſans, des Rhétiens & des citoyens d'Urſeren. L'empereur s'étant rendu au mois d'Avril à Baden, mit les pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, au ban de l'empire, fit aſſembler ſes vaſſaux, & n'attendit pour ſe mettre à leur tête, que la fin de ſes démêlés avec l'évêque de Bâle & l'abbé de St. Gall, comptant terminer le tout à prix d'argent.



SECTION XXXIII.

DÉMÊLÉS DE L'EMPEREUR.

HENRI, baron de Rumſtein, ayant ſuccédé comme abbé de St. Gall, en Novembre 1300, à Guillaume, comte de Montfort, avait obtenu en 1304 le conſentement de l'empereur, de faire démolir la ville de Schwarzenbach, conſtruite en 1373, par ordre de Rodolphe I, au détriment de celle de Wyl, dont les habitans s'étaient réfugiés & établis en 1293, après que celle ci eût été priſe, ſaccagée & livrée aux flammes par Albert, à cette derniere époque, de faire reconſtruire cette derniere, d'employer à cet effet les matériaux de la démolition de Schwarzenbach, & d'en obliger les habitans à venir ſe domicilier à Wyl. Ce prélat, qui avait cette bâtiſſe fort à cœur, fit mettre tout de ſuite la main à l'œuvre, & y employa une telle multitude d'ouvriers, qu'au bout de quatre ans, Wyl renâquit de ſes cendres, plus conſidérable & mieux fortifiée qu'auparavant. Dès que cette ville fut achevée & repeuplée, l'empereur ordonna à ſon baillif de la Thurgovie de s'en emparer, ſous le prétexte que Wyl & ſes dépendances formaient un fief inaliénable de ce landgraviat. Cet ordre injuſte d'Albert fut exécuté

1308.

dans une nuit obscure & pluvieuse du mois de
1308. Février, par un corps de troupes Autrichiennes, malgré les plaintes & les réclamations du prélat de St. Gall, & de ses chanoines contre cette violence, d'autant plus odieuse, que ce monastere venait de s'endetter considérablement, au sujet des frais énormes que la réédification de Wyl lui avait occasionnés. L'abbé se rendit vainement le 29 Avril à Baden, auprès de l'empereur, pour y solliciter la restitution de Wyl, Albert lui proposa un dédommagement en argent; ce que ce prélat ayant refusé, malgré le besoin extrême qu'il en avait, il fut congédié avec un refus de ce monarque, & ne put obtenir cette restitution des ducs d'Autriche, que par une sentence de l'empereur Henri VII, rendue par ce monarque, à Constance le 1 Mai 1310, en faveur du monastere de St. Gall.

Werner, comte de Hombourg, vainement pressé depuis 1299 par l'empereur Albert, de lui vendre ses domaines, & persécuté dès-lors par ce monarque, pour s'en venger, prit en 1303 le parti de vendre son comté de Hombourg, la ville & le château de Liestall, de même que le Siffgäw, à Pierre II, évêque de Bâle, mort en 1305; son successeur Otton II, de la maison de Grandson,

Démêlés de l'empereur.

ne put obtenir de l'empereur l'inveſtiture de ſes 1308.
domaines, fiefs de l'empire, que ſous la condition de lui retrocéder ceux du comté de Hombourg, au même prix que ſon prédéceſſeur les avait acquis. Otton, s'étant conſtamment refuſé à cette ceſſion, ne put obtenir ſon inveſtiture de ce monarque, malgré ſes ſollicitations réitérées; ce qui irrita ce prélat à tel point contre Albert, qu'il forma le complot de faire maſſacrer l'empereur, en choiſiſſant pour cet effet le jour de ſon paſſage à Bâle, où ce monarque arriva le 28 Mars de Strasbourg & de Colmar, après avoir quitté Vienne le premier de ce mois, & traverſé la Baviere, de même que la Suabe. Du reſte, nos annales, d'accord ſur cet attentat de l'évêque de Bâle, ne le ſont pas ſur ſes détails: les unes prétendent, qu'averti à tems, l'empereur ne s'arrêta pas à Bâle, & ſe rendit en diligence à Baden, où il ſe mit à la tête de ſes vaſſaux, ſaccagea les domaines de cet évêché, prit & fit raſer le château de Furſtenſtein; tandis que d'autres hiſtoriens Suiſſes, en convenant de cette vengeance, tirée par l'empereur de cet attentat, nous aſſurent, que ce monarque n'ayant pour lors qu'une ſuite peu nombreuſe, & par conſéquent hors d'état de ſe défendre, ne ſe tira de ce péril immi-

1308. nent que par le ſecours d'une partie de la nobleſſe & de la bourgeoiſie de Bâle, qui s'arma en ſa faveur, du moment qu'elle fut informée de la perfidie de cet indigne prélat, & couvrit dans cet inſtant critique la retraite de l'empereur juſqu'à Keiſersſtuhl. Quoiqu'il en ſoit, il parut que la Providence, qui venait de protéger les états d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, d'une maniere ſi viſible, continuant à veiller à leur conſervation, ne ſauva l'empereur d'une mort ſi funeſte, que pour l'abandonner cinq ſemaines après au fer de quelques autres aſſaſſins.

SECTION XXXIV.

ASSASSINAT D'ALBERT I.

RODOLPHE, duc de Suabe, & ſecond fils de l'empereur Rodolphe I, mort avant ſon pere, le 10 Mai 1290, laiſſa de ſa femme Eliſabeth, fille d'Ottocarre, roi de Bohême, un prince mineur nommé Hans, âgé de 3 ans; & connaiſſant l'avidité inſatiable de ſon frere aîné, le duc Rodolphe recommanda ſur ſon lit de mort ſa veuve & ce jeune prince, aux ſoins vigilans de quatre

Assassinat d'Albert I.

de ses vassaux qui étaient ses serviteurs les plus affidés, en les instituant conseillers adjoints de la duchesse, que ce prince établit régente de ses états, avec l'agrément de l'empereur, & tuteurs du jeune prince jusqu'à sa majorité; & en les conjurant de défendre leur pupille & souverain futur contre les usurpations de son oncle, au péril de leurs vies & fortunes; ce que ces quatre ministres, qui étaient Walther, baron d'Eschenbach, Ulrich, baron de Balm, Rodolphe, baron de Warth, & Conrad, baron de Tægerfelden, promirent sous serment à ce prince mourant, qui expira quelques instans après avoir pris ces vaines précautions. La duchesse Elisabeth n'ayant survècu à son époux que de deux ans, le duc Albert qui convoitait pour ses enfans les vastes domaines de son neveu, s'en appropria la régence & les revenus, les fit administrer par ses baillifs, en destituant les quatre barons cités ci-dessus, de toute l'autorité que le duc Rodolphe leur avait donnée par son testament; en leur permettant néanmoins de suivre & de rester attachés au duc Jean son neveu, qu'il fit élever à sa cour. *Il ne faut jamais faire les choses à demi*, dit à ce sujet un auteur célébre. « *Albert voulant dépouiller son neveu de son patrimoine, commit une grande im-* 1308.

Section XXXIV.

08. *prudence de laiſſer ce jeune prince ſous la conduite de ſes quatre conſeillers tutelaires, & livré à leurs ſuggeſtions; tandis qu'il ne pouvait ſe diſſimuler à quel point ſes procédés & ſes deſſeins venaient de les irriter contre lui.*" Il eſt ſûr, que cette ſécurité préſomptueuſe des deſcendans de l'empereur Rodolphe I, dont ce monarque fut néanmoins toujours très-éloigné, devint la ſource de tous les déſaſtres de cette maiſon en Suiſſe.

Le duc Jean ayant atteint en 1305 ſa dix-huitieme année, reçue dès le douzieme ſiécle pour celle de la majorité des princes ſouverains, ſollicita publiquement l'empereur de lui remettre ſon héritage paternel, qui, à la ſuite de diverſes tranſactions entre les ducs Albert & Rodolphe, conſiſtait à la mort de ce dernier, outre le duché de Suabe, & le landgraviat d'Alſace, dans les comtés d'Altebourg, d'Habsbourg & de Windiſch, de Baden, de Lenzbourg & de Kybourg, avec le pays de Zug; & ne put obtenir ſa demande. L'empereur s'étant reſervé, en Suabe, le Briſgäw; en Alſace, le Suntgäw; & en Suiſſe, la Thurgovie, les villes de Fribourg & de Lucerne, avec leurs dépendances reſpectives, une grande partie du haut & bas Argäw. Ces domaines réunis au pays de Glarus & à ceux qu'il ve-

Assassinat d'Albert I.

nait d'acquérir moitié degré & moitié de force, ne pouvaient remplir les vues intéressées de ce monarque, qu'autant qu'ils seraient arrondis & augmentés par les états de son neveu, qui lui donneraient en outre beaucoup de facilités à poursuivre son projet favori, d'asservir le reste de la Suisse à sa domination. Sans se rebuter des refus de son oncle, le duc Jean revint à la charge dans le courant de 1306 & de 1307, auprès de ce monarque, & cela toujours en présence de sa cour, en appuyant ses demandes par des raisons si fortes, que l'empereur ne put les éluder que par des plaisanteries, & en renvoyant son neveu d'un mois à l'autre. Outré de ces délais continuels d'Albert, qui manifestaient un dessein formel de sa part de frustrer le duc Jean de son patrimoine, celui-ci forma le projet atroce de s'en mettre en possession par la mort de son oncle; & ce qu'il y a de plus incroyable, c'est que l'idée de cet assassinat conçue dans le premier ressentiment d'un jeune prince, poussé à bout, fut discutée & approuvée par ses quatre conseillers tutelaires, & exécutée de leur part, conjointement avec le duc, de la maniere suivante.

1308.

Le 1 Mai, l'empereur partit de Baden avec

ſon ſecond fils, le duc Léopold, pour aller join-
08. dre à Rheinfelden, l'impératrice Eliſabeth, qui s'y trouvait avec ſes enfans. Le duc Jean & ſes quatre complices étant du voyage, prirent ſi bien leur tems, que l'empereur arrivant avec ſa ſuite au bord de la Reuſs, vis-à-vis de Windiſch, ils entrerent avec ce monarque & ſon chambellan Walther de Caſtell dans le bac, dont le duc Léopold & le reſte de la cour fut obligé d'attendre le retour pour paſſer la riviere. L'empereur à cheval, de même que ſon cortége, ſe rendit ſans attendre ſon fils, & par une montée très-rapide, ſur la plaine, qui forma depuis l'enclos du monaſtere de Kœnigsfelden, où s'étant arrèté un inſtant, pour laiſſer reprendre haleine à leurs chevaux, & les conjurés voyant Albert en leur pouvoir, & hors d'état de ſe défendre, exécuterent leur abominable complot. Le duc Jean commença cette ſcene d'horreurs, en apoſtrophant l'empereur : « *Traître ! veux-tu me rendre mon patrimoine ſans délai, ou périr à l'inſtant de nos mains ?* » Indigné de cette inſolence, Albert refuſa cette demande avec hauteur, ſur quoi Ruſslingh, palfrenier du baron de Warth, ſaiſit les rênes du cheval de ce monarque, tandis que le duc Jean lui donna un grand coup d'épée ſur l'épaule,

Assassinat d'Albert I.

l'épaule, que Walther, baron d'Eschenbach, lui fendit la tête d'un coup d'estramaçon, & que le baron de Balm lui passa l'épée au travers du corps. L'empereur expirant fut porté par son cheval, aussi couvert de blessures, cent pas plus loin & à l'entrée d'un petit bois, où il s'abattit avec son maître. Une simple courtisane à la suite de la cour, & qui ce matin l'avait précédée avec quelques valets de pied, tira ce monarque infortuné de dessous son cheval, le coucha en tenant sa tête dans son giron, & après lui avoir procuré quelques soulagemens, reçut ses derniers soupirs, au moment que le baron de Castell arriva avec quelques serviteurs éplorés de l'empereur; ce gentilhomme avait pris à bride abattue le chemin du bac, dès qu'il vit son maître attaqué, en criant au secours, afin de lui en procurer d'autant plus vite. 1308.

Aux premiers cris du baron de Castell, le comte Bourkhard de Hochenberg, cousin-germain de l'empereur & grand maréchal de sa cour, craignant une conspiration générale, crut devoir mettre avant toutes choses les jours du duc Léopold en sûreté, & ramena ce prince, âgé pour lors de 21 ans, au château de Baden, avec une partie de sa suite. Ce régicide, en plongeant la

pere; mais voyant au bout de quelques mois, l'impossibilité de le dérober plus longtems aux perquisitions de la reine Agnès, il le fit conduire à Pise, travesti & caché sous le froc, & l'ayant recommandé au prieur d'un couvent d'Augustins de cette ville, le duc embrassa la régle de cette maison, où après avoir fait une pénitence très-rigoureuse de son crime, il se rendit en 1312, auprès du pape Clément V, à Avignon. Ce pontife accorda l'absolution à son pénitent, quant au spirituel, en le renvoyant pour le temporel, à l'empereur Henri VII, avec cette décision remarquable: « *l'assassin d'un » empereur ne doit & ne peut être jugé que par » son successeur* ». Rentré dans son couvent, & parvenu l'année d'après à obtenir son pardon de ce monarque, le duc enfroqué continua à remplir avec beaucoup de ferveur jusqu'à sa mort, survenue en 1336, les pénitences qu'il s'était imposées.

Walther, baron souverain, ou dynaste d'Eschenbach, & d'autres seigneuries, se travestit en paysan, & se réfugia dans le Wurtemberg, où il se loua au service d'un village, comme pâtre des porcs, vécut dans cet état abject avec beaucoup de résignation jusqu'en 1338, que

Suites de cet assassinat.

s'étant fait connaître sur son lit de mort au curé de cette paroisse, il en reçut l'absolution en faveur des pénitences rigoureuses & volontaires qu'il n'avait cessé de s'imposer. Conrad, baron de Tægerfelden, prit aussi, selon toute apparence, le parti de se réfugier en pays étranger, mais l'on ignore absolument son sort. Rodolphe, baron de Warth, se retira d'abord dans le Palatinat, où il resta un an avec son valet Rufsling; mais informé de la sentence de Henri VII, contre les régicides d'Albert I, il ne s'y crut pas en sûreté, quoique travesti en palefrenier & servant en cette qualité, de même que Rufsling, un seigneur de ce pays; de sorte qu'il se réfugia dans le comté de Bourgogne, auprès de Thiebault, comte de Blammont, son proche parent, qui commit l'infâmie de vendre cet infortuné à la reine Agnès, & de le livrer à Bâle, moyennant une somme considérable, chargé de fers, aux satellites de cette princesse. Conduit à Brugg, & traduit devant la chambre criminelle, établie dans cette ville par les ducs d'Autriche, pour juger les régicides & leurs complices, le baron de Warth fut condamné la veille de St. Jean Baptiste 1309, par ce tribunal, à être traîné sur la place du délit, attaché par les pieds

Section XXXV.

à la queue d'un cheval, & à y être rompu vif; il souffrit ce supplice affreux avec beaucoup de résignation, & n'expira sur la roue qu'au bout de 32 heures. La baronne de Warth, sœur d'Ulrich, baron de Balm, ayant vainement imploré la clémence de la reine Agnès, & de la chambre criminelle, en faveur de son époux, n'abandonna pas d'un instant celui-ci durant cette exécution barbare, malgré ses prieres réitérées; & sans vouloir prendre aucune espece de nourriture, ni de repos, elle lui procura quelques soulagemens, tandis que deux prêtres lui administraient les secours spirituels. Le délinquant ayant rendu les derniers soupirs, cette tendre épouse obtint à force de prieres & de larmes, de la reine Agnès, la permission de faire inhumer à Zurzach, les restes mutilés de l'infortuné baron; & ayant rempli ce dernier devoir envers son époux, la baronne se rendit à pied auprès de son frere, chez les sœurs pénitencieres de Bâle, où elle mourut de douleur peu de tems après. Rufsling, traîné dans les fers, de Bâle à Ensisheim, fut appliqué à la torture, & malgré ses protestations continuelles de son innocence, il fut condamné au même supplice que son maître, & exécuté au bout de quelques jours. Ulrich, baron de Balm, se travestit

Suites de cet aſſaſſinat.

en mendiant, & ſe réfugia dans cet équipage, au couvent des ſœurs griſes pénitencieres de Bâle ; ſervit le reſte de ſa vie dans cette maiſon, comme domeſtique manœuvre, & y mourut au bout de quelques années.

Ayant rendu compte avant toutes choſes, pour ne pas interrompre le fil de cette narration, du ſort des régicides, venons à celui de leurs parens & amis, enveloppés dans leur proſcription par la famille du défunt empereur ; & aux meſures de celle-ci, ſoit pour ſe conſerver le trône impérial, ſoit auſſi pour aſſouvir ſa vengeance ſur tous ceux qui pouvaient avoir participé à cet attentat. D'abord le duc Frédéric d'Autriche, ſurnommé le Beau, & fils aîné d'Albert I, parcourut ſucceſſivement les cours électorales, afin d'obtenir les ſuffrages de ces princes pour la couronne impériale. Et quoique la phyſionomie la plus intéreſſante, réunie à un port majeſtueux, & relevée par un caractere rempli de douceur, prévint généralement le collége électoral en faveur de Frédéric, qu'il fut encore très-proche parent de ſes membres ſéculiers, néanmoins le reſſentiment des injuſtices & des uſurpations d'Albert, attira une excluſion générale à ſon fils. Les électeurs aſſemblés ſur la fin 1309.

Suites de cet aſſaſſinat.

maines du duc Jean, auſſi-bien que dans ceux
de leur maiſon, ſitués en Alſace, en Suabe 1309.
& en Suiſſe; & que ces deux princes recevaient de l'empereur l'inveſtiture de cette immenſe ſucceſſion; les comtes Bourkhard de Hochenberg, & Imbert de Strasberg, faiſaient au printems de cette année, chacun à la tète d'un corps d'armée, de même que Henri, baron de Grieſenberg, une guerre auſſi acharnée que cruelle, non-ſeulement aux régicides & à leurs fauteurs, mais même à tous leurs parens & amis quelconques. Excités par leur ſœur aînée Agnès, veuve d'André, roi d'Hongrie, & d'une cruauté révoltante, à laquelle nous reviendrons dans le volume ſuivant, les ducs d'Autriche enveloppèrent dans cette proſcription générale, diverſes familles nobles, ſous la protection immédiate de l'empire, qui avaient refuſé à l'empereur Albert, de ſe rendre vaſſaux de la maiſon d'Autriche. Les châteaux d'Eſchenbach, de Schnabelbourg, de Marſchwanden, de Farwanguen, d'Altburen, de Warth, de Balm, de Muhlberg, d'Altruhe & de Tægerfelden, furent d'abord attaqués par ces trois généraux, & s'en étant rendus maîtres, malgré la réſiſtance déſeſpérée de leurs commandans & de leurs garniſons, celles-ci devin-

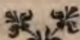
Section XXXV.

1309. rent les premieres victimes des armes Autrichiennes, qui, consacrées aux fureurs de cette princesse barbare, & de ses freres, remplirent une grande partie de la Suisse, de carnage & de désolation.

Ainsi attaquée & poursuivie de tous côtés par ces trois généraux, une foule de barons & de gentilshommes de l'Argäw, des comtés de Baden & de Kybourg, & de la Thurgovie, pris d'assaut dans leurs châteaux, ou réduits à se rendre, après avoir vu leurs serviteurs passés au fil de l'épée, leurs femmes & filles massacrées par les vainqueurs, qui venaient d'assouvir leur lubricité sur elles, leurs possessions rasées & détruites, & leurs biens livrés au pillage, furent chargés de fers & traînés devant la chambre criminelle de Brugg, où malgré leurs protestations & leurs preuves incontestables d'innocence, ces infortunés étaient condamnés au supplice par ce tribunal, ministre aveugle des cruautés d'Agnès, & exécutés sans aucune rémission. Ces scènes d'horreurs & d'iniquités ayant duré deux années consécutives, coûterent la vie à plus de 1000 gentilshommes, dont les familles échappées au glaive de ces barbares, & réduites à la mendicité, furent dégradées de noblesse, privées de

Suites de cet assassinat.

leurs noms, & renfermées pour le reste de leurs jours dans des couvens. Cette proscription atroce fut terminée en 1311, par la fondation des monasteres de Kœnigsfelden, entre Brugg & Windisch; & de Thös, sur les bords de la Thur, en Thurgovie. L'impératrice Elisabeth, & la reine Agnès, sa fille, doterent ces deux couvens d'une grande partie des biens de la noblesse, détruite sur les instigations cruelles d'Agnès. Le monastere de Kœnigsfelden fut construit dans la plaine arrosée du sang de l'empereur Albert I, & de celui de quelques centaines de victimes innocentes, sacrifiées sur le même emplacement à ses manes: le grand autel fut placé à l'endroit où ce monarque avait rendu les derniers soupirs. Le corps d'Albert I, fut d'abord inhumé au monastere de Wettinguen, & au bout de quelques années, transporté de là dans la cathédrale de Spire, & dans la tombe consacrée depuis quelques siecles aux restes inanimés de plusieurs empereurs d'Allemagne, après que ses fils lui eurent fait célébrer de nouvelles obséques magnifiques. 1309.



SECTION XXXVI.

LA SUISSE AUX TEMS D'HENRI VII.

Si l'empereur crut devoir accorder ce décret de confiſcation à la famille de ſon prédéceſſeur, & fermer les yeux ſur l'abus énorme qu'elle en fit, ce monarque fut bien éloigné d'abandonner la Suiſſe aux vues ambitieuſes des ducs d'Autriche : il reçut à Conſtance avec bonté Werner, baron d'Aetinghauſen, que les trois états confédérés lui députerent, afin d'en obtenir la confirmation de leurs immunités, de même que celle du pacte qu'ils venaient de conclure ; ce que l'empereur leur accorda très-gracieuſement, par un diplôme du 3 Juin 1309, malgré tous les efforts du duc Léopold d'Autriche, pour en détourner ce monarque, lequel obligea ce prince de rouvrir la traite des vivres à ces trois états.

Le comte Rodolphe d'Habsbourg-Lauffebourg, avait couru, comme l'on a vu, durant ſa minorité, de grands riſques, d'être dépouillé de ſon patrimoine par l'empereur Albert I ; il avait épouſé en 1292 Eliſabeth, fille unique & héritiere de Rodolphe dernier comte de Rapperſchweil, & veuve de Louis, comte de Homberg, tué en 1289 au ſiége de Berne ; laquelle parta-

gea en 1304 le comté de Rapperſchweil & ſes dépendances entre ſes enfans des deux lits ; il s'était derechef brouillé avec ce monarque à cette derniere époque, en refuſant de lui vendre au nom de ſes deux fils encore mineurs, leur portion du comté de Rapperſchweil ; & ayant dès-lors tout à craindre de l'inimitié de l'empereur, il entretint depuis 1307 des rélations intimes avec Jean, duc de Suabe. Fortement ſoupçonné par les ducs d'Autriche, d'avoir eu connaiſſance du projet d'aſſaſſiner leur pere, ces princes auraient volontiers enveloppé le comte Rodolphe dans cette proſcription générale des régicides, & ſaiſi cette occaſion favorable de s'approprier ſes domaines, ſi celui-ci n'avait mis toutes ſes places en état de défenſe, en formant une ligue avec les évêques de Bâle & de Conſtance, de même qu'avec l'abbé de St. Gall, pour leur ſureté mutuelle. Devenu dès-lors ennemi irréconciliable de la maiſon d'Autriche, le comte Rodolphe fut établi le 2 Juin 1309 par l'empereur Henri VII, gouverneur au nom de l'empire, ou *Reichs-Vogt*, des villes de Bâle & de Zurich, de même que des pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, probablement à la ſollicitation des uns & des autres, avec une injonction

Section XXXVI.

lesquelles on prit les mesures nécessaires pour le passage de l'armée impériale, d'environ 40 mille hommes, à travers la Savoye & le Piémont; toutes ces troupes défilant sur ces entrefaites, par l'Alsace & l'évèché de Bâle, le long du Jura jusqu'à Geneve. Et comme le succès de cette expédition dépendait en grande partie du zèle d'Amédée, l'empereur lui accorda le commandement de l'avant-garde impériale, que ce seigneur demandait en sa qualité de vicaire-général de l'empire en Italie, malgré les sollicitations des ducs de Brabant & d'Autriche, auprès de ce monarque, pour obtenir ce poste d'honneur. L'empereur quitta Berne le 4 Août, très-satisfait des honneurs & des traitemens qu'il y reçut, cette république naissante, s'étant beaucoup obérée, pour régaler ce monarque & sa nombreuse suite; il se rendit de là à Lausanne & à Geneve, où il fut joint par 600 citoyens de Bâle, de Zurich, de Berne, d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, chacun de ces états en ayant fourni 100, chargés de servir ce monarque en Italie, à leurs frais & dépens, jusqu'à la fin de la campagne; ce que ce corps auxiliaire exécuta; étant rentré en Suisse au printems de 1311, après avoir servi avec beaucoup de valeur au siége de Milan.

Il

La Suisse aux tems d'Henri VII.

Il s'était élevé peu de tems avant le passage de l'empereur en Suisse, des difficultés entre le monastere de Notre-Dame des Hermites & le pays de Schweiz, au sujet de quelques dixmes & limites territoriales ; & après beaucoup de débats à ce sujet, les deux parties convinrent le jour des rois 1311, de s'en remettre à l'arbi- 1311.
trage du sénat de Zurich, qui prononça le 14 Mars suivant, sur ce différend ; mais tandis que les arbitres négociaient la ratification de ce prononcé auprès des deux parties, il survint un incident qui rompit tout arbitrage. Quatre magistrats de Schweiz s'étant rendus avec leurs familles & quelques parens, le lundi des rameaux 6 Avril, à Notre-Dame des Hermites, pour y entendre la messe, & se promenant, après le service divin, sur le préau devant l'église, ils y furent insultés par les propos outrageans de quatre jeunes chanoines, ou *Couvent - Herren*, les barons Jean de Régensberg, Rodolphe & Henri de Wunnenberg, & Bourkhard de Flüninguen, au sujet de leurs différends ; ils défendirent avec fermeté l'honneur & les intérêts de leur pays. Fiers de leur noblesse & armés selon ses prérogatives, qui, dans ce siecle barbare, s'étendaient jusques sur le clergé, ces chanoines

Section XXXVI.

tirent l'épée, *Zukten ihre Schwerdter*, diſent nos
311. annales; & ſécondés par leurs domeſtiques, tombent ſur les citoyens de Schweiz déſarmés, qui n'étant point préparés à cette violation manifeſte du droit des gens, ſaiſiſſent pour leur défenſe tout ce qui leur tombe ſous la main, & ſe battent en retraite ſous le portail de l'égliſe, juſqu'à ce que l'abbé & les autres capitulaires avertis de cette bagarre, accourent & déſarment leurs confreres. Les citoyens de Schweiz couverts de bleſſures, demandent une punition exemplaire de ces furieux, & ſe retirent le même ſoir chez eux.

L'aſſemblée générale de Schweiz, convoquée le 8 Avril, au ſujet de cet attentat, ayant ouï le rapport de ſes citoyens enſanglantés, dépêcha des députés à Zurich, pour informer le ſénat de cette ville, de l'outrage ſacrilege que leurs citoyens venaient d'eſſuyer, qui rompait toute négociation; tandis que d'autres députés de Schweiz ſe rendirent à Notre-Dame des Hermites, pour demander à l'abbé une ſatisfaction proportionnée à cette offenſe, qui violait toute eſpece de droit des gens. Ce prélat, Jean, baron de Schwanden, ayant aſſemblé le chapitre, opina, de même que les anciens capitulaires, à donner

une réparation convenable au pays de Schweiz ; 1311.
mais cet avis aussi sensé que rempli d'équité, fut rejetté avec hauteur par la jeunesse du chapitre, qui en formait la majeure partie, décidée à soutenir cette violence, & assurée de l'être à son tour par la maison d'Autriche ; de sorte que les députés de Schweiz, renvoyés avec une réponse négative, ayant fait le 10 Avril leur rapport à une seconde assemblée générale, convoquée pour les entendre, celle-ci décida d'une voix unanime, d'envoyer après les fêtes de pâques sa déclaration de guerre à l'abbé de Notre-Dame des Hermites & à ses capitulaires. Néanmoins une députation de Zurich, arrivée le lendemain de pâques à Schweiz, engagea cet état à suspendre les hostilités de six mois, en lui promettant de ne rien négliger, pour lui faire obtenir de sa partie adverse une satisfaction convenable, durant cet intervalle. Mais les soins pacificateurs de Zurich ayant été rendus inutiles par les instigations de la reine Agnès & de ses freres, la guerre allait ensanglanter ces contrées, lorsque l'empereur, occupé pour lors au siége de Bresse, & informé de cette altercation, envoya ordre aux deux partis d'attendre son retour d'Italie & son jugement définitif, sans passer outre. Les citoyens de

Section XXXVI.

1311. Schweiz, quoique peu ſatisfaits de ce reſcrit impérial, n'oſerent s'y refuſer, de crainte de s'attirer l'indignation de ce monarque, & les armes de la maiſon d'Autriche ſur les bras.

L'impératrice Marguerite, fille de Jean I, duc de Brabant, étant morte à Genes le 23 Décembre 1311, le duc Léopold engagea l'empereur à ſe fiancer l'année d'après avec ſa ſœur cadette, Catherine d'Autriche, jeune princeſſe d'une rare beauté, & cinquieme fille d'Albert I; la célébration des nôces fut remiſe au retour d'Henri VII, en Allemagne. Léopold prit dès-lors beaucoup d'aſcendant ſur ce monarque, & parvint ſur la fin de 1312, à faire révoquer le comte d'Habſbourg-Lauffebourg, de ſa place de *Reichs-Vogt* ſur Bâle, Zurich, & les trois états confédérés. L'empereur, en remettant à ces deux villes la liberté de ſe gouverner elles-mêmes, ſur les avis de Léopold, qui voulait les attacher par ce moyen à ſa maiſon, commit le gouvernement des pays d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden au nom de l'empire, à Eberhard, baron de Burglen, vaſſal de la maiſon d'Autriche, & abſolument dévoué à ſes intérêts. L'ordre de cette mutation, arrivé les premiers jours de 1313, en Suiſſe, acheva d'outrer le comte Rodolphe contre les ducs d'Autriche, & ce ſeigneur conſumé de

La Suisse aux tems d'Henri VII.

chagrin d'avoir essuyé cet affront, s'étant rendu 1313.
au printems de cette année à Montpellier, y mourut le 22 Janvier 1314: son corps fut transporté avec beaucoup d'appareil, selon sa derniere volonté, au monastere de Wettinguen, & inhumé dans la tombe de sa famille. Anecdote, tirée des annales de Tschudi, & trop remarquable dans ce siecle, pour n'être pas insérée ici.

Cette faiblesse de l'empereur excita beaucoup de murmures dans les trois états confédérés, qui se voyant à la merci des ducs d'Autriche, & abandonnés en quelque sorte des villes impériales de la Suisse, ne se manquerent pas à eux-mêmes dans ce péril imminent. N'ayant négligé depuis quatre ans aucune précaution, pour se garantir des invasions Autrichiennes, ces trois états les redoublerent cette année, formerent pour leur défense commune un réglement militaire de divers articles, & se préparerent à la défense la plus vigoureuse contre toute entreprise, attentatoire à leur liberté. Pour cet effet, ces trois états exigerent du baron de Burglen un serment solemnel de les maintenir dans toutes leurs immunités, avant que de le recevoir en sa qualité de *Reichs-Vogt*; & celui-ci ayant refusé de prendre cet engagement provisionnel, les trois

Section XXXVI.

états lui refuserent nettement à leur tour l'entrée
1313. de leur pays, lorsqu'il s'y présenta pour y exercer ses fonctions. La reine Agnès & ses freres saisirent avidement ce prétexte, pour insulter & attaquer les trois états confédérés ; & ayant dépeint leur conduite sous les couleurs les plus noires à l'empereur, ils obtinrent de sa part plein-pouvoir de les châtier. Sur quoi, les baillifs Autrichiens reçurent ordre de fermer tout de suite la traite des vivres aux confédérés, & de les traiter par-tout en ennemis de l'empire ; de sorte que ceux-ci furent contraints de se renfermer dans leurs limites. Feignant de craindre pour le monastere de Notre-Dame des Hermites quelque irruption de Schweiz, la reine Agnès le pourvut d'une garnison de 250 hommes, malgré les oppositions de l'abbé & de quelques vieux capitulaires, qui auraient préféré les voyes de conciliation à ces préparatifs hostiles ; tandis que les jeunes, joints à quelques anciens de ces *Couvent-Herren*, ravis de pouvoir insulter impunément les confédérés, & sur-tout les citoyens de Schweiz, remercierent Agnès de cette démarche, que cette princesse avait faite en vertu du droit de patronat, ou *Kast Vogtey*, de la maison d'Autriche sur cette abbaye.

La Suisse aux tems d'Henri VII.

Tel était l'état des choses dans ces contrées Helvétiennes, lorsque l'empereur Henri VII, devenu odieux aux Italiens, parce qu'il maintenait dans ce pays, avec beaucoup de fermeté & à la tête d'une puissante armée, les prérogatives de la couronne impériale, sans avoir néanmoins pu soumettre encore Florence, fut empoisonné le 14 Août à Sienne, dans une hostie consacrée, par un dominicain, nommé Bernard, natif de Monté Politiano: ce monarque décéda dix jours après cet attentat exécrable, commis par ce moine scélérat à l'instigation des Florentins, selon divers auteurs; tandis que d'autres annales italiennes ne conviennent pas du fait. 1313.

SECTION XXXVII.

La Suisse aux tems de l'interrégne.

Après la mort de l'empereur Henri VII, Fréderic, duc d'Autriche, & Louis, duc de Baviere, briguerent la couronne impériale auprès des électeurs; & le duc Léopold croyant l'époque d'un interrégne trop favorable à ses vues de conquête sur les trois états confédérés, pour la négliger; 1314

La Suiſſe aux tems de l'interrégne.

en furent-ils ſortis pour ſe répandre dans le bourg, 1314
que la garde fit tomber de la platte-forme de cette tour la meule de ſon moulin à bras ſur un de ces bâtimens, qui le coula à fond, tandis que ce corps Autrichien attaqué de toutes parts, ſe battit en retraite vers la barque reſtante, & y ſerait parvenu peut-être, ſi dans ce moment critique une barque armée & chargée de 150 citoyens d'Ury n'était venu leur couper la retraite. Ainſi enveloppés, les Autrichiens & les Lucernois firent en vain face de tous côtés avec une valeur extrême; tout ce qui ne fut pas taillé en pieces par les confédérés dont le nombre augmentait à tout inſtant, fut obligé de mettre bas les armes & de ſe rendre priſonnier de guerre, & fut rançonné au bout de 12 jours par les Lucernois. Quant aux 150 citoyens d'Ury arrivés à point nommé à ce combat, informés par un payſan Lucernois du complot formé contre *Stanz-Statt*, ils s'embarquerent promptement à Fluelen, pour aller au ſecours de leurs confédérés, & débarquant à l'inſtant de la mêlée la plus ſanglante, ils déciderent par leur attaque imprévue, cette premiere victoire des armes confédérées ſur celles de la maiſon d'Autriche, qui coûta plus de 200 hommes aux deux partis.

Section XXXVII.

1314. Informés de ce succès, les citoyens de Schweiz songerent de leur côté à réprimer les insultes & les bravades continuelles, qu'ils essuyaient des chanoines de Notre-Dame des Hermites & de leur garnison; pour cet effet, ils surprirent au nombre de 400, la nuit du 1 Mars ce monastere; conduits & dirigés dans cette expédition par Werner de Stauffachen & le land-ammann Pierre Locholf, ce corps tourna les gardes avancées & pénétra dans le couvent par deux avenues; désarma une partie de la garnison Autrichienne, tandis que l'autre se sauvait à la débandade; se saisit des quatre capitulaires, qui avaient assailli leurs citoyens en 1311, de même que du prédicateur baron de Hasenbourg, & du *Scholarcha* Conrad de Gosgen; vuida les greniers, garde-mangers & céliers, en fit autant de la caisse & du garde-meuble; s'empara de tous les chevaux, gros & menu bétail, & les employa en partie au transport de ces effets & de ces comestibles; ils respecterent néanmoins les vases sacrés, les trésors de l'église & le garde-meuble de la sacristie; & après avoir pris quelques heures de repos, cette troupe reprit à midi le chemin de Schweiz dans l'ordre suivant, afin de n'être pas surprise à son tour dans cette retraite. Le land-ammann Locholf

ouvrit la marche à la tète de l'avant-garde, il fut 1314.
suivi des prisonniers & du butin, couverts par l'arriere-garde sous les ordres de Werner de Stauffachen. Bien en prit à ces deux commandans, de n'avoir pas négligé ces précautions, car assaillis dans cette retraite au bout d'une heure, par un corps Autrichien, formé des débris de la garnison du monastere, & de quelques centaines d'hommes ramassés par ceux-ci dans le pays de Zug, où ils avaient sonné tout de suite l'allarme; ils firent face, en continuant leur marche en ordre de bataille, & arriverent à nuit tombante au bourg de Schweiz avec leur convoi, sans avoir été entamés & aux acclamations de leurs concitoyens. Les prisonniers furent remis à la garde du land-ammann Locholf, & le butin partagé le lendemain par l'assemblée générale avec une égalité parfaite entre tous les citoyens de Schweiz; le corps employé à cette expédition ayant refusé, de même que ses chefs, toute prérogative dans ce partage.

Ce coup de main causa une rumeur effroyable parmi le haut clergé de la Suisse, qui prenant avec beaucoup de chaleur fait & cause pour ce monastere, cria au sacrilege, & imputa les profanations les plus odieuses à ce détachement de

Section XXXVII.

1314. Schweiz; de ſorte que Gerhard, évèque de Conſtance, ſe rendit ſans peine à la réquiſition de la reine Agnès & du duc Léopold, d'excommunier le pays de Schweiz, comme profanateur & ſacrilege, en étendant cette excommunication ſur les fauteurs de cet état; convaincus, que ceux d'Ury & d'Underwalden feraient cauſe commune avec Schweiz; Léopold & ſa ſœur furent ravis de les envelopper dans cette proſcription. Tandis que les prélats Helvétiens tonnaient ainſi contre les confédérés, ſans que ceux-ci en fuſſent allarmés, ayant obligé leurs prêtres à continuer le ſervice divin, & chaſſé ceux qui le refuſerent; l'abbé, baron de Schwanden, abſent de ſon abbaye durant cette bagarre, & qui avait toujours hautement déſapprouvé l'arrogance de ſes chanoines à l'égard des confédérés, crut avec raiſon que ce n'était pas le moment d'irriter ceux de Schweiz par des menaces; de ſorte que leur écrivant dès ſon retour, pour les prier de ne pas faire tomber leur reſſentiment ſur les priſonniers, & de les traiter avec douceur, en attendant que l'on pût convenir de leur rançon; ce prélat n'eut pas de peine à obtenir ſa demande de cet état, d'autant plus que cette lettre fut immédiatement ſuivie de deux autres, adreſſées pour cet effet à

la régence de Schweiz, par les comtes Frédéric de Toggenbourg & Rodolphe d'Habsbourg-Rap- 1314.
perſchweil, qui, à l'imitation de ſon pere défunt, vivait en très-bonne intelligence avec les confédérés. Sur quoi, ces chanoines furent mis en liberté la veille de l'aſcenſion, moyennant une rançon de 300 marcs d'argent, & l'arrangement définitif des points de litige entre le monaſtere de Notre-Dame des Hermites & l'état de Schweiz terminé, après s'être engagés par ferment, auſſi-bien que leurs proches, de ne jamais ſe venger ni directement ni indirectement de leur détention; la plûpart des pacifications étant conſolidées par des ſermens de cette nature, nommés *Urphed.* L'évêque de Conſtance ayant refuſé, à l'inſtigation des ducs d'Autriche, de relever, malgré cet accommodement, les états confédérés de l'excommunication, ceux-ci parurent s'en embarraſſer très-peu & ne laiſſerent pas que de paſſer outre, en ſignant & garantiſſant la tranſaction de Schweiz avec le prélat de Notre-Dame des Hermites. A l'égard du ſénat de Zurich, abſolument dévoué à la maiſon d'Autriche, il s'allia ſur la fin de Mai avec elle pour trois ans, envers & contre tous, après avoir hautement blâmé & condamné les procédés des citoyens de Schweiz dans toute cette affaire.

Section XXXVII.

cation, par l'archevèque de Mayence, en con-
1315. firmant leurs immunités & leur confédération; mais ce fut auſſi tout ce que ce monarque put faire en leur faveur; ſon concurrent Frédéric, ayant tenu dès le mois d'Octobre, toutes les forces de la maiſon d'Autriche raſſemblées, lui fit une guerre ſi ſanglante, qu'il ne put ſe rendre avec les électeurs & les princes de ſon parti, à Aix la Chapelle, que le 14 Janvier, où il fut couronné le lendemain par l'électeur de Mayence. La haute-Allemagne fut ravagée & enſanglantée tour-à-tour, durant huit années conſécutives, par les armées de ces deux rivaux du trône impérial, juſqu'à ce que la bataille de Muhldorf termina, du moins en grande partie, le 29 Septembre 1323, cette longue querelle. En Suiſſe, les évèques de Bâle, de Lauſanne & de Sion, le prince abbé de St. Gall, les comtes de Neuchâtel, de Nidau, d'Arberg, de Thierſtein, & de Gruyeres, les villes de Bâle, de Berne & de Soleure, reconnurent Louis de Baviere comme empereur, de même que les trois états confédérés; tandis que les évèques de Conſtance & de Coire, les comtes de Kybourg, de Toggenbourg, de Strasberg, de Homberg, la ville de Zurich & les autres prélats Helvétiens,

tiens, reconnurent Frédéric III, en cette qualité. Mais comme Louis de Baviere, ne fut re- 1315.
connu comme chef légitime de l'empire, dans toute l'Allemagne & la Suisse, qu'en 1326, à la suite de sa transaction avec Frédéric, du 5 Décembre 1325, divers historiens Allemands envisagent cet intervalle de 13 ans, depuis la mort d'Henri VII, jusqu'à cette derniere époque, sur le pied d'un interrégne, & le désignent ainsi dans leurs fastes.

Le duc Léopold ayant convoqué sur la fin de Septembre, les vassaux de la maison d'Autriche, en Suisse & en Suabe, leur donna les comtés de Baden & de Lenzbourg, pour rendez-vous, de même qu'à l'infanterie qu'il fit lever dans ces contrées; & après avoir rassemblé une armée de 20 mille hommes, ce prince se mit à sa tête, les premiers jours de Novembre. S'étant choisi les comtes d'Habsbourg, de Kybourg, de Montfort & de Homberg, pour adjoints dans le commandement, Léopold, forma par leur avis, le projet de pénétrer dans le pays de Schweiz par le défilé de Morgarten, tandis que le comte Otton de Strasberg, & le baron de Weissebourg chercheraient à pénétrer de leur côté dans le pays d'Underwalden, par le mont

Section XXXVII.

1315. Brunnig, avec un corps de trois à 4000 hommes, qu'ils furent chargés de lever pour cet effet sans délai, dans leurs domaines & districts adjacens, ce qui fut ponctuellement exécuté de leur part; & enfin d'ordonner à la garnison & à la bourgeoisie de Lucerne, de ramasser le plus de bâteaux & de barques possibles, pour faire le même jour deux descentes à Stanz-Statt & à Fluelen; en fixant à ces corps le 16 Novembre, pour exécuter leurs opérations respectives. A la suite d'un plan aussi-bien combiné, le duc d'Autriche résolut, pour en assurer d'autant mieux le succès, d'attirer la plus grande partie des confédérés dans les retrarchemens qu'ils venaient d'élever sur les bords du lac de Zug, auprès du village d'Arth, en faisant courir le bruit qu'il allait attaquer ce poste. Un gentilhomme des environs de Zug, nommé Henri de Hunnenberg, qui avait des obligations aux confédérés, voulant prévenir leur perte, leur découvrit la ruse de Léopold, dans l'armée duquel il servait, en lançant dans les retranchemens d'Arth une flèche, avec ce billet, *gardez le pas de Morgarten.* Sur cet avis, les confédérés se posterent au nombre de 1300, sur les collines qui bordent le défilé de Morgarten, en choisissant la

nuit du 14 au 15 Novembre, pour abandonner le poste d'Arth, où ils laisserent à tout hazard & pour la forme, trois à 400 citoyens de Schweiz, avec ordre de venir les joindre au plus vîte, en prenant leur route par Steinberg & le Sattel, dès qu'ils sauraient l'armée Autrichienne en marche vers Morgarten. 1315.

Sur ces entrefaites, le comte Frédéric de Toggenbourg, se rendit à Baden, auprès du duc Léopold, afin d'engager ce prince, à lui remettre le soin de ramener les trois états confédérés, par les voyes de la persuasion, aux vues de la maison d'Autriche, avant que d'exécuter son plan d'opérations : Léopold s'étant rendu aux instances réitérées de Frédéric, celui-ci fit demander une conférence à ces trois états; elle fut fixée au 10 Novembre dans le bourg de Schweiz, selon quelques auteurs, & dans celui de Brunnen, le 8 de ce mois, selon d'autres historiens. Quoiqu'il en soit de la date & de l'endroit de cette entrevue, il est sûr qu'elle eut lieu; que le comte de Toggenbourg y fit un tableau effrayant aux représentans de ces trois états, des forces Autrichiennes, prêtes à les écraser & même à les extirper, tandis que l'empereur Louis de Baviere, ne pouvait leur être d'aucun sécours

Section XXXVII.

dans ce péril imminent, dont un miracle ſeul
1315. pouvait les garantir; que ce ſeigneur termina ſon diſcours, en offrant aux confédérés, de la part de Léopold, tous les avantages poſſibles, s'ils voulaient ſe ſoumettre à ſa domination; mais qu'il ne put abattre la fermeté de ces repréſentans: auſſi peu ébranlés par le péril dont ils étaient menacés, que ſéduits par les promeſſes du comte, ils lui répondirent ſans héſiter & d'une voix unanime: « *Qu'ils étaient plus réſolus que jamais, de ſacrifier leurs vies & leurs biens, au maintien de leurs conſtitutions & de leurs immunités, s'étant liés à cet effet par un ſerment ſolemnel, qu'ils eſpéraient remplir avec l'aide de Dieu, en tous ſes points. Que telle était la réſolution unanime de leurs commettans, dont ils ne pouvaient ni ne voulaient s'écarter en aucune maniere. Qu'au ſurplus, ils ne ſe faiſaient aucune illuſion ſur les dangers dont ils étaient menacés; mais qu'ils eſpéraient tout de la protection Divine; déterminés d'ailleurs à s'enſevelir ſous les ruines de leur patrie, plutôt que de ſurvivre un inſtant à la perte de leur liberté* ». Le comte de Toggenbourg qui avait toujours conſervé des rélations d'amitié avec les confédérés, quoique dévoué à la maiſon d'Autriche, rempli d'admiration pour ces valeureux

défenseurs de la liberté Helvétique, fit de nouveaux & d'inutiles efforts auprès d'eux dans cette conférence, afin de les sauver (à ce qu'il croyait) de leur ruine totale, & les quitta, en gémissant sur leur sort. 1315.

Au sortir de cette entrevue, les trois états confédérés dépêcherent un exprès à Louis de Baviere, pour lui rendre compte de l'invasion dont ils étaient menacés, & solliciter un prompt sécours de sa part. Ce monarque leur répondit le 24 Novembre, de Munich; qu'attaqué lui-même dans ce moment, par la maison d'Autriche & le duc de Carinthie, il ne pouvait rien faire pour eux; mais qu'au printems prochain il espérait les libérer avec une puissante armée, de leurs ennemis communs; il les exhortait à leur tenir tête en attendant.

Les confédérés informés des préparatifs qui se faisaient à Lucerne & dans les environs d'Interlachen, pour les attaquer, tandis qu'ils auraient le pas de Morgarten à défendre contre l'armée Autrichienne, furent réduits à partager le peu de citoyens qu'ils pouvaient opposer à cette foule d'ennemis; mais sans se décourager, tout s'arma dans ces trois états, les vieillards, les femmes, les enfans se réunirent aux détache-

1315. mens laiſſés pour la garde des bourgs & des rades d'Alpnach dans le haut-Underwalden, & de Stanz Statt dans le bas, de Fluelen dans le pays d'Ury, & de Brunnen dans celui de Schweiz. Hans Wirz, ancien landammann du haut Underwalden, ſe chargea de veiller à la ſûreté des rades d'Alpnach & de Stanz-Statt; le vieux baron d'Aetinghauſen en fit autant à celle de Fluelen, & l'ancien landammann de Schweiz, Rodolphe de Réding, prit le commandement de celle de Brunnen; étant tous les trois hors d'état par leur âge avancé, de ſoutenir les fatigues de cette campagne.

Ces précautions priſes, 1300 confédérés poſtés ſur les collines qui dominaient le défilé de Morgarten, dès le matin du 15 Novembre, y attendirent l'ennemi: ils étaient compoſés & commandés de la maniere ſuivante. Le contingent d'Ury, au nombre de 400 hommes, ſe trouvait ſous les ordres du land-ammann Werner, baron d'Aetinghauſen, fils de celui que nous venons de citer, & qui s'adjoignit dans ce commandement Guillaume Tell. Le land-ammann du bas-Underwalden, Gauthier de Wolfenchieſs, avait 150 citoyens de ce pays; & Arnold de Melchthal, autant du haut-Underwalden, ſous

leurs ordres. Et Werner de Stauffachen commandait 600 citoyens de Schweiz, tandis que le landammann Locholth gardait les retranchemens d'Arth avec 400, & Rodolphe de Réding, la rade de Brunnen avec 200 de ces citoyens. Ce corps de 1300 confédérés était armé de hallebardes, de haches d'armes & de ces grands espadons que l'on empoignait avec les deux mains; ces armes, maniées par des bras aussi vigoureux, devaient faire un effet terrible, & le firent, comme l'on verra dans la suite de cette histoire. 1315.

SECTION XXXVIII.

BATAILLE DE MORGARTEN.

Le duc Léopold se mit le 13 en marche avec son armée, d'environ 20 mille hommes, au rapport de nos annales, qui probablement comprenaient dans ce nombre, les troupes rassemblées dans les environs d'Interlachen, par le comte de Strasberg & le baron de Weissebourg; il arriva le même soir à Zug, où il séjourna le 14, & fit ce jour la revue de son armée, dont l'élite était formée par 4000 gens d'armes, armés de pied

1315. en cap avec leurs chevaux bardés de fer, parmi lesquels on distinguait plus de 400 casques couronnés; & se porta le 15 à Aegéri, où il assit son camp.

Les confédérés à peine postés au-dessus de Morgarten, furent joints le matin du 15, par 50 hommes bannis de ces trois états pour dettes & pour d'autres délits, & qui s'étant armés, vinrent s'offrir pour la défense de la patrie à leurs concitoyens, qui par une délicatesse poussée à l'excès, rejetterent ces offres avec beaucoup de hauteur, ne voulant pas, leur dirent-ils, se mêler avec des proscrits. Sans se rebuter de ce refus outrageant & d'une dureté très-déplacée, ces 50 bannis ne songent qu'à en faire rougir leurs concitoyens; & se postant pour cet effet à quelque distance d'eux & sur la colline qui dominait sur l'entrée du défilé, ils ne perdent pas un instant jusqu'au lendemain, à y faire des amas de quartiers de rocs & de grosses pierres.

Le 16 Novembre, fête de St. Othmar, le duc Léopold se mit de grand matin à la tête de ses gens-d'armes, & les conduisit, conjointement avec les comtes d'Habsbourg & de Homberg, dans le défilé du Morgarten, bordé dans l'espace d'une lieue & demie, d'un côté par le lac d'Aegéri, &

Bataille de Morgarten.

de l'autre, par une ſuite de collines eſcarpées, nommée le *Sattel.* Les comtes de Kybourg & de Montfort, conduiſant l'infanterie d'environ 12 mille hommes, ſuivaient immédiatement la cavalerie. Les 50 bannis attendirent pour ſe montrer & agir, que Léopold & ſes gens-d'armes euſſent entiérement enfilé ce détroit, où ils ne pouvaient avancer qu'à trois cavaliers de front, roulant pour lors ſur cette avant-garde les quartiers de rocs & les groſſes pierres qu'ils venaient d'amaſſer à cet effet, ils lui tuerent beaucoup de monde, & mirent le reſte dans une confuſion effroyable. Le corps des 1300 confédérés renforcés le même matin par le land-ammann Locholth, à la tète des 400 citoyens de Schweiz, chargés de garder les retranchements d'Arth, avait eu la précaution de garnir ſes ſouliers de crampons de fer, afin de conſerver un pas plus aſſuré dans ces deſcentes rapides; & profitant de ce moment déciſif, il tomba avec une telle furie ſur l'armée Autrichienne déja en déſordre, qu'au bout de deux heures, elle fut entiérement défaite, après avoir laiſſé plus de 1500 hommes étendus ſur le champ de bataille, & plus de 2000, qui périrent dans le lac d'Aegéri, où ils ſe précipiterent, pour échapper au glaive des confédé- 1315.

SECTION XXXIX.

SUITES DE CETTE BATAILLE.

1315. A PEINE les vainqueurs eurent-ils pris une heure ou deux de repos, & partagé les dépouilles ennemies en trois portions égales, qu'un meſſager d'Underwalden vint avertir ſes concitoyens de l'invaſion du comte de Strasberg, & du baron de Weiſſebourg, dont les troupes répandues dans les divers vallons de ce pays les pillaient & ſaccageaient d'autant plus impunément, que le reſtant de ſes habitans raſſemblés à Stanz-Statt & Alpnach, y étaient occupés à repouſſer les deſcentes que les barques Lucernoiſes avaient entrepriſes dans le même tems. Sur cet avis, les contingens d'Ury & d'Underwalden ſe rendirent en diligence à Brunnen, où ils avaient laiſſé leurs barques de tranſport, & y arrivant à quatre heures avec 200 citoyens de Schweiz, ils traverſent le lac, & favoriſés par le vent, débarquent à Buchs dans le haut Underwalden, à nuit tombante; puis ſans perdre un inſtant, ſe partagent en trois détachemens, chacun d'environ 300 hommes. Ces trois corps ſe répandent dans les diverſes vallées de ce pays, & renforcés par les défenſeurs de Stanz-Statt & d'Alpnach, qui

Section XXXIX. Suites de cette bataille.

ſur ces entrefaites, étaient parvenus à repouſſer les Lucernois, tombent de tous côtés ſur les troupes Autrichiennes répandues en déſordre dans tout ce pays, ne ſongeant qu'à ſe gorger de butin, dans une ſécurité parfaite ſur toute eſpece de ſurpriſe ennemie, & qui attaqués de toutes parts avec furie, n'oppoſerent aucune réſiſtance aux confédérés, ne cherchant qu'à leur échapper par une prompte fuite, en abandonnant, pour l'accélérer, non-ſeulement leur butin, mais même leurs armes & leur bagage; de ſorte que les comtes de Strasberg & de Weiſſebourg, ainſi rechaſſés la même nuit du haut & bas Underwalden, ne parvinrent à repaſſer le défilé du Brunig le 17 Novembre de grand matin, qu'après avoir perdu près de la moitié de leurs gens, dont les rançons & la dépouille payerent amplement les dégats qu'ils venaient de faire. 1315.

Cette ſeconde victoire auſſi déciſive & auſſi glorieuſe pour les confédérés que celle de Morgarten, ne couta que deux hommes aux vainqueurs, ſelon les annales de Tſchudi & les chroniques manuſcrites de Bullinguer, de Rahn & de Schödler, ſur leſquelles nous avons rédigé cette ſection & les deux précédentes. Les généraux de Léopold firent demander le 18 Novem-

Section XXXIX.

bre à la régence de Schweiz, par le comte de
1315. Toggenbourg, la permiſſion de faire enlever leurs morts du champ de bataille de Morgarten; ce qui leur ayant été accordé ſans difficulté, deux détachemens Autrichiens déſarmés vinrent enlever le 19, les corps de cette nobleſſe, qui furent tranſportés dans les monaſteres de Notre Dame des Hermites, de Muri, de Wettinguen & de Cappel, où ils reçurent une ſépulture honorable, de même que ceux qui furent retirés dans le même tems du lac d'Aegéri par les habitans de Zug: de ce nombre fut le comte Rodolphe d'Habsbourg-Rapperſchweil, trois barons de Bonſtetten & un de Ruſſek, deux d'Hallwyl, Bérenger de Landenberg, l'ancien tyran d'Underwalden, deux Griſsler avec une foule de gentilshommes, vaſſaux Helvétiens, Alſaciens & Suabes de la maiſon d'Autriche. A l'égard des fantaſſins, ils furent jetés pèle & mèle par les habitans de Zug, dans de grandes foſſes, le long du lac d'Aegéri, creuſées par ceux-ci à cet effet.

Les chroniques de Stettler & de Bullinguer aſſurent; que les confédérés indignés de trouver la banniere & le contingent de Notre Dame des Hermites dans l'armée Autrichienne, & pluſieurs de ſes chanoines dans les premiers rangs de

la gendarmerie, surprirent le lendemain de leur victoire ce monastere, le pillerent & le saccagerent de fond en comble; que le pape Jean XXIV excommunia ces trois états, sur les plaintes qui lui furent portées de cette violence, par l'abbé, baron de Schwanden; & qu'ils ne furent relevés de cette excommunication par ce pontife, qu'au bout de dix ans & sur l'intercession de l'empereur Louis de Baviere. Au cas que cette expédition ait eu lieu, ce dont nous doutons, vu le silence que tous les autres historiens Suisses gardent là-dessus, elle ne peut avoir été exécutée que par les citoyens seuls de Schweiz, & il n'est guére vraisemblable, que dirigés comme ils étaient, par les avis de Werner de Stauffachen, aussi rempli de sagacité que de modération, ils eussent voulu ternir la gloire de leurs armes par une profanatic ı, dont la maison d'Autriche aurait probablement tiré très-grand parti. 1315.

Ce qu'il y a de beaucoup plus avéré, c'est que ces deux victoires consécutives, remportées en moins de 24 heures par les confédérés, jeta les ducs d'Autriche & leurs vassaux dans une consternation extrême, & plongea ceux-ci dans un deuil général, y ayant peu de familles parmi eux qui n'y eût perdu au moins un individu;

Section XXXIX.

tandis que ce début auſſi glorieux que déciſif des
1315. armes confédérées, remplit d'allégreſſe ces trois états, qui conſacrerent cette journée à jamais mémorable dans les faſtes de notre liberté, par un jour d'actions de graces ſolemnelles envers la bonté Divine, qui fut célébré dès-lors le jour de St. Othmar, par ces braves Helvétiens & leurs deſcendans, avec une ferveur qui les diſtingua dans tous les tems autant que leur valeur indomptable.

Les trois états d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, s'étant raſſemblés le 20 Novembre à Brunnen, en comité compoſé de 20 membres de chacun de ces pays, s'y déciderent à rendre perpétuelle la confédération qu'ils avaient érigée le 5 Janvier 1308, pour dix ans, dans le même bourg, & dont ils avaient chargé ce jour 1500 de leurs citoyens reſpectifs de jurer l'obſervation, en s'uniſſant par un ferment ſolemnel. Cette réſolution priſe d'une voix unanime, & ratifiée dans le courant de Novembre par les aſſemblées générales d'Ury, de Schweiz & du haut & bas Underwalden, fut exécutée au même bourg de Brunnen, le 8 Décembre de cette année, de la part de tous les citoyens de ces trois états confédérés, jouiſſant du port d'armes & de la voix délibéra-

Suites de cette bataille.

tive dans leur canton respectif, au nombre d'environ 4000, au rapport de quelques auteurs, & selon d'autres, par 500 citoyens de chacun de ces trois états, commis à cet effet de leur part; qui accompagnerent cette cérémonie de tout l'appareil du culte Divin, afin d'en rendre les engagemens d'autant plus sacrés. Ce fameux pacte, qui forme la base des liens indissolubles dont les divers membres du corps Helvétique s'unirent successivement depuis cette époque, connu dès-lors sous le nom *d'Eydsgenössischer Bund*, se trouve inséré mot à mot dans le dictionnaire Helvétique de Lew, tome XVI, page 579-581, sur le pied qu'il fut stipulé & juré à Brunnen, à cette derniere époque. Il reçut à celle de l'admission des cantons de Lucerne, de Zurich & de Berne, des éclaircissemens nécessaires, tant sur la maniere de se soutenir mutuellement, que sur les moyens de terminer à l'amiable toute espece de différends qui pourraient survenir entre les divers états confédérés. Du reste, nous reviendrons sur cette matiere dans le volume suivant, où nous expliquerons les diverses obligations réciproques de ce pacte perpétuel, & les prérogatives accordées à quelques cantons, en les y associant; tandis qu'elles étaient refusées à d'autres.

1315.

Section XL.

1315. Les états confédérés commencerent depuis 1315, à être connus ſous le nom de cantons; & la dénomination nationale de Suiſſes, en allemand *Schweizer*, fut ſubſtituée dès-lors inſenſiblement à celle d'Helvétien, de même que le nom de Suiſſe, *Schweiz*, remplaça celui d'Helvétie à l'égard de ce pays.

SECTION XL.

CITATIONS SUR CE VOLUME.

Nous avons rendu compte au commencement de ce volume, des obligations que nous avions aux ſavantes recherches de Mr. le profeſſeur Walther. En ſuivant les renſeignemens que ce littérateur profond nous avait indiqué, nous avons néanmoins pris le parti de nous écarter quelquefois des routes qu'il nous avait tracé dans ſon hiſtoire des Helvétiens. Surpris de le voir ſervilement attaché aux témoignages de Tite-Live, de Plutarque, de Valere-Maxime & d'Oroſe, lors même qu'ils choquent toute vraiſemblance, nous n'avons pas moins perſiſté dans le parti pris de les combattre, en leur oppoſant des raiſonne-

Citations ſur ce volume.

mens fondés ſur toutes les probabilités poſſibles, & par conſéquent ſur la ſaine raiſon; d'autant plus, que Mr. le profeſſeur Muller, en nous tranſmettant tout ce que les auteurs anciens ont écrit ſur les guerres Cimbriques, a pris le même parti.

Ayant cité dans divers endroits de ce volume, les auteurs anciens qui nous ont guidé juſqu'aux tems d'Auguſte, nous répéterons ici, que ce furent Polybe, les fragmens de Poſſidonius, recueillis par Strabon & Athenais, les commentaires de Céſar, l'épitome ou les fragmens de Tite-Live, de Plutarque, de Tacite, de Florus & d'Oroſe; en renvoyant nos lecteurs à l'introduction de l'hiſtoire des Helvétiens par Mr. le profeſſeur Walther, dans laquelle on trouvera une analyſe très-ſatisfaiſante de ces auteurs, & de tous ceux qui ont travaillé ſur l'hiſtoire, la topographie, la mythologie & les mœurs des peuplades Celtes, Helvétiennes, Cimbriques, Teutonnes, Gauloiſes & Germaines.

En rendant juſtice à l'hiſtoire Romaine de Rollin, continuée par Crévier; lorſque ce dernier n'a pas copié ſervilement les aſſertions abſurdes de Tite-Live, de Plutarque & d'Oroſe, nous avons adopté & ſuivi en grande partie, le plan du tableau qu'il a tracé, d'après ces auteurs, des

Section XL. Citations sur ce volume.

guerres que les Helvétiens & les Cimbres soutinrent contre les Romains, quoiqu'il differe de beaucoup, en divers endroits, de celui de Mr. Walther.

Dans l'histoire militaire de la Suisse, durant le moyen âge & les siecles suivans, traitée jusqu'à la fin de 1515, dans ce premier volume, nous avons suivi & pris pour guide, Vitoduranus, Stumph, Guillimann, Plantin, Tschudi, Bullinguer, Schodler, Rahn, Stettler, les annales Autrichiennes de Fugger, quelquefois Lauffer, & très-fréquemment feu Mr. le baillif Tscharner d'Aubonne; en cherchant à rectifier ces auteurs, lorsqu'ils n'étaient pas d'accord. Nous avons rédigé la partie diplomatique de ce volume, sur les annales de Tschudi, le dictionnaire Helvétique de Lew, & les fragmens ou étrennes historiques de Mr. le trésorier de Balthazar de Lucerne; en laissant à Mr. le baillif de Haller de Nyon, (ce savant & judicieux scrutateur de notre république littéraire, qui doit à jamais bénir son nom & ses travaux) le soin de faire connaître au public Helvétique, dans son catalogue raisonné, les auteurs que nous venons de citer & d'apprécier leur mérite.

FIN DU TOME I.

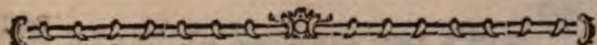


TABLE & REPARTITION
DU TOME I.

CHAPITRE I.

Hiſtoire militaire des Helvétiens & de la Suiſſe, depuis les premieres découvertes ſur ce pays, juſqu'en 1316.

Fin de la Table du Tome I.

DATE DUE

DATE DUE
